

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRY LE GRAND,

Mis en ordre , avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

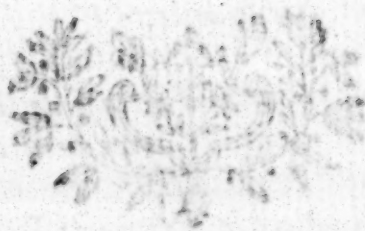
Nouvelle Édition , revue , corrigée & augmentée.

TOME SECOND.



A LONDRES.

M. DCC. LXVIII.



LONDON
MR. DCC. LXVII



SOMMAIRES DES LIVRES

C O N T E N U S

DANS LE SECOND VOLUME.

S O M M A I R E DU QUATRIÈME LIVRE.

M E M O I R E S 1590-----1592.
Soulèvement dans l'armée de
Henri , après la bataille d'Ivry : dis-
sipation des Finances , & autres causes
qui l'empêchent d'en profiter. Villes pri-
ses & manquées. Prise des Fauxbourgs
de Paris : Siège de cette Ville : particu-
larités sur ce Siege : causes qui obligent
Henri à le lever. Le Prince de Parme y
amene une armée. Campemens & autres
détails militaires : faute commise par
Henri : il oblige le Prince de Parme à se
retirer. Siège de Chartres. Avanture où
Rosny court risque de la vie : il se retire

iv S O M M A I R E S

chez lui, mécontent. Succès des armes de Henri IV. : Prises de Corbie , Noyon , &c. Entreprise sur Mente. Expédition du Duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le Siège de Rouen : fautes faites à ce Siège : animosité mutuelle des corps & des Officiers de l'armée de Henri : attaques , assauts , & autres particularités de ce Siège. Le Prince de Parme repasse en France avec une armée. Insolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du Prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le Duc de Nevers. Combat d'Aumale : particularités & remarques sur ce combat. Henri leve le siège de Rouen : marches , campemens , rencontres & combats , aux environs de Rouen , entre lui & le Prince de Parme : remarques sur ces combats. Belle action du Prince de Parme , au passage de la Seine : l'Armée de Henri refuse de le poursuivre : raisons de ce refus , & réflexions sur ce sujet.



S O M M A I R E
DU CINQUIÈME LIVRE.

MÉMOIRES 1592---1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les Provinces de France, pendant les années 1591. & 1592. Brigues du Comte de Soissons : son caractère. Abrégée de l'histoire du Duc d'Epemon : sa désobéissance, son caractère. Différens Partis dans les Provinces méridionales de la France : Exposé concis de ce qui se passa. Siège de Villemur. Siège d'Epemon, où le Maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du Prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la Ligue & l'Espagne : détail & examen de ces pièces : tiers-Parti formé en France : ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny : circonspection & sage conduite de tous les deux : entretiens entr'eux, où Rosny l'amène à se convertir : Henri sonde les Protestans sur cette résolution. Confé-

rences de Rosny avec Belloxane , les deux Durets & du Peron. Conditions offertes par la Ligue , à Henri : dans quel dessein : rejetées. Etats de Paris : projet du Prince de Parme mal exécuté , désunion des Chefs Catholiques dans ces Etats : leurs brigues & leurs artifices pour se supplanter mutuellement : Arrêt du Parlement de Paris , & zèle de ses Membres pour l'honneur de la Couronne. Conférence de Surêne : Trêve. Sageſſe & habileté de Henri à profiter des diſſentions entre les Chefs de la Ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : ſages conſeils donnés au Roi par Rosny. Siège de Dreux , pris par le moyen de Rosny. Henri leve tous les obstacles à ſa conversion : particularités ſur ſon abjuration.



S O M M A I R E
DU SIXIÈME LIVRE.

MEMOIRES 1593-----1594.
*Conduite de Henri avec le Pape ,
l'Espagne , la Ligue & les Huguenots ,
après son abjuration. Autre Treve. Ar-
tifices de l'Espagne. Attentat de Barrière
contre la vie de Henry : Jésuites accusés
& justifiés à cet égard. Rosny commence
à négocier avec l'Amiral de Villars ,
pour le détacher de la Ligue. Fescamp
surpris par un moyen extraordinaire :
affaire pour ce Fort. Plusieurs Villes se
rendent à Henri. Voyage de Rosny à
Rouen : détail de ses négociations avec
Villars : caractère de ce Gouverneur.
Rosny est employé par Henri à raccom-
moder le Duc de Montpensier avec le
Comte de Soissons , & à rompre le ma-
riage de celui-ci avec Madame : Il va
voir la Duchesse d'Aumale à Anet. Suite
de ses négociations avec MM. de Villars ,
de Médavy & autres : le Traité avec Vil-
lars est conclu , après bien des obstacles.
Henri est reçu dans Paris , circonstance*

viii S O M M A I R E S

de cette reddition : traits de générosité & de clémence de ce Prince. Accommodement de Villeroy. Troisième voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les Députés de l'Espagne & de la Ligue. Cérémonie avec laquelle Rouen se rend au Roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du Roi. Villars vient trouver Henri : Trait de sa générosité. Lyon se soumet au Roi , malgré le Duc de Nemours ; Poitiers , Cambray & autres Villes en font autant. Prise de la Chapelle par les Espagnols. Commencement du Siège de Laon : affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : Entretien qu'il a avec le Cardinal de Bourbon. Il soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université & les Curés de Paris. Il retourne au Siège de Laon : Suite de ce Siège : travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Espagnols défait par Biron : Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au Roi. Les Espagnols tentent inutilement de jeter du secours dans Laon.



S O M M A I R E

DU SEPTIÈME LIVRE.

M E M O I R E S 1594----1596.
Sujets de mécontentement de Henri contre le Duc de Bouillon : cause du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon , dans lesquels il pénètre ses desseins & son caractère. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du Royaume , entre le parti du Roi & celui de la Ligue. Desseins du Duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du Surintendant d'O : son caractère. Caractère de la Duchesse de Guise. Le Duc de Guise fait son Traité avec le Roi : Apologie de Rosny sur ce Traité : Services rendus à Sa Majesté par le Duc de Guise. Caractère de Sancy , Comte d'Alibouft. Changemens dans le Conseil des Finances : principes & réflexions sur la Finance. Henri déclare la guerre à l'Espagne , contre le conseil de Rosny. Il est blessé par Jean Châtel : particularités sur cet attentat , & sur le ban-

x SOMMAIRES DES LIVRES.

nissement des Jésuites. Motifs qui déterminent Henri à marcher en Bourgogne. Rosny se brouille avec le Conseil des Finances. Désertion du Comte de Soissons : insulte faite à Rosny par ses Officiers. Campagne en Picardie , défaite des François à Dourlens : Mort de l'Amiral de Villars. Campagne en Bourgogne , glorieuse pour Henri IV. Journée de Fontaine-Françoise. Conditions sous lesquelles le Pape donne l'absolution à Henri : examen de la conduite du Cardinal d'Ossat. Henri passe en Picardie : Pertes qu'y fait la France. Complot des Grands du Royaume , déclaré au Roi par le Duc de Montpensier. Bouillon est envoyé à Londres. Jalouſſe & haine du Conseil des Finances contre Rosny.

Fin des Sommaires du II. Volume.





MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE QUATRIÈME.



E même jour que le Roi 1590.
gagna la Bataille d'Yvry ,
son parti remporta aussi une
victoire en Auvergne (1) ,
où Randan commandoit les troupes
de la Ligue ; mais il semble que la
fortune , en donnant à ce Prince des
succès qui suffisoient à le mettre en
possession de plusieurs Couronnes , se
plût en même-tems à faire naître des
circonstances qui en empêchoient l'es-

(1) A Issoire. Voyez- Jean - Louis de la Ro-
en le détail dans *Cayet* , chefoucaut , Comte de
ibid , 329. de *Thou* , &c. Randan.

2 MEMOIRES DE SULLY,

1590.

fet , & ne lui laissoient de ses victoires que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry , la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la Ligue , que le Roi attentif cette fois à profiter de tous ses avantages , sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grand. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses sur-tout refusèrent nettement de faire un seul pas en avant , qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le Roi leur devoit.

Ce Prince n'avoit alors ni argent , ni moyens prompts d'en recouvrer : il vint à Mante pour en demander au Surintendant des Finances. Cet homme qui en secret haïssoit mortellement le Roi , & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin , se plaisoit à augmenter son embarras & n'avoit que la même réponse à faire à toutes les instances. Dans ce tems de confusion où les deniers royaux étoient en proie au premier Occupant , les Finances étoient fort difficiles à conduire , & les revenus du Roi suffi-



soient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misère publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce tems-là aucune teinture, même la plus légère, des affaires de finance. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulèvement de ses soldats; mais pendant ce tems-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le Roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce Prince, qu'il se voyoit en ce moment pour la première fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir

(2) François d'O, tilhomme de la Chambre; Seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, Maître de la Garde-Robe de Henri II. premier Gen- surintendant des Finances, Gouverneur de Paris & Isle de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

7 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

ses désirs en desseins. » J'ai eu souvent
 » des désirs , disoit-il , mais je n'ai
 » pas encore trouvé la façon de for-
 » mer des desseins. » Il prenoit ce
 dernier terme dans la signification que
 tout homme sage doit lui donner ,
 pour un projet dont la prudence &
 la réflexion assûrent la réussite. En ce
 sens , il est vrai que chacun peut sou-
 haïter ce que bon lui semble , sans nuire
 à personne ; mais il n'y a que les fous
 qui se jettent dans des desseins sans fa-
 cilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du Roi à Mante ,
 d'Andelot alla lui porter ses plaintes
 contre moi , & ce Prince se donna la
 peine de venir à Rosny pour nous
 entendre tous deux. D'Andelot y fut
 généralement blâmé , & les railleries
 qu'il eut à essuyer des principaux
 officiers sur sa ridicule prétention ,
 lui demeurèrent si avant dans le cœur,
 qu'elles le firent passer dans le parti
 de la ligue. Il me parut qu'on ne me
 rendit par la même justice sur le Gou-
 vernement de Mante , dont la prise
 fut presque le seul fruit de la bataille
 d'Ivry. Le Roi à qui j'avois demandé
 cette placē , en gratifia les Catholi-

LIVRE QUATRIEME. 5

1590.

ques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le Roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers faute de payement, & de ce qu'il avoit de Catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectonné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidèle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce Prince sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des tems.

Tous les obstacles ayant été levés, le Roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à

(3) Ce Gouverneur ne Frere de M. de Mont fut donné au jeu- Rosny.

6 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

Villes de
l'Isle de
France.

qui on rapporta d'ailleurs que la place étoit dépourvue de munitions , en entreprit le siège. Il ne tarda pàs à se trouver lui-même , par la malice de ses ennemis secrets , dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise , & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte , il publia qu'il ne levoit ce siège que pour aller investir Paris même , & il en prit la route par Corbeil , Meulan , Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces sièges , & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries , lorsque j'appris que le Roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis , portant mon bras en écharpe & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le Roi ne se souvenant plus de mes plaintes , me reçut avec sa bonté ordinaire , & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris , dont il résolut d'emporter dans le même tems tous les fauxbourgs , afin d'ôter à la ville tous

les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le tems de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner de secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Dupleffis, (4) Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie; auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allu-

(4) Dupleffis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur du Fresne, Secrétaires de Sa Majesté. Alibour, Médecin du Roi.

1590. mées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes; couvroient toute la surface de cette espèce de monde qui par la vicissitude des ombres & de la lumière, paroissoit plongé dans de noires ténèbres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entières, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misère & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le Roi naturellement compatissant en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville dont la providence lui destinoit l'Empire , devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager & ferma les yeux sur tout les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment , soit par compassion pour des parens & des amis , soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits , sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misère publique , & lorsque le Prince de Parme fut arrivé , on insulta celui qui ne levoit le siège , que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

(5) M. de Pérefixe , Roi d'emporter Paris de Cayet , & plusieurs autres sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au
vive force , & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que

10 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

Pour justifier une action aussi blâmée en soit par les gens du métier ,

lui en firent ses soldats ,
sur-tout les Huguenots ,
parce qu'il s'aperçut
qu'ils cherchoient cette
occasion de se venger
du massacre de la Saint-
Barthelemi , en mettant
tout à feu & à sang
dans Paris.

» M. de Nemours dit
» Préfixe , faisant sortir
» de Paris les bouches
» inutiles , le Conseil du
» du Roi s'opposa qu'on
» leur accordât passage ;
» mais le Roi ayant ap-
» pris à quelle horrible
» nécessité ces misérables
» étoient réduits , il or-
» donna qu'on les laissât
» sortir : Je ne m'éton-
» ne pas , dit-il , si les
» Chefs de la Ligue , &
» si les Espagnols ont si
» peu de compassion de
» ces pauvres gens-là , ils
» n'en sont que les ty-
» rans ; mais pour moi
» qui suis leur pere &
» leur Roi , je ne puis
» pas entendre le récit
» de ces calamités sans
» être touché jusqu'au
» fond de l'ame , & sans
» désirer ardemment d'y
» apporter remède. »
Péref. 2. part.

Le Cardinal de Gon-
dy . Evêque de Paris ,
ayant été député pen-
dant ce siège , pour faire
à Henri IV. des propo-
sitions de paix : » Je ne
» suis point dissimulé ,
» leur dit-il , je dis ron-
» dement & sans feintise
» ce que j'ai sur le
» cœur. . . . Je veux la
» paix , je la désire :
» pour avoir une batail-
» le , je donnerois un
» doigt , & pour la paix
» générale deux. J'aime
» ma ville de Paris ,
» c'est ma fille aînée ,
» j'en suis jaloux , je lui
» veux faire du bien ,
» plus de graces & de
» miséricordes qu'elle
» n'en demande ; mais
» je veux qu'elle m'en
» sçache gré , & non
» au Duc de Mayenne ,
» ni au Roi d'Espagne. »
Il faut ajouter , que Hen-
ri IV. s'attendoit que les
Parisiens composeroient
avec lui avant l'arrivée
du Duc de Parme. L'ex-
trémité où cette ville
se vit réduite fait en
même tems horreur &
compassion. Trente mille
personnes moururent de

LIVRE QUATRIEME. II

qu'elle sera louée dans son principe par les cœurs plein d'humanité, le Roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le siège de Paris que pour aller à la rencontre du Prince de Parme (6) & pour terminer par une action décisive une guerre déjà trop longue. Il prit

1590.

faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterminera par le conseil de l'Ambassadeur d'Espagne les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour composer une espèce de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangèrent. Voyez ce détail dans les Historiens, & en particulier dans le 2. tom. des *Mém. d'Etat de Villeroy*, pag. 358. & suiv. Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la Henriade. *Chant dixième*. Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au Duc de Nemours, dont la belle défense à reçu de grandes louanges de nos Ecrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur

que de courage. On y vit un Régiment de Prêtres & de Religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leur froc. Ce mal adroit Régiment voulant saluer le Légat, tua son Secrétaire à ses côtés : les Religieux de Sainte-Geneviève, de S. Victor, les Bénédictins, les Céléstins, & quelques autres Ordres ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayer. Chron. Nov. ibid. 360.*

(6) Alexandre Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, fils d'Osavio Farnese & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint : il épousa Marie de Portugal, dont il eut Rannacio Farnese, Duc de Parme, & Odoard Farnese, Cardinal.

12 MEMOIRES DE SULLY,

1590.

toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tint prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite, elle fut faite heureusement le 1 ou 2 de Septembre de cette année, l'armée entière arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Bourg,
entre Pa-
ris &
Meaux.

Ville en-
tre Paris
& Meaux.

Le Roi (7) sçachant que le Prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette ville & Paris, & fit avancer sa cavalerie légère jusqu'à Claye, où les deux camps se trouvèrent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du Maréchal de Biron, le Roi préféra à ce poste celui de Chelles, & s'en approcha contre son propre avis; parce

(7) M. de Thou dit que Henri IV. fut obligé de feindre, non de lever le siège de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. Liv. 99.

qu'on jugea ce poste plus avantageux & en même tems plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le Prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré & qui manquèrent bien sans cela. Le Roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le Prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hasarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement propre. Il y étoit à couvert de toute insulte & hors de la portée du canon. Le Roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. (8)

1590.

Ville de
Brie, sur
la Marne,

(8) Le Duc de Sully plupart des Historiens,
est plus sincère que la qui ne conviennent pas

14 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

Cet événement, joint à la levée du siège de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité : ce que ce Prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire & même à répandre ces bruits défavantageux, que les Catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le Roi connut encore que la désobéissance de ses soldats & la disette d'argent qu'il souf-

que Henri IV. ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siège de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les Mémoires de Villeroy parlent comme ceux de Sully, attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Clayé, l'honneur que remporta le Duc de Parme d'avoir fait lever le siège de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c.

tom. 2. pag. 466. Voyez aussi sur toutes ces expéditions. *Mathieu ibid.* 53. & *suiv.* & les autres Historiens. Le Prince de Parme voulut voir Paris & y entra incognito. » J'ai reconnu, dit-il, » au Duc de Mayenne, » que le Roi de Navarre » use plus de bottes que » de souliers, & qu'on » le ruinera plutôt par » dilaiemens & temporellemens que par force. » *Chronol. Nov. de Cayet, ibid.* 390.

froit ;

froit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes, & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable & qui s'aigrissoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, & dans la suite le Roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la rivière d'Oise & s'établit à Creil, où sans cesser de tenir le Prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui même. Pendant tout ce tems-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oïveté. Il lui fit faire le siège de Clermont & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer sa compagnie aux environs de Mante, pour tenir en respect

1590.

Ville sur
l'Oise.En Beau-
vais.

1590.

tous le pays Chartrin & une partie de l'Isle de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. Ma plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ce que le Roi avoit prévu arriva Le Prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le Roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes Royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir long-tems le Siége. Le Général ennemi ne s'y attendoit pas & fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, Gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-tems de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, & à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa campagne ; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du

Roi , non plus que sur ses villes , il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des Pays-Bas , au grand regret de la ligue , qui se sentoient extrêmement soulagée par sa présence.

1590

Il jugea en Général habile que le Roi , qui avoit, pour ainsi dire , fermé les yeux sur toutes ses démarches , les ouvreroit sur sa retraite , & qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas, mais il se conduisoit avec tant de prudence , qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire que le Roi , par une infinité d'attaques & de petits combats ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers & ne le mit à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ses actions fut au passage de la rivière d'Aîne. C'est en cette occasion que le Baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis , que si le Roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui , n'eût pas fait un puissant effort pour l'en re-

(9) Charles de Gontaut , fils du Maréchal.

1590.

tirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le Roi avoit tenue jusqu'à ce moment qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta; en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce Prince, attachoient assez injustement, ce me semble, à la retraite du Prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le Roi sçut rendre inutile une Armée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, & son habileté à saisir tous ses avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, & frapperent également les yeux des ignorans (10).

(10) » Henri IV. dit » d'Attichy, & alla voir
 » P. Mathieu, pour sui- » pour la premiere fois
 » vant le Duc de Parme, » la belle Gabrielle à
 » partit à la dérobée » Cœuvre. Il se conten-

Aussi cette conduite du Roi fit-elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs Villes se soumirent. Quelques Catholiques passèrent dans son parti, entr'autres le Duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue. 1590.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au Roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher par ses déférences le secours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) Roi dans le

» ta de prendre du pain
 » & du beurre à la por-
 » te, pour ne pas don-
 » ner des soupçons au
 » pere ; puis remonta à
 » cheval, en disant qu'il
 » alloit vers l'ennemi,
 » & que bientôt la belle
 » entendroit ce qu'il au-
 » roit fait pour l'amour
 » d'elle. » *Tome 2.*
page 59.

(11) Par toutes les Lettres du Duc de Nevers à Henri III. & de Henri III. à lui, qu'on voit à la fin du I. Tome

des Mémoires qui portent son nom, il paroît que le Duc de Nevers servit utilement ce Prince contre la Ligue, mais sans aucune affection pour le Roi de Navarre. Et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs Lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du II. Tome des mêmes Mémoires; montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV. mais que dans la la vérité, il mettoit ses

20 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

Ville du
Vexin.

Conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce Prince aux environs de Mante, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un Gentilhomme de ma Compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette Ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres Catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisfis pour m'en expliquer au Roi, un moment où tous ces Messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce Prince bien

services à un assez haut de ses caprices; de sa
prix, & que Henri IV. jalousie & de sa mauvaise
eut beaucoup à souffrir humeur.

plus habile politique que moi , ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti Catholique, quoiqu'il convint secrettement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : » Je vois bien » que vous êtes en colere à cette heu- » re , nous en parlerons une autre » fois. Il le faut laisser dire , ajouta- » t'il , après que je me fus retiré ; il est » d'humeur prompte, & a même quel- » que espece de raison ; néanmoins il » ne fera jamais rien de méchant ni » de honteux : car il est homme de » bien & aime l'honneur, « Dans ce premier moment de dépit , je laissai ma Compagnie à conduire à mon Lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillans & à Combrailles sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six Gentils-hommes avec mes domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin , le Comte de (12) Tonnere m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joi-

Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

En Champagne, sur l'Yonne.

(12) François-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre.

22 MEMOIRES DE SULLY,

1591.

gny. Il s'agissoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-tems & d'entrer par-là dans la Ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens Arquebusiers qu'il avoit ramassé à la hâte. Ils le suivirent environ trois cens pas dans la Ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, & ils se retirèrent vers la Poterne au plus vite, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en pièces par les Bourgeois; si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement: car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre qui prit le chemin de Gien dont il étoit Gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

Ville
de l'Or-
léanois sur
la Loire.

Le souvenir des bontés du Roi pour moi & un penchant invincible me ren-

traînerent vers lui. Je le trouvai occupé au siège de (13) Chartres, dont la prise fut dûe principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aie couru en ma vie, sans que l'intention des Auteurs, ni même leurs noms m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon

1591.

(13) » Le Magistrat
 » (de cette Ville) lui
 » fit une longue harangue. . . & ayant dit
 » qu'il reconnoissoit que
 » la Ville étoit assujettie au Roi par le droit
 » divin ; & par le droit
 » humain , le Roi s'impatienta , & dit en l'interrompant & poussant
 » son cheval pour entrer : ajoutez aussi ,
 » par le droit Canon. »
Histoire de France du Pere de Châlons , tom 3. pag. 227. Ce siège fut long & meurtrier. Voyez Mathieu , tom. 2. pag. 63. Cayet , tom. 2. pag. 415. & autres Historiens.

(14) François de Coligny , fils de l'Amiral , & Amiral de Guyenne.

Il mourut cette même année 1591. dans son château de Louve , âgé seulement de trente ans , laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny , trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le Parti Calviniste : car on croit que s'il eût vécu , il auroit surpassé son pere même. *De Thou , liv. 102. Trois fils de d'Andelot , frere de l'Amiral étoient aussi morts en même-tems en l'année 1586. On les nommoit Laval , Sailly , & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny , & de Claude de Rieux , unique héritière de la Maison de Laval , liv. 85.*

1591.

fit donner au corps de la place , par le moyen d'un Pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse , le Roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma première ardeur pour son service , m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même , pour prendre en même tems les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mante , vers le Bourg de Touvery , je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux , que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans crainte & sans précaution , après qu'il m'eut rapporté que ces Cavaliers portoient des écharpes blanches ; pour eux , continuant leur chemin , comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrèrent dans le bois , d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris , je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly , La-Poterie & La-Rue ayant le reste de ma troupe , qui consistoit en six autres Gentilshommes & quatre Valets qui suivoient à quelque distance & dispersés. Ces Cavaliers ou brigands , je

ne sçais quel nom leur donner , qui connoissoient parfaitement la forêt , avoient si bien pris leurs mesures , qu'ils se rencontrèrent tête à tête avec nous , à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la forêt. Les deux premiers ôtèrent leur chapeau , lorsqu'au Qui vive , nous répondimes , vive le Roi ; mais en même tems profitant de notre confiance , ils firent sur nous une décharge presque à bout portant , & je me vis particulièrement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement échapper , mais sans doute la précipitation , la peur , ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi , il n'y en eut qu'un qui porta , il me perça la lèvre , & sortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit , & m'environna en criant , vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos agresseurs , qui en tirant quelques coups , gagnèrent un village cou-

26 MEMOIRES DE SULLY;

1591.

vert de hayes , où nous les perdîmes. On continua seulement à nous de tirer dedans ces maisons quelques arquebusades qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance ; que tout ce village étoit plein de gens armés , & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi , voyant qu'ils n'en faisoient rien , je crus que le plus sage étoit de les laisser & de songer à faire panser mes blessures , sur-tout celle du cou , qui étoit la plus considérable , & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery , où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil . de-là je me retirai à Mante , où je fus six semaines entieres entre les mains des Chirurgiens. Pendant cet espace de tems l'armée du Roi se saisit non-seulement de Chartres , mais encore de Corbie. Parabere conduisoit ce siège en l'absence du Roi , que sa nouvelle passion pour Mademoiselle

N ... de
Combault
d'Auteuil.

LIVRE QUATRIEME. 27

(15) d'Estrées attachoit à S. Quentin (16) 1591.
 Le siège de Noyon suivit celui de

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de François Babou de La Bourdaisière. Elle porta successivement les noms de, la Belle-Gabrielle, Madame de Liancourt, la Marquise de Monceaux, & la Duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour d'Henri IV. à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la Lettre sans date de ce Prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *Mss. de la bibliothèque du Roi*. Tous les termes de cette Lettre s'accordent avec le texte de nos Mémoires, la voici. » Toutes » les Nouvelles que j'ai » de Mante sont que » vous êtes harrassé & » amaigri à force de » travailler. Si vous avez » envie de vous rafraî- » chir & rengraïsser, je » suis d'avis que vous » vous en veniez ici ; » cependant que votre » frere sera par-de-là, » qui nous dira des nou- » velles de notre siège

» de devant Chartres, » &c. » Les différens endroits de ces Mémoires où il est parlé de la part que Henri IV. donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce Prince a toujours eu une confiance particulière en lui. J'ai rapporté la Lettre ci-dessus pour faire voir, par un témoignage étranger que ce jugement n'est pas mal fondé, & que le Duc de Sully n'en impose point par vanité à ses Lecteurs. Les Historiens n'ont commencé à parler de ce Ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-tems auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conseils de Henri le Grand. On feroit aisément remonter ce tems jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on

28 MEMOIRES DE SULLY,

1591.

Ville de
Picardie.

Corbie. Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail-circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le Duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour la ligue, donna ordre au Duc (17) d'Aumale Lieutenant-Général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais La-Chantellerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en pièce l'un après l'autre. Le Vicomte de (18) Tavannes Maré-

ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

(17) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573. lequel étoit le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sorties toutes les Bran-

ches de Lorraine en France, pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes, l'un des Maréchaux de la Ligue. Voyez le détail des sièges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les Historiens ci-dessus, année 1591.

chal de Camp crut être plus heureux, 1591.

& se présenta avec quatre cens Arquebusiers. Ils tomberent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui après le qui-vive, les chargerent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les Chefs qui voulurent résister, furent tous blessés & faits prisonniers avec Tavannes leur Chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de Chevaux-Légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du Roi, & les ayant encore attaqués, ces Chevaux-Légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-tems, que le Baron de Biron, MM. de La-Hargerie & de la Boissiere eurent le tems de venir à leurs secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'Arquebusiers à cheval. Peu arriverent à Ham sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Louis
d'Ognies
de La-
Hargerie,
Comte de
Chaune.

Autre
ville sur la
Somme.

Le Duc de Mayenne arrivant à

1591.

Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient , fut témoin de sa perte , & protesta hautement qu'il laveroit cette honte par une bataille. Il ramassa toutes ses forces , il se fit amener par le Baron de (19) Rosne les Troupes Espagnoles que le Prince d'Ascoli commandoit en Champagne , & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'Infanterie & de deux cens de Cavalerie , il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment , lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçu de son arrivée. Le Commandant de Noyon eut beau lui représenter par un Gentilhomme , à qui le Roi donna passage dans son Armée , qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours , s'il n'étoit secouru , le Duc de Mayenne , le Prince d'Ascoli & le Duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce Commandant méritoit assurément d'être mieux secondé. Il s'appelloit Rieux. De simple soldat il étoit devenu Gouverneur de Pierrefond par sa bravou-

(19) Chrétien de Savigny , Baron de Rosne ;
au Duché de Bar.

re & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon , il avoit trouvé le moyen de s'y jeter avec cinquante chevaux & autant d'Arquebusiers ; de rassurer cette Ville où tout étoit dans l'abattement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité. 1591.

Le Duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-tems une intelligence dans Mantte. Il crut qu'il étoit tems d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrètement les Garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette Ville à la portée du mousquet avant le jour. Mon frere (20) en étoit Gouverneur, & j'y étois moi même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts la tête bandée,

(20) Salomon de Béthune, nommé le Baron de Rosny, puiné de l'Auteur, & le troisième des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces Mémoires.

1591.

Aux con-
fins de l'Is-
le de Fran-
ce & de
la Nor-
mandie.

assez à tems pour faire sur les atta-
quans quelques décharges qui les em-
pêcherent de continuer leur dëssein.

Le Duc de Mayenne ne réussit pas
mieux pour Houdan , où il fit jeter
l'alarme en passant. Mon autre frere
qui s'y trouva avec son Régiment &
quelques Compagnies , le reçut de
maniere qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant
Mante , joint aux avis que reçut mon
frere , ne nous permettant plus de
douter que les ennemis n'eussent quel-
que correspondance dans la Ville ,
après que nous eûmes conféréensem-
ble sur ce qu'il y avoit à faire en cet-
te occasion , voici ce qui me sembla
le plus expédient. J'avois encore à
ma solde six de ces braves soldats qui
avoient servi d'enfans perdus à la
journée d'Ivry , & à qui je donnois,
outre leur paye huit livres par mois.
Ils étoient alors dans la Garnison de
mon frere , auquel je n'avois pu les
refuser , & je pouvois faire fond sur
leur fidélité. De concert avec nous
deux , ils feignirent d'être mécontents
du Gouverneur de Mante , & se pré-
senterent pour entrer dans la Garni-

son de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposerent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liaisons qu'ils avoient conservé, disoient-ils dans cette place. Pour en convaincre ce Gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante, & leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de tems leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre soldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informerent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le Conseil général de la Ligue ayant à sa tête le Cardinal

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, Secrétaire d'Etat. Il en sera encore parlé dans la suite.

1591.

(22) de Bourbon , résidoit en cette Ville.

Cependant je prenois mes mesures de loin , afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui abou-
tissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les Garnisons de Nogent , de Vernon & de Meulan. Cela fait , je

(22) Ce n'est pas le vieux Cardinal Charles de Bourbon , fils de Charles de Bourbon , Duc de Vendôme , & frere d'Antoine , Roi de Navarre , qui avoit été proclamé Roi par la Ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou , où Henri IV. l'avoit transféré de Chinon , âgé de soixante sept ans : Prince d'autant plus à plaindre , que le trône sur lequel on l'obligea de monter n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il

ressentit de la victoire que Henri IV. remporta à Coutras. » & n'accepta » la Couronne , dit Ca- » yet , que pour la con- » server à ce Prince qu'il » aimoit. » *Chron. Nov. tom. 1. liv. 2. pag. 357.* Celui dont il est parlé ici est le Cardinal son neveu , appelé Charl^e comme lui , fils de Louis I. Prince de Condé tué à Jarnac , & frere du Prince de Condé , mort à Saint-Jean d'Angely , du Prince de Conti & du Comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

crus devoir envoyer à Compiègne informer le Roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce Prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le Duc de Mayenne dans Manté; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Manté, que la nuit même où il devoit s'exécuter fut venue, & s'il ne menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contre eux. Le Roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le Gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jeta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes.

La nuit se passa, & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts tou-

1591.

te la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du Roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le Duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le Roi même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assura la même chose au Roi à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les Ligeurs s'imaginant déjà voir le Roi à leurs trouffes, avoient abandonné dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats qui de part & d'autre s'échapperent, ne purent se taire.

Dans la
hauteNor-
mandie.

Le Roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette Ville tenoit à ses gages un (23) Prêtre, qui du plus haut

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de Tour.

clocher d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eut-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en-dehors du même côté une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil avec la promesse d'un bénéfice, de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la Garnison. Le sieur Du-Rollet s'en chargea, & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un Caporal & à deux soldats, qui accoutumèrent aisément le reste de la Garnison à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le Roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la Garnison. Du-Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le Roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la Ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les Bour-

1591.

geois , ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs femmes & leurs filles. La Ville , dont la principale richesse consiste dans ses magasins de toile & de cuirs , fut entierement pillée. J'avois avec moi un Gentilhomme nommé Beaugrard , qui étoit de Louviers même , il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse , dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le Roi donna Louviers à garder à Du-Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le Duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit en (24)

(24) Dans Basse Normandie , Falaize , Baieux , Argentan , Lizieux , &c. tenoient pour la Ligue ; Caën , Alençon , Séez , Ecouché , &c. pour le Roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589 , dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefite , Villers & Commeaux , où M. le Duc de Montpensier tailla en pièces les Ligueurs de ces can-

tons , qu'on appelloit les Gautiers , au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le Comte de Brissac , Pierrecourt , Louchan , le Baron d'Echaufour , le Baron de Tubeuf & autres. Il en demeura trois mille sur la place , on en fit mille prisonniers , le reste se sauva dans Argentan. Commeaux qui aujourd'hui est à peine un village , donna beaucoup de peine pour le forcer.

Normandie.

Normandie. Il ne falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le Roi de la nouvelle qu'il reçut, que le Duc de Guise (25) qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du Château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les Villes de Normandie, il quitta Mante dont il faisoit depuis quelque tems le lieu de son sé-

1591.

Dans la suite M. le Duc de Montpensier extermina enfin ce Parti, & réduisit plusieurs des Villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le Comte de Torgny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant, & autres. Voyez ces expéditions dans le *troisième Tome des Mémoires de la Ligue*.

(25) Charles de Lorraine, fils de Henri Duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Clèves : il étoit né en 1571.

n L'évasion de M. de

» Guise ruina la Ligue ; dit Henri IV. au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du Duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses Gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du Château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même ; il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la rivière, où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu, tome 2. pag. 81. Cayet, tom. 2. liv. 3. pag. 465. &c.*

Tome II.

C

1591.

jour, & une petite capitale où résidoit sa Cour & son Conseil, & fit défilér des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important siège, Henri fit un voyage secret à Compiègne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reitres. Le Vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le Roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec Mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique héritière du feu Duc de Bouillon, qui fut

(26) Charlotte de la Mark, fille de Robert de la Mark, Prince Souverain de Sedan, & de François de Bourbon-Montpensier, devenue héritière de cette Principauté par la mort de son frere, Guillaume-Robert de la Mark, Duc de Bouillon, arrivée à Genève en 1588; il défendit par son Testament que sa sœur épousât un Catholique. Cette disposition, l'amitié du Roi pour le Vicomte de Turenne, l'envie d'ôter

Mademoiselle de Bouillon aux Ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la Politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au Duc de Lorraine, peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le Vicomte de se faire Chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminèrent Henri IV. à faire épouser à M. de Turenne l'héritière de Sedan.

fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laissât jouir encore quelque tems à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers , que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de tems , & à laquelle je me sentoís attacher de plus en plus par une inclination si forte , qu'elle me fit penser à un second mariage.

1591.

Le Roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen , comme étant des villes déclarées rebelles ; mais en cela comme en toute autre chose il étoit fort mal obéi. Les Gouverneurs des passages , sur-tout le long de la Seine , gagné par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit , accordoient presque publiquement les passeports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges , le même dont j'ai eu occasion de parler , vint m'avertir un jour qu'un grand bateau , dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or , avoit remonté la rivière vers Paris il y avoit peu de jours , & qu'un autre petit ba-

1591.

teau devoit au bout d'un certain tems en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit , parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour , qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon frere , l'un Gouverneur de Meulan & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en rien marquer non plus , je fis amener moi-même le bateau à Mante avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots , dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en espèces : n'y voyant que quelques pièces de fil d'or , d'argent & de soie d'Espagne , je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente - six mille écus de lettres de change , & voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action , le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité , que le plancher fut couvert à l'inf-

tant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit , ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion. Après m'en être diverti quelque tems , en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Bontin & de mes bois & foins de Rosny. Le Roi me fit don de cette somme , & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frere , qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au siège de Rouen.

Le Roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois ,

(27) Monnoie d'or de ce tems-là. Elle fut fabriquée pour la première fois sous le Regne de Louis XI. & ainsi appelée , parce qu'au-dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante douze & demi au marc , & valoient jusqu'à soixante-quatre sols. *Le Blanc , traité historique des Monnoies de France , pag. xi. de l'introduction & pag. 372.*

1591.

conduits par Roger Williams , & l'on attendoit encore dans peu de ces pays un second renfort , qui débarqua pendant le siège sous l'ordre du Comte (28) d'Essex , ministre & favori de la Reine Elisabeth. Les Provinces-Unies , outre les deux Régimens qu'elles entretenoient à ce Prince , avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée , & portant deux mille cinq cens soldats , que commandoit le Comte Philippe de Nassau. Le Duc de Bouillon , c'est ainsi qu'on appella le Vicomte de Turenne depuis son mariage , avoit si bien négocié en Allemagne qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres , outre quelques compagnies de Lansquenets , ayant à leur tête le Prince d'Anhalt. Ces secours étrangers joints aux six mille Suisses à la solde du Roi , aux différends renforts qui vinrent de plusieurs endroits , sur-tout de la Normandie , & aux troupes soit Catholi-

(28) Robert d'Evreux, Comte d'Essex , favori de la Reine d'Angleterre. Voyez la lettre de remerciement que Henri IV. écrivit à Elisabeth. *Mémoires de Villeroi* , tom. 4. pag. 249.

ques soit Protestantes que le Roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caën & les autres principales villes de la Province se chargèrent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siège, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le Marquis de Villars, (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du Duc de Maienne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du Prince de Parme qui obligea d'en lever le siège, il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut investie les premiers jours d'Octobre & on l'abandonna le 20 Mars suivant, après des efforts de la part des assiégés & une résistance de celle des assiégeans, dont je rapporterai quelques circonstances.

1591.

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison de Brancatio, originaire de Naples. Il ne faut pas la confondre avec celle des Marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtard de Savoye.

1591.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du Roi étoit Darnetal & celui de ma compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement ; le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du Maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le Roi régla le tems & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les Gentilshommes qui se tenoient près de sa personne & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir non-seulement sous le Maréchal de Biron, mais encore sous MM. de la Guiche, (30) de Born & de Fayolles ; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ses officiers Gé-

(30) Philibert de la fort de Born, Bertrand Guiche, Jean de Dur- de Melet de Fayolles.

néraux & me fit donner l'exclusion ,
 dont j'eus dans la suite lieu d'être fort
 content , les pièces qui devoient m'é-
 choir étant tombées au pouvoir des
 ennemis. 1591.

Le motif de la haine de ce Maré-
 chal contre moi, venoit de ce que dans
 le conseil où l'on agita de quel côté
 se feroit l'attaque de la place , Bi-
 ron ayant opiné qu'on attaquât le
 château , je ne craignis point de sou-
 tenir qu'il falloit au contraire s'atta-
 cher d'abord à la ville , qui entraîne-
 roit à la fin la reddition du fort de
 Sainte-Catherine. Cette question fut
 long-tems le sujet de toutes les con-
 versations à la table comme au con-
 seil , & Biron n'oublia pas le terme
 dont je me servois ordinairement ,
Ville prise , château rendu. En effet je
 ne comprenois pas comment un hom-
 me aussi expérimenté que l'étoit le
 Maréchal , pouvoit décider pour l'at-
 taque du château ; lequel sans parler
 du Commandant & de la garnison , qui
 n'étoient pas un homme ni une garni-
 son ordinaires , ni de ses excellentes
 fortifications , avoit cela de particu-
 lier par la nature du lieu , qu'en l'atta-

1591. quant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre : ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du Maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers Généraux, captivèrent tous les suffrages. Sans doute que ce Maréchal se flattant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus propre à abrégier les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le Roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager, (31) eut aussi cette pensée ; car

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le Fort de Sainte Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les Assiégés. *Mémoire de la Ligue*, tom. 5. Les Ecrivains qui ont soutenu le sentiment du Maréchal de Biron contre celui du Duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & même

très-dangereux pour l'armée de Henri IV. de laisser derrière soi le Fort de Sainte-Catherine, la montagne étant sur-tout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez sur les opérations de ce siège, *P. Mathieu*, tom. 2. pag. 96. & suiv. *Cayet Chron. Nov.* tom. 2. liv. 4. qui est de l'opinion du Duc de Sully contre le Maréchal de Biron, & autres Historiens.

je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du Maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce Maréchal ayant demandé au Roi le Gouvernement de Rouen, & ce Prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, & donnoit par envie un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le Duc de Bouillon faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le Roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort; & on se contenta pour garder le bas de la rivière, d'y mettre quelques compagnies de Lansquenets, qui ayant eu

(32) François de Montmorency-Du-Hallot, Lieutenant-Général pour le Roi en Nor-

mandie. Il fut blessé au siège de Rouen, & depuis tué par le Marquis d'Alégre.

591. du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédèrent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siège. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêchèrent les sorties par cet endroit. Le Roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derrière, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le Roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens Gentilshommes ar-

més de toutes pièces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens Mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de Décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repoussèrent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pièces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi me releva, rajusta mes armes & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoiyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit viüe à découvert par le canon du fort; mais le Roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pièces de

1591. bois, qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de tems son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris & que c'étoit le Roi en personne qui avoit conduit l'entreprise: » Par-
 » dieu ; dit-il, ce Prince par sa valeur
 » mérite mille couronnes. Je suis fâché
 » que par une meilleure croyance il ne
 » nous donne autant d'envie de lui en
 » acquérir de nouvelles, que par celle
 » qu'il tient il nous donne sujet de lui
 » disputer la sienne ; mais il ne sera pas
 » dit que j'aie manqué à tenter de ma
 » personne ce qu'un grand Roi a
 » exécuté de la sienne. » En effet, il
 se mit à la tête de quatre cens hommes
 armés, comme on lui dit que l'a-
 voient été ceux du Roi, & prenant
 aussi huit cens piquiers choisis sur
 tout son nombre, il attaqua les An-
 glois & les délogea de la tranchée.
 Le Roi se sentit piqué de la vanité de
 Villars, & résolu de n'en pas démor-
 dre, il se disposa à une seconde tenta-
 tive. Les Anglois qui appréhendoient
 un reproche qu'ils n'avoient pas assu-
 rément mérité, prièrent le Roi de met-

tre de sa troupe cent Gentilshommes Anglois , & que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner , fussent pareillement Anglois. Ils demandèrent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque , & il s'y comportèrent de façon , que malgré la résistance des assiégés , qui avoient doublé leur monde , la tranchée fut regagnée une seconde fois ; ils s'y maintinrent dans la suite , & ôtèrent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé , il étoit aisé de juger de l'événement d'un siège , dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le Roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit , il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce Prince dans des occasions , où il s'exposoit quelque fois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune , le lendemain même de la reprise de la tranchée , qu'il me tira à part en présence des Catholiques & de tous les courtisans , pour m'entretenir sur l'état présent de ses affai-

1591.

res. » je ne puis faire autrement , mon
 » ami , me répondit ce Prince , si-tôt
 » que j'eus commencé à lui faire mes
 » représentations ; car puisque c'est
 » pour ma gloire & pour ma Couron-
 » ne que je combats , ma vie & toute
 » autre chose ne me doit sembler rien
 » au prix.

Il est vrai que la situation du Roi étoit telle , qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins , pour persuader au public que si ce siège échouoit , ce n'étoit point par sa faute , & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans , pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise , que la moitié de son armée craignoit presque autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut , qui non contents de l'avoir obligé à entamer le siège par un endroit qui rendoit la prise de la place impossible , lui laissoient encore prendre toute la peine , ne lui obéissoient qu'à regret & à demi , faisoient naître obstacles sur obstacles , & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux , tant qu'il seroit d'une Religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur
tant de sujets d'inquiétude & de cha- 1591.
grin , qu'il avoit voulu m'entretenir ,
& je ne lui dis rien en ce moment qu'il
ne scût aussi-bien que moi , tant ses
ennemis domestiques s'embarassoient
peu de cacher leurs sentimens. Il me
dit qu'il s'appercevoit depuis quelque
tems , qu'il étoit menacé d'un malheur
bien plus grand encore ; c'étoit de voir
déserter tout ce qu'il y avoit de Catho-
liques dans son armée : » Ce qui en-
» traîneroit , ce sont les propres pa-
» roles de ce Prince , la ruine de l'état
» & celle de la maison de Bourbon ,
» parce que s'ils en venoient une fois
» à cet éclat avec lui , ils ne choisi-
» roient plus après cela pour Roi un
» Prince de cette maison. » Il ajouta
que cette désobéissance étoit un mal
sans remède & qu'il étoit obligé de
dissimuler. Il me fit remarquer que
dans le moment même qu'il me par-
loit, MM. de Nevers, de Longueville ,
de la Guiche, d'O & de Châteauneuf ,
jaloux de ce qu'il entretenoit si fami-
lièrement un Huguenot , nous obser-
voient malignement d'un coin de la
salle , où ils se parloient sans cesse à

1591.

l'oreille ; que pour cette raison il falloit nous séparer , & qu'il alloit-êtré obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que sur une négociation avec le Marquis de Villars , dont le Roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au Roi , que de faire finir l'affaire du siège de Rouen par un traité avec Villars , dont l'effet eût été de le dégager de la ligue , & de le mettre dans son parti. Ce Prince le souhaitoit passionnément , moins encore pour l'honneur de son entreprise , que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce Gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font , pour lequel Villars avoit une grande considération , quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel. Le Roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi , & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître , par les témoignages que j'avois donné de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le Roi m'en fit alors.

J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse que je rédis au Roi, avoit été: Que pour le tems présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du Roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire.

Henri n'y songea plus; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport au siège, & aussi par rapport au Prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du Duc de Maienne. Le Roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; encore moins que Villars ne tint facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis

1592.

au Roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La première, de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroistroient. La seconde, que sans perdre le tems on allât attaquer le Prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siège sans crainte.

Le Roi s'en tint à ce dernier avis ; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siège, de peur que le Prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vûe, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siège, & qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne l'Espren au

bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le Roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le Baron de Biron, un Officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon & quelques autres qu'il avoit trouvé sous sa main. Que ces trois Messieurs sur tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le Roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité; si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entières.

Le Prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme, & content de s'être assuré de cette rivière, il ne faisoit presqu'aucun mouvement; parce qu'outre que le Gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir

1592.

Louis
Berton de
Grillon.

1592.

qu'il pouvoit se passer encore fort long-tems de son secours , comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat , il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du Pape Gregoire XIV. (33) son oncle, & celles du Duc de Maïenne , qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes , pour punir l'insolence des Seize , qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre , avoient osé attacher au gibet le Président Brisson (34)

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV. en apprenant sa mort , dit :
 » Voilà un tour de la
 » Politique Espagnole ,
 » j'ai perdu un Pape qui
 » étoit tout à moi. »

(34) Barnabé Brisson , Claude Larcher , & Jean Tardif , sieur du Ru , Conseillers au Parlement.
 » Catastrophe indigne
 » d'un si docte & si excellent homme , dit
 » Mezerai , en parlant
 » du Président Brisson ,
 » mais ordinaire à ceux
 » qui pensent nager entre deux Partis ! »
 C'est que le Parlement ayant été transféré par

le Roi à Tours , Brisson fut le seul des six Présidens qui resta à Paris. La Ligue lui fit même exercer les fonctions de premier Président ; & c'est lui qui aida à dégrader le Roi (Henri III. suivant la remarque du Duc de Nevers , qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude ; Henri III. lui ayant donné en pur don la charge de Président. Au reste , c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la Robe. Le Duc de Mayenne vengea sa mort , en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre quatre des

& quelques autres Conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le Duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditeux, (35) ne les eût punis de la peine du Talion ; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le Prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

Le Roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siège au Maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers françois, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par

seize, Louchard, Ameline, Aimonet', & Anroux. *Voyez les Historiens.*

(35) L'un des Seize nommé Normand, dit un jour dans la chambre du Duc de Mayenne :
 « Ceux qui l'ont fait,

» pourront bien le défaire. » Hamilton Curé de Saint Côme, furieux Ligueur, vint lui-même prendre le Conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

62 MEMOIRES DE SULLY,

1592.

Boiffiere & Neuf-Châtel ; le second , par Blangy , Londinieres , Longueville , Senerpont & Gamache ; le troisième , il s'avança vers Folleville avec un simple détachement , laissant derrière lui le gros de sa cavalerie à conduire au Duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable , que conduisoient MM. de Rosne , (36) de Balagny , de Vitry , le Baron de la-Châtre , Saint-Pol , la Motthe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le Roi commanda pour aller les attaquer , le Baron de Biron , MM. de Laverdin. , (37) de

(36) Christian ou Chrétien de Savigny , Baron de Rosne , Jean de Montluc de Balagny , Louis de l'Hôpital , sieur de Vitry , Claude de la Châtre , Antoine de Saint-Pol , Valentin de Pardieu , sieur de la Mothe , Gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François , du pays de Beauvaisis ; mais il servit toute sa vie dans les armées Espagnoles , & fut tué en 1595 , au

siège de Dourlans , à la tête de l'Artillerie Espagnole , fort regretté des Espagnols. Le Roi d'Espagne venoit de le créer Comte d'Ekelbeke. Voyez sa mort & son éloge dans *M. De-Thou*, liv. 112.

(37) Anne d'Anglure , Baron de Givry. Cet Officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre , & dans les Belles-Lettres. Claude de l'Isle-Givry ,

Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Gurée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Laverdin. Henri courut les dégager avec deux cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit-êtré suivi d'une action plus sérieuse du moins entre la Cavalerie des deux Armées, ce qu'il souhaitoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le Prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons qui s'étoient retirés d'eux-mêmes, lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; & le Roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant de bataillons, & la nuit étant déjà fort proche, se contenta de côtoyer & de resserrer le plus qu'il put

Marivaut, René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du Roi, qui ne l'appelloit que, Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occa-

sions. *Le tome 8929. des Mss. de la Bib. Royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre au Siège de Montauban.

1592.

cette armée, en venant coucher à Breteuil, (38) où sa Cavalerie, de peur de surprise, fut obligée de se tenir extrêmement serrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le Roi alloit se présenter à un ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa personne, & nous porta à lui en représenter fortement les conséquences; mais ce Prince qui ne connoissoit plus aucun des ménagemens que nous lui proposions, dès qu'il s'agissoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés en quelque occasion que ce pût être: emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le Duc de Guise, qui

(38) Ce bourg & en Picardie, & les autres dans le Pays de Caux.
une partie des endroits
ci-dessus nommés sont

commandoit l'Avant-garde du Prince de Parme , s'étoit mis à la tête de son Escadron pour faciliter le logement de cette Infanterie dans un gros Bourg , nommé Bures , & il résolut d'enlever cet Escadron : ce qu'il exécuta avec la dernière vigueur , à la tête de douze cens chevaux & mille Arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place , le reste prit la fuite. La Cornette-verte du Duc de Guise fut prise , & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces Cavaliers ne lui eût échappé , & principalement leur Colonel, envoya promptement dire au Duc (39) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le Duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée , de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir

(39) Louis de Gonzague de Mantoue , Duc de Nevers , par son mariage avec Henriette de Clèves , Duchesse de Nevers. Quoique l'Auteur en parle presque toujours défavantageusement , il a fait d'assez

belles actions pour mériter une place parmi les Grands Hommes de guerre de ce tems-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les Vies des Hommes Illustres de Brant. tom. 3. pag. 259. & suiv.*

1592. le Duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance , me doutant bien que cette affaire mise en de pareilles mains , auroit une fin peu digne de son commencement.

Le Duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent , commença par envoyer choisir les passages les plus favorables & s'acheminer vers Bully au petit pas , les mains & le nez dans son manchon , & toute sa personne bien empaqueté dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer ce grand flegme. Il tarda si long-tems à arriver , qu'il donna le tems au Prince de Parme , bien plus éveillé que lui de jeter dans Bully un Régiment de quinze ou seize cens hommes , à qui il fit faire une si prompte diligence , qu'ils y arriverent à l'entrée de la nuit. Pour le Duc de Nevers , le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne , au pied de laquelle est situé Bully , précédé de ses courriers , qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers , au nombre de cinquante , marchaient deux ou trois

mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carosse de quelques pas. Mais par malheur avec toute sa prévoyance, il avoit oublié à s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute que s'il eût sçu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers Coureurs étant entrés dans le Bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie : mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer & de jeter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante Coureurs eurent le tems de se sauver en donnant des deux ; ce qu'ils firent non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le Bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le Duc de Nevers, qui étoit pour lors enfoncé avec son carosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les

1592.

coups de fusils que le Régiment ennemi lâcha après ces premiers Coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il résolu de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures; non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le Duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vite que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le Roi en cette occasion; exploit risible où le danger n'égalait pas la peur à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le Prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son Avant-garde séparée de l'Armée; & redoubla si fort de défiance, voyant que le Roi ne le quittoit presque point de vue, que c'est-là sans

doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire , de la rencontre d'Aumale : action singulièrement hardie de la part du Roi , & qui mérite bien qu'on s'y arrête. 1592.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention , le Roi en côtoyant le Prince de Parme à une grande distance , s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue , vint lui rapporter que l'Armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine , & en bon ordre ; apparemment pour le forcer à reculer & l'entamer dans sa retraite. Le Roi assemble son Conseil, & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde , comme il disoit , il résolut de faire reprendre à toute cette Cavalerie le chemin d'Ophy , Blangy & Neuf-Châtel , de garder avec lui quatre cens Cavaliers seulement & cinq cens Arquebusiers aussi à cheval , & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine , pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'Armée ennemie , & en voltigeant

1592.

autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'Escadron.

Il monta le côteau d'Aumalé avec ses neuf cens chevaux , & marcha deux lieues sans rien appercevoir ; jusqu'à ce que le tems étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry , qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette Armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours : mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revûe exacte , & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie , avec une Cavalerie de sept à huit mille hommes , qui marchoient fort ferrés , la Cavalerie au milieu des Bataillons , & le tout flanqué de chariots & de bagages , qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde , vû cette situation de l'ennemi , il ne retint que cent Cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repasser la chaussée & le Bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de son Escadron de s'arrêter

sur le penchant de la montagne , pour être à portée de le secourir , s'il arrivoit qu'il en eût besoin ; & aux cinq cens Arquebusiers , qu'il donna à conduire à Lavardin , de se poster sur les fossés , les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du Bourg , d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop , & pour lui , non-seulement il attendit l'Armée avec ses cent chevaux , mais encore il alla au-devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment , étonnés au dernier point d'un parti , où nous ne voyons qu'une témérité , qui sembloit livrer la personne du Roi à une mort assurée. Personne n'osant parler , & ne pouvant se taire , je fus enfin choisi & député au nom de tous pour représenter au Roi à quoi il s'exposoit , & tâcher de lui faire changer de résolution , ce que j'exécutai , en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà » un discours de gens qui ont peur , » me dit ce Prince. Je n'eusse jamais » attendu cela de vous autres. « Je priai le Roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de

1592.

nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions , étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit , pourvû qu'il se retirât. Ce Prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles , il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité , qu'il n'en crut encore davantage. » Mais , ajoûta-t-il froidement , & avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage, » croyez aussi que je ne suis pas si » étourdi que vous l'imaginez ; que je » crains autant pour ma peau qu'un au- » tre ; & que je me retirerai si à propos, » qu'il n'arrivera aucun inconvénient.

Le Prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piège qu'on lui tendoit , pour attirer sa Cavalerie en rase campagne , où elle trouveroit celle du Roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même long-tems que toute l'Armée du Roi pouvoit n'être pas fort loin , & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne , il ne quittoit point son poste , qui étoit le centre de son Armée , où il étoit

monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses Chevaux-Légers & de ses Garabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la Cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer; & il le fit si brusquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes poussés & rechassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos Arquebusiers avoient dû se poster. En arrivant, le Roi leur cria, *charge*, après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtassent, & en effet ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos Arquebusiers saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrain

1592. plus avantageux , s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué ; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les Escadrons ennemis encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, poussèrent leur pointe, & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet , & même à l'épée , & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit , à mon avis , être plus grand , puisque de cent , nous étions déjà réduits à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas , prit le parti de la retraite , presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense , parce que nous avions un pont à passer, & que ce pont étoit assez éloigné. Ce Prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe , & la fit défiler vers le pont d'Aumale , qu'elle passa sans confusion ; par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier , & tint ferme contre l'ennemi , jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en-deçà du pont. Il

reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'est un infigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont , en gagnant toujours le côteau , où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance , que le Prince de Parme plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat , défendit aux siens de s'avancer , & les fit tous revenir à Aumale.

Le Roi de son côté gagna Neufchâtel , où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa , lorsque les Chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit , & s'entretint familièrement avec nous des dangers de cette journée : sur quoi j'observe comme quelque chose de singulier , que de tout ce que nous étions dans la chambre du Roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles , dont on ne puisse en dire autant, Quoi-

qu'il y ait un assez grand nombre d'Ecrivains , & même contemporains , qui aient traité

1592.

récit des circonstances plus particulieres de l'Action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de (41) Rois qui en offrent autant. La trop grande prudence du Prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet Escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du Roi; l'un ou l'autre étoit

des actions militaires contenues dans ces Mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entre eux dans ces descriptions. D'Aubigne dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du Roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. *Mathieu, ibid, pag. 100.* & nos meilleurs Historiens, ne diffèrent qu'en fort peu de chose de nos Mémoires.

(41) » Henri ayant
» envoyé demander au
» Prince de Parme ce
» qu'il lui sembloit de
» cette retraite, il ré-

» pondit, qu'en effet
» elle étoit fort belle :
» mais que pour lui, il
» ne se mettoit jamais
» en lieu d'où il fût con-
» traint de se retirer. »
Péref. ibid. 2. part.

C'est en cette occasion que Du-Plessis Mornay écrivit cette belle Lettre au Roi. » Sire,
» vous avez assez fait
» Alexandre, il est tems
» que vous soyez Auguste. C'est à nous à
» mourir pour vous, &
» c'est-la notre gloire.
» A vous, Sire, de vivre pour la France &
» j'ose vous dire que ce
» vous est devoir, &c.
Notes sur la Henriade.

inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le Duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

1592.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce Chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut, lui firent changer tout d'un coup la marche de son Armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui sans envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le Général Espagnol. Il remit à un autre tems la guérison de sa blessure, & remon- tant à cheval, il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un Général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit

1592.

Ou, Pont-
de-Remy
sur la Som-
me.

ouvrir, & se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible de l'entamer, même dans le passage de la rivière. Le Roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-Châtel, & alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un Valet de chambre, un Page & un Laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le succès du siège y devenoit douteux de plus en plus. Le Roi reçut à Clair un Courrier par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens Piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal : qu'il avoit taillé en pièces les Lansquenets : qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du Roi, où il s'étoit emparé de six pièces de canon, & de toutes les poudres : qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabattu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrières, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir

nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans. 1592.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le Roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du Maréchal de Biron : mais quoiqu'il le jugeât irréparable , & qu'il en scût fort mauvais gré à ce Commandant (42) il se donna bien de garde d'en laisser rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de son parti contre les Protestans , avoit faisi cette occasion d'insulter au Maréchal de Biron , qui étoit regardé après le Roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques disoient hautement, que

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV. se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le Maréchal de Biron , que ce que dit ce Prince au jeune Châtillon dans une occasion où celui-ci ouvrit ue fort bon avis , mais contraire à celui de ce Maréchal. » Les » Oïsons veulent mener » paître les oies. Quand » vous aurez la barbe » blanche , peut-être en

» sçaurez-vous quelque » chose ; mais à cette » heure je ne trouve pas » bon que vous en parliez si hardiment. Cela » n'est bon qu'à mon » pere que voici , ajouta » Henri , en montrant » Biron qui avoit menacé de se retirer. Il » faut , poursuivit-il , » en lui tendant les bras , » que tous tant que nous » sommes , allions à son » école. » Mathieu ,
tom. 2. pag. 16.

1592.

le Ciel ne favoriseroit jamais le parti d'Henri, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie: discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce Prince avoit été comblé jusqu'à ce moment. Qu'ils s'exposioient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projeter d'exhumer tous les Huguenots qui avoient été enterrés sans distinction avec les Catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux Corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de ce dessein, aussi contraire à la Religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, & la crainte que les Protestans qui composoient les deux tiers de l'Armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les Catholiques vivans un outrage, que le zèle de la Religion fait marcher avant tous les autres.

Le Roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer personne, & de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaî-

nement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit ; en effet quelque grand qu'il fût , il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce Prince , que l'eût été une division, qui sans un extrême ménagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de son Armée, ou à la premiere occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce Prince, au milieu de tant & de si sensibles chagrins , d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, & de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité qui est en possession d'assujettir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la Religion anime & désunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire , après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siège de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne

1592.

pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le Prince de Parme, renforcé des troupes du Duc de Mayenne & de Sfrondate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siège & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son Armée.

Ville dans
la pays de
Caux.

Pour se donner le tems d'abandonner ses lignes sans confusion, & de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jeter dans Neuf-Châtel, qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place quoiqu'assez forte, ne tint pas à beaucoup près aussi long-tems qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejetée toute entiere sur Palcheux, qui, moins puissant & plus mal soutenu que Givry, (43) quoiqu'ancien Officier & distingué par ses actions & ses

(43) » Neuf-Châtel de Sully, Givry de l'a-
» pouvoit être forcé voir rendu avec si peu
» dans une heure, » dit de résistance. Tome 2.
P. Mathieu, qui néan- pag. 102.
moins blâme avec le Duc

bleffures , effuya tout l'orage , & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la Garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'Armée de la ligue , me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place , qui se rendit dès la mi-Mars. Le Roi remédia à ce contre-tems par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen , sans recevoir le moindre échec (44) ; & se mettant à leur tête , il s'avança sans perdre de tems du côté par lequel il sçavoit que le Prince de Parme s'approchoit de cette Ville.

Etant arrivé dans une plaine par où l'Armée ennemie devoit passer , il l'y attendoit ; & dès qu'elle parut , il envoya offrir le combat au Prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie , quoique intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se com-

(44) Ce Siége coûta beaucoup de monde au Roi. On disoit en ce tems-là , qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes , & les Assiégés seulement cent yingt. Le Comte d'Essex y fit proposer à l'Amiral de Villars de se battre en duel avec lui , & Villars lui fit réponse , que sa qualité de Gouverneur de la Place le lui défendoit. *Voyez la Chron. & Mezerai,*

1592.

promettre avec un Général tel qu'il connoissoit Henri, & d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures Troupes parmi tous ses Bataillons, & en composa un front de bataille derrière lequel il retint, comme sans dessein, toute sa Cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une action, & qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette Cavalerie, le reste des gens de pied & le bagage entreurent dans les défilés qui servoient d'issue au camp des ennemis ; & couverts par des collines & par des rideaux, dont le Prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'Armée du Roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce camp. Ce front d'Infanterie qui n'avoit que

de la surface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres , au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipfé , sans qu'il fût possible à cause du terrain coupé de détroits & de gorges de montagnes , de troubler l'ennemi dans sa retraite , ni d'entamer son arriere-garde.

Le Prince de Parme se scût fort bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il scavoit bien qu'il n'y avoit personne assez hardi pour entreprendre de la forcer sous les murs de cette Ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines qui étoient un tems suffisant pour faire rafraîchir son Armée : ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel , Aumale , Saint-Valery , & Pontdormy : bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette Capitale & les Villes qui tenoient pour la ligue , en état de n'avoir rien à appréhender de l'Armée du Roi. Henri pénétra les desseins de ce Général , & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une Armée si bien postée , il laissa le Prince de Parme jouir de son triomphe , & lui tendit

1592.

Saint-Valery , en Picardie.

1592.

un autre piège. Il licencia toute son Armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eût été impossible de faire subsister long-tems une Armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la promesse qu'il avoit tiré des Officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son Armée en peu de tems, & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au Général Espagnol, lui fourniroit quelque

(45) Toutes ces villes, ainsi que les endroits ci-dessus nommés, sont dans la haute-Normandie.

moyen

moyen de le surprendre , du moins 1592.
dans sa retraite.

En effet le Prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de gens de guerre , ne se vît bien-tôt affamé, & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger à se mettre au large , fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-demer. D'Hacqueville (46) lui livra assez lâchement cette ville , & le Roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec , qui Sur la Seine , au-dessous de Rouen. incommodoit fort la ville de Rouen ; & négligeant de donner du secours à Lagarde qui en étoit Gouverneur , il laissa prendre cette place. Il vit avec une extrême plaisir qu'après ces deux conquêtes , l'ennemi attiré par la commodité des logemens & des vivres , s'étendit le long de la Seine au-dessous de Rouen , aussi-loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le Général Espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction , dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné ; &

(46) N. de Vieux-ville, fut gagné , dit-on ,
Pont, sieur de Haque- par une somme d'argent,

1592.

sans doute que s'il avoit été le seul chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hasardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collègue le Duc de Maienne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'intérieur du Pays.

Le Roi voyant que l'ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins, résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins du huit jours il rassembla vingt-mille hommes de pied, & huit mille chevaux, avec lesquels s'avancant sans perdre de tems par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se venger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le Duc de Guise. L'é-

tonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe , lui en rendit la défaite facile. Le Duc de Guise fut forcé dans le premier choc , & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons , laissant avec une grande quantité de morts , tout le bagage qui étoit considérable , au pouvoir du vainqueur.

1592.

Le Prince de Parme frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre , donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers , ce qu'il fit en logeant le Duc de Guise à Yvetot , & en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit , ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes , mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir , il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter , de garder exactement leurs postes , & de se tenir fort serrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffisante , pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp , il posta trois mille hommes dans un bois qui les borroit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois , avec une ligne de communication qui le joignoit avec le

1592.

camp. La dernière démarche du Roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au Prince de Parme ; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le Roi donna ordre au Baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation ; & les fit soutenir par six cens cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnèrent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le Prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'asyle, le Duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déjà été si fort mal menée.

Henri comme s'il en eût voulu personnellement au Duc de Guise,

se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot ; & jugeant aux cris de boute-selle & d'allarme qu'il y entendit , qu'on n'y étoit pas bien rassuré , il fondit sur ce quartier avec quatre cens Mousquetaires ou piquiers & mille fantassins , armés d'hallebardes , & de pistolets ; l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le Prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides , vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée ; & ne prenant plus conseil que de la nécessité , il y accourut lui-même , & soutint avec vigueur l'effort de nos armes , jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes , presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le tems qu'il payoit ainsi de sa personne , en homme qui sçait aussi-bien se battre que commander , il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47).

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les Historiens , paroît surtout en celui-ci , dans lequel je remarque une infinité de contradictions

1592.

La nuit étoit arrivée pendant cette action. Le Roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entière à

entr'eux sur les campe-
mens , le nombre & la
date des rencontres.
L'Auteur de ces Mémoi-
res rapporte toutes ces
expéditions d'une ma-
nière si serrée , qu'il sem-
ble ne donner que trois
ou quatre jours à des
exécutions , qui n'ont pu
se faire , & ne se sont
faites qu'en trois se-
maines. On peut le jus-
tifier en ce qu'il n'a vou-
lu que donner une sim-
ple idée de cette cam-
pagne. D'Aubigné , soit
qu'il ait ignoré les faits ,
ou qu'il n'ait pas eu des-
sein de les particulariser ,
donne lieu à la même
méprise que nos Mé-
moires. *Tom. 3. liv. 3.
chap. 15.* C'est dans *De-
Thou, Davila, Mathieu,
Cayet, & les Mémoires
de la Ligue, sur l'an-
née 1592.* qu'il faut les
chercher. Quoique , com-
me je viens de le dire ,
leur narration diffère en
une infinité de choses ,
selon les Mémoires de la
Ligue , auxquels j'ajou-
terois le plus de foi , le

Roi défit le Duc de Guise
le 28 Avril , & un au-
tre corps de troupes le
premier Mai ; attaqua les
retranchemens devant le
camp fortifié , le cinq ,
& commença le dix ,
dès-cinq heures du ma-
tin , la grande attaque
où le Duc de Parme fut
blessé *Tom. 5. M. De-
Thou* veut que ce soit à
la prise de Caudebec que
le Prince de Parme ait
reçu cette blessure , &
ne lui fait passer la Sei-
ne que le 22 Mai. *Liv.
103.* Cayet est du mê-
me sentiment , *tom. 2.
liv. 4. pag. 28. & suiv.*
Mathieu reproche à Hen-
ri IV. de n'avoir pas fait
le Duc de Mayenne pri-
sonnier au choc d'Yvetot ,
& avec aussi peu de fon-
dement , d'avoir évité
une bataille décisive ,
pag. 109. Quelques au-
tres taxent de plus gran-
de faute encore , d'avoir
ignoré les préparatifs
que faisoit le Duc de
Parme pour passer la ri-
vière , & de n'avoir scu
l'empêcher.

se préparer de plus grands avantages. 1592.
 Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité & couverte de retranchemens, mais déjà effrayée & à demi vaincue, étoit si ferrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir; il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce Prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de César & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pièces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place, & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au Prince de Parme pour une action, qui ne sçauroit à mon sens être

1591. jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la rivière. Est-ce une fable où une illusion? A peine le Roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le Prince de Parme avoit pressenti la résolution du Roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vûe inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le Duc de Mayenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît

des mesures pour se tirer d'un mauvais pas , s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessus de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secrettement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'est à cette précaution , dont si peu de Généraux auroient été capables , que le Prince de Parme dut le salut de ses troupes , la conservation de sa gloire , de sa réputation , & peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la rivière à ces bateaux ; & malgré la confusion de son camp , & sa blessure , il donna de si bons ordres que , la nuit même , il en fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée & le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particulièrement informé le lendemain dans Caudebec , qui se rendit aux premières approches. Un grand homme de guerre , est celui qu'on voit se comporter dans le combat , comme s'il étoit persuadé de vaincre & prévoir tout avant l'action , comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du Roi que le
E 5

1592.

seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures; pour enlever au Général Espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce Prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le conseil de guerre, & y proposa de mener toute l'armée passer la rivière à Pont-de-l'Arche, où à Vernon, & de s'attacher sans perdre de tems à poursuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyèrent ce sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut-être que cette campagne auroit été la dernière de la guerre; mais on diroit que le Prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroïssoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, & une espèce de soulèvement général, comme si le Roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les Catholiques, les Protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à

opposer. On s'écria, que l'armée du Prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours ; au lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous puissions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de fôrets, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit arriver au rendez-vous que par petits pelotons ; & que quand même elle seroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée.

Le Roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de répliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le

(48) M. De-Thou à Pont de l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on en envoyant de la Cavalerie lui fermer le passage sur le compte d'Henri IV.

1592.

découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement, qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le Prince de Parme dans sa marche; qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fut-ce qu'au passage de la rivière d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, & en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers Généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit, la

premiere, comment il a pu arriver qu'un Prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercénaires, ramassées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pû exécuter ce qu'on voit dans son histoire; la seconde, jusqu'où ce même Prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui, tels en un mot, que les avoient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même tems du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignèrent en cette occasion les Officiers Généraux de l'armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut

1592.

point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Protestans françois dont la fidélité étoit à l'épreuve, & tout au plus les troupes Angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du Roi, Réformés, Catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret; & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir: telles avoient été l'attaque du Duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit: telle auroit été l'attaque du camp du Prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le Roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé le tems de se refroidir, ni à leur esprit de revenir à sa première façon de penser, outre que la con-

duite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter par-tout l'émulation , & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement & cette chaleur une fois passée , les premières idées se réveilloient plus fortement ; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils avoient voulu faire.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les chefs de l'armée Royale , lorsque le Roi y mit en avant de poursuivre le Prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de tems, que si le Roi après un certain terme qu'on lui prescrivait, n'abjuroit pas le Calvinisme , ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient , & de se réunir avec le reste de la France pour y établir un Roi de leur Religion , les Catholiques , dis-je , n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le Roi maître de ses ennemis , le mettoit conséquemment en état de

592. leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de Religion, que les Catholiques s'attachent à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, & se regardoient toujours comme étant sur le point d'être sacrifiés, tant que le Roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contre eux-mêmes, ils s'accoutumèrent mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit nécessaires; & s'il falloit qu'un jour le Roi fût enlevé à leur Religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques, & de celui qu'ils se feroient donné pour maître. Ces précautions étoient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits si favorables, & de prendre tant d'autres assurances, que le Roi tout Catholique qu'il eût été, trouvât sa politique & son intérêt à les ménager.

ger. C'est vers ce but que le Duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ses vûes, & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le Roi ayant à se comporter de manière qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances, & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du Roi, je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter

1592.

fort cher à Henri leur service personnel, & il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminaissent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des Calvinistes François n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des Réformés étrangers. Il y avoit des momens où les Anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque manière que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des infensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions étrangères, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refusèrent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté ni ressource dans un pays trop éloigné de la Mer. Pour les aigrir d'avantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques faisoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du Roi comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient

payés, d'O & ces mêmes Catholiques avoient un secret également court & infailible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le Roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le Prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la rivière que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du Roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce Prince. Ils lui firent proposer dans ce même-tems, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la Couronne sur la tête, pourvû qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider au Roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas.

1592.

bien moins pressant (49) la souveraineté de la Flandre & de l'Artois ; & celui de Henri II. qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux Provinces. Le Roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre temps, étoit une finesse Espagnole dans le goût de celle d'Hagemaui, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes , & à le rendre suspect aux Catholiques & aux Protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincère , il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter , c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la maison d'Autriche.

(49) Par le Traité passé pendant la prison de ce Prince à Madrid , le 25. Février 1526 , François I. y renonçoit de plus aux Duchés de Bourgogne & de Milan , au Royaume de Naples , &c. Mais ce Traité fut déclaré nul par les Etats du Royaume , assemblés à Coignac

(50) Par le Traité de Château Cambresis en Janvier 1559 , après la

bataille de Saint-Quentin , pour les trois seules Villes de Ham , le Câtelet , & Saint-Quentin , la France rendoit à l'Espagne & à ses Alliés plus de cent cinquante Places fortifiées. La jalousie du Connétable de Montmorency contre le Duc de Guise & l'envie de sortir de prison , lui firent conclure ce Traité , dont tout le Royaume murmura.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque chose dans les résolutions qui se prenoient dans le Conseil du Roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres : firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer sur le trône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche : dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du Roi les Huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincèrement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, & dans les esprits la défiance & la jalousie, & il est étonnant qu'après cela les Catholiques & les Protestans ayent pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le Roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un Prince ce que l'on ap-

1592. pelle de la politique , trouveront ici une ample matière de louer la prudence du Roi à tenir unis tant de choses inaliabes , & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui , car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier , c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai , & l'ennemi se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au Roi , ou le trahissoit , ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le Maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit de refus du gouvernement de Rouen , soit envie de perpétuer la guerre (51) , soit tempérament , il ne cherchoit qu'à jeter partout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun , ni se rendre à la volonté du Roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le

(51) » Quoi donc , qui lui proposoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. 2. part. ibid.*
 » maraud ! Nous veux-
 » tu envoyer planter des
 » choux à Biron ? » dit
 ce Maréchal à son fils ,

plaisir de contredire , ou pour celui de
forcer tout le monde à embrasser son
opinion. Dans le conseil , à l'occasion
duquel je suis entré dans tout ce dé-
tail , son sentiment ne fut ni de pour-
suivre les ennemis , ni de s'arrêter en
Normandie. Il imagina qu'on devoit
prendre les devans pour aller atten-
dre le Prince de Parme sur les frontié-
res de Picardie , par où il falloit qu'il
passât en s'en retournant en Flandre ,
projet singulièrement chimérique, qui
fut aussi-tôt applaudi par les Protestans
soutenus à toutes les volontés de ce Ma-
réchal.

Le Roi vit bien qu'il ne feroit que
des efforts inutiles pour retenir à sa
suite des troupes si mal intentionnées.
La campagne avançoit vers sa fin. Un
siège aussi long & aussi rude que celui
de Rouen , faisoit soupirer le soldat
après le repos. Ce Prince ne voulut
pas le lui refuser. Il suivit la maxime ,
qu'un Prince doit se faire sçavoir gré
de tout ce qu'il fait , même de ce qu'il
fait malgré lui. Il parla aux étrangers
qui vouloient s'en retourner chez eux ,
& leur en donna la permission. Il leur
distribua tout ce qu'il avoit d'argent ,

1592.

quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, & s'il ne les satisfit pas entièrement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contents de la manière noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entière sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autre villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de long-tems, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les officiers de son armée, soit Catholiques, soit Protestans. Pour mettre le Maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses Protestans, aux-quels il vit qu'il alloit-êre réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du Maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette Province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire reconnoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret

LIVRE QUATRIEME. III

cret (52) favorisoit & fortifioit encore cette résolution ; & Biron qui connoissoit & flattoit les foibleſſes du Roi , en faisoit ſa meilleure raison.

1592.

(52) Son amour pour
Mademoiselle d'Estrées.
» Il se déroboit quelque-
» fois de son armée pour
» l'aller voir. Un jour
» même il se déguisa en
» payſan , passa au tra-
» vers des Gardes en-
» nemies , & arriva chez
» elle non sans courir
» risque d'être pris. »
Notes sur la Henriade.

Fin du Quatrième Livre.



Tome II.

F.



MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE CINQUIÈME.

1592.



ENDANT que le Roi pre-
noit avec un petit nombre
de Protestans le chemin de
Picardie, le Prince de Par-
me ne perdoit pas un instant pour re-
gagner Paris, d'où il passa sans aucu-
ne difficulté en Flandre, peu satisfait
de sa campagne, mécontent au der-
nier point de la Ligue & de ses Chefs,
& fort chagrin d'une blessure, dont
il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les Histoires générales
& particulières, qu'il faut chercher le
détail de tout ce qui s'est fait pendant

cette année & la précédente, dans les différens endroits du Royaume. L'attaque de Saint-Denis, (1) où le Chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres Faits d'armes du Duc de Bouillon, (2) soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3)

1592.

(1) Claude de Lorraine, Chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la Ligue, de Vic acconrut, & rechassa ces troupes. Le Chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le Duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, Général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argonne, ville à trois lieues de Sedan, que le Duc de Bouillon avoit prise sur le Duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette Place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville

de Craon en Anjou, que les troupes Royalistes étoient venues assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le Duc de Montpensier, le Prince de Conti, le Duc de Damville, &c. qui furent défaits par le Duc de Mercœur, à la tête des troupes Ligueuses & Espagnoles. Dans le même tems, George de Villequier, Vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, rivière en Poitou, fut défait à la tête d'un petit corps de troupes de la Ligue, & lui-même se noya en passant cette rivière. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les dif-

1592. de Craon , la défaite du sieur de la Guerche , & le blocus de Poitiers , sont les principaux Faits ; & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passèrent en Provence , Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du Prince de Parme , jusqu'aux négociations qui précédèrent le Couronnement du Roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des Mémoires , que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent M. le Comte de Soissons & le Duc d'Epernon , sur lesquelles la narration des Faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du Roi , & s'être brouillé avec lui en Bearn , comme on l'a vu plus haut , M. le Comte (4) de Soissons n'avoit

férentes rencontres devant cette ville dans *d'Aubigné*, tom. 3. liv. 2. chap. 11. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les Historiens déjà cités.

(4) Charles de Bourbon , fils de Louis I. Prince de Condé , tué à Jarnac , & de Françoise d'Orléans Longueville. Il mourut en 1612.

pas perdu l'espérance d'épouser Madame sa sœur, dont il possédoit toujours la tendresse. La mort d'Henri III. auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'armée du Roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le siège de Rouen : entreprise trop importante à son avis, pour que le Roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent, & se déroband du camp, il passa secrettement & avec la dernière diligence en Bearn, pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le Roi observoit jusqu'aux moindres actions. Ce Prince pénétra l'intention de M. le Comte, & y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Bearn le Comte trouva bien à la vérité Madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage; mais il n'en fut pas de même du Con-

1592.

1592.

N. de Par-
daillan de
Pangeas
ou Pan-
geac.

seil que le Roi avoit établi en cette Province pour la conduire en son absence. Le sieur de Pangeas qui dirigeoit ce Conseil, lui tint tête ; montra les ordres qu'il avoit reçu du Roi ; souleva tout le Pays contre lui ; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile , dont M. le Comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier , un jour qu'il se rencontra avec lui chez le Roi à Pontoise.

Le caractère du Comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins , & le jettoient dans de nouvelles routes , qui l'en éloignoient d'autant plus , qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet , chagrin , jaloux , son ambition se nourrissoit de tout , & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le Roi. Ils ne se ressem-

bloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manières. Le Roi étoit un Prince franc & ouvert. Le Comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le Roi conçut pour lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractère approche infiniment de celui de la Nation Espagnole.

A l'égard du Duc d'Epéron, (5.)

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Epéron, Colonel-Général de France, Gouverneur de Guyenne, Metz & Pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt huit ans; & comme le re-

marque l'Auteur de sa vie, le plus ancien Duc & Pair de France, le plus ancien Officier de la Couronne, le plus ancien Général d'armée, le plus ancien Gouverneur de Province, le plus ancien Chevalier de

1592.

l'ambition ne composoit pas seule le fond de son cœur. Il y entroit un orgueil indomptable , une fierté , ou pour mieux dire , une férocité natu-

l'Ordre . le plus ancien
Conseiller d'Etat , &
presque le plus ancien
homme de condition de
son tems. On l'appelloit
la garde-robe du Roi , à
cause du grand nombre
de charges qu'il avoit dans
la maison de ce Prince.
Il y a une fort belle ré-
ponse de lui à Henri IV.
qui lui reprocha un jour
en colère qu'il ne l'ai-
moit point : » Le Duc
» d'Epéron , dit son
» Historien , sans s'é-
» tonner de la colère du
» Roi , lui repartit avec
» froideur , mais avec
» gravité : Sire : Votre
» Majesté n'a point de
» plus fidèle serviteur
» que moi dans le Ro-
» yaume , j'aimerois
» mieux mourir que de
» manquer à la moindre
» partie de mon devoir.
» Mais , Sire , pour ce
» qui est de l'amitié ,
» Votre Majesté sçait
» bien qu'elle ne s'ac-
» quiert que par l'ami-
» tié. Le Roi qui sça-
» voit également estimer

» les grandes actions &
» les paroles de cette
» nature . convertit tou-
» te son indignation en
» estime , &c. » *Vie du
Duc d'Epéron* , p. 225.
Le portrait qu'en fait ici
M. le Duc de Sully est
un peu chargé. Il seroit
pourtant bien difficile de
détruire aucune de ces
raisons. Tous les Histo-
riens conviennent avec
lui sur l'ambition démesu-
rée du Duc d'Epéron ;
& ses intelligences avec
l'Espagne sont prouvées
par plusieurs des Lettres
du Cardinal d'Offat. A
l'égard de son extrac-
tion : » *Patrem* , dit Bus-
» beq , *habuit bello egre-*
» *gium* , *Avum Tabel-*
» *lionem sive Notarium.* »
Epist. 17. Selon le Pere
D. Vaissette au contrai-
re , il descendoit de Guil-
laume de Nogaret , fa-
meux par ses démêlés
avec le Pape , sous le
règne de Philippe le
Bel. Consultez nos Gé-
néalogistes.

relle , qu'on sentoît dès le premier instant. L'ambition se sert , dit-on , de toutes sortes de voies pour arriver à son but. Sur ce pied , d'Epernon n'auroit point été un ambitieux ; il ne connoissoit qu'une marche , la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter ; en un mot , l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance , inspiré par la dureté du cœur , la misanthropie & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le Roi , parce qu'il haïssoit tout le monde ; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses Supérieurs, un commerce dur avec ses égaux , un esprit cruel & insupportable avec ses inférieurs , sont la suite de ce caractère.

D'Epernon voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit , fut obligé de changer de manieres ; & quelquefois , quoique rarement , il ménagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses , si l'on

1592.

peut se servir de ce terme à son égard ; il y avoit une pointe de fiel & de mépris , qui fit que s'il n'aima jamais personne , tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte , ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la guerre , & dans une situation à les faire valoir , il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette (6) son frere , la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour Gouverneur avant lui le Grand-Prieur , (7) frere naturel des trois derniers Rois, le mépriserent pour son extraction , & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis , lorsque d'Epemon , qui du vivant d'Henri III. ne vouloit pas s'éloigner de la cour , leur donna en sa place la Valette , qui se rendit agréable dans la Provence , & servit bien le Roi. Henri III. ayant connu le véritable caractère de son favori , commença lui-même à le craindre. disgracia d'Epemon , & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La

(6) Bernard de Nogaret , Amiral de France. d'Angoulême , fils de Henri II. & de N. de Levislon , Dame Ecoissoise.

(7) Henri , Comte

Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du Duc de Guise, qui mettoit Henri III. dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce Prince étant mort, d'Epernon dont la vanité souffroit d'obéir au Roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce Prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flatteur pour lui de tenir tête à un Roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les Grands du Royaume donnerent au Roi de Navarre. On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du Duc d'Epernon donnera une légère teinture des affaires dans les Provinces du Midi de la France. Il eut de grands re-

1592.

vers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tintrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le Duc de (8) Savoie & le Duc de Nemours son frere y avoient une forte brigade; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le Roi d'Espagne eut consenti que le Duc de Savoie qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu Comte de Provence, & tint ce Fief de sa Couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux Princes rencontrèrent un adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, & réduisit leur parti aux abois: c'est Lesdiguières (9) connu par sa valeur & son bonheur contre le Duc de Savoie. Il se tint toujours attaché au Roi; & on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir con-

(8) Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, mort en 1630.

(9) François de Bonne, Duc de Lesdiguières, Connétable de France.

voité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t'il seulement que le Roi eût long-tems besoin de son secours, & ne vint jamais en cette Province. MM. de Montmorency & d'Ornano, donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le Duc de Joyeuse, [10] la Comtesse de Sault, & le Comte de Carces, avec le sieur de Vins. Louis d'Aix & Casaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de divisions & de carnage; mais leur faction ne passoit guères les bornes d'une simple Ville. La Valette ne se soutenoit déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiégeant une bicoque. Aussi-tôt le Duc d'Epéron songea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au Roi qui n'osa les lui refuser, mais au lieu de prendre le dessus sur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire

1592.

Alphonse
d'Ornano,
Colonel
des Cor-
ses.

Roques-
brune,
Bourg de
Provence.

(10) Antoine Scipion, tesse de Sault, Baronne Chevalier de Malthe, de Vienne. Gaspard de qui prit le titre de Duc Pontevéz, Comte de de Joyeuse, après la Carces, Hubert de la mort de ses freres. Chrétienne d'Aguerre, Com- Garde, sieur de Vins, Charles de Casaux, &c.

1592.

Ville de
Languedoc.

un nouveau, sur lequel le Roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au siège de Villemur. C'est l'unique action que je particulariserai, sur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le Duc de Joyeuse zélé partisan de la ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille hommes de pied & huit ou neuf cents chevaux, aux environs de Toulouse, s'avança le 15 Juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays, & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient passées en coutume dans ce tems malheureux, il vint mettre le siège devant Villemur. Le sieur d'Ariat, qui est celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémines, (11) qui tenoit pour le Roi dans la Province, & le sollicitèrent de leur amener promptement un puissant secours. Thémines qui ne se sentoît pas assez fort, s'adressa au Duc d'Epemon; & en attendant

(11.) Pons de Lausie- puis Maréchal de France.
re de Cardaillac, de ce.

le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'Infanterie & de Cavalerie, qui entrèrent avec beaucoup de peine dans Villemur, les Cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la Ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir, c'est d'attaquer Villemur du côté de la Ville, au lieu de commencer par le Château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la Ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débänderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple, qu'elles ne servirent aux autres soldats Royalistes. Joyeuse qui ne manquoit

1592.

pas de bravoure ; sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main , trouvant l'occasion favorable , & peut-être se doutant de l'intention du Duc d'Epernon , fondit sur ses gens , les surprit , & en auroit fait un grand carnage , si Thémynes ne fut accouru assez à tems pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeler tout-à-fait. Thémynes eut beau après cela le solliciter aussi-bien que le Maréchal de Matignon , ni l'un ni l'autre ne l'écouterent ; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jeter lui-même dans Villemur avec d'Ariat , deux cens cinquante Arquebusiers , & environ cent ou cent vingt Cavaliers , pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant.

(12) Tout ceci est si positif , qu'il peut balancer l'autorité de M. de Thou , qui est très-favorable au Duc d'Epernon sur ce fait ; & celle de l'Auteur de la vie de ce Duc , qui soutient que ces soldats chasserent ceux de la Ligue de de-

vant Villemur , & mirent cette Place en état de se défendre , *pag.* 134. D'ailleurs la Chronologie Novennaire se trouve ici en tout d'accord avec nos Mémoires , *liv.* 4. *pag.* 63. aussi bien que les Mémoires de la Ligue , *som.* 5.

Il en fit sortir Renier qui en étoit Seigneur par engagement , mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de Gouverneur en cette occasion ; & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité , comptant que le Roi , auquel il fit sçavoir sa situation , ne le laisseroit pas périr.

En effet , ce Prince écrivit aussi-tôt aux Ducs de Montmorency & d'Epernon de prêter main-forte à Thémynes. Ce dernier accoutumé à désobéir , ne fit aucun état de cet ordre : pour Montmorency , il fit partir Lecques & Chambaut avec de fort bonnes troupes Protestantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'Armée de Joyeuse , nouvellement renforcée par les Toulousains. Lecques & Chambaut eurent recours à Messillac , Lieutenant du Roi en Auvergne , & au Vicomte de Gourdon , aussi connu par sa valeur & sa fidélité , que par sa grande laideur. Ces deux Officiers ne balancerent pas à marcher au secours de Villemur , avec huit cens Arquebusiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le combat qu'ils refuserent , pro-

1592.

Antoine
Du-Pleix,
sieur de
Lecques,

Raymond
de Messil-
lac de Res-
tignac.

1592.

fitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la Cavalerie des assiégeans qui se trouvoit trop pressée dans les lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce Général accorda avec peine, & contre l'avis des sieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des Officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné, ils se rendroient au camp sans perdre de tems.

Messillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la Cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des assiégeans, séparèrent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune desquelles ils joignirent cinquante Gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un Régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille à la vûe des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquèrent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens Fantassins ; mais Joyeuse qui

avoit des espions chez nous ; averti ^{1592.}
peu de momens avant l'attaque , y en
envoya quatre cens autres ; & en mê-
me tems fit tirer les trois coups de ca-
non qui étoient le signal convenu
avec sa Cavalerie. Soit paresse à obéir ,
soit promptitude de la part des Pro-
testans , cette Cavalerie n'arriva qu'a-
près l'action commencée. Les nôtres
s'avancerent avec le soleil levé ; & s'at-
tachant au premier retranchement ,
ils coucherent par terre cent de ceux
qui le défendoient. Les autres prirent
la fuite vers le second retranchement ;
& n'y portant que leur peur , ce
second retranchement , quoique beau-
coup meilleur que le premier , fut
forcé de même , & avec une perte
considérable.

Thémines regardant le tout de de-
dans la place , seconda les attaquans ,
& fit une sortie si à propos , qu'elle
acheva de tourner la tête aux affié-
geans. Leur Cavalerie se fit voir en ce
moment à la tête de leur camp , mais
au lieu d'arrêter le désordre , elle n'eut
pas plutôt apperçu que les huit cens
hommes de réserve avec trois cens
chevaux , s'ébranloient pour venir

1592. contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bien-tôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jeter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté, ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la riviere, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en rechappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la riviere. Il périt en cette occasion par l'épée ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les Royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer

un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'Histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la Mer rouge. Mais il est tems de revenir au Roi.

1592.

Ce Prince ayant passé en Picardie, envoya le Maréchal de Biron assiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siège fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon ; (13) & si le Roi qui pendant ce tems-là se tenoit à Compiègne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette Ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jeter dans la place, & l'obligea enfin à se rendre.

En Champagne.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé après cette expédition de licentier tout ce qui lui étoit

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les Lettres que dans la guerre. De-Thou regrette fort la perte que nous avons fait de ses Commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessu-

res qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du Cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La Ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette Maison. Voyez aussi l'éloge de ce Maréchal dans *Brant. Tom. 3.*

2592.

resté de troupes étrangères. Il demeura encore quelque tems dans les quartiers, sur le bruit qui se répandit que le Prince de Parme alloit repasser pour la troisieme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le Roi. La mort de ce grand Général (14) arriva très-heureusement pour tirer d'inquiétude Henri, qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'Armée Espagnole ayant perdu son Chef, se dissipa. Le tems de lui nommer un successeur, laissa au Roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

(14) A Aras dans l'Abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie ; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie, l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid. 90. Voyez dans M. De-Thou, liv. 104. l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols. tom. 3. liv. 3. chap. 28. Et c'est aussi l'opinion de Bongars, liv. 49.*

Je ne suivis point le Roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans les dispositions favorables à mon amour; je m'unis avec cette Dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le Prince de Parme (15) passoit avec son Armée par Houdan. 1592.

Pour tout dire, la politique du Roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des tems le soumettoit à toutes les volontés des Catholiques de son parti; & que tous les Protestans demeuroient sans récompense, & étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des troupes étrangères avoit donné à leurs

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai: le Prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau Journal de Henri III. imprimé en 1720, ou pag. 271, ce mariage du Duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les Mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, Seigneur de Vaucelas & de Marie d'Arbaleste, & avoit été mariée en premières nœces avec François Hurault, sieur de Châteaupers, & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le Duc de Sully, dans l'année 1659. âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592.

adverfaires toute forte d'avantages fur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en conclus que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du Roi à mon égard. Sa froideur que je fçavois pourtant n'être qu'une feinte, refsembloit fi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement justifia la fageffe du Roi; & je fus le premier dans la fuite à me ranger de fon opinion, & à lui donner des confeils entierement oppofés à mes premieres idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Proteftans & moi avions à fouffrir, le peu de confidération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion, voilà ce qui formoit mes réfolutions, & fur quoi je bâtiffois pour le Roi un systême, qui dans ce tems-là me paroiffoit le seul raifonnable. J'aurois voulu que ce Prince
pendant

rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fût jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances Protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le trône, sans qu'il en eût eû aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumières du Roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un Royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangères, & quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des François plus que leur couronne que ce bon Prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de tems après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans

1592.

cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

Buhy (16), Lieutenant pour le Roi dans le Vexin, vint un jour m'y rendre visite. Il m'apprit que le Roi avoit écrit à tous les Gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à son secours. C'est le tems où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le Prince de Parme en France, & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de Du-Plessis mornay.

Gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une Lieutenance de Roi, que le Duc de Nevers & les Catholiques m'avoient enlevée d'une manière haute & insultante. Je répondis à cet Officier avec quelque émotion, que si le Roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fière, & en la rapportant au Roi, il l'empoisonna comme fait tout hon courtisan, & fit entendre à ce Prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entière de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. » Il a donc bien changé d'humeur, reprit aussi-tôt le Roi, car il n'a jamais manqué de se trouver aux occasions pareilles à celle qui se prépare. Quoiqu'il s'excuse sur ses plaies, je connois bien ce qui le retient, il est en colere contre moi, & avec quelque raison; il voudra dorénavant faire le philosophe, mais lorsque je le verrai, je sçaurai bien accommoder tout cela, car je le connois. «

1592. Ce discours se tenoit en présence
 du Président Seguier, qui étant venu
 Jean Se- dîner chez moi quelque tems après,
 guier. me le rapporta. Comme je répandois
 mon cœur dans le sein de ce grand
 magistrat, que je connoissois pour être
 également bon ami, honnête-homme,
 & excellent politique, il me répondit
 ces paroles, que je n'ai pas oubliées,
 parce qu'elles commencèrent à me
 dessiller les yeux, & à me détromper
 de ma première façon de penser.
 » Monsieur, il me semble que vous
 » êtes un peu en colère. Nous sommes
 » dans un tems où la tranquillité est un
 » bien difficile à acquérir, les plus fa-
 » ges useront de silence, & de patien-
 » ce, dans l'espérance d'un meilleur
 » siècle, & le Roi est si bon & si sage,
 » que Dieu le destine à être notre res-
 » taurateur.

Depuis ce moment voyant qu'il
 ne me restoit plus d'autre incommo-
 dité de ma blessure, que celle d'ar-
 ticuler difficilement, je commençai
 à remonter à cheval, & suivi de quel-
 ques cinquantes chevaux, je me mis
 à faire des courses sur la grande rou-
 te de Verneuil & de Dreux à Paris,

pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentoís bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui, si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jettèrent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les seuls de la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payfans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les questionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutèrent que deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont.

1592.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre; mes gens se saisirent seulement des deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menèrent droit à un gros chêne creux & environné d'un buisson fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boîtes de fer-blanc, & un sac de couteil qui en paroissoient plein. Je me consolai d'avoir laissé échapper les messagers, & après avoir satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les fouhaitois. Je trouvai d'abord force

commissions pour lever des gens de guerre de la part du Duc de Maïenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce Général au Duc de Mercœur en chiffres. Des pièces plus importantes attirèrent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers-parti, dont on commençoit alors à faire du bruit; & parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la dernière conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le Président Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du Duc de Maïenne; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'Archiduc Ernest pour le Roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pouroit faire, ne sçauroient aussi-bien instruire des desseins du Duc de Maïenne, de l'esprit de la ligue, & de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pièces on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le Duc de Maïenne soumettoit la ligue au Pape, & la mettoit sous la

(17) René Jeannin, sident au Parlement de Barou de Montjeu, Pré-Dijon.

1592;

protection du Roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier : Que le Roi d'Espagne fourniroit & entretiendrait au service de la ligue une armée de seize mille hommes de pied & trois mille chevaux, sur laquelle armée il y auroit deux mille fantassins & cinq cens cavaliers François, dont lui Duc de Maïenne pourroit disposer absolument, outre quatre mille autres fantassins & cinq cens chevaux, aussi François, qui seroient uniquement attachés à sa personne, & soudoyés par l'Espagne ; que le nombre de ces troupes seroit augmenté selon le besoin, mais sans rien stipuler, & à titre de bienfait ; que le Duc de Maïenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, sous le titre de Lieutenant Général de la Couronne, en attendant l'élection d'un Roi en France ; que cette élection se feroit dans une conférence générale, c'est sans doute les états du Royaume dont on veut parler sous ce terme ; que jusqu'au moment où elle seroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la pension

que l'Espagne faisoit déjà au Général , c'est-à-dire , que de trente mille livres par mois , elle seroit portée à soixante mille livres : outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement , & autres cent mille livres après la ratification du traité , & qu'en attendant , on commenceroit par le mettre en actuelle possession de la Bourgogne ; qu'après la nomination du Roi futur , le Duc de Maïenne seroit continué dans le gouvernement de l'état , avec le titre de Lieutenant Général , & qu'il remettroit alors seulement aux Espagnols la ville de Soissons , ce qu'il ne pouvoit faire auparavant , parce que c'étoit la seule place de sûreté qu'il eût en France pour lui-même ; que s'il se trouvoit des obstacles insurmontables , soit à l'élection du Roi futur , apparemment de la part du Roi de Navarre , à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le Duc de Maïenne , le Roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement une pension annuelle de trois cens mille livres , qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France , laquelle pension ne pourroit

1592.

lui être ôtée ni réduite, quelque accord qui se fît entre le Roi d'Espagne & le Roi de France reconnu, & passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du Duc de Maïenne, ou du Roi élu du consentement de cette Couronne, s'il étoit François; qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue, elles n'étoient point exprimées, soit que Maïenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de satisfaire les Seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au Roi d'Espagne, outre la Couronne, qui quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un Prince de la maison d'Autriche, puisque le Duc de Maïenne sembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de Vil-

les , dont le nom , aussi-bien que celui du Roi futur , étoit en blanc , celles que l'Espagne prendroit , devant être remises aux Catholiques François , sous la protection du Roi d'Espagne & du Duc de Maïenne ; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du Roi sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette Couronne , à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable , à la flâter de cet objet , pour en tirer un secours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce soupçon , c'est l'attention à insister & à revenir souvent sur la clause suivante , qu'en attendant qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles , (on donnoit pour cela le terme d'un mois ,) l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne , qu'on disoit-être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette Cour , le Duc de Maïenne qui dans tout ce traité se montrait serviteur fidèle , quoiqu'un peu intéressé , de la maison d'Autriche ,

1592.

assûroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop défavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'Archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du Roi d'Espagne, que Sa Majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit contre le Roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette Province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du Royaume. Il ne paroïssoit pas aussi allarmé au sujet de la Bourgogne,

que l'étoit le Duc de Maïenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétoit que ce Général demandant la jouissance de cette Province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille Lansquenets & souldoier trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le fort de la guerre tomboit sur cette Province, Sa Majesté Catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables, & sans doute cette parole étoit sincère.

Le Roi d'Espagne ne se monroit pas non plus si libéral à beaucoup près sur le chapitre particulier de Maïenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement pendant qu'il seroit en personne dans l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le Duc gardât celles dont ils s'empareroit, pourvû qu'elle en fit autant de son côté.

1592.

té. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du Roi. Cette nomination paroïssoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de manière qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude ; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet sans réponse tout les autres articles ; & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le Duc de Maïenne se déferoit de certaines personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général François. Le papier ne souffroit pas ces noms, on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit Sa Majesté Catholique, qui imitoit assez bien le Duc de Maïenne, en ce qu'elle songeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi chers ses services.

A cette lecture je sentis tout mon

ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le Roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le tems & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrète avec ce Prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage, la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du Roi, j'y fus introduit, & demurai enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchiffrer les caractères de la plûpart de ces pièces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la Cour même sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du Comte de Soissons & du Cardinal de Bour-

(18) Jean Touchard, 1er d'Etat, Intendant & Abbé de Bellozanne. Contrôleur Général des Finances, Louis Duret, sieur de Chevry, Médecin, & Charles Duret, Conseil-Président de la Chambre des Comptes.

1592.

bon, & particulièrement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence, que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la Cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bon François pour souffrir la domination Espagnole, & trop zélés Romains pour s'accommoder d'un Prince Protestant, s'attachèrent à ce parti. Depuis quelque tems le Comte de Soissons s'étoit joint à ces Messieurs. On disoit même qu'infidèle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec Mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour se distinguer des Royalistes & des ligueurs; & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conservation des droits de la Couronne, par dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout Prince étranger, le Duc de Maïenne & le Roi de Navarre. Le gros du parti n'en savoit pas davantage, mais les chefs qui

étoient les maîtres du secret, songeoient de plus à se défaire des deux derniers par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le Cardinal de Bourbon Roi, (20) & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'Infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des pièces si contraires les unes aux autres se trouvaient dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans le secret de la providence qui, en présentant au Roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa personne, sembloit l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes,

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre Ecrivain, elle est nombre de celles que l'Auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) il s'appelloit Charles. Il étoit le troi-

sième des fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Eléonor de Roye. Ses autres freres étoient Henri, Prince de Condé, François, Prince de Conti, & Charles Comte de Soissons.

1592.

Philippe
Emma-
nuel de
Lorraine.

qui communiquant ensemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le Duc de Mercoeur, sans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au Roi, enfantoient mille idées chimériques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit, sans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au Roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demurai trois jours à Compiègne, souvent en conférence avec le Roi, qui se montrait sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne, parce qu'il se flatoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entière & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon Prince. La dernière chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis; & de me préparer en attendant qu'il prît lui-

même le chemin de Mante , à lui donner de bons avis quand il y seroit arrivé ; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens , après quoi il prit la route de Mante. Il choisit cette ville par préférence à toutes les autres , parce que par sa situation elle lui parut le séjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ses adversaires , dans un tems où les pratiques du cabinet alloient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son conseil y séjournoit déjà ; & il y avoit fait venir Madame sa sœur. Après la découverte que ce Prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie , il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assurer. Il renforça sa garde. Il logea dans Limay , qui est comme un fauxbourg de Mante , un corps de troupes Angloises fort affectionnées ; & prit le parti de tenir tout le monde pour suspect , ne voyant en

1592.

effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ses conseils, à sa table, à ses plaisirs, étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un Prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche d'avantage un homme d'honneur, je dois beaucoup à ce Prince qui m'honora particulièrement de sa confiance, dans un tems où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur Roi, sembloient ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire, car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses ? C'est dans cette conjecture si délicate, que ce Prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier son sort & sa Couronne;

(21) car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet , persuadé sans doute que le

1592.

(21) Si nous en croyons M. De-Thou , Gaspard de Schomberg , Comte de Nanteuil , Louis de Revol Secrétaire d'Etat , & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV. de changer de Religion. Aucun Historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup , ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ces Mémoires , que c'est principalement , & même en quelque maniere à lui seul , que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux Ministres d'Auguste , que ce Prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur , lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire , le Duc de Sully en avoit déjà tout l'essentiel auprès de Henri IV. qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en soupçonner ; & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'Histoire de l'un & de l'autre , c'est que long-tems après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois & les premières places qu'on vit le Ministre occuper , & même jusqu'à la mort de Henri , ils demeurèrent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public ; pendant que dans le particulier la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un Roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques Histoires de Henri le Grand , dont les Auteurs , sans pénétrer jusques dans le cabinet , se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires , le nom de Rosny ne se trouve point , & celui de Sully , si connu pour les personnes bien instruites , assez rarement , vû le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dix ou douze dernières années de la vie

1592.

conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, & s'il m'est permis de me servir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & l'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur & si noble, que l'honneur d'un pareil choix; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la présenteur du fardeau dont je me sentis charger; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma faiblesse & mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que

de ce Prince. Tout incompréhensible que paroit cet air de réserve & de mystère, qu'on examine profondément la conjoncture de ces tems-là, & avec cela la Religion du Duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eu ce Roi & ce Ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est

pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes. » Il y avoit long-tems, dit l'Historien » Mathieu, tom. 2. pag. » 278. que Rosny étoit » entré en part des » grandes affaires du Roi. » Il fut employé aux plus » confidens du tems de » Henri III. » &c.

l'on songe le moins, mais au Prince
qui se reposoit sur moi. 1592.

Dès ce moment toutes les précautions que prenoit le Roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des Royaumes voisins en général, & sur celui de la France, des parties qui la divisoient, & du Roi, en particulier. Je considérai que si dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes dispositions; & me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du Roi à mon égard, & à celui des Protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien,

1592.

tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la Religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvû qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la Religion, que préjudiciable à la Religion qui se sert de ces indignes moyens, & l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiassé aussi fortement, que des pièges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la Religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au Roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénétrable d'intérêts différens, & de fonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains peut-être pour plus d'un siècle, deux partis de Religion alors à peu près égaux? Falloit-il qu'un Prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entière au milieu des horreurs de la guerre

guerre , qui jusques-là ne l'avoit pas
laissé respirer un moment , & lui pré-
paroit , si je le déterminois de ce
côté , des travaux infiniment plus
grands encore que tout ce qu'il avoit
essuyé ? D'autre part , devois-je ex-
poser le corps entier des Réformés
en France , qui cherchoit la paix &
la justice , & être la victime d'une Po-
litique toute humaine , à les mettre
aux pieds de leurs plus cruels enne-
mis ? Dans l'incertitude du sort des
armes , & d'un moment qui pouvoit
terminer tout d'un coup les jours du
Prince , devois-je amener les choses
au point , que peut-être la France
en proie à l'Espagne & à tous ses voi-
sins , ou déchirée par mille tyrans ,
perdit en un moment la gloire de son
nom , l'éclat de sa Monarchie , & la
succession de ses Rois ? Que de périls
dans la guerre ! Que de pièges dans
la paix ! Que de sujets de craindre de
tous côtés ! Et comment prendre une
résolution , frappé de tant de dangers
presqu'inévitables ?

Le plus grand de tous étoit enco-
re sans difficulté de n'en point pren-
dre. Enfin je crus que tout bien exa-

1592.

miné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon Roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, & offroit la ressource du tems pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je résolus de porter le Roi à embrasser la Religion (22) Romaine, & de l'y préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par là deux sortes de personnes, les Protestans voisins de la France, & les Calvinistes François: mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un Prince tel qu'Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes à qui il

(22) Donc le Duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique autant d'avantage pour le salut que dans la Protestante.

avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiègne ; & j'étois encore absorbé dans ces réflexions , lorsque le Roi arriva à Mante. La premiere chose qu'il fit , fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jacquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour , & nous entrâmes aussi-tôt en matiere. Henri qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit , commença par m'en faire un portrait au naturel ; intérêts inconciliables dans les Princes & les Grands du Royaume , haine entr'eux & contre lui, mutinerie & désobéissance dans tous les esprits, paresse dans les étrangers alliés , animosité & brigues de la part des ennemis, trahisons au-dedans, violences au-dehors , précipices & écueils de toutes parts ! La fin de ce discours pathétique , fut de demander quel remede je connoissois à tout cela.

Je répondis au Roi , que sans prétendre lui donner aucun conseil , je voyois simplement trois partis à prendre , sur lesquels c'étoit à ce Prince à

1592.

se déterminer : le premier , de satisfaire tout le monde à ses propres dépens , ou plutôt aux dépens de l'Etat : le second , de ne satisfaire personne , en cherchant à emporter tout de haute lutte : le troisieme qui tient le milieu entre les deux , de faire tomber tous les obstacles qu'on opposoit à son avènement à la Couronne , en se faisant Catholique. Le Roi reprit la parole , & me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois , si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre , en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier , il se réduisoit lui-même à rien ; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des Ligueurs François , à peine d'un si grand Royaume lui resteroit-il un petit nombre de Provinces. Sur le second , je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne , l'abandon de tous les Catholiques ,

& le déchainement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du Royaume, lui attireroient un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce Prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au Roi qu'étant Protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du Roi se frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jettoit ; & je m'attendois que ce seroit la vûe de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement, qui ne le laisseroit Roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France : aussi son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa Religion, il

1592.

voyoit ligués contre lui les Princes de son sang , tous les Grands du Royaume , & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances , comme MM. d'Epéron , de Nevers , de Longueville , de Biron , d'O , de Rieux (23) , de Villeroy , de Manou , de Châteaueux , de Vitry , d'Entragues , de Sourdis ; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti , ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue , ou ce qui étoit plus vraisemblable & aussi plus dangereux , de s'unir avec la ligue , & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre , il s'objectoit les plaintes des Ducs de Bouillon & de la Trimouille , & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner ; eux qu'il avoit tant aimés , & dont il avoit tiré si long-tems son unique secours. Il se les représentoit passant du mécontentement à la résolution que

(23) René de Rieux ,
seigneur de Sourdeac. Jean
d'O , Seigneur de Ma-
nou , frere du Sur-In-
tendant Louis de l'Hô-
pital , seigneur de Vitry ,

François de Balzac , seigneur
d'Entragues , François
d'Escombleau , Marquis
de Sourdis , Joachim de
Châteaueux.

fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un Prince ingrat, se choisissant un Chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contre eux; & il finit par ces paroles :
» Non je ne scaurois les maltraiter ,
» ni leur déclarer la guerre; je les aimerai toujours. »

1592.

Je me sentis pénétré de ces paroles; qui marquoient un naturel & un retour si rare dans le cœur des Souverains. Je l'en remerciai au nom de tous les Protestans, en mettant un genou en terre, & en lui baisant la main. Ce que ce Prince opposoit à son changement de Religion, & la maniere dont il le faisoit, étoit précisément ce qui dissipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs les remèdes aux malheurs présens. Je repris la parole, & je lui dis que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite & de distinction dans le parti Calviniste, ne seroient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs

1592.

personnes & à leurs services ; & achevant d'expliquer au Roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai que le fond de toutes les Religions qui croient en Jesus-Christ étant essentiellement le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes Mysteres , & la même croyance sur la Divinité, il me sembloit que devenir Catholique de Protestant qu'on étoit auparavant, ou Protestant de Catholique , c'étoit moins changer de religion , que suivre pour l'intérêt de (24)

(24) Joignez à ces paroles du Duc de Sully, ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant , & ce qui est marqué plus haut , lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des Rois en matiere de Religion : vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé , indifférent à toutes les Religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'Auteur du discours manuscrit que j'ai cité dans la Préface de cet Ouvrage ; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully , d'avoir donné à Henri IV.

un conseil , qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle : » Dans la » créance où il se trou- » voit , dit-il , parlant » de M. de Sully , que » le Roi pouvoit aussi » facilement faire son » salut dans notre Re- » ligion comme dans la » sienne , ce n'a pas été » beaucoup hazarder sa » conscience que de lui » persuader ce change- » ment , & c'étoit au » contraire servir l'Etat , » voire toute la Chrétien- » té très-notablement , » sans intéresser sa réputa- » tion. » Heureusement Henri le Grand ne prit

la religion même , ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que quand je me tromperois dans cette idée , il étoit toujours incontestable , qu'embrasser la Religion Catholique , n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres ; au contraire que peut-être Dieu amenoit le Roi à ce changement , pour donner à l'Europe un spectacle nouveau & plus digne de la Religion elle-même ; qu'il y avoit assez long-tems que la différence des religions donnoit en France les scènes les plus tragiques ; qu'elle étoit une source de calamités & de désordres , par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques & des Protestans ; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux , en unissant ceux qui professoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne : ou si cette entreprise étoit impossible , en leur prescrivant du moins des règles si

point de son Ministre ce comme il l'avoue lui-même
sentimens d'indifférence , me très-sincèrement.

1592.

justes, que les deux partis fussent contents de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce Prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un Royaume désolé le calme, la sécurité & l'abondance; & de mériter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du Ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le Roi, qui par un heureux caractère d'esprit, sentoît d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajoûta qu'il y réfléchiroit encore profondément; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son par-

ti fut pris ; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture & la sincérité faisoient le fond de son cœur , de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles , je suis persuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement , ou dont il eût seulement douté. Un Prince qui n'avoit jamais trompé les hommes , étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux Chefs du parti Protestant , que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter , autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler , & adressant la parole aux plus distingués d'entr'eux , qui étoient MM. de Bouillon , de Sancy , du Pleffis , de Salignac , de Morlas , de Constans & Salettes (25),

(25) N. Sallettes étoit Intendant des Magasins
Président du Parlement de France. Ils se conver-
de Pau , & Conseiller tirent tous deux. Henri
d'Etat de Navarre , Mor- IV. apprenant la mort
las étoit son fils naturel , de Morlas , qui étoit un
Conseiller du Conseil homme de grand mérite ,
privé & d'Etat , & Sur- dit : « J'ai perdu un des

1592.

j'étois aussi présent ; il leur dit , dans l'intention de les sonder ; qu'il les avoit fait assembler , pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer ; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozane & les deux Durets , Agens du tiers-parti avoient eu une entrevûe avec Villeroy (26)

» meilleurs entendemens
» de mon Royaume. »
Chronol. Novenn. liv. 7.
pag. 545.

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos Ecrivains sur ces deux hommes , dont le Duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses Mémoires ; je crois pouvoir avancer avec certitude que leur grand & unique objet fut d'un côté de sauver la Religion en France en excluant du trône le Roi de Navarre , tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme , ou plutôt en le forçant à abjurer , & d'empêcher de l'autre , l'effet de la Politique Espagnole qui tendoit , ou à enlever la Couronne à la Maison Ro-

yale , ou à démembrer le Royaume. Ces vûes qui n'ont rien que de fort louable , sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il assista , par les conseils qu'il donnoit fréquemment au Duc de Maienne , de se délier du Conseil de Madrid , par la réserve que ce Chef de la Ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets , par le détail des négociations du Président Jeannin en Espagne , par la manière dont ils se comportèrent l'un & l'autre aux Etats de Paris , & peut-être mieux encore , par la haine que les Seize leur portoient. Leur prudence , leur sang froid , & leur talent décidé pour les affaires , les rendoient l'ame du Parti , & on

& Jeannin ; & qu'ils étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres Catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le Cardinal de Bourbon , de lui faire épouser l'Infante d'Espagne , & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le Cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette dernière proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela , & particulièrement sur la désertion des

1591.

peut le dire , malgré le Parti même : sans eux ce Parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'Etat dans des malheurs irrémediables. Consultez l'Histoire de Mathieu , tom. 2. pag. 66. 69. 86.

&c. *La Chronol Novenn.* liv. 2. &c. *De-Thou* , *les Mémoires de Nevers* , *les Mémoires de Villeroi* , *Passim* , & autres , Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la Préface de cet Ouvrage.

1592.

Catholiques qui alloient mettre son parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'assemblée, que tous ceux qui la composoient; sans rien prévoir ni ménager, sans point fixe, & même sans aucun véritable attachement au Roi, n'avoient, pour ainsi dire, songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pousser le tems & tirer partie des talens de leur Maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix, ou continuer la guerre, L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, & risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux Catholiques qui n'étoient point encore sur leurs gardes, sur-tout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être seulement plus incertains, se retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, sans pouvoir dire comment. Je saisis cette ouverture, & en la fixant à quelque chose de rai-

sonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit sur l'esprit de M. le Comte de Soissons, & un libre accès chez le Cardinal de Bourbon. Ce Cardinal disoit souvent en public, que quoique je fusse Huguenot, il n'y avoit personne pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux Princes, & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du Roi: & pour y réussir plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conseillers, sur-tout l'Abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du Comte de Soissons, & une Madame des Rosieres bonne amie du Cardinal. 1592.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les Protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le tems présent. Le Roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des Protestans lui fit rechercher les Princes du sang, & lier commerce

1592.

avec les Catholiques de la ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, & je commençai par l'Abbé de Bellozane. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, que je venois le remercier de la part du Roi, de ce qu'il s'étoit si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets : ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le Roi, dont Sa Majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection : ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de Cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du Royaume, si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flattoit extrêmement la vanité du personnage, me donna

sujet d'entrer comme sans dessein dans les secrettes démarches des Durets , que je feignois de sçavoir fort positivement , afin de les apprendre de lui-même , & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet à peine eûs-je lâché quelques paroles sur ce sujet , que mon homme cédant à son penchant , tomba sur les Durets , & en dit tant de mal , qu'il me jetta dans l'autre extrêmité de croire que sa haine les lui faisoit accuser faussement. L'idée du Chapeau & de l'Evêché produisant son effet , Bellozanne feignit de sentir pour le Roi le zèle que je lui attribuois moi-même par pure feinte : il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des Catholiques , dont il m'apprit chemin faisant toute l'intrigue & le but. Je me flattai quelque tems d'avoir gagné cet homme au Roi : mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractère. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation , qu'il alla en faire une toute contraire au Cardinal de Bourbon , ensuite à Ville-roi & à Jeannin , auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conver-

1592.

sation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le Roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du Roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce Prince, sur-tout le Cardinal plus épris de la Religion que de la Couronne, l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes grâces du Roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité; & j'en tirai même un troisième fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis, que le Roi piqué de la fourberie de Bellozan-

ne (ce qui ne laissoit pas d'être , parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux Protestans ,) ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi , & qu'il étoit disposé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la suite. Je leur gardois une pièce, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet ; c'est le projet d'accommodement de la ligue avec l'Espagne , & la réponse en conséquence, dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terrassa. Ils se crurent méprisés. Ils jugerent le projet assez raisonnable , pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécût , & n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : ce qui est pour ces sortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'offrir avec ardeur leurs services pour le Roi. Le changement de religion que je leur avois aussi insinué , leur paroissant applanir toutes les chicanes qu'on faisoit à ce Prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet , dont ils trouvoient l'in-

1592.

vention plus heureuse, que celui qui avoit été proposé à l'Espagne par le Duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Effectivement ils garderent mieux le secret, & s'employèrent assez utilement.

Jé me tournai ensuite du côté de l'Abbé du Perron, (27) qui par son caractère, sa réputation, son éloquence, pouvoit plus auprès du Cardinal de Bourbon, lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesse de Bellozane & des Durets. Nous nous connoissions depuis long-tems, & il m'avoit quelque obligation. Je concertai mon discours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raisonnemens (28) profonds avoient de puissans charmes; & j'y fis entrer au-

(27) Jacques Davy du Perron, depuis Evêque d'Evreux, & ensuite Cardinal, il en sera encore parlé.

(28) Ce jugement du Duc de Sully sur le Car-

dinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babilard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

tant & plus de politique & de vûes humaines , que de religion. Mon frere le Gouverneur de Mante , fut présent à cette conversation , où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du Roi, j'entrepris de prouver à du Perron qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France , l'intérêt & l'avantage non-seulement de la France , mais encore de toute l'Europe , étoit que le Roi de Navarre fût élevé au trône , & qu'il possédât le Royaume dans la même étendue , & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les Rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le Pape. Je dis à du Perron , que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la Cour de Rome , sçavoit mieux que personne , que Clément VIII. qui siégeoit alors , n'étoit ni si violent que Sixte V. ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce Pape considéreroit les affaires présentes de l'Europe & de la Chrétienté d'un esprit net & impartial; que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux Maisons de Bourbon & d'Autri-

1592.

che, la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vûes de celle-ci pour la Monarchie universelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des Catholiques, le Pape trouvoit son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le Patrimoine de Saint Pierre suivroient de près le sort de la France & des autres Royaumes; & que le Pape courroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de Chapelain des Rois d'Espagne. Que Sa Sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre les bras au Roi, dès qu'il témoigneroit vouloir se rapprocher d'elle, sans se foucher de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'Abbé du Perron s'il ne croyoit pas aussi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France, commençoient à dé-

se fépérer de voir réuffir ce brillant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela fur la connoiffance qu'ils avoient tant du Roi & des Proteftans qui lui étoient attachés que des Catholiques François. Le Roi d'Efpagne avoit-il jamais pu fe mettre sérieufement dans la tête de faire de la France une Province Efpagnole ; & fe flatter que fa domination pût jamais être du goût d'un peuple , de tout tems l'émule & l'ennemi de l'Efpagne ? Sur-tout cela on avoit alors bien plus que de fimples foupçons. Le Roi d'Efpagne agiffoit vifiblement , comme fentant parfaitement que les Ducs de Mayenne , de Guife & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne penfoit pas mieux des Ducs de Savoie & de Lorraine , qu'il voyoit fe fervir de fes troupes & de fon argent , fans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convaincante que Philippe étoit dans tous ces fentimens , étoient les propofitions fecrettes qu'il avoit fait faire , & renouveler tant de fois au Roi , par D. Bernardin de Mandoce , le Commandeur Moreau

1592.

& le Comte de Taxis : c'est qu'au fond ce Prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France, se réduiroit au plus à deux ou trois de ses Provinces, il lui importoit peu de qui il les obtint, du Roi ou de la ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits Rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le Roi soutint long-tems la guerre, Philippe sentoît qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne. Je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves
gens,

gens , si amateurs de leur liberté ,
de leur Gouvernement , de leurs loix
& de leurs coûtumes , pussent s'ac-
commoder jamais d'une servitude
étrangère , & se résoudre à ne rem-
porter pour prix de leurs plus belles
actions , que l'honneur d'être les su-
balternes des grands d'Espagne , ou
tout au plus stipendiaires d'un Roi ,
qui n'avoit jamais eu de plus grandes
obligations à personne qu'au Prince
de Parme , & cependant l'avoit laissé
attendre jusqu'à la mort la récom-
pense de ses services ; que tout le but
des Seigneurs François en paroissant
s'attacher au Roi d'Espagne , n'étoit
que de se faire accorder de plus gran-
des récompenses par Henri , pendant
qu'il étoit encore engagé dans la Re-
ligion Protestante ; après quoi ils aban-
donneroient sans peine ce reproche si
rebattu de relaps , aussi-bien que le
dessein de choisir l'un d'eux pour Roi ,
le mariage de l'Infant , & tant d'au-
tres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé pour preuve
de ce que je lui disois , le traité que
la ligue avoit fait proposer à Henri
par Villeroy & Jeannin , dès après la

1592.

levée du siège de Rouen , dont je n'ai pas pu parler à fond dans son tems , mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron , je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François , & de lui-même tout le premier , d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir ? Si la politique de l'état vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux Rois de France , & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang , on revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux , qui prétendoient faire la loi au Prince , & toujours prêtée à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le Gouvernement Monarchique , par lequel tous les membres sont unis & soumis à un chef unique , est le plus glorieux & le plus avantageux de tous , & en particulier pour la nation Française ?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique , en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une ,

ou qu'il se réunît à la ligue , ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne ; ou qu'il marchât séparément de la ligue , ce qui le compromettoit avec elle , & l'exposoit , ou à en être détruit , ou à la détruire. Dans tous ces cas , il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du Roi. 1592.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du Roi , il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé , que ce Prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie par-tout , qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue , & encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité , que dans les Provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue , on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce Prince , après que l'ivresse des esprits seroit passée , & auroit fait place à l'amour du repos , si naturel à ceux qui ont souffert ; que les Provinces commençoient déjà à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela , combien de tems le Roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la

1592.

guerre avec le secours des seuls Protestans François & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques ? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du Royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un Prince, qui se montrait capable de lui redonner sa première tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eût rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force ; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le Cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette espèce. Dès qu'on se

fut tourné à la négociation, on eut
plus de négociateurs que l'on ne vou-
lut.

1592.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient présenté au Roi il y avoit long-tems un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour Roi, à certaines conditions. La pièce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue s'y montre tout entier. L'abjuration du Roi étoit à la tête, comme la première & la principale condition. On vouloit qu'ils s'engageât à faire profession publique de la Religion Catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des Réformés l'avoit bannie; qu'il se dégagât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, Ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolérance, & pour un certain tems, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persuader au peuple

1592.

que les chefs de la ligue , en traitant avec Henri , avoient pour unique objet de servir la Religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons , celle de tenir les états de six en six ans , & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses ; mais on y ajoûtoit , & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet , que le Roi reconnoîtroit , autoriseroit & soutiendrait la ligue de tout son pouvoir ; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes , où il ne pourroit pas même mettre de garnison , c'est-à-dire , qu'il ne devoit regner que sous elle , qu'il partageroit tous les Gouvernemens de France entre ses principaux Officiers qu'on lui désigneroit ; que de plus , il entretiendrait dans chacun de ces Gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la Religion Romaine ; qu'il ne pourroit y disposer des tailles , impôts & autres revenus Royaux , mais qu'ils seroient tous employés à cet usage , suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux besoins de ces Gouvernemens ; qu'il en seroit de même de toutes les garnisons que l'on

mettroit dans les places du Royaume. Suivoit la destination de ces Gouvernemens ; la Provence, au Duc de Nemours ; le Languedoc, au Duc de Joyeuse ; le Bourbonnois & la Marche, au Duc d'Elbeuf ; la Bretagne ; au Duc de Mercœur ; les deux Vexins, à titre de Gouvernement ; à d'Alincourt ; partie de la Normandie, à Villars ; l'Île-de-France ; au Baron de Rosne ; l'Orléanois & le Berry ; à la Châtre ; la Picardie, au Duc d'Aumale ; la Champagne, au Duc de Guise, avec la charge de Grand-Maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le Duc de Maïenne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois ; & on lui donnoit dans toutes ces Provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du Roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des Gouvernemens, Lieutenances de Roi & autres emplois non-seulement militaires, mais encore de finance & de judicature, & qui plus est, des dignités, bénéfices

1592.

ces & places ecclésiastiques ; & pour mettre le comble à des avantages si extraordinaires , l'on y ajoûtoit la charge de Connétable ou de Lieutenant-Général de la Couronne : il n'y avoit que celle-la qui parût digne de M. de Maïenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de Maréchal (29) de France , dont la ligue nommeroit en tems & lieu les sujets , outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au Roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit , au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains , on ajoûtoit , qu'il souffriroit que des Princes étrangers , au choix des Catholiques , accédassent au traité , & se rendissent garans de son exécution. Le nom du Pape étoit le seul marqué ; sans doute que le blanc devoit être

(29) Ces quatre bâtons de Maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne , la Châtre , Bois-Dauphin & Saint-Pol : il fera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cet-

te occasion un bon mot de Clanvalon , qui dit un jour au Duc de Maïenne : » Monsieur , vous » avez faits des bâtards » qui seront légitimés » à vos dépens. »

rempli entr'autres de celui du Roi d'Espagne. On reconnoit ici trop clairement les vûës Espagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le Roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

1592.

Personne ne croira que la ligue en traitant avec le Roi à des conditions si injurieuses pour ce Prince, pût se persuader qu'il s'y soumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit, que pour donner à son refus une espèce de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le Roi loin de traiter cet écrit sérieusement, & d'y répondre secrètement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux Protestans. Ils donnèrent à la pièce toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux Catholiques même de la suite du Roi. Ceux-ci trouvèrent que tout y étoit mal arrangé; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit

1592.

certain, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le Roi n'ayant fait de cet écrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort courte & fort sèche au Président Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, sur-tout celles où la Religion se trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occasion auroit bien de quoi surprendre. Jeannin scandalisé de ce qu'on avoit traité son projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adressant au Roi lui-même: Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui. Que si l'on examinoit bien son projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la ligue. Que la seule crainte qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être désavoué, sur-tout du Duc de Nemours, qui au lieu d'un Gouvernement, s'é-

toit déjà formé une principauté dans le Lyonnois de l'aveu de d'Espagne, & encore plus du Duc de Maïenne, dont les intérêts y étoient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable ? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le Roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordoit aux Gouverneurs, ne faisoient pas le même effet ; qu'il avoit encore éludé pour faire plaisir au Roi, la question de l'hérédité des Gouvernemens. Cela est vrai ; mais quelle difficulté restoit-il aux Gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit ensuite au Roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une imprudence outrée, que les armes des Catholiques contre lui étant justes, non seulement il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme Roi

1592.

du vivant du Cardinal de Bourbon, le seul Roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa Religion, c'étoit ici le corps de la Monarchie qui traitoit avec un Prince étranger; que par la même raison, l'acceptation que le Roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un Roi à des sujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un Roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissoit par rejeter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, du Pleffis, & des autres Réformés dont le Roi avoit fait mention dans sa réponse; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communications avec eux.

1593.

Pendant que le Roi délibéroit sur le parti qu'il avoit à prendre, les états se tenoient à Paris. (30) L'idée de les

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain dans le Louvre, préparé pour cet effet.

Les harangues, les actes & toutes les cérémonies de cette Assemblée, se trouvent dans plusieurs Historiens. Voyez particulièrement, *De-Thou*,

convoquer venoit du Prince de Parme ; & il faut convenir que par la manière dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins , on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du Roi. Ce Général devoit les indiquer à Reims ; & réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au dedans , pendant qu'avec une armée supérieure il contiendrait le peuple dans son parti , & les grands dans leur devoir , il s'assûroit de parvenir à une élection entièrement du goût de l'Espagne , & de faire aussi-tôt après sacrer le Roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique. (31) Un peu de promptitude , beaucoup de libéralité , une occasion bien choisie , sur tout cela une armée capable d'imposer , c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires & de donner pour toujours au Roi l'exclusion du trône.

Mais le Prince de Parme étant venu

liv. 103. Davila, liv. 13. Satyre Ménippée, &c.
les Mém. de la Ligue, t. 5. (31) Voyez la Lettre
Mém. d'Etat de Villeroy, que le Duc de Parme
tom. 4. Mém. de Nevers, écrivit à ce sujet au Roi
t. 2. Mat. t. 2. Chr. Nov. d'Espagne, Chron. Nov.
sous l'année 1593. liv. 5. liv. 4. fol. 5.

1593.

à mourir sur le point de l'exécution ; ces projets ou expirèrent avec lui , ou ne furent conduits ni avec la suite , ni avec la diligence & les autres moyens nécessaires. Il est vrai que le Comte de Mansfeld qui lui succéda , s'approcha enfin avec une armée jusqu'à Noyon ; mais dès lors on n'étoit plus aussi soumis à l'Espagne qu'on l'avoit été , avant qu'on eût conçu l'espérance de voir le Roi abjurer le Calvinisme ; & le Comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus , on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au Prince de Parme , c'est qu'au lieu de convoquer les états à Reims , le Duc de Maienne avoit fait consentir le Pape & les plénipotentiaires de l'Espagne , qui étoient Dom Diégo d'Ibarra , le Duc de (32) Feria , Inigo de Mandoce , & le Comte Jean-Baptiste de Taxis , qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces personnes avoient espéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entière par leurs alliances , leurs brigues ou leurs présens , ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captive-

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua , Duc de Feria.

roient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut assemblé, il se trouva traversé de tant & de si différens intérêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques, que de tenir les choses plus long-tems brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vûes, & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le Pape, ou plutôt ses Légats qui avoient leur objet particulier, le Roi d'Espagne, les Ducs de Savoie & de Lorraine, les Ducs de Maïenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin les Princes du Sang qui avoient aussi chacun un objet (33) différent,

(33) » La Ligue avoit » que chacun y vouloit
 » cela de bon pour la » commander, & nul
 » France, dit le Grain, » obéir. »

1593.

& qui n'y étoient pas moins attachés ? Tous ces partis , si-tôt que les états furent ouverts , considérant que c'étoit-là le coup de partie , eurent recours chacun de leur côté à mille stratagèmes qui se détruisoient mutuellement ; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique , s'enveloppant & se dérochant sous de fausses marches pour tacher d'amener les autres à leur but , ils joignoient à la multiplicité des avis déjà si embarrassans , un flux & reflux d'opinions qui jetoient dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi , & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leur maxime ordinaire & leur caractère particulier , ou cherchoient peut-être à sonder les esprits , pour découvrir si les François verroient de bon œil un Prince étranger regner sur eux. Lorsqu'ils vinrent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux , ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable , le ma-

riage de l'Infante (34) avec le Cardinal de Bourbon. Tous les Seigneurs François ayant à leur tête les Guises , attendoient que les Espagnols franchissent ce pas , & concouroient tous à un point commun , qui étoit de se servir de cette proposition , pour met-

1593.

(34) Claire-Eugenie d'Autriche , seconde fille de Philippe II. Le Duc de Savoie avoit épousé Catherine l'ainée. Cene fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministère du Cardinal de Plaisance , Légat , & du Cardinal de Pellevé , de soumettre la France à une domination purement Espagnole , par le mariage de cette Infante avec le Prince Ernest d'Autriche , l'ainé des freres de l'Empereur. Les Mémoires d'Etat de Villeroy imputent à la Cour de Madrid , comme une faute qui fit manquer la Couronne de France à l'Espagne , de n'avoir pas voulu faire partir cette Infante future Reine , que le Prince qu'on lui destinoit pour Epoux , ne fût déclaré & reconnu ; mais je doute fort que l'arrivée de cette Princesse à Paris eût aplani

toutes les difficultés. Selon M. De-Thou , la brigue en faveur du Duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du Clergé de France , que sans l'opposition qu'y mit secrettement son propre oncle , le Duc de Mayenne , & la déclaration que le Roi de Navarre fit semer à propos , qu'il étoit résolu d'embrasser la Religion Catholique , il y a toute apparence que ce Prince alloit être proclamé Roi. » On loue » le Duc de Guise , dit le Pere de Châlons , *Histoire de France , tom. 3. pag. 257. après Mathieu ,* » d'avoir eu tant » de modération en cette » occasion , qu'il ne laissa paroître aucune » marque qu'il se flatât » d'une espérance aussi » douce , ni aucun empressement pour une si grande fortune. »

1593.

tre entre le Roi & le Cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés ; & conséquemment entre le Roi & les chefs du parti contraire , M. le Comte de Soissons , les Ducs de Nevert , de Longueville & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vint jusqu'à dresser les articles qui furent envoyés au Cardinal par le canal de Bellozanne ; mais tous les Seigneurs se réunissant ensuite , ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein ? On le pénétre facilement ; afin que , ce que ces Seigneurs ôtoient au Cardinal & aux autres Princes du Sang , retombât sur eux-mêmes ; comme les Princes du Sang en paroissant s'oublier pour le Cardinal , ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes , qui leur fit envisager qu'après lui la Couronne pourroit plus facilement leur venir , que si elle passoit sur une tête étrangère. Les Espagnols comprirent tout ce manége des Princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre

les Princes du Sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la Couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher: c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consolait de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre sa brigue inutile. De cette classe étoit le Clergé, qui sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du Roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette

1593.

forte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manège de tromperies ne pouvoient pas long-tems durer. Les passions se font donner en ces rencontres les premières délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; & après l'avoir long-tems combattue, on la suit par nécessité. La première démarche qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du Parlement, qui pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jettoit sur le tapis, d'un Roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevenir à un article aussi fondamental des loix du Royaume, que l'est l'hérédité de la Couronne; & commença, sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un ar-

rêt (35) qui défendoit de transporter la Couronne hors la famille Royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle ; il n'y avoit personne qui ne l'eût , qui ne sentit l'injustice d'en user autrement ; mais il semble qu'il lui manquoit pour entraîner les esprits , d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille Royale commencèrent à paroître

(35) Cet Arrêt est du 28 Juin : » Cette action , dit M. de Villéroy , tom. 2. p. 58. » fut d'autant plus louée » par les gens de bien , » que le péril en étoit » plus grand , & certainement elle servit » grandement , & faut » que je dise , que le » Royaume en demeure » obligé à la Cour. » Jean le Maître , quoique fait Président du Parlement de la Ligue par le Duc de Maienne , le Président Edouard Molé , les Conseillers Guillaume de Vair , depuis Garde des Sceaux , Etienne Fleury , Pierre d'Amours , Lazare Coqueley , &c. y eurent la principale part. En conséquence , le Prési-

dent le Maître fut député avec les Conseillers de Fleury & d'Amours , l'après-midi de ce même jour , pour faire des Remontrances au Duc de Maienne , comme Lieutenant-Général de la Couronne. Le Duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le Parlement venoit de lui faire ; & l'Archevêque de Lyon qui étoit avec lui , ayant répété ce mot d'affront avec emportement , & fort maltraité de paroles les Députés , le Président le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité & d'autorité. *Voyez le cinquieme Tome des Mémoires de la Ligue : Mémoires de Nevers , tom. 2. pag. 635.*

1593.

tre sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne que cet arrêt frustrait de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela; mais le Clergé (36) empêchoit fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque tems. On reprit comme par amusement quelques-uns des projets usés.

(36) Tous les Mémoires de ce tems-là font foi des procédés violens, & des discours emportés du Cardinal de Plaisance, Légat, de presque tous les Evêques de France, des Curés de Paris, & de la Sorbonne: « Dé-
bourbonnez-nous. Sei-
gneur, c'est l'explica-
tion que donnoit un Pré-

dicateur, de cette parole de l'Ecriture Sainte: *Eripe me, Domine, de luto facis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zèle pour la bonne Religion. De-Thou remarque que le Clergé fut le seul des 3 Etats qui conseilla opiniâtrément la guerre.

Les différentes espérances se ranimèrent pour s'éteindre bien-tôt & tout-à-fait ; car chacun convenant tacitement que si le Roi (37) abjurait , ce point finissoit toute contestation l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix ; & l'on s'y attacha , non plus légèrement comme auparavant , mais par une vûë plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vûë qui devint dès ce moment celle du Parlement & de tout le peuple , & ne souffrit plus d'opposition , que celle qu'il plut encore à quelques Seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les Ducs de Maienne , de Nemours & de Mercœur , furent ceux qui témoignèrent le plus d'opiniâtreté , comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés ; mais avec toute

(37) Il est démontré se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisième Volume du nouvel Ouvrage , qui a pour titre : *Généalogies historiques de toutes les Maisons Souveraines , vingt-deuxième Table généalogique.*

aujourd'hui non-seulement que Henri IV. étoit le seul légitime héritier de la Couronne , il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point , mais encore , qu'en sa personne les trois Races de nos Rois

1593.

leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le Roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquèrent pas de le faire. Pour cela ils remuèrent Ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profitèrent du mauvais succès du Roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon. ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le Pape venoit de faire au Cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Pisany, envoyés de la part du Roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de Sa Sainteté. Pouvoient ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la

(38) Le voyage que Henri IV. fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siège de la Ville de Selles en Berry, furent regardés en ce

tems-là comme des fautes considérables.

(39) Pierre de Retz, Cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, Marquis de Pisany.

Religion,

Religion , & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri , dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs ? Aussi personne ne s'y trompa , & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pû avoir la conférence tenue pendant le mois d'Avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le Roi après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la Religion , ne s'étoit pas encore rendu, c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le Roi sur le spirituel. Le peuple surtout lui rendit une justice entiere , & les douceurs d'une trêve qui fut l'unique bien , & le résultat de la conférence , acheverent de le mettre dans

(40) A la fin d'Avril , & pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les actes , tome 8886. *des Manuscrits de la Bibliot. Royale. Mémoires d'Etat de Villeroy* , tome 4. *Mathieu & Cayet* , *ibid.* &c. L'Archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du Roi , l'appuya de l'autorité de S. Paul , qu'on est obligé d'obéir aux Princes payens & idolâtres , des libertés de l'Eglise Gallicane , & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenable que paroissent les raisons alléguées au contraire par l'Archevêque de Lyon , elles l'emportèrent dans cette Conférence.

Tome II.

K

1593. ses intérêts. Je reviens plus particulièrement à ce Prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante , où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des Etats l'avoit alarmé d'abord , & avec d'autant plus de raison , que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit , c'est qu'une assemblée en apparence si auguste & si respectable auroit bien-tôt trouvé un remède aux maux de l'Etat. Dans cette crainte le Roi commença à flatter les Catholiques plus encore que de coûtume. Il fit même , comme on vient de le voir , quelques démarches pour rechercher le Pape , afin de ne pas éteindre dans les uns & les autres la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des Huguenots ; mais ce Prince avoit sagement pris les devans , & il paroissoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce conseil général de la Religion , dont on a vu que le résultat avoit été de

tourner la chose en ménagement & en négociation. Lorsque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le Roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrêmité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même Prince qui leur paroissoit si doux & si débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur & sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'union qui régnoit dans les États, du trouble & des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; & il n'eut plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui se mêlèrent de ses affaires, si-tôt qu'il eut été proposé dans les États de traiter avec lui. Ce Prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux deman-

1593. des excessives que les Seigneurs & les autres membres de la ligue commencerent à lui faire faire ; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la Dignité Royale qu'à la bassesse qu'il auroit eu de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône , que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien caution que (41) MM. de Bellièvre , de Belin & Zamet , par exemple , n'eurent , dans les démarches qu'ils firent auprès du Roi , aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste , je me contentai de nommer les principaux Agens auprès du Roi , tant de la part de la ligue & des Etats, que du Clergé & des Seigneurs François. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués ; j'y joins seule,

(41) Pomponne de Faudas d'Averton. Se-
Bellièvre , François de basien Zamet.

ment le Cardinal de Gondy, les Maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'Amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, Du-Plessis, la Verriere, de Fleury, & l'Abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au Roi par leurs noms plus de cent de ces personnages. Au reste on présenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens; vanité, désir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvreroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilège d'aborder le Prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des pièges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) & Jean-

(42) Dans le premier tome des Mémoires d'E-
tat de Villeroy, qui n'est
guères qu'une justifica-

1593. nin : mais le fait est trop connu , & la confusion qu'ils effuyèrent depuis ,

tion de toute la conduite de ce Secrétaire d'Etat , il avoue sincèrement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce Prince , s'il ne se fût pas converti , & si avant tout on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la Religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne ; il trouvera sur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même sincérité de ses liaisons avec la Ligue & l'Espagne , & du principe politique où il étoit , qu'en faisant la paix , il étoit très-avantageux de séparer le Roi d'intérêt d'avec l'Angleterre , & de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article ses raisons , quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully , sont pourtant encore plausibles. Pour tout le reste , il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'ajamais reçu d'argent de l'Espagne , & qu'il n'a assisté ni aux

Etats , ni à aucuns autres Conseils , qu'avec une véritable intention de travailler pour le Roi & pour la paix. Voyez la note sur ce sujet quelques pages plus haut , & ce que nous en avons dit dans la Préface de cet Ouvrage. Quant au serment de la Ligue dont parle ici le Duc de Sully , & qui est l'article le plus grave ; M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu* , tome 2. pag. 153. & *suiv. Chron. Noven. liv. 5. fol. 229.* & dans quelques autres Historiens , qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos Mémoires. Selon ces Historiens , non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment , mais encore il l'ignoroit absolument , lorsque Henri IV. lui montra cet Ecrit à Fontainebleau , & qu'il le chargea d'en faire des reproches au Duc de Mayenne , que Villeroy travailloit dès-lors très-sincèrement & par ordre de ce Prince même à le sé-

lorsque le Roi leur en fit publiquement
à Fontainebleau de justes reproches, 1593.
en est la conviction ; aussi-bien que la
manière intéressée dont Villeroy se
comporta dans la suite. Deux jours
seulement avant l'abjuration du Roi,
ces deux Messieurs s'employèrent si
utilement, qu'ils firent tenir une as-
semblée secrète, composée des Mi-
nistres du Pape, de ceux de l'Espagne,
& des principaux partisans de la ligue,
soit en personne, soit par Procureurs
pour les Ducs de Nemours & de Mer-
cœur absens, dans laquelle le Légat
fit jurer à tous sur la Croix, l'Évangile
& même l'Hostie, de soutenir la ligue
jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de
France, j'ai peine à le dire, un Roi
agréable à l'Espagne ; & sur-tout de
ne jamais reconnoître pour tel le Roi
de Navarre, quand même il joindroit

parer de la Ligue. Mais
ce qui est plus positif en-
core, c'est que Villeroy
faisant honte au Duc de
Maienne de cette crimi-
nelle démarche, Maien-
ne lui répondit en pro-
pres termes. » Je ne
» vous ai rien voulu di-
» re de ce serment, ni

» au Président Jeannin,
» tant parce que j'avois
» donné parole au Légat
» & aux Espagnols de
» ne vous en rien dire,
» que pour n'ignorer
» que vous n'eussiez ja-
» mais approuvé l'usage
» de ce remède. » Ma-
thieu, *ibid.* pag. 155.

1593. aux droits de sa naissance celui d'une abjuration sincere. Ce serment si plein de religion & de charité fut enfermé dans un paquet signé de toute l'assemblée, & envoyé à Rome. C'est par une lettre que le Cardinal de Plaisance écrivoit à quelques Membres du Parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du Roi, qu'on eut connoissance de cette pièce. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion ? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place.

Parmi cette foule de Négociateurs & de Conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le Roi, & qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce Prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intrigans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit. Je parle pour l'avoir sçu du Roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est, je crois, le 15 Février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le Secrétaire Féret vint me chercher fort secrettement de sa part, & m'introduisit dans sa cham-

bre, où je le trouvai couché. il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les Catholiques, non plus que les Protestans, qui par jalousie me haïssoient, peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au Roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce Prince me représenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumieres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniere dont il devoit achever une af-

1593.

faire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le Roi me parla pour la première fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le Roi avec le même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donné, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes; Que le Roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la Royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les Princes, les Grands & les Ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à

les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé , qui étoit le point essentiel, qu'il ne pouvoit arriver autre chose , sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du Roi ; que cet effet étoit déjà indubitable par rapport aux Villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur ; pour que les chefs de la ligue eux-mêmes par haine , par jalousie , ou même par réflexion sur leur propre intérêt , viendroient l'un après l'autre se jeter entre les bras du Roi ; que de simples espérances que ce Prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution , & ne lui en feroient pas courir les dangers ; que ces dangers d'une exécution trop précipitée , étoient premierement une séparation éclatante des Protestans qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens , en ce que le Roi n'étant point encore assuré de tous les Catholiques pour les leur opposer , il demeureroit à la merci

1593.

des uns & des autres ; ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des Catholiques , de leur accorder toutes leurs demandes , quelques exorbitantes qu'elles fussent , ce qui pour le présent & pour l'avenir , étoit d'une dangereuse conséquence ; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue , le tems de donner une forme précise à leurs demandes ; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres , ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions , à convenir qu'en élevant trop haut de légers services , ils mettoient le Roi dans l'impossibilité de les satisfaire , enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'Etat ; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti , seroient ceux qui n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des Puissances étrangères , avides peut-être de les partager avec eux , connoîtroient l'injustice de leur procédé , à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers ; que ces

mêmes étrangers voyant que le Roi
accorderoit si facilement, feroient de-
mander par d'autres ce qu'ils croiroient
ne pouvoir obtenir eux-mêmes. 1593.

Je fis enfin envisager au Roi que
quelque changement qui arrivât dans
les affaires, il ne pouvoit être si subit,
qu'il ne fût en son pouvoir de l'empê-
cher, puisque peu de paroles suffi-
soient pour cela, au lieu qu'en tem-
porisant on éclairoit les démarches
des uns & des autres, & l'on rompoit
secrètement ce qu'il pouvoit y avoir
de liaison entre eux, jusqu'à ce qu'il
ne tint plus pour une entière conclu-
sion. qu'à donner quelque satisfaction
à ceux qui étoient réellement en droit
d'en demander. Pour amener les cho-
ses heureusement à ce but, je ne
voyois rien de meilleur à faire que
de suivre constamment la conduite
que le Roi avoit tenue jusqu'à ce mo-
ment; bien recevoir tout le monde,
promettre peu, paroître désirer de finir,
remettre toute la faute du retardement
sur les obstacles, & travailler assidue-
ment à les lever. C'est avec une con-
duite semblable qu'il me semble que
devoient se traiter presque toutes les

1593.

affaires politiques un peu épineuses. On sçait assez que la différence entre la précipitation & la diligence , est que celle-ci ennemie de l'inaction, & de la paresse aussi-bien que l'autre , ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement , & cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au Roi , sa conversion étoit toujours le fondement que je supposois , & Sa Majesté en ne contredisant rien , me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose , c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise & en parlementage , comme faisoient les adversaires , il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci , j'offris au Roi de les lui mettre par écrit. Ce Prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin ; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire , & que quand il auroit le tems lui-même , il m'entretiendrait sur un système par lequel il lui sembloit qu'a-

près s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les Réformés.

1593.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le Roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les Docteurs Catholiques & les Ministres Protestans, auxquelles il assista régulièrement, & d'un autre côté, il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance : plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siège de Dreux, pour lequel le Roi fit un emprunt considérable sur la Ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint passer la rivière d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'Artillerie nécessaire. L'Ami-

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

1593. **—** ral (44) de Biron investit par son ordre la Ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le Château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au Roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre Mineurs Anglois & Ecoffois, & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien fondée; & mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le Roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes Mineurs & mes Pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes pièces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six Pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois, la dureté de la pierre les épuisant de forces, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussi-tôt ils étoient relevés

(44) Charles de Gontaut, fils du Maréchal, nommé Amiral pour le Roi.

par quatre autres, & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire, en précipitant de gros carreaux de pierres; & faisant un fort grand feu.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense, j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presqu'infailible. Six jours se passerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre; ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le Duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatientement pour ma confusion le résul-

1593.

tat de ce grand travail ; & lorsqu'on
scut le moment où je devois y faire
mettre le feu , on s'assembla pour en
voir l'effet. Il ne fut pas prompt , ce
ne fut d'abord qu'un bruit sourd , ac-
compagné de beaucoup de fumée ; &
dans ce moment j'essuyai mille re-
gards méprisans & autant de traits de
raillerie sur ma mine. J'eus bien-tôt
ma revanche. Au bout d'un demi-
quart-d'heure , un tourbillon de fu-
mée beaucoup plus épais s'éleva de
la tour , & dans l'instant on la vit se
séparer précisément par la moitié.
Une moitié s'affaissa , entraînant sous
ses ruines hommes & femmes qui y
furent ensevelis , l'autre demeura sur
pied , de manière qu'elle laissoit voir
à découvert sur ses planchers tous ceux
qui y étoient renfermés , à qui la con-
ternation d'un accident si effrayant ,
jointe aux décharges qui leur furent
aussi-tôt faites & à coup sûr par nos
Soldats , fit jetter mille cris lamenta-
bles. Le Roi en eut compassion , &
défendit qu'on tirât davantage. Il
envoya chercher ces malheureux , &
leur donna à chacun un écu. Le châ-
teau se rendit aussi-tôt , & je comptai

que cette fois on ne me refuseroit pas le Gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen ; mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi , & je lui cédaï , après que le Roi m'eût représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti Catholique , la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

1593.

Le Roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables , & revint aussi-tôt à Mante reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états , & jusqu'au jour où le Roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la politique , les menaces des Catholiques , l'ennui du travail , l'amour du repos , le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers , le bien du peuple même , quoique fort louable en soi , ayent entrés seuls dans la dernière résolution du Roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un Prince que je crois avoir mieux connu que personne , ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion , & j'a-

1593.

voue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'Eglise Catholique que dans la Protestante; mais dans la fuite le Roi se sentit amené au point de regarder la Religion Catholique (45) comme la plus sûre. Le caractère de candeur & de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce Prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu pendant tout le reste de sa vie un pareil déguisement.

Au reste qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de Religion que dans ces conférences & ces controverses continuelles, (46)

(45) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un Ministre, qui en disputant avec les Docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully

pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici, *Péréf. ibid.*

(46) Tous ces discours, soit instructifs soit édifiants, des Cardinaux & Prélats de France au Roi, se voient dans le *Vol. 9214. des Mss. de*

se laiffât entraîner du côté qu'on avoit
soin de rendre toujours victorieux ;
car il faut remarquer comme un fruit
de la sage attente du Roi , qu'enfin tout
le monde jusqu'aux Protestans , je dis
plus , jusqu'aux ministres même réfor-
més employés dans les conférences ,
vinrent enfin à être fortement persua-
dés que le changement de Religion du
Roi étoit une chose absolument néces-
saire pour le bien de l'état , pour la
paix , enfin pour l'utilité même des
deux Religions. Dans cette disposi-
tion , il se fit une espèce de conspira-
tion générale dans les esprits pour l'y
amener. Les ministres réformés , ou
ne se défendoient plus , ou se défen-
doient si foiblement que l'avantage de-

1593.

Bibliot. du Roi. On y
prouve aussi la sincérité
de la conversion de ce
Prince par les marques
suivantes. Son respect
pour le Pape , les Car-
dinaux & les Ecclésiasti-
ques , les soins qu'il
apporta pour la conver-
sion du jeune Prince de
Condé , son alliance avec
le Pape , en épousant
la Princesse de Florence ,
son attention à entrete-
nir la bonne intelligen-

ce entre le Souverain
Pontife & le Roi d'An-
gleterre , le mariage de
sa sœur avec le Duc de
Bar , le bâtiment de l'Hô-
pital de la Santé , &
d'autres édifices pieux
qu'il fit faire , sa dévo-
tion pour le sépulcre de
Notre - Seigneur & les
saints lieux , la joie qu'il
témoigna de la victoire
remportée par M. l'Evê-
que d'Evreux sur les
Calvinistes , &c.

1593.

meuroit toujours du côté de leurs adversaires. Ils ne murmuroient point de ce que souvent on se passoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron qui étoit là comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothèque : espèce de défense bien languissante. De la complaisance à la flatterie avec un Prince il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du Roi & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatte-
rent par un embarras concerté la Religion qu'on regardoit déjà comme celle du Prince.

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Protestans. Il marque aussi que la Marquise de Monceaux, Maîtresse du Roi, y eut beaucoup de part,

dans l'espérance de devenir Reine elle-même, si Henri IV. étoit nommé Roi. *tom. 3. liv. 3. chap. 22.*

Les chefs du parti Protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontoit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la Couronne au Roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un Prince Catholique, c'étoit un avantage pour eux que ce Prince Catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-tems & sur les égards duquel ils pouvoient compter, ils s'étoient flattés de voir un Prince de leur Religion sur le trône & le Calvinisme devenir la Religion dominante dans le Royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cette avantage, c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les Religions (48).

Le Roi effuya un de ces accès de

(48) » Si je suivois » donner la paix à tous
 » votre avis, répondit » mes Sujets, & le re-
 » Henri IV. au Minis- » pos à mon ame. Voyez
 » tre la Faye; qui lui » entre vous ce qui est
 » faisoit des remontran- » de besoin pour votre
 » ces de la part du Parti » sûreté, je serai tou-
 » Protestant, il n'y au- » jours prêt de vous
 » roit ni Roi ni Royau- » faire contenter, » Chr.
 » me dans peu de tems » Novenn. *ibid.*
 » en France. Je désire

1593.

mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales Villes du Royaume, lassées de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une première démarche auprès de sa Majesté & lui députèrent le Comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin vint lui faire cette proposition, qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un Protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des Catholiques, sans qu'ils pussent en rendre une raison légitime, ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarrassoient dans leurs délibérations, & sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le Roi m'appercevant en ce moment.» Et »vous, Monsieur de Rosny, me dit-»il, que faites-vous-là rêveur? Ne »nous direz-vous rien d'absolu, non »plus que les autres? » Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en soutenant que l'on ne devoit pas balancer,

lancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du Roi, par un trait de douceur qu'il feroit facile de révoquer, si l'on appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussitôt relevée de tous les Conseillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le Conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le Roi cédât à leur importunité, & que le Comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus long-tems sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Protestans, ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche; (49)

(49) Henri IV. trouvoit toujours que la démarche de son Abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit

1593.

mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hafard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien : & qu'à l'égard des Catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le Roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son abjuration seroit, ce me semble, le 20 Juillet, & nomma l'Eglise de Saint Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la ligue & remplit de joie le peuple & les Catholiques Royalistes. Les Protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent ; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les Ec-

écrire à Mademoiselle d'Estrées : » ce sera Di-
» manche que je ferai le
» saut périlleux. A l'heu-
» re que je vous écris,
» j'ai cent importuns sur
» les bras qui me feront

» haïr saint Denis, com-
» me vous faites Man-
» te. &c. » *Recueil de
ses Lettres. Journal de
Henri III. pag. 281.
Tome 1.*

clésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enyvroit de son triomphe. On s'empressa; tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron pour lequel j'avois obtenu l'Evêché d'Evreux crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnaissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flattoit de se montrer avec tant de lumières, qu'il n'y avoit point de ténèbres qu'elles ne dissipassent: » Monsieur, lui » répondis-je, je n'ai que faire d'être » présent à vos disputes, pour sçavoir » de quel côté seront les plus fortes » & les plus valables raisons. L'état » des affaires, votre nombre & vos » richesses requièrent que vos distinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La Cour se trouva très-nombreuse à Saint Denis, & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les historiens (50) Catholiques feront avec

(50) Voyez, outre les Historiens cités ci-

1593.

autant d'étendue que de complaisance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet instant on auroit encore besoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au spectacle qui se donnoit; lorsque je vis arriver du Perron que le Cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiser une dernière dispute qui s'étoit élevée au sujet des termes dans lesquels la formule de Profession de foi du Roi devoit être conçue. Les Prêtres & les Docteurs Catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins; & ils en alloient faire au-lieu d'une pièce grave, un écrit ridicule. Les ministres Protestans & le Roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

dessus, *Mezeray. Le Vol.*
8935. *Mss. de la Bibliot.*
du Roi, où sont encore
rapportées, la Lettre
que le Roi écrivit en-
suite à Sa Sainteté, la
Procuration donnée à M.
du Perron allant à Rome

prêter l'obéissance au
Pape, la Déclaration du
Roi sur les motifs de sa
conversion, &c.

(51) » Ne parlons
» point de *Requiem*, dit
» Henri IV. je ne suis
» pas encore mort. »

J'allai incontinent avec du Perron chez le Cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux Eglises ; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de manière que le Roi y reconnoissoit tous les dogmes Romains, sur l'écriture Sainte, l'Eglise, le nombre & les cérémonies des Sacremens, le sacrifice de la Messe, la transubstantiation, la Doctrine de la Justification, l'invocation des Saints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du Pape, (53) après

(52) Voyez-en l'original dans les anciens Mémoires. Du - Plessis-Mornay, & Mezerai d'après lui, reprochent au Roi & aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette première profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au Pape, « comme si le Roi l'eût faite, écrite,

» signée de sa main, » contrefaite par M. de Loménie : » Ce sont ses termes, liv. 1. pag. 198. liv. 2. pag. 207.

(53) Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV. reconnut l'autorité du Pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion : que ce n'est que par nécessité & faute de tems, qu'il a

reçu l'absolution des Pré-
 lats de France avant celle
 du S. Pere. Cette déclara-
 tion est rapportée dans
 le troisieme tome des Mé-
 moires d'Etat de Ville-
 roy, pag. 61.

(54) Ce fut entre les
 mains de Renaud, ou
 Bernard de Beaune de
 Samblançai, Archevêque
 de Bourges, que le Roi
 fit son abjuration. Le
 Cardinal de Bourbon qui
 n'étoit pas Prêtre, &
 neuf autres Evêques as-
 sistoient ce Prélat. Henri
 IV. s'étant présenté pour
 entrer dans l'Eglise de S.
 Denis, l'Archevêque
 lui dit : *Qui êtes-vous ?*
 » Henri répondit : Je
 » suis le Roi. *Que de-*
 » *mandez-vous ?* Je de-
 » mande d'être reçu au
 » giron de l'Eglise Ca-
 » tholique, Apostolique
 » & Romaine. *Le vou-*
 » *lez-vous ?* ajouta le
 » Prélat. Oui, je le
 » veux, & le désire,

» reprit le Roi, qui s'é-
 » tant aussi-tôt mis à ge-
 » noux, dit : je proteste
 » & jure devant la face
 » de Dieu tout-puissant,
 » de vivre & mourir en
 » la Religion Catholi-
 » que, Apostolique &
 » Romaine, de la pro-
 » téger & défendre en-
 » vers tous, au péril de
 » mon sang & de ma
 » vie, renonçant à tou-
 » tes les hérésies con-
 » traaires à icelle Eglise
 » Catholique, Apostoli-
 » que & Romaine. »
 Ensuite il mit cette mê-
 me formule écrite entre
 les mains de l'Archevê-
 que, qui lui présenta son
 anneau à baiser, lui
 donna à haute voix l'ab-
 solution, & entendit sa
 confession pendant le *Te*
Deum, &c. Voyez toute
 la suite de ce Cérémoni-
 al dans les Historiens.
Cayet, liv. 5. pag. 222.
& suiv. Mathieu, &c.

Fin du Cinquième Livre.



MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE SIXIÈME.



A cérémonie de l'abjuration du Roi fut suivie d'une députation (1) du Duc de Nevers à Rome, pour faire au Pape conjointement avec le Cardinal de Gondy & le Marquis de

1593.

(1) Clément VIII. refusa de reconnoître & de recevoir le Duc de Nevers comme Ambassadeur & voulut obliger les Prélats François à aller se présenter devant le Grand-Inquisiteur, prétendant que les Evêques de France n'avoient

pu absoudre le Roi. M. De-Thou blâme avec autant de raison la dureté du Pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du Duc de Nevers. *Livre 108. Voyez tome 2. des Mémoires de Nevers. Mss. de*

1592.

Pisany , les obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la Ligue , les Espagnols & le Duc de Maienne ne se rendirent pas encore. Ils tâcherent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment ; & cette feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du Roi des avantages plus considérables , avant qu'il fût bien affermi sur le Trône.

Ce n'est point là une simple conjecture , du moins quant au Roi d'Espagne , puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au Roi par Taxis & Stuniga , un secours capable de ré-

la Bibliot. du Roi , & dans les Historiens ci-dessus , le détail des Ambassades du Duc de Nevers & de Luxembourg & les négociations du P. Seraphin Olivieri , de la Clielle , des Abbés du Perron & d'Offat , auprès du S. Pere. Le Pape fit encore long-tems attendre une absolution qu'il avoit envie d'accorder , & reçut fort mal la Clielle qui lui

présentoit les Lettres d'Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit présent , & qui s'apperçut bien que cette colère du Pape n'étoit qu'une feinte , lui dit agréablement : » S. Pere, quand ce seroit » le diable qui vous de- » manderoit audience, s'il » y avoit espérance de le » convertir, vous ne pour- » riez pas en conscienc- » ce la lui refuser. » Ce qui fit sourire Sa Sainteté,

duire tous les Chefs de la Ligue & le Parti Protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux Couronnes, & une convention que le Roi ne donneroit aucun appui aux Rébelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henri par lui-même, & n'envifageoit fa conversion que comme le principe d'un nouveau syftême politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagements. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Efpagne : c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Médicis, mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce Royaume, le corps des Réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de souffrir leur alliance. C'est par une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs Etats à la nou-

1593. velle Religion ; & on ne ſçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines , dont les Réligionnaires ſont accusés d'être imbus.

Le Roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans ſon Royaume toute ſemence de ſchiſme , il ne devoit donner à aucune des différentes factions ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir , & que pour réduire tous les partis , il n'en falloit épouſer aucun , rejeta conſtamment ces offres de l'Eſpagne , & celles que le Duc de Maïenne lui fit faire à même fin : mais dans le même tems il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des Chefs , ou des Villes de la Ligue , qui viendroient ſe rendre à lui , & de les récompenser à proportion de leur emprefſement & de leurs ſervices. C'eſt dans ce ſage milieu qu'il réſolut de ſ'arrêter. Quoique ſa dernière action l'eût uni de Religion avec la Ligue , ſon averſion ne diminua point pour l'eſprit de ce Corps , & pour les maximes par leſquelles il s'étoit toujours conduit. Le ſeul nom de la Ligue ſuffiſoit encore pour allumer ſa colére. Les Catholiques Li-

guez s'étant imaginés que l'abjuration de ce Prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance les édits favorables aux Réformés, le Roi les y fit rétablir ; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes , déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût , parce que le parti Protestant en murmura , Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard , (2) & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le Duc de Maïenne voyant que cette dernière ressource qu'il avoit cru infaillible , lui manquoit après toutes les autres , joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens amis , & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine , mais bien loin d'y réussir , il ne put les empêcher de faire

(2) Le Roi tint une Assemblée des Protestans à Mante , le 12 Décembre de cette année , & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mém.*

de la Ligue , tom. 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes ; il leur dit : qu'il ne pouvoit les leur accorder ; mais qu'il les toléreroit. *Mathieu , tom. 2. liv. 1. pag. 164.*

1593.

éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publiquement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au Roi une treve de six mois, & qu'on le força d'y donner son consentement. La trêve accordée pour trois mois à Surêne (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le Roi donna audience aux députés en plein Conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le Duc de Maienne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinèrent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés; se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le Roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le Duc de

(3) Ou à la Villette entre Paris & saint Denis, comme le marquent les Mémoires de la Ligue. La date en est du dernier Juillet, & elle fut publiée, le lendemain à Paris.

Maïenne avec les Parisiens , je vis le moment où cet avis l'alloit emporter ; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole, & j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple , déjà revenu de ses premiers égaremens , la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement , en faveur du Roi , que ce Prince déclara qu'il accordoit la trêve qu'on lui demandoit , mais pour les mois d'Aout , Septembre & Octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le Roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la Messe. Partout où il portoit ses pas , la foule se trouvoit si grande , qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de

(4) » Ils font , di- » femme âgée de quatre
 » soit Henri , affamés de » vingt ans m'est venue
 » voir un Roi. » *L'Etoi-* » prendre par la tête ,
le , *ibid.* J'ai reçu un » & m'a baisé. Je n'en
 plaissant tour à l'Eglise , » ai pas ri le premier ,
 écrivoit-il à Mademoi- » demain vous dépollue-
 selle d'Estrées en cette » rez ma bouche , &c. »
 occasion , ou dans une *Recueil des Lettres d'Hen-*
 semblable ; » Une vieille *ri IV. ibid.*

1593.

vive le Roi, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel. » Dieu le » bénisse, disoit-on, la larme à l'œil, » & le veuille amener bientôt en faire » autant dans notre Eglise de Notre- » Dame. « Je fis remarquer au Roi cette disposition du Peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entraques vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au Roi il y avoit déjà long-tems en Bearn, par le Commandeur Moreau & le Vicomte de Chaux. Cet Espagnol qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès avoit été domestique de d'Entraques, & avoit passé de chez lui au service de

Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par son moyen avec l'Ambassadeur Espagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris sur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émissaire Espagnol, & guère davantage à d'Entragues, dont je connoissois l'esprit brouillon. Je le reçus assez séchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Espagnols : mais d'Entragues parut si scandalisé que je soupçonnasse sa fidélité, & ajouta tant de choses sur la bonne foi de son Nugnès, que je consentis qu'il me l'amènât le soir de ce même jour. Le Roi à qui je donnai avis de la visite de d'Entragues, en eût la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Espagnol, qui après bien des discours assez vagues sur la joie qu'on avoit eu à la Cour d'Espagne de l'abjuration du Roi, & des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort sinceres, me dit enfin qu'il

1593.

étoit chargé de proposer au Roi le mariage de (5) l'Infante, avec quelques autres articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres personnes que le Roi lui-même, auquel il me pria de le présenter. Henri ayant voulu l'entendre, je dis à Nugnès sans aucun détour, que venant d'un endroit fort suspect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de Sa Majesté, par quelques précautions contre sa personne peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complètement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du Roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'avoit déjà faites: mais il parla de l'alliance des deux Couronnes en termes si spécieux & si magnifiques, que le Roi qui dans le com-

(5) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II.

mencement l'écoutoit à peine , ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol , d'envoyer un homme de confiance sçavoir de Dom Bernardin de Mandoce lui-même , s'il ne pouvoit pas compter sur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux n'étoit pas trop de mon goût ; & encore moins le choix que Sa Majesté fit pour ce sujet de la Varenne , (6) homme

(6) Il en sera encore parlé dans la suite de ces Mémoires. Son nom est Guillaume Fouquet , celui de la Varenne lui vint du Marquisat de la Varenne en Anjou , qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuisinier chez Madame , il excelloit sur-tout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette Princesse le rencontrant un jour , après sa fortune , lui dit. » La » Varenne , tu as plus » gagné à porter les » poulets de mon frere , » qu'à piquer les miens. » On en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du Roi son Maître , ne sont pas

des plus honnêtes. Il fut fait Portemanteau de ce Prince , ensuite Conseiller d'Etat , & Contrôleur-Général des Postes : & toujours fort lavant dans la familiarité d'Henri IV. qui lui donna des Lettres de Noblesse. La Varenne ayant mis un Gentilhomme auprès de son fils. » Comment , lui » dit ce Prince , donner ton fils à un Gentilhomme , je comprends bien cela ; mais donner un Gentilhomme à ton fils , c'est ce que je ne puis comprendre : » On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du Roi , sur la-

1593.

plein de vanité. Le Roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver tout apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage; le réglément de quelques limites sur la frontière d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'Ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté encherit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne: ce qui produisit l'effet que les Espagnols avoient en vue. On crut quelque tems en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du Roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les puissances Protestantes: d'où l'on auroit peut-être vu s'en suivre une rup-

quelle le Chancelier de Bellièvre lui fit quelque difficulté, la Varenne dit au Chancelier. » Mon-
» sieur, ne vous en fai-
» tes pas tant accroire :
» je veux bien que vous
» sçachiez que si mon
» maître avoit vingt-cinq
» ans de moins, je ne
» donnerois pas mon em-

» ploi pour le vôtre. »
*Voyez d'Aubigné, Gé-
néral. de Sainte-Marthe.
Mém. de M. le Duc
d'Angoulême. Mém. de
Du-Plessis. Menagiana,
&c. Cayet, ibid. tom. 5.
pag. 276. parle de l'Am-
bassade de la Varenne en
Espagne tout différem-
ment de nos Mémoires.*

ture éclatante, si le Roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire. 1593.

Une dernière ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols, c'est l'horrible résolution de poignarder le Roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les histoires, si d'ailleurs l'on n'étoit sur qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de Chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même sans crime en accuser ou un corps, ou un simple

1593. patriculier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le Roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir de Saint-Denis, à Châlons-sur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-Comte-Robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, pensa périr par la main des furieux qu'apostoient par-tout les Jésuites & les Capucins. Entre autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut informé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans le dessein

(7) Cayet, *Chronol. Novenn. liv. 5. pag. 280.* parle plus positivement de ces complots contre la vie de Henri IV. Morisot dit qu'un Flamand nommé Avenius, vint à saint Denis, dans le dessein de poignarder ce Prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la Messe, il se jeta à ses pieds & lui demanda pardon: mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *Chap. 33.*

(8) C'est Pierre Barrière, ou la Barre, Bâtelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv. 4.* Les Mémoires de la Ligue chargent grièvement en effet un Jésuite de Paris, & un Capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. De Thou dit formellement, *liv. 107.* que ce Jésuite étoit le Pere Varade, Recteur du Collège de Paris; & invective à

de venir le chercher pour l'affaffiner. 1593.
Heureusement avant de partir il ex-

cette occasion d'une manière sanglante contre toute cette Société. Mezeray, *liv. 62.* en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier De-Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids, il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le Duc de Sully & les autres Ecrivains Calvinistes, font ces sortes d'imputations aux Jésuites, ainsi qu'à Messieurs de Villeroy, Jeannin, d'Os-
fat, &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces Ecrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des principes, écrits, thèses, prédications, en un mot, par l'impression & l'esprit qui conduisoit toute la Ligue : & non point que tel Jésuite, telle personne fût l'Auteur & le Moteur de cette action. On en fera plus convaincu par la suite, de ces Mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce

sujet dans la Préface de cet Ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question, quoiqu'en disent De-Thou, Cayet, *liv. 1. pag. 240.* & Mezeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du Roi, ne nomma point le Pere Varade. Il est encore certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce Pere : qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette Procédure ; qu'il demeura à Paris après même que le Roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud dans son Plaidoyer pour l'Université, reprocha aux Jésuites le prétendu attentat du Pere Varade, ceux de sa Compagnie s'en défendirent fortement, & l'Avocat ne le prouve point. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. pag. 884.* Enfin le Roi en 1604. répondant au premier Président de Harlay, qui re-

1593.

posa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie en avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier; & le désigna si bien au Roi, sur le portrait que lui en avoit fait le Prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule; il confessa son crime, & en reçut le châtiment. Le Roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une

présentoit que le Parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des Jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *Mém. Chronol. & Dogmatiques pour servir à l'Histoire de l'Eglise, tom. 1. pag. 28.*

C'est donc une énorme calomnie dans Messieurs De-Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le Pere Varade avoit conseillé à Barriere de tuer le Roi. Ce fut le Pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le Gentilhomme qui partit de

Lyon pour en avertir Henri IV. & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon. *Chronol. Nov. ibid.* Henri IV. parlant de cet attentat à P. Mathieu son Historien, lui dit que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'Eglise de Saint Denis. & que Barriere aussi-bien que Clément, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, & en particulier plusieurs Princes & Seigneurs de France. *Mathieu, tom. 2. liv. 1. pag. 150.*

méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa personne , & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

Il se seroit trouvé heureux , si la conduite des Catholiques de sa cour l'eût du moins consolé de celle des Catholiques ligueurs ; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres , pour avoir vu le Roi se faire Catholique ; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le Roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs Protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, surtout avec moi. La crainte que je ne le rentraînasse dans sa premiere croyance , les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du Gouvernement , & principalement au désordre des finances. Henri qui ne se voyoit

1593.

pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particulière avec les Huguenots. Il reprit ses conférences sur la Religion avec les seuls Catholiques, & les continua à Andresy (9) & à Milly. Je profitai de cette conjoncture, & je demandai à ce Prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, Sa Majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouse à Bontin dans un tems où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes Villes se hâtant de profiter de la trêve pour remplir leurs magasins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répan-

(9) Et encore à Pontoise, & à Fleury, château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauffe, Grand-Maitre des Eaux & Forêts. Les Catholiques qui y assistoient, étoient, comme le marque M. De Thou, Messieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin, & De-Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de Politique que de Religion.

du par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes en ce tems-là, 1593.
qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le Roi m'écrivit de Fontainebleau, me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement; parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10) de Simiers, sœur de Vitry, & grande amie de l'Amiral de Villars, & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisième, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le Roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Grand-Maitre de la garde-robe du Duc d'Angoulême, Jacques de Simiers, lençon.

1593

Port &
Citadelle
dans le
l'ays de
Caux.

le Baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de Madame de Simiers & celle de Lafont, elles rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre Villars dans les intérêts du Roi : mais les choses changerent bien de face à son égard par la perte de Fescamp, qui fut si sensible à ce Gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de Madame de Simiers & de Lafont en réponse aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du Roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avoit dans la Garnison qui en sortit, un gentilhomme nommé Bois-Rosé (12) homme de

(11) Pierre Rouxel, Il étoit doué d'une force de corps singulière.
Baron de Medavy Comte de Grancey, Lieutenant-Général en Normandie, & Conseiller d'Etat, mort en 1647.

(12) N. de Gouffinil, ou Gouffinil, sieur de Bois-Rosé. Voy. la Chr. Nov. l. 5. p. 94.

cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chassoit, 1593.
& prenant ses précautions de loin, fit enforte que deux soldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle Garnison que les Royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du fort qui donne sur la mer, est un rocher de six cens pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cette falaise, avec quinze ou vingt toises de sable. Bois-Rosé à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une Garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inaccessible, il ne vînt à bout de son dessein. Il ne s'agissoit plus que de rendre la chose possible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement sur le haut du rocher, où il se tenoit pen-

1593.

dant tout le tems de la basse marée. Bois-Rosé ayant pris le tems d'une nuit fort noire, vint avec cinquante soldats déterminés & choisis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaise, & il y avoit fait de distance en distance des nœuds & passé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le soldat qui se tenoit en faction attendant le signal depuis six mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas lièrent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-Rosé fit prendre les devans à deux Sergens dont il connoissoit la résolution, & ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espece d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, & de suivre à la file: se mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute espérance de retour.

La chose devint d'ailleurs bien-tôt impossible ; car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin , la marée qui avoit monté de plus de six pieds , avoit emporté les chaloupes & faisoit flotter le cable. La nécessité de se tirer d'un pas difficile , n'est pas toujours un garant contre la peur , lorsqu'on a autant de sujet de s'y livrer. Qu'on se représente au naturel ces cinquante hommes suspendus entre le ciel & la terre au milieu des ténèbres , ne tenant qu'à une machine si peu sûre , qu'un léger manque de précaution , la trahison d'un soldat mercenaire , ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer , ou les écraser sur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues , la hauteur du rocher , la lassitude & l'épuisement : il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce Sergent dit à ceux qui le suivoient, qu'il ne pouvoit plus monter , & que le cœur lui faillait, Bois-Rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit

1593.

plus, prend son parti sans balancer. Il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précèdent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter, & sans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipité dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s' imagine, enfin la troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour, & fut introduite par les deux soldats dans le Château, où elle commença par massacher sans miséricorde le Corps-de-garde & les sentinelles. Le sommeil livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi, qui fit main basse sur tout ce qui résista, & s'empara du fort.

Bois-Rosé donna aussi-tôt avis à l'Amiral de Villars de ce succès presque incroyable, & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le Commandeur

de Grillon (13) songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colere que lui donna cette injustice, il remit le Château de Fescamp au Roi, dont il venoit d'apprendre la conversion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation qu'il avoit permis à Madame de Simiers & à Lafont d'entamer en son nom, & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit trop foible, appella à son secours le Roi, qui s'achemina dans l'instant vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité; mais le Roi s'étoit porté à la prolonger de deux autres mois, sur la représentation que lui avoit fait faire le Duc de Mayenne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le Roi à l'infraction, & il fit partir le Comte de Belin, Gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & en s'ac-

(13) Thomas Ber-Honfleur, Frere de son, Gouverneur de Grillon.

1594.

quittant de sa commission, il demanda encore au Roi une prolongation de trêve pour trois mois : tems nécessaire au Duc de Mayenne pour faire connoître ses dernières intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le Cardinal de Joyeuse (14) & Montpezat. Le Roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, rejetta les propositions du Comte de Belin; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en première cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligea les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

Louis de
l'Hôpital,
Marquis
de Vitry.

De retour à Mante, le Roi apprit que le Marquis de Vitry étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour secourir les bonnes intentions de ce Gouverneur, Sa Majesté vint à Lagny, où tout fut réglé, de manière qu'elle fit une entrée solennelle dans (15)

(14) François le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse. Henri Desprez, sieur de Montpezat.

(15) Le Duc de Ma-

ienne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au Roi; Vitry répondit à son Envoyé : » Vous me

Meaux , le premier jour de l'année 1594 ; & cet exemple fut suivi bientôt après par la Châtre pour les Villes d'Orléans & de Bourges.

1594.

Claude
de la Châ-
tre.

La trêve étant finie, le Roi alla faire le siège de la Ferté-Milon. Je voulois profiter de ce tems pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin ; mais Sa Majesté me commanda d'aller faire la revûe de quelques Bataillons Suisses à Montereau. Je mandai à Madame de Rosny de se trouver en cet endroit , d'où je la ramènerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revûe , je reçus de nouvelles dépêches de Madame de Simiers & de Lafont , qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars) étant apaisé , rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet

Entre
Meaux &
Soissons.Monte-
reau-Faut-
Yonne, en
Champagne.

» pressez trop , vous me » refusois de la donner
» ferez à la fin parler » au voleur qui me l'au-
» en soldat. Je vous » roit confiée ; aurois-
» demande si un larron » je à votre avis fait
» ayant volé une bourse » acte mauvais & de tra-
» me l'avoit donnée en » hison ? Ainsi est-il de
» garde , & si après , » la ville de Meaux. »
» reconnoissant le vrai *Mém. pour l'Histoire de*
» propriétaire , je lui *France , tom. 2.*
» rendois la bourse , &

1594.

rompu. Le Roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le Comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le Roi de lui donner un gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette Ville. Sa Majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particulièrement les dispositions du Duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

J'accompagnai donc le Comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'où après une entrevûe avec le Duc de Mayenne, je me rendis par Louviers chez le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Catherine, où le Capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'Amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul laquais; comme de mon côté

(16) Henri de Lorraine, Comte de Chaligny, de la Branche de Moy.

je n'avois qu'un seul valet de chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entièrement satisfait des sentimens de ce Gouverneur. Cette entrevûe se passa avec un fort grand secret. Outre que les Gouverneurs des principales Villes Royalistes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation par jalousie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit dans tout ce canton plusieurs troupes ligueuses & étrangères, dont Villars n'étoit pas entièrement le maître, & il s'y en pouvoit joindre en peu de tems un assez grand nombre pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vûes mercénaires, qu'à se convaincre qu'en

1594.

traitant avec lui, le Roi ne songeoit pas simplement à gagner une Capitale de Province ; mais à s'attacher un homme qui se sentoît autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vû ci-devant quelle idée Villars avoit conçûe du Roi. Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son traité comme fort avancé ; mais alors je ne pouvois aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce Gouverneur ; tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractère, ou étoit produit par leur mélange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans

(17) M. De-Thou d'un esprit dur & haut parlant de l'Amiral de tain. *Liv.* 103.
Villars, dit qu'il étoit

la sottie admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincere & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars, & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-tems ennemi d'un Prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux, étoit que Henri par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de simples (18) mouvemens, qui les marquoient

(18) Voici une anecdote tirée des Mémoires de la vie du Président De-Thou qui prouve ce que l'Auteur dit ici du caractère de Henri IV. & qui a aussi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au sujet du

siège de Rouen. » Un
» jour que Grillon vint
» dans le cabinet du
» Roi, pour s'excuser
» là-dessus, (sur le re-
» proche qu'on lui fai-
» soit, que ses fréquen-
» tes allées & venues
» pour négocier avec

fur son visage, dans son geste & plus rarement dans ses paroles.

» l'Amiral , lui avoient » me suis toujours tenu
 » donné l'occasion & les » en garde contre une
 » moyens de faire cette » passion qu'il est dange-
 » furieuse sortie , dont » reux d'écouter. Je
 » il a été parlé ,) il » sçais par expérience
 » passa des excuses aux » que c'est une mauvaise
 » contestations , & des » conseillère , & je suis
 » contestations aux em- » bien aise d'avoir de
 » portemens & aux blas- » si bons témoins de ma
 » phèmes. Le Roi irrité » modération. Il est cer-
 » de ce qu'il continuoît » tain que son tempé-
 » si long-tems sur le mê- » rament , ses fatigues
 » me ton , lui comman- » continuelles , & les
 » da de sortir ; mais » différentes situations
 » comme Grillon reve- » de sa vie , lui avoient
 » noit à tout moment de » rendu l'ame si ferme ,
 » la porte , & qu'on » qu'il étoit beaucoup
 » s'aperçut que le Roi » plus le maître de sa
 » pâlissoit de colère & » colère que de sa pas-
 » d'impatience ; on eut » sion pour la volupté.
 » peur que ce Prince ne » On remarqua que du-
 » se saisit de l'épée de » rant la contestation de
 » quelqu'un , & qu'il » Grillon , le Maréchal
 » n'en frappât un homme » de Biron qui se trouva
 » aussi insolent. Enfin » chez le Roi , & qui
 » s'étant remis , après » étoit assis sur un cof-
 » que Grillon fut sorti , » fre , faisoit semblant
 » & se tournant du côté » de dormir , que plus
 » des Seigneurs qui l'ac- » elle s'échauffoit , &
 » compagnoient , & qui » que les voix s'élève-
 » avec De-Thou avoient » roient , plus il affecte-
 » admiré sa patience , » toit de dormir pro-
 » après une brutalité si » fondément. Quoique
 » criminelle ; il leur dit : » Grillon se fut d'abord
 » La nature m'a formé » approché de lui pour
 » colère , mais depuis » l'injurier ; & qu'il lui
 » que je me connois , je » criât aigrement aux

Le Roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son Sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage, & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de M. le Comte de Soissons & de M. le Duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de Prince du Sang, & s'étoit fortifié en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, &

» oreilles, qu'il n'étoit
 » qu'un chien galeux &
 » hargneux. La compa-
 » gnie fut persuadée qu'il
 » n'avoit affecté ce pro-
 » fond sommeil, qu'afin
 » de ne se point com-
 » mettre avec un empor-
 » té & un furieux : ce
 » qu'il eût été contraint
 » de faire, pour peu
 » qu'il eût paru éveillé.
 » On crut encore qu'il
 » avoit voulu laisser au
 » Roi toute la fatigue
 » de la conversation. »

(19) Contre une or-
 donnance assez frivole

des Etats de Blois, que
 cette cérémonie est nulle
 à moins qu'elle ne soit
 faite dans la Ville de
 Reims. Il fut décidé que
 ce seroit Nicolas De-
 Thou, Evêque de cette
 Ville qui sacreroit Sa
 Majesté, & non l'Ar-
 chevêque de Bourges
 qui prétendoit cet hon-
 neur comme Grand-Au-
 mônier, & qu'on se pas-
 seroit de la Sainte-Am-
 poule. Ampoulé. Voyez
 cette cérémonie décrite
 dans les Historiens.

1594.

Le 17 Fé-
vrier 1594

1594.

de plus à la même maîtresse , Madame sœur du Roi. M. le Duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du Roi , & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au Sacre avec une suite de quatre ou cinq cens Gentilhommes ; tandis que son rival pouvoit à peine entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant à un point : c'est que tout pauvre qu'il étoit , sans places & sans gouvernement & mal voulu du Roi , sur-tout depuis son échappé de Rouen , il possédoit le cœur de la Princesse , que rien n'avoit pu refroidir à son égard. La Comtesse (20) de Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets , & leur commune messagere lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison , qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage , que la seule difficulté des tems les empêchoit de mettre à exécution.

(20) La même qui avoit été maîtresse d'Henri IV. Mais elle étoit devenue fort grosse , grasse

& rouge de visage. *Journal du Règne de Henri III, tom. I. pag. 270.*

Sa Majesté souhaitoit si passionné-
ment de pouvoir raccommoder les
deux Princes de son sang, que cette
considération l'emporta sur celle du
traité avec Villars. Elle n'eut aucun
égard à mes instances, ni au danger
que je lui faisois envisager dans le re-
tardement : il fallut que je me déter-
minasse à entreprendre cette difficile
réconciliation, conjointement avec
l'Evêque d'Evreux, sur lequel le Roi
avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il
ne trouvoit pas capable de faire réussir
seul une affaire si délicate. Il est vrai
que je m'étois toujours conservé une
grande part dans la confiance de M.
le Comte ; mais je connoissois son es-
prit hautain & dédaigneux, que la
seule crainte de paroître déferer à un
rival qui lui étoit supérieur, porteroit
non-seulement à se roidir dans ses pré-
tentions, mais peut-être encore à en
former de nouvelles. Je n'ennuyerais
point par le récit de nos contestations,
des refus & des mauvaises humeurs
que nous eûmes à essuyer ; nous fûmes
plus d'une fois prêts d'abandonner la
partie. Cependant à force de raisons
tirées de la volonté & de la satisfac-

1594.

tion du Roi, avec beaucoup de patience, de prieres, & d'importunité; nous parvînmes à faire consentir les deux Princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche: je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laissoit entr'eux la principale semence de division; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réussi sans toucher cet article; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le Roi n'avoit paru si fort pressé pour le raccommodement des deux Princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment à côté, le mariage de Madame sa sœur: pour comble, ce fut encore moi sur lequel Sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé; afin

que cet obstacle étant levé , le Roi résolu de gratifier en tout le Duc de Montpensier , employât ensuite son autorité pour lui mettre la Princesse entre les bras , & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclurre un mariage , qui tout clandestin qu'il eût été , ne l'en auroit pas moins embarrassé ; le Comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui , & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans , comme on ne pouvoit guères en donner , autre sujet d'inquiétude pour Sa Majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le Roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeler que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis , aussi-bien que Médavy & plusieurs autres Gouverneurs de Normandie , si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue : le Roi ne m'écouta point , & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir ; je veux dire , qu'il ne donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il n'eût

1594.

chargé de cet emploi , & qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorsque je fus seul , & que je fis réflexion à la commission que je venois de recevoir , j'avoue que je me trouvais dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoissois Madame Catherine , à qui il s'agissoit d'arracher cet écrit , je sentoís bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les desseins du Roi sur sa personne. Quelle apparence d'aller proposer à une femme & à une Princesse , de renoncer à un amant qu'elle aime pour se livrer à un autre qu'elle hait ? Il ne me restoit donc de ressource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même , que si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois , c'étoit du moins pour ses intérêts , & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le Royaume & la personne du Roi ; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même ; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre sa fortune avec l'amitié du Roi son frere. Malgré tout ce que ces raisons avoient de spécieux , il falloit

toujours que je convinffe que je n'agissois pas avec elle de bonne foi , & cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai , ce fut par l'impossibilité de réussir autrement , & par l'espérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même ; en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le Comte , outre que je n'avois point à m'adresser à lui , & que je ne lui étois que très-peu attaché , les égards que je devois à sa personne n'étoient plus à compter pour rien , puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique , & à ce qu'exigeoit de moi le service du Roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins , dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement Madame , à cause de mes occupations continuelles , & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y prisse pour en obtenir la pièce dont il étoit question , l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussi-

tôt dans son esprit naturellement défiant ; des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en sorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux du Perron , que je sçavois être d'humeur , sur-tout le jeune , à faire leur cour aux grands aux dépens d'un secret. Je n'avois pas une aussi grande liaison avec celui-ci qu'avec l'Evêque d'Evreux , mais on ne risque rien à compter sur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur mérite ; sur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune du Perron ; je le flattai ; je m'insinuai dans son esprit par de fausses confidences ; il se regarda comme un homme important , & crut par vanité tout ce que je lui disois. Lorsque je le vis enyvré de son amour propre , je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite sincérité , & en exigeant même avec serment un secret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé , que le Roi m'avoit confié ses intentions au sujet de Madame ; qu'il étoit résolu de la

faire épouser à M. le Comte ; que quelques petites difficultés qui restoient encore à applanir , avoient empêché Sa Majesté de rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant , de manière qu'il fit passer ma nouvelle jusqu'à Madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M de Courtenai & à deux autres des plus intimes confidens du Comte de Soissons , auquel ils coururent l'apprendre , & celui-ci à Madame & à la Comtesse de Guiche.

Gaspard
de Cour-
tenay.

J'avois compté que la Princesse flattée par une si agréable espérance , feroit vers moi les premieres avances , & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage , j'eus la preuve complete de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement ; & la Comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable , après quelques discours indifférens de ma part , se hâta de mettre sur le tapis

1594.

l'article des amours de la Princesse & du Comte qui étoit présent ; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié : » Voici , dit - elle aux-deux » amans , un homme qui pourroit vous » servir dans vos desseins. « Madame reprit la parole , & me dit que je sçavois bien que M. le Comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi ; & qu'elle me seroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes grâces du Roi son frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles , elle laissa le soin de m'en dire davantage , à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné. Après avoir remercié la Princesse comme je le devois , j'ajoutai que si je pouvois compter sur la discrétion des personnes qui m'écoutoient , je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur seroient pas indifférentes. Le secret ne coute rien à promettre aux femmes , qui sont accusées de le garder si mal. On le promit. On y ajouta le serment , & on en fit mille ; mais je n'avois pas envié de m'ouvrir davantage

vantage pour cette fois ; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen ; & je pris congé de la compagnie , qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

1594.

Je retournai ponctuellement au bout de trois jours. Je me fis encore presser long-tems ; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux Dames , je leur dis , qu'ayant plusieurs fois sondé le Roi sur le mariage en question , il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir , sans vouloir s'expliquer davantage avec moi ; que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet , qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclure cette union , il la trouvoit bien assortie ; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de son côté , il pût en avoir de sa sœur & d'un Prince de son sang , qu'il regardât comme les siens propres ; que le caractère doux & paisible du Comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût : mais qu'il sentoit toujours qu'il avoit de la peine à

1594.

oublier que M. le Comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit son effet. Ces trois personnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuser du conseil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer; que le Roi étant naturellement bon & facile à oublier le passé, il ne s'agissoit que de tenir avec lui une conduite toute opposée; le rechercher, paroître dépendre uniquement de lui, le laisser le maître de leurs personnes; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui sacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouser que de son consentement; que je croyois pouvoir leur assurer qu'après cette complaisance de leur part, il ne se passeroit pas trois

mois sans qu'ils le vissent prévenir lui-même leurs desirs, & cimenter leur union. 1594

On n'eut aucune peine à me croire ; & le sacrifice de la promesse de mariage fut arrêté sur l'heure , peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile , tant que le Roi devenu maître absolu dans son Royaume , ne l'agréeroit point. La Comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Bearn , & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la déclaration que je demandai ensuite ; & sans laquelle il ne serroit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéressées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raison-là même que je fis valoir ; & je les fis convenir que sans cela Sa Majesté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur sincérité , ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu , & lorsqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette déclaration , par laquelle Madame & le Comte annulloient toutes les promesses données ci-devant , se délioient mutuellement de

1594. tout engagement, & se soumettoient à la seule volonté du Roi, les conséquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempéramment, sans lequel vraisemblablement la chose en seroit demeurée là. Ce tempéramment fut que je me rendrois le dépositaire de la déclaration; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du Roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta; & la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de Madame & du Comte & scellée de leurs armes. Le Roi qui n'avoit osé se flatter que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir; il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles espérances que

J'avois donné aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardon-
 1594.
 nèrent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces mémoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire, dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entièrement rompu mes premières mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du Roi pour conclure non-seulement avec ce Gouverneur, mais encore avec tous les autres Gouverneurs & Officiers de la Province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du Baron de Médavy, prier l'Evêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres &

(21) M. le Duc de Sully d'aujourd'hui, possède l'original de ce plein pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

1594.

vins coucher à Anet, où Madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-tems d'aller la voir.

Cette Dame plus avisée que son mari, le conjuroit sans cesse de quitter la ligue & de se donner au Roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche son propre intérêt; les affaires domestiques du Duc (22) d'Aumale étant si dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en se faisant accorder les avantages dont jouissent en cette occasion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je descendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à souper, j'allai voir Madame d'Aumale suivi d'un seul page. La joie éclata sur le visage de cette Dame dès qu'elle m'aperçut. Elle y ajouta toutes les graces d'un accueil caressant, & pour ne pas perdre un tems précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins qui font d'Anet

(22) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René Duc d'Elbeuf.

un lieu enchanré, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son mari dans l'obéissance due à son souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejetées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vû qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment Royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la Duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-tems, & aussi mauvais que mal servi, je fus conduit dans une chambre fort vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort légère & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler que du houx & du génievre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entière dans

1594. ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaisir un si méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que son maître.

Je reparai cette fatigue à Condé où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne réception; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Médavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit Seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une supériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes eussent fait leur accord, son sacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de son prix, lui qui n'avoit que Verneuil à proposer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni

lui rien accorder du tout. Ma sincérité força la sienne, il se montra plus raisonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria seulement que la chose ne fût rendue publique qu'à la fin de Mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au Gouverneur; & en même tems pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Lovviers; d'où ayant fait savoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, Capitaine de ses gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus secrètement, mais publiquement & avec une espèce de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'espérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze Gentilshommes, la plus belle hôtellerie de

1594.

Rouen, & il y avoit donné tous les ordres nécessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il en chérit sur son maître. Il me donna le soir la musique & le spectacle des fauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impossible de faire recevoir ni argent ni présens. J'envoyai du Perat visiter de ma part l'Amiral, Madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le sieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me ferois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matière. Ce qui n'empêcha pas que l'Abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie, & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le Roi

(23) Philippe Desphat, de Tiron & de
portes, Abbé de Josa-Bonport.

n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque tems avant moi, un député de l'Espagne, nommé Dom Simon-Antoine, & un autre du Duc de Maïenne, nommé la Chapelle (24) Marteau qui avoient fait les plus belles offres à ce Gouverneur; outre qu'il recevoit journellement des lettres des Catholiques, même du parti du Roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que Sa Majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent Protestant, motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jeté infailliblement entre les bras des ennemis du Roi, si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du Cardinal de Bourbon, de l'Evêque d'Evreux & du Marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du Roi, & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral,

(24) Michel Mar- Chapelle, Maître des
teau, Secrétaire de la Comptes.

1594.

qui continuellement obsédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelque une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits assauts, & d'abord je m'aperçus bien clairement que ma vue réveillait dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue ; qu'il jouiroit dans son Gouvernement de Rouen d'un pouvoir indé-

(25) M. de Villars est représenté dans les Mémoires de cetems-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlèrent de son Traité, personne ne put y réussir que M. de Rosny. *Mém. pour l'Histoire de de France, tom. 2.* Il est aussi parlé avec éloge dans M. De-Thou, *liv. 109.* de ces négociations de M. de Rosny.

pendant de M. le Duc de Montpensier, 1594.
Gouverneur de la Province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendrait sur les bailliages de Rouen & de Caux; qu'il ne se feroit dans cette capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la Religion réformée; que tous les Officiers mis par la ligue dans les villes ressortissantes de son Gouvernement; y seroient conservés avec quinze cens hommes d'Infanterie & trois cens de Cavalerie, entretenus par le Roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que Sa Majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de Soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des Abbayes de Jumièges, Tiron, Bonport, La-Valaise, Saint-Taurin, & celle de Montivilliers, qu'il destinoit à une sœur de Madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'Abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même cession à Villars,

1594.

le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le Roi étoit purement le maître : mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé, & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le Roi. J'espérai que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du Roi immédiatement ; mais ce Gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, » que je pouvois m'épargner la peine de lui parler davantage, parce qu'il vouloit sur le champ » convenir de tout, ou rompre sur tout.

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup,

imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assuré que le Roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé.) Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment comme si tout étoit accordé, avec cette apostille en marge vis-à-vis les trois articles : qu'on en attendoit la réponse du Roi ; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du tems avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de Sa Majesté. Villars trouva encore des difficultés ; mais il ne put résister à Madame de Simiers, à l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlèrent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité nous le signâmes, & j'en envoyai aussi-tôt une copie au Roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

1594. La plus grande partie des Gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien-loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au Roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faisoient quantité de profits, qu'ils prévoyoyent cesser avec la guerre. Les plus adroits se rendoient nécessaires aux deux partis, & les ménageoyent pour les rançonner également. Durollet, Gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manége le plus subtilement. Il avoit flatté le Roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du Gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le Gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit, à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces. Durollet se mit dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un Capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'é-

tois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionnée ; mais pour ce Capitaine , je ne le pouvois soupçonner de rien , ni l'empêcher de me suivre , & une chose que j'ignorois absolument , c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré , que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis , auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux Palais , & de se saisir du Gouverneur , leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce Gouverneur aux dernières extrémités contre moi , il ne s'embarrassa pas beaucoup que la chose demeurât secrète , & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colére il se porta à cette nouvelle , & tout ce qui lui passa dans la tête

(26) Pendant le siège de Rouen , Durollet cherchant à se jeter dans cette Ville , avoit été pris & enfermé dans le vieux palais ; où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du Roi. *Coyet , liv. 4. pag. 14.*

1594.

contre le Roi, & sur tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dinois chez la Pile, Procureur-Général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le Roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées: vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé suivant l'ordre de Sa Majesté*. Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, pourtant le traité d'une main, & tenant sur l'autre une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jeter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & Gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous nous avançons à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-tems mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux éteincellans & représentant par tous ses traits la plus vive colére. Il commença par m'arracher le papier des mains, sans que j'eusse le tems d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles, trop singulières pour n'être pas rapportées d'original. » Ah morbleu ! Monsieur, » où allez-vous ainsi éveillé & plein » de réjouissance ? Par-la-sangbieu ! » vous n'en êtes pas encore où vous » pensez, & avant que le jeu finisse il » n'y aura peut-être pas à rire pour » vous, au moins si je vous traite » comme vous le méritez, vous êtes » bien loin de votre compte vous & » votre Roi de Navarre aussi : car par- » la-corbieu ! il a chié au panier, & » s'il na point d'autre valet que Villars, » croyez qu'il fera mal servi. « Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jeter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut

1594. lâché la bonde à sa colère, il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton, aussi vagues & parfaitement soutenues de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par nécessité & ensuite par réflexion. Ces fortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. » Hé-bien, Monsieur, » lui répondis-je lorsqu'il eût cessé de » parler, & sans paroître ému de tout » ce que je venois d'entendre, en » avez-vous assez compté à tort & à » travers ? Vous devez être bien satisfait de vous-même d'avoir ainsi fait » l'enragé, sans que personne vous » ait contredit dans vos extravagances. « Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donné so-

lemnellement ; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur , & me faisoit beaucoup rabattre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. » Ah morbieu ? » ne dites pas cela , s'écria-t-il , en » s'arrêtant tout court : car c'est ce » qui ne m'arriva ni ne m'arrivera ja- » mais. Je suis trop homme d'honneur , » ces manquemens de foi ne sont bons » que pour ceux qui trahissent leurs » amis , & veulent les faire assassiner. « Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole , & quoique je ne la comprisse pas , je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer , & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance qui se fait sentir au plus prévenus , que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler , & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité , je me mettois entre ses mains , & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré & m'emparer du vieux Pa-

1594.

lais, ce qu'il fit si fort à bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & de lui dire qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte aussi frivole de rompre avec moi. » Moi, » morbleu ! reprit-il encore, en rougissant de nouveau ; » que je confesse que j'ai manqué de » foi & faussé mon serment ? J'aime- » rois mieux mourir que d'avoir fait » cette lâcheté. Parbleu ! Monsieur, » lui répliquai-je : car vous m'apprenez » à jurer ; il faudra bien que vous » observiez le traité, ou que vous le » rompiez, & que par-là vous méritiez » qu'on vous regarde comme un homme » vrai, ou comme un parjure. »

L'éclaircissement tiroit en longueur, & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colère prenoit le dessus. Il fut besoin que l'Abbé de Tiron arrivé pendant la contestation, se mît de la partie, & nous approchât l'un de l'autre. » C'est sans » doute, Monsieur, dit-il à Villars, » que M. de Rosny n'est point coupa-

» ble des desseins qu'on a progettés con-
» tre vous ; il est trop homme de bien ,
» & en ce cas trop habile , pour venir
» se mettre entre vos mains. » Ces pa-
roles acheverent de m'ouvrir les yeux.
me tournai tranquillement vers Vil-
lars , en lui disant que je voyois bien
que la colere seule lui avoit dicté
tout ce qu'il m'avoit dit , & que je
m'attendois que si-tôt qu'elle seroit
passée , il me feroit justice contre lui-
même de tout ce qui lui étoit échappé
d'injurieux , & qu'il tiendrait sa pre-
miere parole. » Hé bien ! Monsieur ,
» me dit il , déjà à demi défâché ; oui ,
» je la veux tenir ; mais regardez aussi à
» ne me pas manquer sur les trois points
» qui sont restés en différend. » C'est
où je l'attendois : je lui répondis que
sans l'emportement qui lui avoit fait
jetter au feu le traité , il y auroit vu que
le Roi les lui accordoit tous trois.

» Nous en étions là quand on vint
annoncer Madame de Simiers : » Ne
» criez point , Madame , lui dit-il , en
» s'avancant vers elle avec un visage
» serein & même riant , toutes nos co-
» leres seront apaisées ; mais pardieu !
» le traître qui en a été cause en mour-

1594.

»ra, avant que je mange ni boive. » Il tint parole : il se fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtré.

Villars me pria ensuite de lui montrer la lettre du Roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de Sa Majesté ne pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ses serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous signâmes & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenue quelque-tems secrète, à cause de la ligue & des Espagnols, contre lesquels ce Gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir mes lettres, tant celles que j'avois écrites au Roi, & reçues de ce Prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponse que Sa Majesté y faisoit. Le courrier qui porta cette dernière dépêche, ne mit que quatre jours à son voyage.

Ces

Ces lettres donnèrent une satisfaction infinie à Villars , sur-tout la dernière , écrite de ma main au Roi. Sa Majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre , moins en Prince qu'en ami , & finissoit par ces mots : » Venez me trouver à Senlis » le 20 Mars , ou le 21 à Saint-Denis , » afin que vous aidiez à crier *vive le* » *Roi* dans Paris , & puis nous en irons » faire autant à Rouen. » C'est que je lui avois mandé que j'y croyois sa présence nécessaire : » Montrez cette » lettre , ajoutoit-il au nouveau serviteur que vous m'avez acquis , afin » qu'il voie que je me recommande à » lui ; qu'il sçache que je l'aime bien , » & que je sçais priser & chérir les » braves hommes comme lui. Pardieu ! s'écria Villars en cet endroit , ce » Prince est trop gracieux & trop obligeant , de se souvenir de moi & d'en » parler en si bons termes. » Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des sentimens de soumission & d'attachement qu'il avoit pris pour le Roi , & Sa Majesté put compter que parmi ses plus anciens serviteurs , elle n'en avoit point de plus affectionné. Il me

1594. pria de me contenter de sa parole pour l'exécution de tous les articles compris au traité, & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reste du tems que j'avois à séjourner à Rouen, à régler quelques autres affaires de même nature. Je passois le jour avec l'Amiral de Villars, & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux Officiers tant de la Ville & du Parlement, que de la guerre, répandus dans la Province, qui venoient me trouver en secret pour concerter ensemble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consummai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une Ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le Roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres Gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que Sa Majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen; comblé de remerciemens & de politesses de la part du Gouverneur.

Je me séparai avec une égale satisfaction de l'Abbé de Tiron & de Madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le Marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de Sa Majesté ne s'y feroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le Roi avoit pratiquées dans Paris, que ce Prince fondonnoit ses espérances d'y être bien-tôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette Ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite, & tant de personnes également braves & fidèles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussit pas. Depuis la journée d'Arques, où le Comte de Belin qu'on a vu qu'il y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du Roi, & de la foiblesse de ses ennemis, le Duc de Mayenne s'étoit apperçu que ce Gouverneur étoit secrettement porté d'inclination pour le Roi. Sur ce soupçon

1594.

il n'hésita pas à lui ôter (27) le gouvernement d'une Ville aussi considérable pour le parti, que l'étoit Paris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande Ville, dans un tems où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontiere de Picardie, il s'arrêta sur Brissac (28) qu'il gratifia de ce Gouvernement.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'Histoire Romaine avoit inspiré à cet Officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en République, & de rendre Paris la Capitale de ce nouvel Etat, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination sur le modele de

(27) Le Parlement rendit en cette occasion un Arrêt qui fait bien honneur au Comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'opposer à son expulsion, & à fortir plutôt de Paris avec

lui. *Mémoire pour l'Histoire de France*, tom. 2. *Mémoires de la Ligue*, tom. 6.

(28) Charles de Cossé, Comte de Brissac, Maréchal de France.

l'ancienne Rome. Pour peu que Bris-
 sac fût descendu de cette haute spé-
 culation aux applications particulié-
 res , auxquelles il est nécessaire d'a-
 voir égard dans les plus grands des-
 seins , il auroit vû qu'il est des circon-
 stances , où le projet même le plus
 heureux devient par la nature des
 obstacles , par la différence du génie
 & du caractère des peuples , par la
 trempe des loix qui y sont adoptées,
 & par le long usage qui y a mis com-
 me le dernier sçeau , également chi-
 mérique & impossible. Il n'y a que
 le tems & une longue expérience
 qui puissent remédier à ce qu'il y a
 de défectueux dans les coutumes d'un
 Etat dont la forme est décidée , & ce
 doit toujours être sur le plan de sa pre-
 miere constitution (29). Cela est si
 vrai , que toutes les fois qu'on verra

(29) Cette maxime non pas des abus que
 n'est entendue par le Duc l'ignorance ou la nécessi-
 de Sully , & ne doit l'être té ont mêlés dans les
 en effet , que dans le différens établissemens
 sens , qu'il ne faut ja- qui regardent , soit la
 mais s'écarter que le Finance , soit la Politi-
 moins que l'on peut de que , Police , &c. C'est
 l'ancienne forme & des sur quoi il s'expliquera
 principes fondamentaux lui-même dans la suite de
 du Gouvernement , & ces Mémoires.

1594.

un Etat se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remèdes n'opere point sur les malades qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut long-tems sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins ; car il s'en ouvrit aux Seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même , que tandis qu'il travailloit ainsi sans aucun second à mettre son projet à sa perfection , le Roi ne l'anéantît en s'emparant de sa Capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement Romaines à l'esprit François de ce tems-là , de ne travailler que pour soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger , il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit

(30) Le Duc de Mayenne fut averti à ce que la Duchesse de Guise sa mere , de la trahison de marque De-Thou , par Brissac : mais il n'en

le dessein du Comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble ; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au Roi la trahison qu'il faisoit au Duc de Mayenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beau-frere fut chargé de négocier avec le Roi , & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content , celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée , malgré les Espagnols. Il étoit le maitre des troupes de la ligue. Pour le peuple , il n'étoit déjà plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

D'O (32) prit aussi-tôt les devans & se fit donner les provisions du Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarrassoit ce Sur-Intendant , au point que malgré sa nou-

voulut rien croire. Consultez sur cette réduction de la Ville de Paris , *Mathieu* , tom. 2. liv. 1. pag. 174 *La Chr. Novenn.* liv. 6. pag. 334. & autres Historiens.

(31) François d'Epinaÿ , sieur de Saint-Luc ,

Grand-Maitre de l'Artillerie.

(32) Nos Mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la Ligue de ce Gouvernement , qu'il avoit eu d'Henri III. *Préf.* 2. *Part.*

1594. velle dignité , la réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre , cette crainte n'avoit d'autre cause que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe , dont il disoit que le Roi alloit être accablé si-tôt qu'il feroit le maître de Paris , pour le payement des pensions, appointemens & gratifications ; mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur première confusion , & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le Roi mit en action tous les amis du Comte de Belin , sur lequel il comptoit bien autant que sur Brisfac , & vint à la tête d'environ huit mille hommes se présenter à cinq heures du matin à la Porte-Neuve, où il trouva le Prévôt (33) des Marchands

(33) Jean l'Huillier , qui étoit ce Prévôt des Marchands , répondit à Brisfac qui lui disoit , qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César : » Il faut le lui rendre & non pas le lui vendre. » *Mém.*

pour l'Histoire de France. Le Journal de P. de l'Estoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompensé d'une Charge de Président de la Chambre des Comptes, & de Conseiller d'Etat ; & Martin Langlois , E-

& les Echevins de la Ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre , du Palais , du grand & petit Châtelet , & ne trouvant d'opposition nulle part , il parvint jusqu'à Notre-Dame , où il entra pour rendre ses actions de grâces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) , & à l'intention de leur maître , qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande Ville de la moindre violence

chevin , fut fait Prévôt des Marchands. *Le Grain*, liv. 6. On lit dans un discours , *Vol. 9033. Mss. de la Bibliot. du Roi* , que Henri IV. étant entré dans Paris par la Porte-Neuve , qui s'est depuis nommée la Porte de la Conférence , en ressortit & y entra plusieurs fois , craignant malgré les assurances de ces Prévôt & Echevins , qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris , pour la tailler en pièces , & se saisir de sa personne.

(34) » Le Roi ayant
» avisé un soldat qui pre-
» noit par force un pain
» sur un boulanger , y

» courut lui-même , &
» le voulut tuer. » *Journal de l'Etoile*. Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des Huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce Prince , & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence ; il lui répondit publiquement : » La
» Noue , il faut payer
» ses dettes ; je paye
» bien les miennes : » Mais qu'après cela il le tira à part , & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers , au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi, *Péréf.*

Part: 2.

1594.

de leur part. Ils s'emparèrent des principales places & carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne restoit aux Espagnols que la Bastille, le Temple & les Quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le Duc de Feria & Dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (35) nouvelle si inattendue; & dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits dangereux. Le Roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils pouvoient sortir de Paris, & se retirer en toute assurance. Il traita avec la même douceur les Cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'Histoire

Romaine, le Duc de Feria s'écria par deux ou trois fois; Ah Grand Roi! Grand Roi! *Journal de P. de l'Etoile.*

eût pu conserver de leur conduite à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirèrent tous ces ennemis du Roi (36) à la faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté fit publier un pardon (37) général pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un tems où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présentée

(36) » Le Roi les
» voulut voir sortir, &
» les regarda passer d'une
» fenêtre au-dessus de la
» porte de Saint-Denis.
» Ils le saluerent tous,
» le chapeau fort bas &
» avec une profonde inclination. Il rendit le
» salut à tous les Chefs
» avec grande courtoisie,
» ajoutant ces paroles :
» recommandez-moi bien
» à votre maître, & allez-vous-en à la bonne heure ; mais n'y revenez plus. » *Périsf. 2. Part.* Ce récit est conforme à celui des Mémoires pour l'Histoire de France ; mais il est con-

redit par le Journal du même Auteur.

(37) Tous les Mémoires de ce tems-là sont pleins de traits de clémence de Henri & de ses reparties vives & agréables : voyez les Mémoires cités ci-dessus.
» Un Ligueur venant le
» trouver comme il
» jouoit à la Prime
» venez, lui dit-il, soyez le bien venu, si nous gagnons vous serez des nôtres. » *Le Grain, liv. 10.*

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, Duc de Montpensier,

pour saluer le Roi, il l'entretint aussi poliment & même aussi familièrement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir (39).

Le Roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir sur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même soir après que la presse fut passée, en me tirant dans l'embrasure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui en rapportasse jusqu'aux plus petites circonstances, qu'il

(39) Il joua aux cartes ce même soir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit sa visite, ainsi qu'à Madame de Nemours. Il rapporte une conversation singulière que ce Prince eut avec elle, à la fin de laquelle Madame de Montpensier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le Duc de Maienne son frere fût celui qui eût abaissé le Pont à Sa

Majesté pour y entrer; ce Prince lui répondit :
 » Ventre-Saint-Gris ! il
 » m'eût possible fait at-
 » tendre long-tems, &
 » je n'y fusse pas entré
 » si matin. Cette Dame,
 » poursuit-il entendant
 » les cris de *vive le Roi*,
 » dit en riant, que Bris-
 » sac avoit plus fait que
 » sa femme, qui en quin-
 » ze ans n'avoit fait
 » chanter qu'un cocu ;
 » au lieu que lui en huit
 » jours avoit fait chanter
 » plus de vingt mille
 » perroquets à Paris. »
 L'Etoile, année 1594.

écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contre-tems que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prévenir sur les propositions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

1594.

Ce Prince n'avoit encore rien dit au Duc de Montpensier & au Baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'Amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant, parce que le Roi ne se sentoît point de l'humeur de ces Princes, qui au lieu de s'abaisser en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéissance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme si c'étoit la première fois qu'il l'entendit, en présence de ces deux Messieurs, auxquels je donneroîs à entendre que la conclusion du traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant été exécutée de cette manière, le Roi

1594.

se tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars à Rouen, que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpensier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils se désistoiént de bon cœur de toutes leurs prétentions, Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier les Gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorsque celui-ci lui seroit restitué en entier : mais la générosité de Villars changea cette disposition : pour Biron, un bâton de Maréchal de France & quatre-cens vingt-mille livres en argent le dédommagerent de la perte qu'il faisoit.

La réduction de Paris jetta le Roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligèrent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes Cours, (40) de l'Université & des autres Corps de Ville de Paris, qu'il crut ne pou-

(40) Le Parlement de Paris fut rappelé de Tours, où il avoit été transféré par des Lettres-
Patentes du Roi du 28
Mars 1594.

voir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de Gouverneurs de places, principalement de l'Isle de-France, qui à l'envi de la Capitale, venoient lui rendre leur obéissance. 1594.

Villeroy ne fut pas des premiers; la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chèrement, par le moyen de du Pleffis son ami, & de Sancy, dont la fille venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux trêves pour lui personnellement, l'une de deux mois, & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le Duc de Mayenne; après avoir long-tems affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les

(41) M. De-Thou est opposé à nos Mémoires : encore ici formellement Il dit, liv. 108. qu'il

1594.

autres, & obtint encore une charge de secrétaire du Roi, en récompense de celle dont il se défaisoit.

y avoit déjà long-tems que l'accommodement de Villeroy avec Sa Majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Duc de Maïenne pour le ramener dans le parti du Roi. Mathieu aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment; & Cayet, qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la Lettre de Villeroy au Duc de Maïenne du 2 Janvier de cette année; quoi qu'en rapportant cette Lettre, il semble en faire une espèce de reproche à ce Ministre. Dans cette Lettre qui fut interceptée par les Royalistes, Villeroy dont l'objet est de prévenir le Duc de Maïenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, con-

seille à Maïenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier : » parce que, dit-il, leur » cause commune est désespérée: Nous avons, » ajoute-t'il, perdu toute créance & assurance » ce des uns aux autres. » Cayet, liv. 6. pag. 293.

Avec la clef que nous donnent M. De-Thou & les autres Historiens, des démarches secrètes de Villeroy auprès des Chefs de la Ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du Roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit guère s'exprimer autrement en parlant au Duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de

Le Roi jugea à propos de me faire partir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La Font me reçut à la porte de la ville & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du Sieur de Martinbault, la plus belle de toute la

générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir ; car outre les avantages dont parlent nos Mémoires, il y gagna le Gouvernement de Lyon pour Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le Seigneur François de ce tems-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche ? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractère d'homme un peu trop intéressé ; » Henri IV. » dit-il, dans son Journal, étant allé un jour à Villeroy faire » une simple collation » avec douze ou quinze

» personnes de sa Cour ;
 » il leur dit à table :
 » Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, faisons bonne chère pour notre argent ; car nous avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot. »

Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du Duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses Mémoires, contre un homme qui jusqu'en l'année 1617 où il mourut, a rendu de très-grands services à ce Royaume, ayant été Ministre & Secrétaire d'Etat sous quatre Rois consécutifs, Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII.

1594.

ville, & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité ; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employèrent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font qui me vit au fait de tout leur manège, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le Gouverneur, où devoient être aussi l'abbé de Tiron, le Président de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux Conseillers du Parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la galerie lorsque j'entrai. Je courus l'embras-

fer , fans craindre de troubler leur entretien , & je lui dis que je venois lui demander à souper pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses , & comme s'il eût été de concert avec moi au sujet des deux députés , il me dit froidement en me les montrant , qu'ayant du monde à souper , il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je répliquai que je m'accommodois de tout le monde , & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part , ces deux Messieurs entendraient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le Gouverneur jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine , qui prenant la chose en galant-homme , dit qu'il seroit charmé de sçavoir de quelle maniere le Roi avoit traité les Espagnols & les deux Cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce Prince & de politesses à mon égard , avec toute la finesse & le bon gout possibles. » A ce que je » vois , me voilà obligé de vous traiter tous , » nous dit Villars , en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'appro-

1594.

cha, & quelques instances que me fît le Président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : » Je suis, » dit l'amiral en se mettant d'abord au » milieu de la table, très-mauvais maître de cérémonies. » Je ne voulus en faire aucune avec Dom-Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la première place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je representois la personne du Roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite : ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Chapelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l'ordre » : Je le » vois, dit l'Espagnol, & je crains bien » que cet avantage ne soit d'un mauvais » augure pour nous ; mais pour cela » il ne faut pas laisser de rire & de boire à la santé de nos maîtres, qui ne

» sont point ennemis , puisqu'il n'y a
» point de guerre déclarée entr'eux. « 1594.
Cette réponse étoit pleine de sagesse
& de politique. Pendant tout le repas
cet étranger prit part à la conversation
en homme d'esprit , & parut sensible
aux bonnes qualités du Roi , sur-tout
aux marques de clemence qu'il avoit
données à tous ses ennemis , tant
étrangers que François. Je ne remar-
quai que Tiron & un Docteur nommé
Dadré , (42) qui gardassent le silence
pendant tout ce détail.

Le repas se passa ainsi avec beau-
coup de joie , vraie ou apparente de
tous les convives ; & après qu'il fut
fini , Villars me dit en me recondui-
sant , qu'il me prioit de ne point le
venir voir de tout le lendemain , qu'il
emploieroit à se défaire de façon ou
d'autre de ses députés. Il ne sçavoit pas
trop comment ces deux hommes s'en-
tendroient donner leur congé ; il me
dit que si je voulois en être instruit ,
je n'avois qu'à venir passer l'après-
dinée chez Madame de Simiers. J'y
appris que Villars étoit demeuré en-

(42) Jean Dadré , Pénitencier de l'Eglise
de Rouen.

1593.

fermé trois heures entieres avec les deux agens ; ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles ; mais ce Gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer ; il leur déclara nettement que son accommodement avec le Roi étoit consommé , & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre , que de se retirer sans tarder , ou à Soissons , ou vers le Duc de Maienne , avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là , & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment , en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du Palais , du fort & du château. Cela fait , il envoya la Font me dire que lendemain à ma premiere réquisition , il se déclareroit pour le Roi en présence de toute la ville , qu'il fit assembler pour cet effet avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus solennelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu un service si considérable au Roi & à tout le Royaume , ni goûté

un sommeil plus tranquille que la nuit qui suivit cette journée Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen ; & quoiqu'il fût encore assez matin , je le trouvai se promenant , depuis près d'une heure dans la grande place. Elle étoit remplie , aussi-bien que toutes les principales rues d'un peuple si nombreux , attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la sortie des députés & de la nouvelle cérémonie , que Perdriel & d'Isencourt , la Font & les soldats que le Gouverneur avoit envoyés par honneur au devant de moi , eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'allégresse étoit générale ; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages.

J'abordai l'Amiral qui avoit à ses côtés le Baron de Médavy & le Président de Boquemare ; & après le salut ordinaire , je lui dis que le Roi étant présentement bon Catholique , il étoit temps qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars me répondit qu'il étoit déjà dans le cœur le serviteur le plus fidèle de Sa Majesté ; & que s'il ne s'agissoit plus pour en

1594. faire une profession éclatante , que de revêtir l'écharpe blanche , il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise , que sans songer davantage à compasser ses termes , il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractère : » Allons morbieu ! » la ligue est que chacun crie *vive le Roi.* « Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord , fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le Roi* , & dans l'instant il se forma de tous ces cris joint au son de la grosse cloche & de toutes les autres , & à une décharge de toute l'artillerie tant du fort que des différens endroits de la ville , un bruit capable d'inspirer l'effroi , si le sentiment de joie qui régnoit par-tout , avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la Ville qui ne tremblât de ce frémissement. » Ce son des cloches , » dis-je au Gouverneur , nous avertit d'aller rendre à Dieu nos actions » de grâces dans l'Eglise de Notre-Dame. » Le *Te Deum* y fut chanté solennellement , & suivi de la Messe,

au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe, où les Cours Souveraines, les Officiers de Guerre & la Maison-de-Ville étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, Ponteau - de - mer, au Havre où commandoit le Chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'Amiral de Villars, de se conformer à la Capitale.

Mon premier soin quand je me vis libre, fut d'informer le Roi de ce qui venoit de se passer & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le Parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : c'étoit un buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes sortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de Sa Majesté. Il y

(43) George de Brantôme, d'Oise, Frere de l'Amiral de Villars, Chevalier.

1594.

avoit une lettre pour l'Amiral de Villars, où le Roi le qualifioit de son Cousin, Amiral, Gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la Contr, d'une manière qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'Amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à son rang & à ses dignités, se donna le tems d'y travailler; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-rosé, que je ne connoissois point, la petite scène qu'on va voir.

Ce Gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le Roi remettoit à Villars le fort de Fescamp, & n'entendant rien dire de son dédommagement, résolut d'en porter ses plaintes au Roi; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque Gouverneur qui fut connu de Sa Majesté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même auberge, où on

lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme , qu'à son train & aux discours de ses domestiques , on jegeoit devoir être fort bien en Cour, On ne lui dit point mon nom ; & Bois-rosé qui me croyoit encore à Rouen , n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce Seigneur à celle de du Rollet ; & montant aussi-tôt dans ma chambre , il me dit après m'avoir appris qui il étoit , qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un Seigneur de La Cour nommé M. de Rosny , qui abusant de la faveur de son maître , l'avoit sacrifié aussi-bien que M le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron , à l'amiral de Villars son ancien ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes , ce qu'il fit d'une maniere si vive & si passionnée ; & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Rosny , que je ne trouvois rien de si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu ; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit , pour l'assurer que M. de Rosny n'auroit osé rien faire

1594.

sans l'express commandement du Roi ; & que Sa Majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui promettre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit amèrement ; je lui dis au contraire que s'il le connoissoit , il conviendrait qu'un homme qui pour le bien de l'état , s'étoit demis gratuitement de son abbaye de Saint-Taurin , pouvoit bien avoir fait par nécessité , ce qu'il attribuoit à une mauvaise volonté. Je le congédiai , en lui disant qu'il vînt me trouver lorsque je serois arrivé à la Cour , où je lui promis de parler au Roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il se retira aussi content de moi , que mécontent de M. de Rosny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'escalier à un de mes pages qu'il rencontra , il demeura si étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit si peu ménagé en parlant à lui-même , que craignant le ressentiment qu'il supposoit que j'avois contre lui , il remonta à cheval dans l'instant , changea d'hôtellerie , & ne songea

plus qu'à continuer à toute bride sa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais services que j'allois lui rendre. 1594.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-rosé se précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouse à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la première chose que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au Roi, qui selon sa coutume voulut que je n'en omisse rien. Après que j'eus tout épui- sé du côté du sérieux, je voulus le ré- jouir de la scène de Louviers. Bois-rosé. n'avoit eu garde de l'en instruire: il s'étoit contenté de supplier Sa Ma- jesté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cause d'une vieille haine que je lui portois. Le Roi rit de bon cœur de l'aventure de Bois-rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires désespérées puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouis quelque tems de son chagrin & de son embarras; ensuite

1594.

je l'en tirai d'une maniere qui le surprit beaucoup. Je sollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en espérait pas tant : mais sa tracasserie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite ; & je le crus digne de la Lieutenance Générale d'artillerie en Normandie, lorsque le Roi m'en eût donné la grande maîtrise.

Je n'avois caché au Roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans sa chambre des porteurs chargés de vaisselle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce présent, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit ; parce que j'avois fait un vœu solennel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette

conduite. Je suis déjà sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi ayent été considérables, & qu'ils ayent même surpassé mon attente ; on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-tems & presque seul la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très sincère, que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice ; & que comme on regarderoit avec horreur un Juge qui ou-

1594.

vriroit sa main aux présens, même sans
 intention de laisser fléchir la balance,
 un ministre & tout homme en charge
 se rend coupable d'une injustice aussi
 marquée, lorsqu'il reçoit avec com-
 plaisance ces présens, qui dans l'esprit
 de ceux qui les font, se trouvent tou-
 jours faits pour le moment présent,
 ou dans la suite, aux dépens du Roi,
 ou bien du peuple. Si nous ne devons
 pas compter sur la droiture d'intention
 de ceux qui nous donnent, (c'est à
 mes successeurs que j'adresse ici la pa-
 role) comptons encore moins sur nous-
 mêmes qui recevons; & accoutu-
 mons-nous à regarder comme deux
 choses qui ne sçauroient jamais être
 conciliées, le profit du maître & le
 nôtre: à moins, comme je l'ai remar-
 qué, que ce ne soit lui-même qui
 nous donne; & sa libéralité ira tou-
 jours assez loin pour nous ôter tout
 sujet de nous plaindre, dès que nous
 aurons sçu le convaincre qu'il ne
 nous revient rien d'ailleurs. Mais le
 malheur est que l'habitude de calcu-
 ler & de voir passer par nos mains des
 sommes immenses, nous amene pres-
 que toujours insensiblement au point

de regarder comme peu de chose ,
celles qui doivent suffire au bon-
heur & à la fortune d'un simple par-
ticulier.

Le Roi ne me dissimula pas qu'il
n'étoit point accoutumé à de pareils
discours , & que ce système tout sim-
ple qu'il est , une fois bien établi dans
la finance , étoit le moyen d'enrichir
le Roi & l'état , qu'on cherchoit &
qu'on a encore si fort cherché depuis ,
sans jamais pouvoir le trouver. Il n'a-
voit garde d'accepter le buffet : mais
pour s'accommoder à ma façon de pen-
ser , il voulut que je le prisse de sa
main. La donation qu'il m'en fit devint
publique ; parce qu'il m'en expédia
un brevet (44), où il étoit spécifié que

(44) » L'humeur de » vant bien il y trouvât
» Rosny s'accordoit par- » son compte , que bien
» faitement bien avec » souvent , il y ajoutoit
» celle du Roi. Lorsqu'il » des dons du sien , pour
» lui confia ses Finan- » lui donner courage de
» ces , il désira de lui » le servir toujours de
» qu'il ne prit jamais » mieux en mieux : mais
» aucun pot de vin , ni » Rosny ne les recevoit
» aucun présent , sans » jamais qu'ils ne fussent
» l'en avertir. Et quand » dûement vérifiés à la
» Rosny l'en avertissoit , » Chambre des Comptes,
» il y consentoit aussi » afin que tout le mon-
» tôt , & même étoit » de scût les libéralités
» si aise qu'en le ser- » que lui faisoit son Prin-

1594.

ce buffet étoit un présent de la ville de Rouen fait à Sa Majesté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce Prince prit dans sa cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vûes en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la Cour peu de tems après, avec une suite de plus de cent Gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres Seigneurs : mais on ferma bientôt les yeux sur la magnificence de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premieres. Il aborda le

» ce, & qu'on n'eût tems-là avec tout le
 » point à lui reprocher monde, par la modestie
 » qu'il se servoit de sa du Duc de Sully, c'est
 » faveur à épuiser ses que l'idée de cette œco-
 » coffres. » *Péréfixe*, nomie si sage & si bien
 pag. 225. Ce que cet entendue, vint de M.
 Ecrivain ignore dans ce de Sully lui-même.

Roi d'un air noble & soumis tout ensemble & se jetta à ses genoux. » Monsieur l'Amiral, lui dit le Roi, mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, » cette soumission n'est due qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'ils s'abbaissoit, il se mit à entretenir les courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'Amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ses louanges : appercevant ensuite M. le Duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baïsa, en l'appellant son supérieur, & en se démettant du Gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce Prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès ce moment un de ses plus chers amis.

Le mois d'Avril & celui de Mai furent employés de la même maniere par le Roi & son Conseil, à recevoir les députés des différentes villes, & les Gouverneurs qui venoient traiter

1594.

des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considérables. Etrange cascade du Duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire Roi de France , en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le Duc de Maienne , l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtitant en idée , des Provinces du Lyonnois , Beaujolois , Forêt , Maconnois & Dombes , une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assurer la capitale de son nouveau Royaume : mais ceux de (46)

(45) Charles-Emmanuel de Savoie , Duc de Nemours , fils de Jacques , & d'Anne d'Est, veuve de François de Lorraine , Duc de Guise.

(46) Péréfixe fait le Duc de Maienne lui-même Auteur de cette révolte de Lyon , par ce qu'il vouloit ravir cette Ville à son frere. Ce que l'Auteur dit ici du Duc de Nemours , ne

doit pas empêcher qu'on ne lui rende justice d'ailleurs. Tous les Historiens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'esprit , il étoit un des Seigneurs de France le plus recommandable. Voyez son éloge & celui du Marquis de Saint-Sorlin son frere dans le troisième Tome des Mémoires de Brant. à l'article M. de

Lyon plus fins que lui, s'assurent eux mêmes de la personne de leur prétendu Souverain, qui les traitoit déjà en Tyran, & le gardent à vûe, sans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ces chefs. Saint-Sorlin (47) jeune frere du Duc de Nemours, intéresse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du Duc de Savoie & du Duc de Terra-Nova, Gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnais. Ceux-ci déterminés par cette violence à se séparer ouvertement de la ligue, appellent le Colonel d'Ornano; avec lequel se sentant les plus forts; ils se déclarent hautement pour le Roi; abattent & traînent dans les boues les armes d'Espagne, de Savoye & de Nemours; font brûler en place publique avec une espèce de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en forcière, portant écrit sur son front, *la ligue*, &

Nemours, pag. 1. & les autres Historiens.
suiv. & le détail des af- (47) Henri de Savoie
aires de Lyon, dans Nemours, Marquis de
Cayet, liv. 6. fol. 299. Saint-Sorlin.

1594.

ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon , pour se ranger à leur devoir.

Le Duc de Nemours mal à son aise pendant tout ce grand vacarme , & appréhendant quelque chose de pis de la part de ses prétendus sujets , prend pour s'évader l'habit de son valet de chambre qui lui ressembloit par la taille , sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée , passe au milieu des soldats , qui le gardoient dans l'antichambre , sans en être reconnu , parce qu'il détourne le visage , comme pour éviter la mauvaise odeur , s'esquive par la rue , & gagne la campagne : trop heureux , après tant de grandeur imaginaire , d'abandonner en fugitif une ville qu'il destinoit à être le siège de sa gloire ; & convaincu par une triste expérience d'une vanité sur laquelle on s'aveuglera toujours , qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre l'effet aux désirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Balagny (48) se trouvant

(48) Jean de Mont-
luc , bâtard de Jean de
Montluc , Evêque de
Valence.

Gouverneur dans Cambray, place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le Roi, eut la hardiesse de demander qu'on changeât son titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain ; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flatoit de voir par-là son nom grossir le catalogue des têtes couronnées, & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la Cour du Roi, & pour amener au siège de Laon deux mille arquebusiers & trois cens chevaux : mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua, ainsi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleurs desseins sont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tout revers, & à l'abri de tous les hasards.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du Royaume, voulurent arrêter le torrent en faisant un coup d'éclat, & vinrent Assiéger la Capelle. Le Roi ne balança pas, à

1594.

laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition. Las de la guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long tems avant que le Roi eût pu rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : Il trouva le Siège si avancé, & le comte de Masfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le Gouverneur avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le tems au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jeter du secours dans la Place, ou de forcer les assiégeans au combat : mais ce Gouverneur, qui suivant l'esprit du tems ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit, avoit si bien lésiné sur les vivre, les munitions de guerre & le nombre des soldats qui devoit composer sa garnison, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & se vit ruiné par son avarice.

Pour user de repréfailles, le Roi alla investir Laon. Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place déjà si forte par sa situation & ses défenses, en état de faire repentir quiconque oseroit l'attaquer. Elle avoit pour Gouverneur un nommé Du-Bourg, (49) l'un des meilleurs & des plus expérimentés Officiers du Duc de Maïenne qui y avoit encore fait enfermer son second fils le Comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de Noblesse : mais le Roi considéra qu'en cette occasion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce Siège, & je fus chargé, selon mon goût, de la direction d'une batterie de six pièces de canons, conjointement avec le vieux

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la Bastille dont il étoit Gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au Roi pour de l'argent.
P. de l'Etoile, Cayet,

tom. 2. pag. 691. Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg, ou l'Espinasse.

(50) Charles-Emmanuel de Lorraine, Comte de Sommerive.

1594.

de Born, lequel en qualité de Lieutenant-Général de l'Artillerie, la conduisoit en l'absence du Comte de la Guiche (51) qui en étoit Grand-Maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le Roi connu par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le Comte d'Auvergne (52) avec d'Entraques son beau-pere, commençoit les menées qui fallirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les Curés de Paris d'une part &

(51) Philibert de la Guiche, Gouverneur de Lyon, fait Grand-Maître de l'Artillerie en 1578 par la démission du Maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fils de Charles IX. & de Marie Touchet, Dame de Belleville, fille du Lieutenant - particulier

d'Orléans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le Duc d'Angoulême en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entrague, parce que celui-ci épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, Marquise de Verneuil, Maîtresse d'Henri IV. & sœur utérine du Comte d'Auvergne.

les Jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie. 1594.

Sa Majesté jugea à ces nouvelles qu'elle avoit besoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande Ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du Siège, ne seroit pas de mon goût. Une lettre du Cardinal de Bourbon que je reçus & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce Cardinal, sans entrer dans aucun détail, me mandoit seulement qu'il me souhaitoit passionnement auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi seul, disoit-il, pouvoit y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, Sa Majesté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne se fût-il agi que de la seule personne du Cardinal, le Roi avoit tant de motifs de le ménager; qu'après cette lecture il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le Siège. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de

1594.

confiance. Je nommai à Sa Majesté Vignole, Parabere & Trigny, & elle se détermina en faveur de Parabere. Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon, & je comptois bien en presser la conclusion : mais à celles-là il en succéda d'autres de si près, que depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Août que dura ce Siége je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai sera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du Roi pour mon voyage & vins coucher à Crêpy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le Cardinal. Je le trouvai malade (53) & aussi abattu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de dans sa belle maison de l'Abbaye de Saint Germain, dit M. De-Thou, Genevieve, & ensuite liv. 109.

où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste : mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur ; quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de tracasseries de femmes , dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine Madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie , ou vision , le Cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement , pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'Abbé de Bellozanne son mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaisance mourût , s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit dit , il y avoit trois jours , que cette Madame des Rosieres étoit extrêmement malade , & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur , que je ne doute point que ces imaginations n'aient beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit , & il ne put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit

1594.

oublier. Après Madame des Rosieres, le Roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au Roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & Sa Majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement, ce ne pouvoit être, ajoutoit-il, que parce que ce Prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincèrement à la Religion Catholique : (car comment être bon Catholique Romain, & désobliger un Cardinal ?) & tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'Apologiste de la Religion Romaine auprès du Roi, de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correspondance avec le Pape, de demander au Saint-Pere sa bénédiction, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son mariage avec la Reine Marguerite de Valois & le pouvoir d'épouser une autre Princesse, dont il eût des enfans qui assurassent la couronne à la Maison de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée

que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du Pape qu'il y inféra : car je conviens que Clément VIII. étoit non-seulement d'un esprit sage & juste , mais encore si fin politique que la Cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguisemens.

Le Cardinal se jetta ensuite sur l'affaire des Jésuites , & quoiqu'il les favorisât ouvertement en homme dévoué à la Cour de Rome , il ne m'apporta cependant pour m'engager à les soutenir , que des raisons de politique & de l'intérêt du Roi , si solides , que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet fut une suite des réflexions sensées que me fit faire cette Eminence , sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatrieme affaire qu'il me recommanda , fut de soutenir contre le

350 MEMOIRES DE SULLY;

594.

Sur-Intendant le vieux Archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet Archevêque portoit le nom de (54) Béthune. Voyant la Reine d'Ecosse sa bienfaitrice morte, il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement loin de sa partie le peu de jours

Beaton

Robinson

Works

VOL. II. 2

Page 121

(54) Jacques de Béthune, Archevêque de Glasco, Glascou, ou Glasgow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la Reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du Cardinal de Béthune, Archevêque de Saint-André, son oncle, arrivée en 1546. On voit encore son Epitaphe dans l'Eglise de Saint Jean de Latran. Amelot de la Houffaye après avoir parlé dans ses Mémoires du Procès que Nicolas Denetz Evêque d'Orléans eut avec le Duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que C'est bien injustement

qu'on prétendoit disputer à cette maison le nom de Béthune, parle aussi de cet Archevêque : » Quoiqu'il en soit, dit-il, la maison de Béthune d'Ecosse, de laquelle étoient le Cardinal Archevêque de Saint-André & l'Archevêque de Glasgow, Ambassadeur de la Reine Marie Stuart en France, où il mourut en 1600. ou 1601, (il y a erreur de date ici, est reconnue par Messieurs de Sully & de Charost, pour une Branche de leur maison. » tom. 2. pag. 68. C'est parce que selon nos Mémoires, le véritable nom de l'Archevêque de Glasco, ainsi que de l'Archevêque de Saint-André, est Béthune, & non pas Béthun.

qui

qui lui restoit à vivre ; mais il avoit dans le Sur-Intendant un ennemi qui le persécutoit continuellement & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce Prélat avoit toujours témoigné pour la Maison de Guise , à cause de la Reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette Maison. Le Cardinal de Bourbon disoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui Cardinal prenoit à l'Archevêque : & il est vrai que toutes les fois que cette Eminence avoit fait solliciter le Sur-Intendant en faveur du vieux Prélat , il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le Cardinal me pria de porter le Roi à protéger l'Archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du Royaume : il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts , le Cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au

(55) Marie de Lorraine , fille de Claude Duc de Guise , épousa en 1530. Jacques Stuart Roi d'Ecosse.

1594. point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la Religion Protestante.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de Sa Majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu Cardinal son oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son Eminence s'imaginoit satisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de sa conscience, pour lui & pour son oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du Cardinal dont il possédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'est-à-dire, qu'il m'ennuya long-tems. Je ne ré-

(56) Louis Duret, Seigneur de Chevry.

pondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son Eminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du Comte d'Autvergne, de d'Enragues & de sa femme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le Roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue, soit dans le parti Espagnol. Il ne se passoit point de nuit qu'il ne s'y tint des conseils secrets contre l'intérêt & le service du Roi. En attendant que j'eusse conféré avec Sa Majesté sur les moyens de détruire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny, (57) de Pontcarré, de Bellièvre & de Maisse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai particulièrement Maisse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particulière à l'affaire des Jésuites, dont

(57) Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France. N. de Pontcarré, Maître des Requêtes. Pomponne de Bellièvre. André Hurault sieur de Maisse, il fut nommé Ambassadeur à Venise l'année suivante.

le procès étoit actuellement porté au
 1594. Parlement, & vivement poursuivi par
 l'Université & les Curés de Paris, qui
 les accusoient d'avoir attiré à eux toute
 l'instruction de la jeunesse & la di-
 rection des consciences, les représen-
 toient comme une société pernicieuse
 à l'Etat, & prétendoient la faire ban-
 nir comme telle de toutes les terres
 de France. Il n'étoit rien moins qu'as-
 suré que tous ces adversaires de la so-
 ciété remportassent sur elle le triom-
 phe qu'ils se promettoient, quand mê-
 me l'autorité du Roi ne seroit pas in-
 tervenue. Les Jésuites avoient puissan-
 ment agi dans cette occasion, & la
 partie étoit déjà si bien liée, que sans
 compter le Pape, l'Espagne & leurs
 partisans dans la ligue (58), qui n'é-
 toient pas en petit nombre, ils se trou-
 voient forts de la moitié du Parlement,
 qui faisoient ouvertement des brigues
 en leur faveur. La cause étoit remise
 entre les mains des Avocats les plus
 accrédités du Barreau, Duret & Ver-

(58) Le Cardinal de Bourbon, le Sur-Intendant d'O, Antoine Seguier, Avocat du Roi, & beaucoup d'autres sollicitèrent ouvertement pour les Jésuites.

foris (59) pour les Jésuites, Arnaud & Dollé pour leurs adversaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient. 1594.

Je me représentai tout ce que m'avoit fait envisager le Cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrêmité à quoi ces Religieux ne se portassent si on les chassoit du Royaume, soit par

(59) La cause fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Université; Louis Dollé pour les Curés; & Claude Duret en peu de mots pour les Jésuites. Pierre Barne, Jésuite, Syndic du Collège de Clermont, aujourd'hui Collège de Louis le Grand, les défendit plus amplement par un Factum plein de raisons très-solides. Il y justifie la Société sur cette obéissance au Pape, dont il semble qu'on lui fit un crime: il défie qu'on puisse trouver dans aucun endroit de ses Statuts, qu'il lui est permis de détrôner les Rois, & de tuer les Tyrans, ce qui en effet étoit une pure calomnie de ses en-

nemis; il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déjà contre les Jésuites, de la part des mêmes parties, un ancien Procès pendant depuis trente ans au Parlement, au sujet de leur éditement dans le Royaume. Au lieu d'un Arrêt définitif, le Parlement en rendit un, par lequel les Requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux pièces de ce premier Procès, & pour être jugées ensemble; ce qui fut facile d'empêcher qu'on ne fit. *De-Thou, liv. 110. Histoire de l'Université de Paris, tom. 6. pag. 866. & autres.*

1594.

vengeance , soit par l'espérance d'obliger à révoquer leur bannissement; qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'Europe ; qu'ils sçauoient bien faire regarder cette persécution contre eux comme une injure faite à la Religion même, & jeter sur le Roi le soupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter , ce qui dans la circonstance présente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII. n'ayant pas encore pu se résoudre à accorder l'absolution qu'on sollicitoit à Rome , le Roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'événement est toujours si douteux , & quelquefois si critique , enfin les Catholiques les plus puissans dans le Royaume , tant ceux qui étoient à Paris, que ceux même qui remplissoient la Cour , craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts , qu'on n'eut pas encore mis la Religion Romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron , en avoient parlé publiquement en ces termes , &

(60) Henri d'Orléans , Duc de Longueville.

qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au Cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entraques, d'Humieres, de Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaise intention à personne, mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit perdu l'espérance d'obtenir le gouvernement de Laon ?

Quoi qu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du Roi absent, pour une pique de Prêtres & de Théologiens, & je ne doutois pas que Sa Majesté ne prît elle-même en pareil cas le parti le plus modéré. Je déclarai donc à Messieurs du Conseil, que le Roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les Jésuites. Que Sa Majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle maniere elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'Etat, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part

1594.

sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces Peres ; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61)

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces Peres, & que le premier Président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les Epithetes que M. De-Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux Avocats de l'Université & des Curés font assez entendre qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jésuites avec une grande passion ; quoi qu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres, cet Historien se déclare entièrement contre la Société. Je trouve dans les Mémoires de la Ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vraisemblance ;

c'est d'enlever les enfans à leur parens, pour les transporter malgré eux de l'Europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse ; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vûes supérieures sur toutes les parties du Gouvernement ; c'est le Cardinal de Richelieu dans son Testament politique, 1. *Part. chap. 2. sect. 10*, où après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'Université & les Jésuites, il résout la question en ces termes : « La raison » ne permet pas de frus- » trer un ancien posses- » seur de ce qu'il possède » avec titre, & l'inté- » rêt public ne peut » souffrir qu'une Com- » pagnie non-seulement » recommandable par sa » piété, mais célèbre » par sa doctrine, com- » me est celle des Jésui- » tes, soit privée d'une

injurieux ; & même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne

1594.

» fonction dont elle peut
 » s'acquitter avec grande
 » utilité pour le Public...
 » Il est donc raisonnable
 » que les Universités & les Jésuites
 » enseignent à l'envi ;
 » afin que l'émulation
 » aiguise leur vertu , &
 » que les Sciences soient
 » d'autant plus assurées
 » dans l'Etat , qu'étant
 » déposées entre les
 » mains de leurs Gardiens , si les uns viennent à perdre un si
 » sacré dépôt , il se trouve chez les autres. »

Et pour ce qui regarde la direction des consciences , ce grand Ministre convient bien avec tout le monde , que par elle & par l'instruction des enfans de qualité , les Jésuites » pénètrent » les plus secrets évènements des cœurs & des familles ; » ce sont ses termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré Ministère à cette Société qu'à tous les autres Prêtres séculiers ou réguliers , il se contente

d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux Jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du Royaume. La Chronologie Septenaire , Ouvrage , lequel avec le Mercure François qui en est la suite , me paroît celui de tous les Mémoires de ce tems-là dont on doit faire le plus de cas , par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit autant que par le grand détail , le Septenaire , dis-je , parlant de l'utilité dont les Jésuites ont été à ce Royaume en particulier , par leur érudition & leur zèle contre les Novateurs , par la pureté de leurs sentimens théologiques , & par leurs Missions , fait de tout cela un éloge , qu'il faut nécessairement voir dans le livre même , fol. 439. Il est d'autant frappant , qu'il est parti du même tems où la jalousie suscitoit contre les Jésuites de si noires accusations. L'Auteur de ce morceau d'histoire , quoi-

1594.

ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des Jésuites, & je puis dire que par cet endroit ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du Roi. Effectivement cette affaire en demeura là pour lors.

Je crus devoir aussi parler au Sur-Intendant pour l'Archevêque de Glasco, par déference à la priere du Cardinal de Bourbon. Quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarrassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'espérois davantage de la justice du Roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de M. le Cardinal, que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres où j'avois laissé mon équipage de guerre, que le Duc de Mayenne en attendant la grande armée que devoit lui amener inces-

que son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même P. Victor Cayet qui a composé la Chronologie Novennaine, où l'on voit ce Procès des Jésuites détaillé avec une fort grande exactitude, année 1594. liv. 6. pag. 379, 407.

ſamment le Comte Charles de Manſfeld , s'étoit avancé avec quelques troupes juſqu'à la Fère , & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon un ſecours de cent chevaux & de cens Arquebuſiers ; que le premier avoit été défait par Givry ; & le ſecond par M. le Comte de Soiffons , qui étoit ce jour-là de garde dans la tranchée ; que le Roi montrait en tout l'exemple aux Princes & aux Officiers , & relevoit lui-même la tranchée à ſon rang.

Ce Prince étoit couché quand j'arrivai à ſon quartier , quoiqu'il fût trois heures après midi. Si-tôt qu'il me vit entrer , il me demanda ſi je n'étois pas ſurpris de le trouver au lit à pareille heure , ce lit étoit deux matelats ſur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce Prince s'étant tenu debout dans la tranchée , ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne ſur le penchant de laquelle Laon eſt aſſis , ſoit pour faire changer quelques batteries de place , ſoit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets , il s'étoit ſi fort fatigué ſur ce terrain

1594. qui est extrêmement rude, qu'il s'étoit fait plusieurs contusions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer son ouvrage, jusqu'à ce que toutes ces meurtrissures s'étant ouvertes, ses deux pieds ne furent bientôt plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma présence ; » afin que je connusse, dit-il, qu'il » ne faisoit pas le douillet mal-à-propos. » J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en aperçut ; car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la Ville assiégée ; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyé le visiter, & qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le Roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce

que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce Prince me fit apporter, & Sa Majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beau-lieu Rusé. La premiere étoit adressée au Chancelier, & regardoit les Jésuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'Archevêque de Glasco des deux seules Abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce Prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisieme au Cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie Secrétaire d'Etat, qui faisoit sçavoir à cette Eminence, que le Roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en signant de sa main l'état qu'il lui en enverroit; pourvû qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux libertés & aux coutumes du Royaume. Le reste de la lettre étoit une assu-

1594.

(62) Notre-Dame de Prieuré de Saint-Pierre
Abbe en Poitou, & le de Pontois.

1594.

rance de sa protection & de son amitié ; & il lui donnoit une preuve de sa confiance , en faisant passer par ses mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire , & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat à qui le Roi donna ces trois lettres à porter à Paris , d'en rendre une de ma part au Cardinal , où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit , à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées ; arrivèrent MM. de Biron , de Givry , de Saint-Luc , de Marivault , de Parabere , de Vignoles , de Fouqueroles , & autres que le Roi avoit envoyé visiter ses travaux du jour précédent , & surtout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis , & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas , & insensiblement il survint une dispute. Le Maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre , par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoit toujours maître de la conversation , ne souffroit qu'a-

vec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien. 1594.

Le Roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit, en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis par trois espions consécutifs & venus de différens endroits, que le Duc de Mayenne & le Comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon, afin d'être dispensés de livrer bataille; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche, soutenu d'une escorte puissante, dans l'intention de passer sur le ventre à tous les Corps-de-garde, de forcer le passage, & d'entrer dans la place assiégée. Nouvelle matiere de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fère, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'Infanterie Françoisse tous choisis, huit cens Suisses, trois cens Chevaux-Légers, deux cens Gendarmes, & cent Gen-

1594.

tilshommes presque tous de la Maison du Roi. Le Roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisieme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt; où nous avançâmes sans bruit jusqu'au bord du bois du côté de la Fère, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le Maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans la Fère, & plaça sur les bords de la forêt des vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la Ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi, alors les vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fère à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose, sinon que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, &

se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent; & le Commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargerait quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouquieroles dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres; & rapporta peu de tems après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchaient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens Mousquetaires ou Piquiers, Valons, Lansquenets & Liégois. Pareil nombre d'Infanterie Espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eut été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue.

1594.

Givry (63) Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la Cavalerie, furent pour la négative ; & soutinrent si fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre escadrons en rase campagne , qu'ils entraînerent le Maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La Cavalerie ennemie céda à la premiere attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution , & se retira sur les flancs des chariots ; mais on trouva bientôt à qui parler. L'Infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos Cavaliers que le Maréchal de Biron envoya l'attaquer ; & fit ses décharges avec tant d'ordre , qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche , tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible , que les Fantassins ennemis furent contraints de se retirer , & de chercher comme les

(63) Anne d'Anglure , Baron de Givry. Il fut tué devant Laon peu de jours après cette rencontre , & fort regretté de Henri IV. François de La-Grange , Seigneur de Montigny. Il en fera encore parlé. Claude de Lisle sieur de Marivault.

quatre Escadrons un abri au milieu des charrettes , d'où ils ne laisserent pas de se défendre. Pendant ce tems-là le Bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête; & il s'étoit mis en bataille, de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la Cavalerie & par les charriots, & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse , que les prières & les menaces du Maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de Cavalerie de se retirer du combat , extrêmement affoiblis. L'Infanterie François & Suisse qui prit leur place , trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur , Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de La Fère , pouvoit donner le tems d'envoyer au convoi un secours considérable , pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour dernière ressource , que les cent Gentilshommes missent pied à terre ; qu'ils joignissent à leurs armes qui étoient l'épée & la pistolet , la pique (il en avoit fait apporter quantité) , & qu'ils remenassent à la charge nos gens de pied François & Suisses , qui

1594.

n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guित्रy, de Montigny, de Marivault, de Trigny, d'Arambre, de La-Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens Fantassins; & Biron les suivit avec pareil nombre: je fus mis de cette seconde troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps, & pour ainsi dire, à la lutte.

Les Espagnols céderent enfin, & se sauvèrent dans les bois & sous les charriots, après avoir jetté leurs armes, (65) Ce second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes, & le carnage fut horrible vû le nombre: il n'en demeura pas moins de douze cens sur la place. Il

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guित्रy, dont il a été tant de fois fait mention dans l'Histoire & dans ces Mémoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son éloge dans *M. De-Thou*, liv. 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, que parce qu'il avoit épousé l'Héritiere

de cette Maison. *Chronol. Noven. liv. 4. pag. 23.*

(65) La-Curée bon Juge en cette matière, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se servir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol. 8929. Mss. de la Bibliothèque du Roi.*

y eut peu de prisonniers ; ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la Cavalerie , eut le tems de regagner. la Fère , où nous n'eûmes garde de les poursuivre , non plus que ceux qui s'enfoncèrent dans le bois , crainte d'être surpris en désordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fère à leur secours. Nous ne songeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes , pendant le tems nécessaire pour nous reposer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp , où nous amenâmes sans trouver aucun obstacle tout le bagage des ennemis mais si pillé par le soldat , & si peu ménagé malgré l'ordre du commandant , qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

Avec ce même air avantageux que le Maréchal de Biron avoit pris pour se faire donner le commandement dans cette expédition , il se présenta au retour à Sa Majesté pour recevoir les louanges dues à son succès. Ayant une si belle matière à parler de lui ,

1594.

on imagine sans peine tout ce que put dire à l'avantage de sa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite est le silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la Couronne sur la tête du Roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût François, réussit ordinairement à un Général qui a des François à conduire: avec eux il semble que c'est avoir beaucoup fait pour la Victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le Roi ne l'ignoroit pas; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hazardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son chef l'idée qu'il doit prendre du danger présent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son exemple, cet air étoit devenu celui de tous les Officiers Généraux & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particulièrement le Maréchal de Biron, l'outroient jusqu'à en être insupportable aux autres, & au Roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les caresses dont Sa Majesté combla ce Maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnèrent beaucoup de jalousie aux courtisans qui n'avoient point été de la partie, & achevèrent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa dernière action & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le Roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce Maréchal. Sa Majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve : mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus ; & qu'il ne prît

(66) Ce Gouvernement fut donné à M. de Givault.

1594.

ouvertement parti contre elle; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secrettement d'accord avec ses ennemis. Henri qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce Maréchal me recherchoit depuis quelque tems; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec (67) Made-moiselle de Saint-Genies ma nièce, qui étoit un des plus riches partis de France; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, le Roi continua sans obstacle le Siège de Laon, jusqu'à ce qu'il lui vînt de nouveaux avis que le Duc de Maienne & le Comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans, aussi tôt qu'ils auroient reçu quelques troupes qu'ils attendoient.

(67) Fille d'Elie de Bearn, Viceroy de Navarre, & de Jacqueline Badefou & Saint-Genies, sœur de M. Gouverneur de de Rosny.

Le Maréchal de Biron traita ces avis de redicules: mais Sa Majesté qui ne négligeoit rien, ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, escorté de trois cens chevaux & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule compagnie en deça de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le Roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, Maison dépendante du Domaine de Navarre, & située au milieu de la forêt; où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au Château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon la coutume, les tranchées, les batteries & les mines,

1594.

La forêt
de Folam-
bray.

il s'endormit aussitôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps; jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir partout & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt, peu loin du grand chemin de la Fère à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté da la Fère, obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançâmes jusques sur le chemin pour mieux entendre; & purlors nous apperçumes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'Infanterie, étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'Artillerie qui

escortoit. Portant notre vûe jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défilér après ces chariots un si grand nombre de troupes que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entière des ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas, & trouvant le Roi qui à son réveil secouoit un prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : » Pardieu ! » Sire, lui dîmes nous, nous venons » de voir passer des gens qui vous pré- » parent bien d'autres prunes & un peu » plus dures à digérer. « L'explication se fit en peu de mots ; le tems pressoit : & le Roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit aussi avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart d'heure ; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre Camp. Sa Majesté donna ordre à douze de nous qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les différens logemens de Cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche ; d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre tous au quartier du Roi ; pen-

1594. dant qu'une partie de nous iroit vers l'Infanterie , pour la former en bataillons & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il monta à cheval en donnant ces ordres , & quoiqu'il marchât à toute bride , il les donna à tous ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étendue que s'il étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité & à cette admirable présence d'esprit , qui faisoit que rien n'échappoit à ce Prince , là où tout autre en sa place au-lieu de former un plan suivi , auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne , ce qui sauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que si la Cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp , où elle se forma en escadron avec une extrême diligence , avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat , ce qui seroit arrivé presque indubitablement dans l'effet d'une premiere surprise, le Roi & une partie des Officiers étant absens , il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion d'enlever un ou plusieurs

quartiers , & peut être que la peur lui auroit livré tout le reste.

1594.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple , si l'on vouloit prouver de quelle utilité il est pour un Général d'armée , je ne dis pas seulement de posséder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis , mais de connoître par leurs noms , leur capacité , leurs bonnes & mauvaises qualités , soit les Officiers , soit les différens corps de son armée ; d'en être connu à son tour pour celui de tous les Officiers Généraux , dont , la qualité de chef à part , ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage ; de le leur donner avec la fermeté , mais sans l'ostention qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire ; de les attacher à leur métier par goût , & de leur rendre la discipline douce , en ne les surchargeant jamais d'ordres ; mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être , ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés ; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux , sans leur donner

1594.

cette timidité qui leur ferme la bouche; lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur Commandant; inconvenient qui de tout tems a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le Roi usa en cette occasion, si le général ennemi avoit sçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considérable: mais connoissant à quel Prince il avoit affaire, il n'osa faire patoître la tête de son armée, que tout le reste ne fût sorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le Roi instruit de sa marche venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut suspendue par un aissieu de coulevrine qui se cassa au milieu du chemin & l'embarrassa. Les chariots fracassés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient semés sur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui causèrent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le Duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le Roi. Il fit sortir de ses tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir, & rangea le reste de son armée en bataille au-devant, lorsque les ennemis n'espérant plus le surprendre, lui en eurent laissé le tems. On ne songea de part & d'autre tout le reste du jour qu'à prendre ses avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'ascendant du Roi, & notre Cavalerie presque toute composée de gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le Roi à lever le siège de Laon pour venir à eux, & ensuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens Cavaliers, dans la confusion que leur arrivée devoit causer : mais comme on ne sçut leur intention que par les prisonniers qu'on se fit dans la suite, personne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale : nos deux camps étant si proches, que nous entendions du nôtre le

1594. bruit de leurs trompettes & les cris de leurs foldats.

Au milieu du terrein qui nous séparoit des ennemis, il y avoit une coline unique, presque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville assiégée, si les ennemis s'en emparoiént. Le Roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux pièces de canon bâtarde pour y soutenir un Régiment qui s'y logea & s'y retrancha par son ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le Roi trouva tout en état lorsqu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une escarmouche avec toute leur Mousqueterie, & s'attachèrent à se rendre maître d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fusil tirés : mais avec si peu d'effet, que Parabere qui vint le soir souper sur ma coline, m'assûra qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour

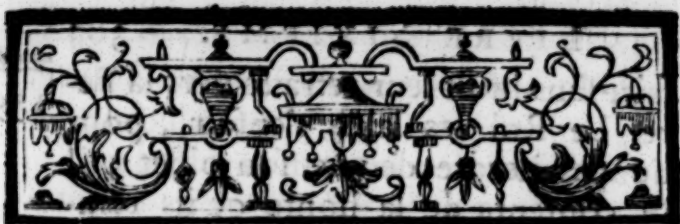
LIVRE SIXIÈME. 383

faire sans bruit leur retraite vers la Fère. Le Roi les laissa s'enfuir , pour ne pas perdre de vûe son objet ; il se contenta de la honte qu'ils remporterent de cette redicule levée de boucliers.

1594.

Fin du Sixième Livre.





MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE SEPTIÈME.

1594.



Je ne séjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il survint des difficultés dans les Traités & surtout dans celui du Baron de Médavy, qui m'obligerent à faire par ordre de Sa Majesté un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris & d'un autre plus considérable que ceux-ci à Sedan.

Le Duc de Bouillon donnoit chaque jours de nouveaux sujets de mécontentement au Roi. Il s'étoit engagé à Sa Majesté lorsqu'Elle lui fit épouser

Phéritiere de Sedan , de lui amener certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement , il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le Roi , pour garder sa frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle Principauté ; sans en demander la permission au Roi ; sans s'excuser du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas ; sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un Potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un Etat aussi foible & aussi borné que le sien , il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les Cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons & de mécontents étoient sûrs de trouver en sa personne un Protecteur ; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le Roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit ; n'ayant près de lui que

1594.

l'Ozerai & Armagnac , & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets , Sa Majesté s'attacha en particulier sur le Duc de Bouillon , & me parut pénétrée de son ingratitude , après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le Roi avoit donné à ce Duc en le mariant avec Mademoiselle de Bouillon , une preuve d'affection d'autant plus sensible , qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien , Beringhen présenta au Roi à son coucher un Gentilhomme chargé d'une Lettre de Bouillon , dans laquelle le Duc faisoit part à Sa Majesté de la mort de sa femme & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que Madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un Testament , par lequel elle assûroit à son mari la Principauté de Sedan & tous ses biens , & les mettoit sous la protection du Roi de France ; parce qu'on ne doutoit point

que le Duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette Donation par les Collatéraux.

1594

» Cela veut dire , me dit le Roi après
» avoir achevé de lire la Lettre , que
» M. de Bouillon a fort affaire de moi :
» n'est-il pas bien honnête ? »

Pour humilier & punir le Duc , Sa Majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul : mais le bon naturel de ce Prince & le souvenir des anciens services du Duc de Bouillon , l'emportèrent encore. Il fit réponse au Duc , pour le complimenter sur la mort de la Duchesse de Bouillon & l'assurer de toute sa bienveillance. Si le Roi avoit pu compter que cette dernière marque d'amitié eût ramené pour toujours le Duc de Bouillon à son devoir , la commission de celui que le Roi envoyoit à Sedan chargé de cette Lettre , se seroit réduite à la remettre aux mains du Duc , & la moindre personne auroit suffi pour cela : mais ce Prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat , voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portât la Lettre ; parce que si

1594.

elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui représenter fortement, pourroient peut-être le faire, & que si l'un ne servoit pas plus que l'autre, il étoit nécessaire de pénétrer les secrettes intentions du Duc & d'examiner de plus près le Codicile & la Donation prétendue de Madame de Bouillon.

Cette Ambassade me parut toute semblable à celle qui m'avoit attiré la haine de Madame & du Comte de Soissons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le service du Roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires si dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui se passoit dans mon esprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commission: il me dit que le succès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférentiellement à tout autre; que rien de ce que je faisois pour lui ne se perdoit dans son esprit;

& qu'il me sçavoit sur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaison capable de refroidir mon zèle pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles ; & il ajoûta avec une bonté dont je fus pénétré , qu'il me prioit de songer à ma sûreté , parce que j'avois à passer dans les lieux soumis au pouvoir de la Maison de Guise ; & de me conserver soigneusement pour un Prince qui m'aimoit. Les Princes qui s'y prennent de cette façon ne sçau-roient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvu d'argent , en ayant fait venir de Rosny & de Moret , où étoit mon épouse : ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le Roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre , j'allai prendre mon équipage à Bruyères ; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés , j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vûe de Sedan. Le Duc averti de mon arrivée , vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy , qui fait la séparation de ce

1594. petit Etat d'avec la France ; mit pied à terre , & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la Lettre du Roi. Ensuite il me combla personnellement de civilités ; parut charmé du choix que Sa Majesté avoit fait ; & persista malgré mes instances à me traiter d'Ambassadeur. Je fus logé magnifiquement , & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance les Fortifications qu'il faisoit faire à son Château de Sedan , au moyen desquelles il s'assûroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même ; toute la dépense qu'y faisoit le Duc , ne pouvant empêcher que cette Place ne donne par sa situation beaucoup de prise.

Le siège de Laon dont le Duc de Bouillon me demanda des nouvelles , nous donna sujet d'entrer en conversation plus particulière. Après des assurances réitérés de son attachement au Roi , le Duc me demanda si après tant de sujets de plainte que Sa Majesté avoit reçu des Pays - Bas Espagnols , Elle ne se détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet , comme d'une idée

dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit de plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la manière dont on pourroit attaquer les Provinces de Luxembourg, de Liège & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vûe avec les principales villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le Roi y eût le même intérêt: ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimère. Aussi le Duc craignant qu'à la Cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discouru sur la Flandre, il s'enfonça dans la Politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du Roi étant l'abaissement de la Maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Protestans,

1594. avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposoit que l'abjuration que le Roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial nécessaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce Prince que l'extérieur seulement; & il crut l'avoir suffisamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie sur quelques pratiques superstitieuses des dévots Catholiques, sur les Moines mendiants, & sur les équivoques des Jésuites. (1)

Le Duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je découvrois sans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui passaient par cette tête ambitieuse; mais il me restoit bien encore des choses à sçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-tems: car il n'est pas possible qu'un homme qui est à la fois vain &

(1) Le Duc de Bouillon s'est généralement fait connoître pour un Calviniste si emporté & si entêté, que la louange & le blâme sur les sentimens comme sur les personnes des Catholiques sont presque égaux dans sa bouche.

grand parleur, ne trahisse enfin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le Duc agréablement flatté, ne se fit pas presser, & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêt des Réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le Duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion, (2) son ex-

1594.

(2) Le caractère d'esprit du Duc de Bouillon est représenté ici dans le vrai. » Il s'expliquoit à » dessein, dit son Historien, d'une manière si obscure & si embarrassée, qu'il y pouvoit donner le sens qu'il lui plaisoit. Il prétendoit qu'il y avoit des occasions délicates, où l'on ne pouvoit se dispenser, ou de se retrancher dans le silence, ou de suivre sa maxime, quand on étoit obligé de parler. » Une autre

maxime, selon le même Écrivain, étoit, » Qu'il falloit se défier du témoignage de la main. » On explique, disoit-il, comme on veut ce qu'on a dit ; on n'en convient même qu'autant qu'il est à propos de le faire ; on se retranche sur le plus ou le moins : on accorde ou l'on nie selon qu'il convient ; il n'en est pas de même de ce qu'il est écrit ; &c. » M. Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quelques Poli-

1594. pression souffrit de la contrainte de son esprit, soit qu'il trouvât que l'affestation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au Parti & à lui-même ; soit enfin que ce qu'il disoit roulât sur un système si sublime & des idées si abstraites , qu'il s'y perdoit peut-être aussi-bien que moi.

Je ramenai le Duc de ce vol trop élevé ; & il me dit plus clairement , que les Réformés avoient pris tant d'ombrage de la conversion du Roi , qu'il ne pouvoit dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Espagne , conjointement avec eux ; que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié , & exposé désormais aux violences des Catholiques François agissans de concert avec les Espagnols & le Pape. Une nouvelle que le Duc regardoit peut-être comme aussi fausse qu'elle l'étoit réellement , fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit , disoit-il , proposé au Roi étant à Fontainebleau , de la part des Ducs de Lorraine , de

tiques qui ne blâmeront qui ne loue le Duc de
pas le Duc de Bouillon ; Sully.
mais il n'y aura personne

Maïenne & de Mercœur , cette union de la France & de l'Espagne ; & le Pape ne refusoit à ce Prince la Bénédiction Apostolique , avec une Bulle par laquelle il le reconnût Roi de France , que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve Bouillon en joignit d'autres , qui n'avoient pas plus de fondement , par lesquelles il crut justifier que les Catholiques avoient entièrement changé le cœur du Roi à l'égard des Protestans , & lui avoient fait commettre contre eux mille injustices Ce grief des Réformés ainsi établi , le Duc voulut bien m'apprendre le remède que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient , me dit-il , fortifier incessamment leurs Places ; se choisir un Chef hors du Royaume ; établir au-dedans un Conseil général des affaires de la Religion , dans un lieu qu'il ne nomma point , auquel toutes les différentes Eglises n'auroient qu'à s'adresser ; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres Conseils Provinciaux , en quoi on partageoit toute la France Calvi ;

niste. Afin que le pouvoir de ce Conseil souverain fût absolu & irréfragable, on mettoit à la tête un Protecteur ou Prince étranger, capable de le faire respecter.

En parlant de la sorte, le Duc de Bouillon suivant qu'il croyoit avoir besoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit successivement le personnage d'ami & d'allié du Roi, de bon Protestant, ou de simple narrateur; mais toujours d'un homme consommé dans la politique, & le dépositaire de tout ce que le parti Protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper, que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas conseils, ces réglemens si particularisés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du Duc, & non dans les Synodes de Saint Maixant & de Sainte Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce Prince étranger protecteur me parut être purement de sa façon; & n'être en effet que lui même, qui donnoit ses propres vûes pour autant de points arrêtés; & tout son but en cela, [car quels

ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer ?] n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la Cour ces desseins , comme si les Calvinistes les eussent véritablement formés , & fussent prêts à les mettre à exécution , je fisse éclater le Roi contre eux , & que par cet artifice il obligeât les Huguenots à prendre la résolution qu'il fouhaitoit qu'ils prissent , mais qu'il n'osoit leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite , qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins , à ce qu'il croyoit , le Duc songea qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagneroit , si le Roi dont il avoit actuellement besoin , venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il se garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été faites ; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder , il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits ,

en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le Duc de Bouillon pouvoit se flatter que ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des Protestans, ni des dispositions des séditieux; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du Prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité, ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le Roi étoit toujours le même pour les Réformés; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir; mais que la conjecture présente l'obligeoit à différer encore quelque tems ce témoignage de sa bonne volonté. Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment; quand elle n'entreroit pas d'ailleurs
dans

1594.
dans l'intérêt général de l'Europe , de mettre obstacle aux vûes de la maison d'Autriche pour la Monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès , il falloit songer auparavant à pacifier le dedans du Royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défendrait tout autrement , lorsqu'elle se verroit directement attaquée , qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

. Pour ce qui regardoit la personne de lui Duc de Bouillon , je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice , de reconnoissance , lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le Roi , pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il se dispensa de même de me donner lecture du testament de Madame de Bouillon. Elle l'avoit , disoit-il , cacheté elle-même dans une boîte , & fait promettre qu'on ne l'ouvreroit qu'en Justice ; & supposé que quelqu'un le contestât , non con-

1594.

tente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances; mais ma commission étoit remplie; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au camp, je fus surpris de rencontrer le Roi, qui en allant à la chasse passoit si près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre; la ville ayant capitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secourue avant ce tems par une armée, où qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ses côtés pendant toute la chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le testament de la Duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la donation (3)

(3) pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette donation de la Duchesse de Bouillon, je vais rap-

Il porta le même jugement que moi
du Duc de Bouillon, qui s'offroit, 1594.

porter ce que dit à ce
sujet l'Historien du Duc
de Bouillon : » Par son
» Testament, dit-il, elle
» fit le Duc de Bouillon
» son mari héritier de
» tous ses biens. . . . Le
» bruit couroit que non-
» obstant le Testament
» de la Duchesse de
» Bouillon, sa succession
» seroit contestée au
» Duc son mari. En ef-
» fet Charles de La-
» Mark, Comte de
» Maulevrier, oncle de
» Charlotte de La-Mark,
» prétendit que cette
» succession lui apparte-
» noit & qu'elle n'en
» avoit pas pu disposer
» en faveur de son mari
» à son préjudice. Le
» Duc de Montpensier
» prétendit aussi que les
» Souverainetés de Bouil-
» lon, Sedan, Jamets
» & Raucourt, ne pou-
» voient lui être con-
» testées, puisqu'il y
» avoit été substitué par
» Robert de La-Mark,
» dernier Duc de Bouil-
» lon. . . . Le Duc de
» Bouillon jugea plus à
» propos de s'accommo-

der avec ces deux Pré-

» tendans, que de s'en-
» gager dans un Procès
» qui le détourneroit de
» l'exécution de ses
» grands desseins ; l'ac-
» commodement fut con-
» clu, & les Souverai-
» netés de Bouillon,
» Sedan & Raucourt,
» lui demeurerent en
» propriété. *Histoire de*
Henri Duc de Bouillon,
par Marsollier, tom. 2.
liv. 4. Cet Historien par-
le aussi du voyage du
Duc de Sully à Sedan,
& de la protestation qu'of-
frit en cette occasion
Henri IV. au Duc de
Bouillon. Mais on ne
peut s'empêcher de re-
marquer ici, qu'il eût
beaucoup mieux valu ne
point citer sur ce sujet
les Mémoires de Sully,
que d'en déguiser le
sens, & de cacher, com-
me il a fait l'objection
qui naît du texte de ces
Mémoires, , d'autant
plus, & il ne serviroit
de rien de le dissimuler
après tout ce qui en a
été dit, & en dernier
lieu par Amelot de la
Houffaye dans ses Mé-
moires, à l'article Bouil-

1594. disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente demandant que Sa Majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du Duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre tems.

Le Comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulèvement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contre eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugèrent à propos d'avancer le tems marqué pour remettre cette Place au Roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le Duc de Maïenne avoit voulu

Ion La-Mark ; d'autant plus, dis-je, que Henri IV. & le Duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette donation.

y faire entrer. Ce secours étant arrivé
proche Laon trop tard pour pouvoir
espérer de surprendre les assiégeans,
crut devoir attendre la nuit dans les
bois, où il se tint caché le reste du
jour. Le Roi étant allé ce même jour à
la chasse dans cet endroit de la Forêt,
ses chiens éventèrent l'embuscade.
Les ennemis qui étoient au nombre
de huit à neuf cens, au lieu de se mon-
trer & d'attaquer le Roi qui n'avoit
que trois cens chevaux, crurent qu'ils
pourroient éviter d'être découverts,
en se séparant pour se mieux cacher;
mais les chiens ne cessèrent point de
les poursuivre, & la troupe du Roi
arrivant sur ces entrefaites, ils furent
surpris dans un si grand désordre, que
sans qu'il fût besoin que les trois cens
cavalier s'en mêlassent, les valets
seuls s'en rendirent les maîtres & les
dépouillèrent.

Après la prise de Laon, le Roi ju-
gea à propos de faire un voyage sur
les frontières de Flandre; flatté prin-
cipalement par des espérances d'in-
telligence dans plusieurs de ces vil-
les, qui devoient se rendre à son ap-
proche. L'événement n'ayant pas ré-

1594.

pondu à cette attente, Sa Majesté ne retira d'autre fruit de son voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solennelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de son service m'ayant appelé pendant ce tems-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce tems dans les différentes Provinces du Royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le Maréchal(4) d'Aumont, aidé des troupes Angloises, la construction du fort de Croisic par le Duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence &

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante-dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé,

que ces deux mots : *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. De-Thou, liv. 113.

le Dauphiné, continuèrent à être le théâtre d'une guerre [5] toujours favorable à Lesdiguières contre le Duc de Savoye, malgré la défaite & la prise de [6] Créqui. 1594.

Le Duc de Maïenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du Roi, les principaux Officiers de la ligue & le Duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec Sa Majesté, se rendit au sentiment du [7] Président Jeannin, qui le pressoit depuis long-tems de se fixer à une seule Province, & de faire pendant qu'il en étoit tems encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les Historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguières, voulant secourir Aiguebelle assiégée par le Duc de Savoye, fut défait & fait prisonnier, ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçai si l'Auteur ne taxe point ici un peu légèrement ce Président, du moins on a

dit que plus de deux ans auparavant à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au Duc de Maïenne de s'accommoder avec le Roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le Roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit: *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*; comme si la France eût été en effet à lui.

1594.

Roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la [8] Province sur laquelle le Duc de Maïenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, La-Fère & Soissons. Outre qu'il tenoit déjà une grande partie de cette Province, la proximité de la Savoye, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cette endroit. Le Pape & l'Empereur paroïssient entrer dans ses vûes. Il pouvoit fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette Couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-tems : mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plusieurs qu'on étoit sur le point de voir

(8) Le Duc de verneur de cette Province étoit Gouverneur.

rétablir l'ancien Royaume de Bourgogne. La manière dont le Duc de Maïenne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'Avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du Cardinal de Bourbon. 1594.

Mais malheureusement pour le Duc de Maïenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur Souverain. Le Duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune en y faisant entrer une nombreuse Garnison, les bourgeois se soulevèrent contre elle, la battirent & l'obligerent à se retirer dans le château, & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifièrent avec des barricades contre le château, & appellèrent à leur secours le Maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa petite armée dans l'enceinte de leurs

1594.

murs. Ensuite ils attaquèrent en forme le château avec une batterie de douze pièces de canon ; & poussèrent leurs ouvrages si vivement , qu'ils chassèrent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bien-tôt des expéditions en Bourgogne , je les laisse pour reprendre les affaires de la Capitale.

Je voyois le Cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour , que ne doutant point que sa dernière heure ne fût très-proche , je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au Roi. Il mourut sans avoir fait cette destination de ses bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa Majesté fut sensible à sa perte , comme à celle d'un bon parent , & d'un serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du Cardinal , & que pour s'en défaire, elle

(9) Il étoit Archevêque de Rouen , Abbé de Saint-Denis , de Saint Germain-des-Près , de Saint Ouen , de Sainte-Catherine de Rouen , d'Orcamp , &c. M. De-

Thou nous le représente comme un Prince aimant les sciences , éloquent , doux , & d'un esprit agréable ; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

leur répondoit à tous qu'elle en avoit déjà disposé. Voici quelles étoient ces vûes sur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'Abbé de Tiron , on lui avoit cédé certaines Abbayes appartenantes au Chancelier & au Gouverneur de Pont-de-l'Arche , dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double sur les bénéfices du feu Cardinal, le Roi vouloit qu'on portât l'Abbé de Tiron à relâcher ces Abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'Archevêché de Rouen , valant au moins trente-mille livres de revenu ; mais que Sa Majesté chargeoit de quatre mille écus de pension, promis au Chevalier d'Oise , (10) retenant pour elle-même la maison de Gaillon , en l'achetant de l'Abbé , qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'Abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du Cardinal, ce Prince n'en avoit encore gratifié personne , & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas ,

1594.

(10) Georges de Brancas - Villars , Frere de l'Amiral de Villars.

1594.

sans retenir sur cette Abbaye une pension de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrais en veillant à Paris aux affaires du Roi, étoit d'amener à sa sage œconomie les directeurs de ses finances & le Surintendant par dessus tous. L'abus de laisser l'argent des finances en proie aux favoris, (mal dont on peut trouver la première source en remontant jusqu'à Charles VIII.) étoit parvenu sous le dernier règne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intègre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation, & malheureusement d'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la diffi-

(11) François d'O, Seigneur de Fresnes, de Maillebois, &c. Premier Gentilhomme de la chambre, Gouverneur de Paris & Isle-de-France, Surintendant des Finances, &c. » Il surpassa » en excès & prodigalité les Rois & les

» Princes : car jusqu'à » ses soupers il se faisoit servir des tourtes » composées de musc & » d'ambre, qui revenoient à vingt-cinq » écus. » *Journal de l'Etoile, année 1594, pag. 37.*

LIVRE SEPTIEME. 411

pation, à la mollesse & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la Cour d'Henri III. le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les Prodigalités de toute espèce. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Villequier, Quélus, Saint-luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuse, Epernon, La - Valette, Du - Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris moins déclarés; & le titre de mignon

1594

(12) Roger de Saint Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Levis de Caylus, ou Quélus. François d'Epinaï de St. Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Caussade, sieur de Saint-Mégrin. Jean d'Arces de Livarrot. Anne de Joyeuse. Jean Louis, & Bernard de Nogaret. Henri de Joyeuse, Comte de Bouchage, depuis Capucin & Cardinal. Jean de Saint Larry de Thermes, ou

mes. Souvrai, quoiqu'il fût un des Favoris d'Henri III. ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce Prince. C'étoit un homme de mérite & d'une probité reconnue. Henri III. disoit que s'il n'étoit ni Roi ni Prince, il voudroit être Souvrai. Il refusa la commission dont Henri III. voulut le charger, de poignarder le Maréchal de Montmorency dans sa prison. *De-Thou liv. 61.*

1594.

étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les Princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteurs.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un tems où les mignons & les maîtresses étant exclus du Conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une tout autre forme; & ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le Roi dans ses plus grands besoins, ne pût pas jouir du moins du privilège de partager ses propres revenus avec le Surintendant. d'O s'embarraffoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un Gouverneur, pour une somme souvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refuser à ses plaisirs. Lieramont (13) Gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le payement de sa Garnison. Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de ma commission; mais avec peu de succès.

(13) François de Dampierre, sieur de Lieramont.

Le Surintendant après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville [14] & de Mouffy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Espagnols que des Protestans [Lieramont étoit de la Religion.] Mouffy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au Surintendant que je le rendois responsable de cette place si elle venoit à être perdue faute de ce paiement, il ne fit pas grand cas de ma menace.

1594.

Le bonheur du Roi voulut que peu d'jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de tout l'argent du Royaume, dont il dispoſoit presque absolument, plus splendide dans ses équipages, ses meubles & sa table, que le Roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ses parens qu'il avoit toujours fort affectionnés [15]

(14) N.... ſieur d'Edouville. N. Bouteillier, ſieur de Mouffy.

ſa femme. » Henri IV. » jouant à la paulme » avec M. d'O. lui fit

(15) Il n'eut point d'enſans de Charlotte Catherine de Villequier,

» remarquer que le mar- » queur voloit leurs » balles, & dit enſuite

1594.

les domestiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillèrent comme à l'envi, & si parfaitement, que long-tems avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme si la fortune avoit cru devoir finir avec lui du moins par un acte de justice. [16]

» tout haut, d'O, vous	» à Collot, pour lui
» voyez bien que tout	» donner courage de le
» le monde nous déro-	» mieux panser. M. le
» be. » <i>Le Grain, liv. 7.</i>	» Grand son bon ami en
(16) » S'il faut, dit	» étoit comme désespé-
» M. de Crillon, que	» ré; car il lui bailloit
» chacun rende ses com-	» tous les ans cent mille
» ptes là-haut, comme	» francs à dépenser. Ma-
» l'on dit, je crois que	» dame n'y eut point de
» le pauvre d'O se trou-	» regret, parce qu'il la
» vera bien empêché à	» faisoit mourir de faim;
» fournir de bons acquits	» ceux de la Religion
» pour les siens. . . . On	» aussi peu, car il ne
» disoit qu'il mourroit	» leur vouloit point de
» fort endetté, voir de	» bien. Madame de Lian-
» plus qu'il n'avoit vail-	» court le pleura, parce
» lant, & qu'il y avoit	» qu'elle en faisoit ce
» vingt-cinq ou trente	» qu'elle en vouloit, &
» serpens en sa maison	» si l'entretenoit aux
» quand il mourut. Les	» bonnes grâces du Roi...
» Trésoriers le regret-	» M. le Doyen Segulier
» terent merveilleuse-	» qui lui assista jusqu'à
» ment, & l'appelloient	» la fin, comme firent
» leur pere; même on	» aussi Messieurs ses fre-
» disoit que trois d'en-	» res, lui crioit, com-
» tr'eux avoient donné	» me il se mouroit, <i>Mi-</i>
» cinquante écus, chacun	» serere mei Deus. L'un

Le Roi revint à Paris traiter d'une trêve que le Duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du Duc de Guise, qui l'en recherchoit par la [17] Duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de Sa Majesté, & par Mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le Duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le Roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de Religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un pere assassiné par ordre du Roi prédécesseur de Henri. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche. Elle ne cessoit de représenter à son fils, que la révolte des Princes & des grands du Royaume, que la Religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement, devenoit crimi-

- » des dernieres paroles vie. *L'Etoile*, *ibid.*
 » qu'il dit, fut : Recom- 17) Catherine de
 » mandez-moi bien au Clèves, femme du Duc
 » Roi, il sçaura mieux de Guise, tué à Blois.
 » après ma mort de quoi Charles de Lorraine,
 » je lui servois, qu'il Duc de Guise.
 » n'a sçu pendant ma

nelle depuis que Henri avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouir de ses droits légitimes à la Couronne.

Dans tout autre siècle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de son sexe, par le caractère de son cœur & celui de son esprit. C'étoit une droiture si vraie & si naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, soit pour le suivre, soit pour le conseiller; & en même tems, un si grand fond de douceur, qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine, de malignité, d'envie, ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de graces, & joint à un tour d'esprit fin & délié, une naïveté & une simplicité plus agréables. Ses reparties étoient pleines de sel & de légèreté. On la trouvoit tout ensemble douce & vive, tranquille & gaye. Le Roi ne fut pas long-tems sans connoître parfaitement Madame de Guise; & dès ce moment non

seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincère. Il consentit à donner les passe-ports nécessaires aux Sieurs de la Rochette, Pericard & Bigot, que le Duc de Guise envoyoit proposer ses demandes; & vaincu par les instances de ces deux Dames, il nomma de son côté trois agens pour traiter avec ceux du Duc, le Chancelier de Chiverny, le Duc de Retz, & Beau-lieu-Rusé, secrétaire d'état.

Ces trois personnes pour se montrer fins négociateurs, commencèrent d'abord à user de tous les détours, que la politique des affaires a mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de suite, & au bout de ce tems on n'étoit pas encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le Roi, un jour que Sa Majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main, &

1594.

ayant mis la conversation sur le traité de son fils, elle se plaignit au Roi avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, » qui alloient, disoit-elle, par » trois chemins tout différens à ne rien » conclure. Le premier, en ne disant » jamais rien de plus précis que ces » mots, *il faut voir, il faut aviser, faisons mieux* ; le second en ne s'entendant pas lui-même, quoiqu'il parlât » presque continuellement, & le troisième, en ne sortant jamais du ton » grondeur. « C'étoit-là en effet le vrai caractère des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le Roi & à sa tendresse pour son fils, prit les mains de Sa Majesté ; & en les lui baissant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au Duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes grâces de son Roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive, que le Prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : » Hé bien ma cou-

» fine, que désirez-vous de moi ; je
 » ne veux rien vous refuser. Rien au-
 » tre chose, reprit-elle, sinon de nom-
 » mer pour traiter avec mon fils, ce-
 » lui que votre Majesté tient par la
 » main. Quoi ! repartit le Roi, ce
 » méchant Huguenot ? Vraiment je
 » vous l'accorde fort volontiers ;
 » quoique je sçache qu'il est votre
 » parent, & qu'il vous aime infini-
 » ment. « Il ôta dans le moment mê-
 me la connoissance de cette affaire
 aux trois Commissaires ; & m'en fit
 expédier un brevet scellé du grand
 sceau, non-seulement pour le regard
 du (18) Duc de Guise, mais encore
 pour toute la Province de Champa-
 gne. On s'imagine aisément que le
 Chancelier ne m'en sçut pas meilleur
 gré ; mais il est d'un vieux & fin
 courtisan de faire d'autant plus de
 caresses à ceux qui sont en faveur
 qu'on leur garde dans le cœur un res-
 sentiment plus vif ; & (19) Chiverny

(18) Voyez M. De-
 Thou, liv. III. qui se
 donne aussi quelque
 part dans cet accom-
 modement du Duc de
 Guise.

(19) Philippe Hurault
 de Chiverny, Chancelier
 de France, mort en 1599.
 âgé de soixante-douze
 ans.

1594.

ſçavoit mieux que perſonne être courtiſan.

Le Duc de Guiſe avoit débuté par des propoſitions véritablement exceſſives , & qui auroient rendu ſon traité impoſſible ; ſans doute parce que connoiſſant ceux à qui on l'avoit adreſſé , il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque choſe , il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de Grand-Maître de la Maïſon du Roi , qu'il eût fallu ôter à M. le Comte de Soiſſons , qui en avoit été pourvu après l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe ; poſſéder le Gouvernement de Champagne , auſſi donné au Duc de Nevers ; jouir de tous les bénéfices du Cardinal de Guiſe ſon oncle , & en particulier de l'Archevêché de Reims , actuellement entre les mains de M. du Bec , parent de Madame de Liancourt , maîtreſſe du Roi. Il y avoit encore pluſieurs autres articles : mais ces trois-ci étoient ceux qui ſouffroient le plus de difficulté. Le Duc de Guiſe apprenant ſon changement de Commiſſaires , ſe réſolut ſans peine à rabattre tout ce qu'il y

avoit d'outré dans ses demandes ; & il écrivit à Madame sa mere & à ses agens de finir avec moi à des conditions raisonnables , & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt , que j'ignorois absolument. Il avoit découvert que la Ville de Reims , qui étoit le plus beau présent qu'il avoit à faire au Roi , voulant se faire un mérite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance , faisoit solliciter le reste de la Province de s'unir à elle , & en avoit déjà entraîné une partie. Le Duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvénient , y faire entrer une Garnison , les Rémois lui déclarèrent qu'ils prétendoient garder leur Ville eux-mêmes ; & ce refus ayant causé une contestation , ils répondirent aux menaces du Duc par d'autres menaces.

Dès la seconde conférence que j'eus avec les agens du Duc de Guise , il ne fut plus question ni de la grande-Maîtrise , ni du Gouvernement de Champagne , ni des bénéfices ; & ces trois obstacles étant levés , je ne voyois pas qu'il restât beaucoup de

594.

difficulté. J'avois proposé au Roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le Duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroît le gouvernement pour récompense; afin que son propre intérêt l'unissant dans cette Province avec Lesdiguières & d'Ornano, qui y soutenoient le parti du Roi contre d'Epernon, on y fit tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable sujet. Le Roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la manière dont la Maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux Agens du Duc; & sur un commandement réitéré de Sa Majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir, le traité avec le Duc de Guise fut conclu & signé de moi au nom du Roi, de Madame de Guise, & des trois Commissaires du Duc pour lui,

Le lendemain arriverent à Paris six députés de la Ville de Reims, qui furent adressés chez moi. Ils me dirent que le Roi pouvoit s'épargner la peine
de

de donner de grandes récompenses au Duc de Guise ; parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims , mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au Roi. Ils ne demanderent point à parler à Sa Majesté : ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit , ou simplement le mien ; se remettant au Roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six députés , de l'offre d'un présent de dix mille écus pour moi , suivant l'usage. Je refusai le présent , que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du Roi , de leur bonne volonté ; & je les assurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse , après que j'en aurois conféré avec Sa Majesté , à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le Roi fit sortir tout le monde , excepté Bérighen , de son petit cabinet où il étoit en ce moment , & m'écouta en se promenant , en se grattant la tête , & en soupirant par réflexion sur l'inconstance &

1594.

la légereté naturelles du peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le Duc de Guise. Dès que je lui eus appris que le traité étoit consommé, il ne balança point s'il l'observeroit : mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la Ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en Roi. Il leur accorda une gratification considérable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournèrent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du Duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20) Gêvres pour le Roi, Madame & Mademoiselle de Guise demandèrent à Sa Majesté la permission qu'il vint lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : il n'en fit aucune difficulté. Il ramassa le plus qu'il put de ses amis, & il vint se jeter aux genoux du Roi, avec les marques d'un

(20) Louis Potier de Gêvres, Secrétaire d'Etat. De lui est descendue la Branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, son frère aîné, celle de No-
vion.

repentir si sincere , que le Roi qui li-
soit dans le fond de son cœur , au lieu
de reproches , ou d'un silence plus
accablant en ces occasions que les re-
proches mêmes , ne s'attacha qu'à le
rassurer. Il l'embrassa par trois fois ,
l'honora du nom de son neveu , lui
fit mille caresses ; & sans éviter , ni
affecter de rappeler le passé , il lui
parla du feu Duc de Guise avec éloge.
Il dit qu'ils avoient été fort amis dans
leur jeunesse , quoique souvent rivaux
auprès des Dames. Que les bonnes
qualités du Duc & une grande con-
formité d'inclination , les avoient tous
deux unis d'averfion contre le Duc
d'Alençon. Un ami qui cherche à se
raccommoder avec son ami après une
légere brouillerie , ne pourroit rien
faire de plus ; & tous ceux qui furent
témoins de cet accueil , ne pouvoient
assez admirer qu'un Roi qui avoit tant
de qualités pour se faire craindre ,
n'employât jamais que celles qui font
aimer.

Le Duc de Guise que ce discours
acheva de gagner , répondit au Roi
qu'il n'oublieroit rien pour se rendre
digne de l'honneur qu'il faisoit à la

594. mémoire de son pere , & des sentimens qu'il témoignoît pour lui-même. Il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables , que dès ce moment ce Prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejetton d'une maison qui avoit fait trembler les Rois , vécut avec lui familièrement , & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres courtisans ; car tel étoit le caractère de Henri, que l'extérieur grave dont la Majesté Royale semble imposer la nécessité , ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sçait être tour-à-tour , & suivant les occasions tout ce qu'il faut être , maître ou égal , Roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier ; pourvû que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.

Madame de Guise étant entrée quelques jours après dans la chambre du Roi , & dans le moment que son fils

présentoit la serviette à Sa Majesté ,
pour un léger repas que Henri faisoit 1594.
après son dîner , elle en prit encore
occasion de lui témoigner sa recon-
noissance , & dit avec vivacité que si
jamais son fils venoit à manquer à son
devoir , elle le désavoueroit pour son
fils , & le déshériteroit. Le Roi courut
l'embrasser , en lui disant que de son
côté il prenoit pour le Duc de Guise
& pour toute sa famille les plus ten-
dres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se récrier
fortement contre le traité que je ve-
nois de faire avec le Duc de Guise.
Les ennemis particuliers de ce Duc ,
& cette autre espece de gens dont la
Cour fourmille , qui n'ont d'autre oc-
cupation que de déchirer la conduite
des personnes en place , s'unirent
contre moi , ameutés secrètement
par ceux à qui l'on avoit ôté la con-
noissance de cette affaire , & firent
retentir par-tout que je ne m'étois
chargé de la commission , que pour
gratifier Madame de Guise. Le Duc
d'Epemon ne s'oublia pas. Il répétoit
sans cesse en parlant du Duc de Guise
& de lui , que j'avois obligé l'un sans

1594.

aucun sujet, & désobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du Roi, que ce Prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation, sans que pour cela Sa Majesté m'en sçut plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une apologie par écrit, que je présentai au Roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi d'accorder au Duc de Guise les trois points que j'ai marqués plus haut, sans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, si l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit espérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21)

(21) Ce Gouvernement lui fut ôté depuis par le Cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au Duc d'Elbœuf, & celui de Bourgogne au Duc de Bellegarde.

Provence, parce que supposé que le Duc de Guise devînt capable dans la suite d'oublier ses nouveaux sermens, on auroit peu à craindre de sa part dans une Province sans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & surtout la Bourgogne ; d'ailleurs qu'en n'accordant au Duc de Guise de toutes ses demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on risquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du Roi de pouvoir disposer de la Champagne en faveur d'un homme, non-seulement intérieurement attaché à son service, mais encore si bien connu, que les rebelles de Bourgogne désespérassent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du Duc d'Epéron, dont j'ai déjà touché quelque chose. Je rappellois au Roi en peu de mots tous les sujets de plaintes que cet homme lui avoit donné : sa révolte presque continuelle, ses brigues pour détacher tous les Catholiques du parti de Sa Majesté, la maniere dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun Supérieur dans

1594:

son gouvernement, son dernier procédé au siège de Villemur ; & tant d'autres endroits, qui assurément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en opposoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jetoient dans un système tout contraire à ses premières vûes.

Je passois ensuite à la personne du Duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que Sa Majesté m'avoit donné à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le Duc, n'auroit pas été aussi avantageux au Roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit ; Sa Majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flatteuses de la part de l'Espagne, des Ducs de Savoie & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'Etat, (22) pour le porter à soute-

(22) Le Duc de Guise qu'en dernier lieu il avoit
étoit mal-venu de la Li- tué de sa main dans une
gue, sur-tout depuis émeute le Sieur de

nir une guerre; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le Roi, que tout ce qu'il accordoit au Duc de Guise? Je veux encore qu'on compte pour peu de chose d'avoir gagné un homme, que son nom & sa naissance pouvoient mettre à la tête d'un parti puissant; quelque chose qu'en disent les ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce Seigneur n'ait fait après tout qu'un sacrifice frivole de prétentions injustes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'envifageons rien ici qu'une pure générosité du Roi: il s'attachoit par-là non un homme seul, mais une maison entiere recommandable par ses alliances, ses biens & son crédit: peut-on appeller cela une générosité perdue?

Le Roi fut frappé de ces raisons, & me parut surpris de me voir si exactement informé sur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public; parce qu'il étoit rempli de vérités, que le tems Saint-Paul, son Lieu- fort affectionné à la tenant en Champagne, Ligue.

1594.

n'étoit pas encore venu de révéler. J'y consentis sans peine ; parce que je me suis toujours fort peu embarrassé des efforts de l'envie , espece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du Duc de Guise dans la suite, me servit d'une meilleure apologie encore. Il commença son gouvernement par une déclaration si nette & si précise de ses sentimens , qu'il ôta toute espérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il se porta en toutes rencontres au service du Roi & au bien de l'Etat , avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23)

(23) Cette ville étoit sur le point d'être livrée au Roi d'Espagne par deux de ses bourgeois , nommé Charles Casault & Louis d'Aix , lorsque le Duc de Guise trouva le moyen de s'en rendre le maître , d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres , aussi bourgeois de cette ville. Ils tuèrent Casault , battirent les troupes du Parti Espagnol ; & donnerent entrée par la porte Réale au Duc de Guise , qui acheva cette entreprise avec beaucoup de

conduite. Voyez *De Thou* , liv. 116. *d'Aubigné* , tom. 3. liv. 4. chap. 12. &c. Henri IV. apprenant la réduction de Marseille , dit : « c'est » maintenant que je suis » Roi. » Dans la campagne suivante , le Duc de Guise montra beaucoup de valeur en poursuivant les Espagnols à Gray , & tua de sa main un cavalier des ennemis qui lui fit défi : Henri IV. l'embrassa , & dit ces belles paroles : « Il » faut que ceux qui trou- » vent de vieux exem-

Marseille , qui a passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre , fut son ouvrage. Aidé de Lefdi-guières & de la Comtesse de Sault , il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epéron , qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine , & qu'on vit cet esprit intraitable , obligé de se mettre à la merci du Roi , & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au Duc d'Epéron , & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit , soit de sa personne , soit de ses troupes , à Limoges , à Saint-Germain , à Ville-Bois , (24) à Chartres , à Boulogne , à Montauron , à

» ples de vertu devant
 » eux , les imitent &
 » renouvellent pour ceux
 » qui viennent après
 » eux. » *P. Mathieu ,*
tom. 2. liv. 1. pag. 192.

(24) Voyez sur cha-cune de ses actions l'*Hif-toire de la vie du Duc d'Epéron* , imprimée à Paris en 1665. Villebois est une ville d'Angou-mois , qui porte aujourd'hui le nom de la Va-lette. On peut aussi con-

sulter cette Histoire sur les reproches que nos Mémoires font à ce Duc. On ne sçauroit entrepen-dre de le justifier sur tout : son Historien mê-me regarde cette justifi-cation comme impossible. Tout ce qu'on peut dire , c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes , que les dernières années de la vie du Duc d'Epéron ont presqu'en-tièrement effacées.

1594. Antibes, & même si on le veut, à Villefranche. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables; mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser; que peut-on penser de sa manière de se comporter en Provence? c'est assurément bien ménager sa réputation & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa Catholicité. Ses panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de désobéissance & de révolte; où commencer par bien établir qu'un sujet peut sans être reprochable, manquer à son Roi & à sa patrie, brouiller & renverser tout au gré de son ambition & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au Roi, qui après tout cela reçoit encore Epervan à bras ouverts & ne l'exclut pas des grâces, dans un état où elles étoient en toutes manières pures grâces pour lui.

Après la mort de d'O, il parut sur
 les rangs un homme, qu'on jugea
 devoir bientôt remplir la place de Sur-
 Intendant: c'est Nicolas de Sancy, qui
 ne manquoit ni de capacité, ni d'ex-
 périence en cette matière. Sancy étoit
 ce qu'on appelle proprement un hom-
 me d'esprit, à prendre ce terme dans
 le sens qu'on lui donne ordinairement
 pour marquer de la vivacité, de la sub-
 tilité & de la légèreté; mais comme ces
 qualités ne sont rien moins qu'insépa-
 rables de l'excellent jugement, il les
 gâtoit par une vanité, un caprice, une
 fougue qui le rendoit quelquefois
 insupportable. Ce que je pense en gé-
 néral de ces esprits d'une imagination
 vive & forte, c'est que quoiqu'ils soient
 communément sujets à deux grands
 défauts, celui de trop de subtilité dans
 leurs idées & de peu d'ordre & d'arrêt
 dans leurs projets, on ne doit pourtant
 pas les regarder comme tout à fait in-
 capables des affaires, parce que souvent
 il leur arrive de rencontrer des expé-
 diens, qui auroient échappé aux es-
 prits froids & phlegmatiques, mais
 qu'ils ont presque continuellement
 besoin d'être veillés & redressés.

1594.

Nicolas
de Harlay
de Sancy,

1594.

Sancy avoit servi long-tems & utilement Henri III. & le Roi régnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit d'Henri par beaucoup de complaisance, par des manières déliées, par un art très-rafiné de le flatter dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce Prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes manières & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances; & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en fronçant le Sur-Intendant, il n'avoit pu s'empêcher d'investiver aussi contre la Sur-Intendance, comme contre une charge ruineuse à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore : c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à Madame de Liancourt, (25)

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere, dit-on, à ce mariage qui n'étoit point de son goût; mais Henri IV. sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

actuellement en faveur auprès du Roi ;
mais encore que par une intempérance
de langue , à laquelle ses pareils sont
sujets , il avoit offensé cette Dame par
un endroit des plus sensibles. 1594.

Je ne sçais si le conte que je vais
rapporter , a jamais été en effet autre
chose qu'un conte : en ce cas Sancy
n'en auroit que plus de tort de lui avoir
donné cours : quoiqu'il en soit , voici
comme il courut dans Paris. Alibour ,
premier Médecin du Roi , ayant été
envoyé par Sa Majesté visiter Madame
de Liancourt , qui avoit mal passé la
nuit, (c'étoit au commencement de ses
poursuites amoureuses près de cette
Dame ,) vint lui redire qu'à la vérité
il avoit trouvé un peu d'émotion à la
malade ; mais que Sa Majesté ne devoit
point s'en mettre en peine , & qu'as-
surément la fin en seroit bonne , » Mais
» ne la voulez-vous pas seigner & pur-
» ger , lui dit le Roi ? je m'en donnerai
» bien de garde répondit le bon vieil-
» lard avec la même candeur , avant
» qu'elle soit à mi-terme. Comment !
» reprit le Roi , surpris & ému au der-
» nier point ; que voulez-vous dire ,
» bon-homme ? je crois que vous rêvez ,

1594.

» & n'êtes pas en votre bon sens. » Alibour appuya son sentiment de bonnes preuves, que le Prince crut bien détruire en lui apprenant plus particulièrement en quels termes il en étoit avec la Dame. » Je ne sçais, repartit le vieux » Médecin avec beaucoup de phlegme, » ce que vous avez fait ou point fait; » & il le remit pour la preuve complète, à six ou sept mois de-là. Le Roi quitta Alibour extrêmement en colère, & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui sçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoremment le bon homme; car on ne vit aucune mésintelligence entre le Roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour. Mais on conjecture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté; puisqu'au-lieu de défavouer l'enfant dont Madame de L'ancourt accoucha à Couffy pendant le siège de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carrière en faisant ce conte, & il n'y oubloit pas

la circonstance de (26) la Regnardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à Sa Majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour: on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visière à l'Amiral. (27) Sancy trouvoit à parler jusque sur la mort du bon-homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avec l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosoit ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens

1594

(26) La Regnardiere étoit une espèce de bouffon, » moitié soldat, » moitié Procureur, » moitié Gentilhomme, » qui disoit tout ce qui » lui venoit à la bouche. » C'est ainsi qu'il en est parlé dans les aventures du Baron de Fœnestre, *liv. 4. chap. 7.* où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le Journal de l'Etoile & la Confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi-bien que le soup-

çon qu'elle finit d'une manière tragique pour le vieux M. Alibour, premier Médecin du Roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la Maîtresse du Roi; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanterie entre la belle Gabrielle & le Duc de Bellegarde.

1594.

ce que peut la haine d'une femme, surtout d'une maîtresse du Roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la Sur-Intendance des finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner; mais Madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de Sur-Intendant des finances, Sa Majesté forma un conseil composé de huit Conseillers, le Chancelier de Chiverny, le Duc de Rets, MM. de Bellièvre dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maillé, de Fresne protégé par Madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi & de Sancy qui se trouva encore fort heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce corps. Le Roi jugea à propos de donner à ce

(28) Messieurs De-Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque tems Sur-Intendant avant M. de Rosny : ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses Confreres; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les Ecrivains de ce tems-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du Conseil des Finances, jusqu'au tems où M. de Rosny en fut enfin déclaré le Chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le Chapitre des Finances.

conseil, pour la forme seulement & sans aucune distinction, un chef honoraire, qui fut le Duc de Nevers. Cette forme du gouvernement dans les finances dura quelque tems, quoiqu'avec quelques legers changemens que je marquerai en leur tems; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait si long-tems son étude & son occupation.

1594.

La suite fit bien voir au Roi que ce nouveau changement dans le (29) conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matières. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme, qui fait que les finances vont mal: puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entières. L'abus est dans le choix de cet homme, & aussi dans la constitution des finances; & à ces deux égards

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du Conseil des Finances comme M. de Rosny; année, 1598, pag. 224.

c'est perpétuer le mal que de distribuer ces fonctions sur tant de têtes. S'il est difficile de trouver dans tout le Royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t'on se flatter d'en trouver un si grand nombre ? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puisque c'est supposer que cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile & par ses propres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils font les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible, & dont l'honneur se répandant sur tous ses con-

frères, l'incommodité seule lui resteroit. Le Roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa Majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans les entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-tems de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du Duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de Prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le Comte de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité, un coup plus sensible: il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois Huguenot de pere en fils,

1594.

& pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-Pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le Roi qui avoit encore mille égards à conserver, ne jugea pas à propos de nous laisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre, à un tems plus éloigné le témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demurai content en l'attendant, de la charge de secrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cens livres dont Sa Majesté me gratifia.

La nécessité de remettre une réforme dans les finances frappant les plus aveugles, le nouveau Conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi; mais après qu'ils eurent enfanté sur cette matière un fort gros volume,

il en arriva comme de la plûpart des systêmes qu'on a inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la spéculation , rien de plus scabreux dans la pratique ; & le Roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances , ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année , qu'il avoit passé à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

1594.

Il y fut plus utilement retenu par le traité avec la Lorraine , qui se détacha enfin de l'Espagne & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement , & en eut presque tout l'honneur. Le Roi ne manqua plus d'occupation , dès que le Duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint preser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan , & particulièrement la déclaration de guerre contre l'Espagne , dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles , qu'après avoir gagné à demi le Roi & attiré dans son opinion la plûpart

1594.

des courtisans, (30) il ne balançâ pas à en faire la proposition en plein Conseil. Il y avoit deux sortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Espagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le Royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans, mais très-forts en raisons, si on avoit voulu les écouter.

(30) M. De-Thou ne doute point que le Duc de Bouillon n'ait été le principal Auteur de cette guerre ; & son Historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'Etat & la gloire du Roi, que son intérêt personnel & celui du Parti Calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'Edit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *Mss. de la Bibliot. du Roi*, vol. marqué 8955. & dans la *Déclaration du Roi*, rapportée au tome 6. des *Mémoires de la Ligue* ; tous les bons Ecrivains & les esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du Duc de Sully, sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV. se porta à cette entreprise, dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion ; je tâchai par toutes sortes de moyens de dissuader le Roi de la guerre ; mais ce Prince que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là , crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin , qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son Royaume. On étoit assuré des troupes Lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs Ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le Duc de Bouillon , il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminèrent le Roi , & la guerre fut déclarée en forme à l'Espagne , au mois de Janvier de l'année suivante.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine , & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le Conseil de Henri & pour Henri lui-

1595.

même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de Prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçau-roit presque se persuader qu'elle ait pu recourir à un si lâche artifice.

Le 26 Décembre, le Roi étant à Paris dans sa chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de Ragny & de Montigny, avec lesquels il étoit entré un monde considérable; dans le moment qu'il se baïssoit pour embrasser l'un deux, il reçut dans le visage un coup de couteau que le meurtrier laissa tomber, pour songer à s'échaper à la faveur de la foule (32).

(31) Selon d'autres dans la chambre de la Marquise de Monceaux, à l'hôtel de Schomberg, derrière le Louvre; mais ce n'est véritablement ni au Louvre, ni à l'hôtel de Schomberg que ceci se passa. Un registre de l'hôtel de la ville de Paris, cité par Pigniole, tom. 2. de la description de Paris, fait voir que la belle Gabriel-

le demouroit dans l'année 1595 à l'hôtel d'Estrees, & que c'est en cet endroit que Henri IV. fut blessé. Cet hôtel s'est appelé ensuite l'hôtel du Bouchage, & fut acheté en 1616 par M. de Berulle, pour loger les Peres de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

(32) • A l'instant, le Roi qui se sentit

J'étois présent. J'approchai plus mort que vif, voyant le Roi tout couvert de fang, & craignant avec raison que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce Prince nous raffûra avec un air doux & tranquille ; & nous vîmes bientôt qu'il n'avoit eu en effet d'autre mal qu'une lèvre fendue. Le coup ayant été porté trop haut, avoit été arrêté par une dent qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert fans peine, quoique caché dans la foule : c'étoit un écolier, nommé Jean

» blessé , regardant ceux
 » qui étoient autour de
 » lui , & ayant avisé
 » Mathurine fa folle ,
 » commença à dire : *Au*
 » *diable soit la folle !*
 » *elle m'a blessé* : mais
 » elle le niant , courut
 » tout aussi-tôt fermer
 » la porte , & fut cause
 » que ce petit assassin
 » n'échapat ; lequel
 » ayant été saisi , puis
 » fouillé , jetta à terre
 » son couteau encore
 » tout sanglant. » C'est
 ainsi qu'en parle l'Etoile.
 Les Manuscrits de la Bi-
 bliothèque du Roi , por-
 tent au contraire , *vol.*
 9033. que le Roi se sen-
 tant frappé , dit à l'un

de ces deux Messieurs :
 » *Ah ! Cousin , tu m'as*
 » *blessé* ; » & que se
 jettant à ses pieds , ce
 Gentilhomme lui répon-
 dit : » A Dieu ne plaife ,
 » Sire , que j'aye la pen-
 » sée de toucher ni bles-
 » ser Votre Majesté. Je
 » n'ai rien sur moi que
 » l'épée qui est à mon
 » côté. » M. De-Thou
 dit que M. le Comte de
 Soissons arrêtant le meur-
 trier , dit tout haut que
 c'étoit l'un d'eux deux
 qui avoit fait le coup ,
 & qu'on apperçut à ses
 pieds le poignard qui
 brilloit à la lueur des
 flambeaux. *Liv. 111.*

1595. Châtel : il répondit aux premières questions qu'on lui fit, qu'il sortoit du collège des Jésuites ; & il chargea grièvement ces Peres. (33) Le Roi

(33) Lorsqu'il est question d'imputations personnelles , ou faites à tout un corps , je me crois obligé avant tout de rappeler la remarque que j'ai faite dans la Préface de cet Ouvrage , que les Mémoires de Sully sont composés de pièces authentiques & originales , qui doivent les faire regarder comme dignes de toute foi qu'on a pour les Auteurs graves , & de plus , comme la véritable production du Duc de Sully. Telles sont les Lettres , Mémoires particuliers , entretiens , réflexions , &c. mais qu'ils sont aussi mêlés de récits , qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilé ces pièces , & dont l'autorité n'a rien de bien respectable. Or c'est dans ces pages de narration que se trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jésuites ; & on ne doit point les admettre sans de sûrs garans , sans de solides preuves. On en trouvera contre l'Énoncé de nos Mémoires , sur l'affaire de Châtel , dans les Mémoires pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe , tom. 1. pag. 110. & suiv. Et si l'on a plus de déférence pour le témoignage des Auteurs Contemporains : Châtel , dit » l'Etoile , dans son Jour. » nal sur l'année 1595. » fut interrogé le 28. » & par son interrogatoire , déchargea du tout » les Jésuites , même le » P. Gueret son Précepteur , dit qu'il » avoit entrepris le coup » de son propre mouvement , &c. » En effet , lorsque ce parricide fit le coup , il y avoit sept mois qu'il étoit sorti du Collège , & qu'il avoit fini ses études. A cette autorité de l'Etoile , qui n'est pas suspecte , se joint celle du Manuscrit Royal que je viens de citer , de M. De-Thou , de Mathieu , tom. 2. liv. 14

qui l'entendit, dit avec une gayeté, dont peu de personnes auroient été capables en pareille occasion, qu'il sçavoit déjà par la bouche de quantité de gens de bien, que la société ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la sienne propre. Châtel fut livré à la justice : (34) &

1595.

pag. 183. de Cayet, liv. 6. pag. 432. & des Mémoires de la Ligue. Selon tous ces Ecrivains, Châtel déclara bien à la vérité qu'il avoit fait ses études aux Jésuites, & que par leur Doctrine il est permis de tuer les Rois, comme l'enseignoient les Ecrits du P. Guignard, bibliothécaire du Collège de Clermont qu'on alla faïtir à l'heure même : mais en même tems il disculpa formellement, & son Professeur, & tous les Jésuites, de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le Roi, & même d'avoir eu non plus que son pere, aucune connoissance de son dessein; quoique selon l'Etoile, Lugoly, Lieutenant de la Maréchaussée, se fût déguisé en Confesseur, pour arracher de Châtel son se-

cret. Messieurs de Sully & d'Aubigné, ont donc très-grand tort de faire juger par la maniere dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jésuites poussèrent Châtel à cet assassinat. Le P. de Châlons s'exprime d'une maniere assez ambigue, lorsqu'il dit, tom. 3. de son Histoire de France, pag. 245. que Châtel avoua à l'interrogatoire : » Que les principes & » les discours des Jésuites l'avoient porté à » cette criminelle action; » mais on aperçoit pourtant que le sens de ces paroles est fort éloigné du précédent.

(34) » Après avoir » été mis à la question ordinaire & extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fit amende honorable; eut

1595.

les poursuites contre les Jésuites qui avoient été suspendues, ayant été reprises plus fortement qu'auparavant, elles ne finirent que par l'expulsion de tout cet ordre (35) hors du Royaume. Le pere Jean Guignard (36) fut

» le poing coupé, tenant à sa main l'homme
» cide couteau duquel
» il avoit voulu tuer le
» Roi; puis fut tenaillé
» & tiré à quatre chevaux en la place de
» Grève; son corps &
» ses membres jettés au
» feu, & consommés
» en cendres, & les
» cendres jettées au
» vent... Le sire Châtel,
» pere du parricide, fut
» banni pour neuf ans du
» Royaume de France,
» & de la Prévôté &
» Vicomté de Paris à
» toujours; condamné à
» quatre mille écus d'amende, sa maison fut
» rasée, & dans le lieu
» d'icelle, une pyramide élevée contenant le
» discours de tout le
» Fait. » *L'Etoile ibid.*
On croit que la petite place qui est devant les Bernabites, est le sol de la maison de Châtel.

(35) » Les Jésuites obéissant à leur Arrêt,

» sortirent de la ville de
» Paris, conduits par
» un Huissier de la Cour.
» Ils étoient trente-sept,
» desquels une partie
» dans trois charettes,
» & le reste à pied;
» leur Procureur étoit
» monté sur un petit bidet, &c. » *L'Etoile, ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enseignoit pas la pernicieuse Doctrine qu'on lui reprochoit, dans le tems de l'affaire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la Ligue; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec grand nombre de Prêtres & de Religieux. A s'en tenir aux pièces du Procès de ce Pere, on doit convenir, 1°. Que s'il avoit écrit & parlé en faveur de la Ligue, ce crime lui étoit pardonné, puisque l'amnistie avoit été accordée à tous les Ligueurs. 2°. Qu'il n'a

pendu pour ses thèses criminelles contre l'autorité & la vie des têtes Couronnées. Jean Guéret, (37) Pierre Va-

1595.

subi la rigueur des Loix ,
que pour avoir conservé
quelques Ecrits & quel-
ques Livres qui étoient
favorables à ce Parti. Sur
quoi le P. Daniel , *Hist.*
de Fr. in-fol. tom. 3. p.
1796. remarque que si
on avoit fait le procès à
tous ceux qui étoient
dans le même cas , il
auroit fallu condamner à
mort la plûpart des Prê-
tres & des Religieux
chargés du soin des Ca-
binets & des Bibliothé-
ques , où de semblables
Ecrits étoient gardés ,
& où ils sont conservés
jusqu'à nos jours. » Il
» dit qu'il mouroit in-
» nocent. . . . Exhorta
» le peuple à la crain-
» te de Dieu , obéiss-
» sance du Roi , même
» fit une priere tout
» haut pour Sa Majesté ,
» pria le peuple de
» n'ajouter foi légére-
» ment aux faux rap-
» ports qu'on faisoit cou-
» rir d'eux ; qu'ils n'é-
» toient point assassins
» des Rois , & que ja-
» mais les Jésuites n'a-
» voient procuré ni ap-

» prouvé la mort de Roi
» quelconque , &c. »
Mém. de l'Etoile , ibid.
» Il ne voulut point fai-
» re amende honorable
» au Roi , disant qu'il
» ne l'avoit point offen-
» sé. » *Cayet , ibid.*

(37) L'Auteur se
trompe encore. Jean
Guéret fut condamné par
un Arrêt particulier au
bannissement perpétuel ;
mais il n'est fait nulle
mention expresse de Piet-
re Varade , d'Alexandre
Mayus , &c. lesquels fu-
rent seulement compris
avec tous les autres , &
sans être spécialement
nommés dans l'Arrêt qui
proscrivoit en général
toute la Société. C'est
une insigne calomnie dans
Morisot , d'avoir avan-
cé *chap. 33.* que Fran-
çois Jacob , à qui l'on
vint dire qu'Henri IV.
venoit d'être tué par
Châtel , se vanta qu'il
auroit poignardé ce Prin-
ce , si Châtel ne l'avoit
pas prévenu. Je ne con-
nois aucun Historien qui
ait dit rien de pareil.

C'est une autre calom-

1595.

rade, Alexandre Mayus, François Jacob, & Jean Lebel, autres membres de la Société, suspects de complicité, furent condamnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpétuité.

Le Roi n'en fut que plus animé à poursuivre la guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers actes d'hostilité. Les troupes Lorraines aussitôt après leur traité avec la France, s'étoient répandues d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-

nie aussi noire d'avoir cherché à les faire passer pour les Auteurs de l'Ecrit qui a pour Titre : *Apologie de Jean Châtel* : Ecrit frivole, & en même tems abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les Loix divines & humaines, & de l'Ecriture même. Ils prouverent dès ce tems-là leur innocence à cet égard ; & selon le même Historien, P. Mathieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du véritable Auteur de cette Pièce, qui est Jean Bou-

cher, ce même Prêtre dont toutes les Histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet Ecrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'histoire du Procès de Châtel, par pièces tirées tant du Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, dont il vient d'être parlé, que des Actes du Parlement.

(38) N. d'Auffonville, sieur de Saint-George, & Louis de Beauveau, sieur de Tremblecourt, Gentilshommes Lorrains.

George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la garnison de Soissons, place toute dévouée à la ligue, ayant à sa tête Conan & Bellefond, fut défaite presque entièrement par Mouffy, [39] d'Edouville, de Bays & de Gadancourt, Lieutenant de ma compagnie. Le Duc de [40] Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit allé fonder dans le Dauphiné, le Lyonnois & la Bresse, avec un corps de quatre mille hommes d'infanterie, & quatre cens chevaux très-aguerris; avoit chassé ce qui y restoit de troupes des Ducs de Savoye & de Nemours; pris Vienne par composition sur Diximieux qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Nemours, & ensuite Montluel. Le Maréchal de Biron après l'expédition de Beaune, s'étoit rendu Maître de Nuys, d'Autun & de Dijon. (41) le Duc de

(39) Le 15 Février, dans les plaines de Villers-Cotterets en Vallois. Le Baron de Conan est nommé Conas, ou Connac, dans M. De-Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henri II. fils du Connétable Anne de Montmorency.

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgogne, dans De-Thou & d'Aubigné, année 1595.

1595.

Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des troupes Sedanoises, aussi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg; où avec le secours du Comte Philippe de Nassau, il avoit défait huit ou dix partis de cavalerie, conduits par Mansfeld.

Henri ne douta point qu'en unissant tous ces petits corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la Province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout, comme auparavant; mais l'avantage que Sa Majesté espéra retirer du premier dessein, le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce Prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Montmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient espérance de plus grands succès. Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois personnes.

Le Connétable de Montmorency avoit pris l'allarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie; où le connétable de Castille avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût

sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit après sa jonction avec le Comte de Fuentes, Général des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas : Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le Maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes quartiers, où après s'être saisi de la ville de Dijon, il s'étoit attaché au château de cette ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, appréhendoit aussi d'être obligé d'en lever le siège, s'il n'étoit secouru. 1595.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il pouffoit sans cesse le Roi convaincu par son expérience du pouvoir de Madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette Dame, pour l'entreprendre par lui-même ; mais il sçavoit bien de quelle manière, en se tenant caché, on peut à la Cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une Dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa Cour à Madame de Liancourt, que le Roi pou-

1595.

voit sans peine faire un riche appanage à son fils César : il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouissance, sous la Souveraineté des Treize cantons, que leur intérêt portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que Madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le Roi dans une idée si ridicule, & qu'elle n'osa même la lui communiquer; quoique ce Prince eût pour elle un si grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de personne; mais il n'en fallut pas davantage à cette Dame, pour se ranger du côté de ceux qui conseilloyent à Sa Majesté le voyage de Bourgogne. Voilà quel est la Cour; & voilà comme on trompe les Rois. Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils aient conçue de l'habileté ou de la sagesse de leurs ministres; il est toujours

(42) » Il passoit au travers de Paris ayant cette Dame à son côté: » la menoit à la chasse; » la caressoit devant tout le monde. » *Journal de l'Etoile*, *ibid.* On peut aussi juger de l'attachement de Henri IV. pour cette Dame, par les Lettres qu'il lui écrivoit. Elles ont été extraites des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & imprimées dans le 1. Tome du *Journal du Regne de Henri III.* pag. 281. & suiv.

plus sûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les dispositions secrètes de ceux qui les approchent.

Pour remédier en quelque sorte à l'inconvénient de laisser la frontière de Picardie exposée aux efforts des troupes Espagnoles qui étoient en Flandre, le Roi qui ne s'abusoit pas comme les autres sur ces secours si puissans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laissa sur cette frontière MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars & de Saint-Paul, (43) à la tête chacun d'un détachement, leur enjoignit de se secourir dans le besoin; & ne leur recommanda rien tant que la bonne intelligence. En cas de réunion, le Duc de Nevers fut celui que Sa Majesté désigna commandant. Il pourvut avec la même attention aux affaires du dedans; en établissant un conseil, lequel outre les finances, devoit connoître des traités à faire avec les Provinces, villes & Gouverneurs, des affaires de la guerre, & de l'administration du Royaume.

(43) François d'Orléans, Comte de Saint-Paul, Gouverneur de la Province.

1595.

Aussi-tôt que Sa Majesté se fut expliquée publiquement sur la formation de ce conseil, M. le Comte de Soissons souhaita d'en être nommé le Président, & commença à en insinuer quelque chose en présence du Roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait pour traverser son mariage, je sollicitai pour lui ce titre plus honorable qu'effectif, & qui suivant les apparences devoit-être de courte durée; mais le Roi qui sentoît croître de jour en jour son aversion pour le Comte, avoit déjà jetté les yeux sur le Prince de Conty, & s'en expliqua à son dîner devant toute la Cour; ensuite se tournant vers M. le Comte, il lui dit que connoissant que son humeur le portoit tout entier vers la guerre, il le retenoit près de sa personne pour cette campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état sa compagnie de Gendarmes. Le Prince de Conty répondit par une profonde révérence, parce qu'ils s'exprimoit avec peine; & le Comte de Soissons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler: tout ce que lui disoit Sa Majesté étant accompagné d'éloges de sa valeur, &

d'un air de distinction dont il falloit faire semblant d'être content.

1595

Les membres du nouveau Conseil furent presque tous pris de l'ancien. On y ajouta trois intendans, Heudicourt, Marcel & Guibert : le nombre en fut dans la suite augmenté jusqu'à huit ; en joignant à ces trois-ci Incarville, des Barreaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un secrétaire qui fut Meillant. Quoique le Duc de Nevers n'y fût plus, le Roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'osa d'abord, tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient souffrir un Protestant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après ; & la raison qu'il en apporta aux autres conseillers, fut que la confiance que le Prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon association nécessaire par rapport à eux-mêmes.

Le chemin de Sa Majesté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai jusques là ; moins pour l'y recevoir, puisque Madame de Rosny auroit pu le faire sans moi, que pour avoir le tems de m'entretenir en particulier

1595.

avec ce Prince, & pour recevoir ses instructions secretes sur les choses qui devoient se traiter dans le conseil en son absence. La bonne intelligence n'y régna pas long-tems. Mes collègues s'apercevant par les dépêches particulieres que je recevois du Roi, que j'avois l'oreille de Sa Majesté, se liguèrent tous par jalousie contre moi; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce que le conseil pourroit faire de louable. Ils crurent même dégoûter, ou me forcer au silence, en se réunissant tous constamment contre mon avis; comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin, ils prirent le parti de s'entretenir dans les assemblées de toute autre chose que des finances, dont ils remettoient à conférer en secret, tantôt chez le Chancelier, tantôt chez Sancy; c'est-là que tout se régloit sans ma participation. Je ne leur dissimulai point ce que je pensois de cette prévarication: je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs résultats; & au lieu de signer leurs arrêtés, je protestai contre, & me retirai à Moret. Messieurs du Conseil qui

n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de Sa Majesté, & me firent prier par M. le Prince de Conty lui-même de revenir au conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flatter personne, ni de rien dire contre mon sentiment. Je leur répondis que puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les finances, quoiqu'on les connût; je ne voulois pas du moins qu'il me fût reproché d'y participer, & je demeurai à Mortet, plutôt que d'être le témoin des malversations que je voyois commettre impunément.

Le Roi trouva tant de conformité entre sa situation & la mienne, lorsque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me consoler qu'en m'en instruisant à son tour. Il avoit affaire à des esprits intraitables. M. le Comte de Soissons qui ne l'avoit suivi qu'à regret, s'en vengeoit en lui faisant essuyer tous ses caprices & sa mauvaise humeur. Il eut beau faire, il ne put pousser Sa Majesté, quelque irritée qu'elle fût, jusqu'à en

1595.

arracher un ordre de se retirer , qui étoit tout ce qu'il demandoit ; & il fut enfin obligé de se retirer de lui-même sur un prétexte si frivole , qu'à peine peut-on l'appeller un prétexte. Sur le bruit de l'approche du Connétable de Castille , le Roi s'étant fait amener par le Connétable de Montmorency & le Maréchal de Biron les deux corps de troupes qu'ils commandoient. M. le Comte prétendit que sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi lui donnoit le droit de conduire en chef toutes ces troupes en l'absence de Sa Majesté ; & il le lui déclara à elle-même. Le Roi ne jugea pas devoir seulement parler au Connétable & au Maréchal de souffrir un passe-droit de cette nature , & s'efforça de faire revenir le Comte de Soissons de cette ridicule idée. Il le sollicita , le pria comme il auroit pu faire son fils ou son frere , ce sont les termes dont ce Prince se servoit en me mandant ce détail , mais inutilement. Le Comte qui ne péchoit pas par ignorance , le quitta avec un feint mécontentement , & engagea une partie des gens de guerre qu'il avoit sous sa conduite , à en faire autant. Le

Roi dépêcha aussi-tôt un courrier chargé de lettres pour son conseil , qu'il avertissoit de prendre de justes mesures sur la fuite du Comte de Soissons. Le même courrier en laissa une pour moi en passant par Moret. Henri ne sçavoit pas encore que je m'y étois retiré ; mais nous étions ainsi convenus , afin de dérober à mes ennemis la connoissance de mon commerce avec Sa Majesté. 1595.

Trois ou quatre jours après la réception de cette lettre , mes domestiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des gens de guerre , qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert , village sur le confluent de la Seine & du Loin , de la dépendance de Moret , & qui n'en est distant que d'un quart de lieue. J'envoyai Camord sçavoir qui ils étoient , & quel étoit leur dessein. Non-seulement ils ne me rendirent point par ce gentilhomme les civilités usitées en pareil cas ; mais encore ils lui répondirent insolemment qu'ils étoient en droit de loger par-tout où leurs chevaux se trouvoient fatigués , sans qu'on pût exiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils

1595.

refusèrent de nommer leurs capitaines; & dirent seulement qu'ils étoient à M. le Comte de Soissons. Pour mettre encore davantage ces Officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une seconde fois, que puisqu'ils appartenoient à M. le Comte qui me faisoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret, que je leur ferois donner place dans les hôtelleries & chez les bourgeois, où ils seroient plus commodément. J'y glissai seulement un mot pour leur montrer que je sentoie bien la maniere dont ils avoient reçu mon député. Camord que je voulus charger de ce second message, me dit que cela ne serviroit qu'à accroître l'insolence de ces Officiers, qui n'étoient venus que dans un dessein prémédité de m'insulter : ce qu'il me confirma par plusieurs autres circonstances de sa réception, qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Rosny qui étoit présente à ce rapport, commença à se laisser aller à des frayeurs de femme : & en accusant Camord d'imprudence, elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le village de Saint-Mamert

fût ruiné de fond en comble , que de me voir pour si peu de chose brouillé avec M. le Comte , & exposé à un démêlé avec ces Officiers.

1595.

J'imposai silence à mon épouse ; & commençant par faire arrêter cinq ou six de ces Cavaliers , qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret , & acheter des denrées ; je renvoyai Camord vers ces Officiers impolis. Il fut encore plus mal reçu cette fois. Peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise. On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même , en continuant d'user de toute la modération possible. Je fis retenir douze autres Cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret ; & rassemblant en deux heures cent cinquante Arquebusiers & trente chevaux , je pris avec moi les trente chevaux , cinquante des Arquebusiers & trente Piquiers , avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert , par le chemin de terre qui y conduit , & qui est fort couvert ; pendant que le reste

1595.

de ma troupe fit le même trajet par la riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même tems que moi sous les maisons du village qui bordent la riviere. Mes aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, qui s'adressant à moi, me demandèrent ce que cela signifioit : » Rien » autre chose, leur répondis-je froidement, sinon que ce village étant » à moi, j'y mène loger mes gens de » pied, qui en font leur quartier. » Les Officiers comprirent à ces paroles que je n'étois pas d'humeur à leur céder. Ils renvoyèrent me faire des excuses, & me dire qu'ils alloient se retirer dans le moment ; n'ayant point compté loger sur mes terres malgré moi, ce que M. le Comte ne leur auroit pas pardonné. En effet ils payèrent ce qu'ils avoient acheté, & remonterent tous à cheval, sans seulement demander leurs prisonniers, que je leur renvoyai lorsqu'ils furent sur le côteau de Dormeilles. Ils m'en remercièrent, & me firent des offres de service, qui achevèrent de m'appaiser. J'envoyai même aux Officiers douze

Bouteilles de vin & deux pâtés. Après quoi je montai à cheval, pour aller suivant l'ordre que je venois de recevoir de Sa Majesté, prendre avec M. le Prince de Conty des mesures contre la désertion de M. le Comte de Soissons.

1595

Ce malheur n'est rien auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalousie du commandement brouilla dès l'abord le Duc de Nevers avec le Duc de Bouillon. Le Comte de Fuentes & Rosne qui commandoient les troupes Espagnoles, & qui sans doute en furent informés, profiterent de cette désunion, & vinrent assiéger le Catelet & la Capelle. La premiere de ces deux places manquoit de vivres & de munitions de guerre, & la seconde avoit un Gouverneur sans honneur; mais la principale cause de leur perte vint des deux Généraux (44) François, qui en haine l'un de l'autre, ne firent aucune démarche pour les secourir.

(44) Brantôme justifie le Duc de Nevers sur l'échec arrivé aux François à Dourlens, & marque qu'il s'avança à grandes journées, &

qu'il manda qu'on l'attendit. Ce que les autres Commandans ne jugerent pas à propos de faire, tom. 3. pag. 268.

1595.

Charles,
Seigneur
d'Humières.

Les choses étoient en cet état , lorsque le Gouverneur de Ham , place Espagnole , mécontent de sa garnison , résolut de remettre au Roi le Château de Ham , qui entraînoit la reddition de la Ville. Il s'adressa au Duc de Longueville , & le pria de lui prêter main forte , ayant en tête une garnison nombreuse. Longueville fit part de la chose à ces Officiers généraux , & sur-tout au Duc de Bouillon , qui lui promit un prompt secours. Sur cette assurance , le Duc de Longueville , pour ne pas perdre par trop de délai une occasion si favorable accourut d'abord du côté de Ham , avec d'Humières suivi de quelques troupes Picardes , & en jetta partie dans le Château , partie aux environs , cherchant à réduire la Ville par l'escalade & le petard. La garnison ennemie se défendit avec un courage de lions. Elle les repoussa plusieurs fois. Il ne s'est peut-être jamais rien passé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves chefs , qui virent qu'ils attendoient inutilement le Duc de Bouillon , s'attachèrent aux retranchemens du château , les forcèrent

&

& entrèrent dans la Ville. La garnison Espagnole les y attendit de pied ferme. Forcée de plier, elle se rallia plusieurs fois, & donna une infinité de petits combats dans la place, les carrefours, les maisons mêmes; jusqu'à ce qu'elle fût toute taillée en pièces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François achetèrent fort cher cet avantage. Il leur en coûta trente de leurs meilleurs Officiers; du nombre desquels furent du Cluseau & la Croix, Mestres-de-camp, & d'Humières (45) lui-même, le plus brave & le plus capable Officier qui fût en toute la Picardie.

N. Blanchard du Cluseau.

Messieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars, ayant joint leurs troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le siège de Dourlens, que Fuentes & Rosne avoient attaqué après le Catelet & la Capelle. Le Duc de Bouillon menoit quatre cens chevaux, Villars autant & Saint Paul cinq

(45) On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait de ce Seigneur M. De Thou, qui dit *liv. 112.* que le Roi & tout le

Royaume le pleurerent. Sa vie & ses belles actions remplissent le *Volume 8930. des Mss. de la Bibliothèque du Roi.*

1595.

cens ; & toute leur Infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jetter dans la Ville, s'ils ne réussissoient pas à en chasser les assiégeans.

A demi-lieue de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ses Cavaliers, pour gagner le sommet d'une montagne, d'où l'on découvroit en plein la Ville & le camp des assiégeans, quatre de ces cinquante chevaux qui précédoient les autres, apperçurent une troupe des ennemis qui venoit droit à eux entre le camp & le côteau : c'étoit l'armée entière en ordre de bataille, qui avoit été instruite du dessein des nôtres. Mais ces quatre Cavaliers à qui la peur ne permit de voir la chose que confusément, firent un faux rapport au Duc de Bouillon, qui croyant n'avoir en tête qu'un détachement, doubla le pas de ce côté avec son escadron. Arrivé sur le haut de la montagne, il vit clairement sa méprise. Un parti de cent chevaux précédoit deux escadrons de six cens chevaux chacun, qui se tenoient derriere environ mille pas, & étoient soutenus de trois autres es

cadrons de pareil nombre & d'une Infanterie de sept ou huit mille hommes. Les cent chevaux n'eurent pas si-tôt apperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui au trot, suivis au grand pas des deux premiers escadrons, tous armés de pied en cap, & la lance sur la cuisse: ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'eussent été découverts, & qu'il ne fallut en venir aux mains, quoique la partie fût si inégale, que les Espagnols étoient plus forts au moins des deux tiers, à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher son petit nombre.

Bouillon envoya un gentilhomme dire à l'Amiral qu'il vînt promptement à son secours. Villars qui étoit la bravoure même, sans répondre un seul mot, haussa les bras au milieu de ses Cavaliers, & leur fit mettre casque en tête, en leur disant pour toute exhortation de ne songer qu'à le suivre; & dans l'instant Bouillon le vit à son côté. Le trouvant si bien disposé, il lui dit qu'il falloit empêcher les ennemis de reconnoître leurs derrieres, en faisant la plus furieuse charge qu'on pourroit. L'Amiral ne se le fit pas dire deux

1595. fois. Croyant être parfaitement secondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec sa troupe, & marchant intrépidement vers l'ennemi au grand trot, il attaqua brusquement la gauche, & se jeta le pistolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les six cens premiers chevaux, & il les auroit taillés en pièces, & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un aussi bon second; mais Bouillon ne fit de son côté qu'une fausse attaque, après laquelle il se retira en caracolant; & il a toujours soutenu qu'il n'étoit convenu que de cela seul avec (46) l'Amiral; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier,

(46) Si nous n'en croyons pas l'Historien qui a écrit sa vie, croyons-en M. De-Thou, qui disculpe entièrement le Duc de Bouillon. Il dit de plus que l'Amiral de Villars fut encore averti par le Comte de Saint-Paul de se retirer, mais qu'il ne prit cet avis que pour une espèce d'ordre du Duc de Bouillon, auquel il refusa de déferer par vanité, & par une bravoure qu'on

ne peut excuser de témérité, *liv. 112.* D'Aubigné parle comme De-Thou; *tom. 3. liv. 4. chap. 9.* les Mémoires de la Ligue, *tom. 6.* & Mathieu, *tom. 2. liv. 1.* Le sentiment de Cayet est que l'Amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le Duc de Bouillon lui fit donner de se retirer, mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novenn. liv. 7. pag. 504.*

aient unanimement déposé pour une attaque véritable. 1595.

Cette méprise , si c'en fut une , eut toute la suite fâcheuse qu'on en devoit attendre. L'escadron ennemi que Bouillon avoit attaqué & ensuite esquivé , fut le premier qui tomba sur les bras de Villars vainqueur du sien , & dans l'instant il s'y joignit d'autres troupes fraîches en si grand nombre , que son escadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler , fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves gens qui ne l'abandonnerent point ; mais enfin assaillis & enveloppés de tous côtés , ils furent tous portés par terre , & expirèrent percés de coup, ou massacrés (47) de sang froid.

Il ne servit de rien à Bouillon d'a-

(47) L'Amiral de Villars fut de ces derniers. Ayant été fait prisonnier par quelques Napolitains ; un Capitaine Espagnol , nommé Contrera , entra exprès en dispute avec eux pour l'avoir , & se servit de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que

la haine que les Espagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté la Ligue pour celui du Roi , fut la véritable cause de sa mort. Il lui donne les mêmes louanges que M. de Rosny. *Journal du P. de l'Etoile , année 1595.*

1595.

voir ainsi mis à la boucherie son collègue. L'ennemi victorieux s'attacha à sa troupe, & celle de Saint-Paul à l'Infanterie. Leur chef ne leur avoit pas inspiré l'exemple de se défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-Paul prirent la fuite, & leur Cavalerie avec eux, laissant l'Infanterie sans aucune espérance de salut : aussi fut-elle hachée par morceaux. La Ville assiégée demanda en vain après cela à capituler. L'ennemi enyvré de sa bonne fortune, n'écouta rien, força la place lorsqu'elle parlementoit, & fit main-basse par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de Lafont, qui repassa à mon service après avoir perdu son maître, & on peut s'assurer qu'il est exactement vrai, puisque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur, & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il observe qu'il périt en cette occasion plus de trois mille François, & ce qui est bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes batailles ensemble que le Roi avoit livrées à Coutras,

à Arques & à Ivry. Dans le seul Villars la France dut compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le Royaume, je joins particulièrement celui d'avoir perdu un véritable & rare ami. 1595.

Une autre lettre aussi fidèle du sieur Balthazard, auquel j'avois expressément recommandé de ne rien perdre de tout ce qui se feroit dans l'armée du Roi, me met en état d'en instruire le public. On verra avec plaisir en lisant ce récit, un Roi que les délices du trône avoient laissé tel qu'il étoit auparavant. Ses succès paroissent tels en toutes leurs circonstances, qu'on ne scauroit les attribuer qu'à sa valeur & à sa bonne conduite; & leur gloire redouble par l'opposition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Aussi cette campagne de Henri en Franche-Comté l'emporte dans l'esprit de bien des connoisseurs, surtout ce qu'on lui avoit vu faire jusques-là.

J'ai remarqué plus haut que le Maréchal de Biron étoit occupé à secourir les bourgeois de Dijon, qui tenoient assiégée la garnison ennemie.

1595.

dans leur Château. Il y arriva fort à propos. Le Vicomte de (48) Tavannes ayant amené un renfort considérable à cette garnison, d'assiégée elle étoit devenue assiégeante à son tour. La bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts des rues où elle étoit acculée, & ne dispo-
 soit plus que d'une seule des portes de la Ville. L'arrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechassèrent ensemble le Vicomte de Tavannes, & l'investirent dans les Châteaux de Dijon & de Talan. (49) C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le Duc de Mayenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des armes du Roi en Bourgogne, avoit si instamment sollicité le Connétable de Castille, que celui-ci étoit sur le point de passer enfin les monts à la tête d'une armée & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au Roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au plutôt

(48) Jean de Saulx, ~~fut~~ Maréchal de France par la Ligue, & Lieutenant en Bourgogne pour le Duc de Mayenne.

(49) A demi lieue de Dijon, où commandoit un Italien nommé Francisque.

lui aider à réduire le Château de Dijon. Le Roi arrivoit à Troie, lorsqu'il reçut la dépêche du Maréchal, & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis; je veux dire, que le Connétable de Castille qu'il croyoit devoir bien-tôt passer en Flandre, prendroit sa route par Dijon, pour y rétablir en passant avec le Duc de Mayenne les affaires de la ligue; il y marcha en diligence, & mit tout en œuvre, afin qu'ils ne trouvassent plus rien à faire à leur arrivée.

Il est sans contredit que ces deux Généraux auroient encore pu prévenir le Roi, & se conserver les Châteaux de Dijon, s'ils ne s'étoient pas arrêtés mal-à-propos à prendre sur leur chemin Vesou & quelques autres petites places en Franche-Comté, dont les troupes Lorraines s'étoient saisies. Après ce retardement volontaire, ils se trouverent ensuite arrêtés malgré eux à Gray, où ils trouverent le passage de la Saône impraticable par le débordement de cette riviere. Le Connétable de Castille pour lever cet obstacle, fit un pont au-dessous de cette Ville; mais il conduisit son ou-

1595.

vrage si lentement , qu'il sembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France , laissant tant de rivières derrière lui. La vérité est que ce Général sçavoit déjà qu'il auroit en tête la personne du Roi.

En partant de Troie , le Roi fit prendre les devans au Comte de (50) Torigny , avec huit ou neuf cens chevaux , qui firent bien plaisir au Maréchal de Biron. Henri arriva à Dijon quatre jours après , & sans descendre de cheval , il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette place , principalement du côté où il conjecturoit que les ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons retranchemens , il coupa la communication des deux châteaux. Cela fait , le Roi voyant que ces châteaux pouvoient malgré tous ses efforts tenir encore assez long-tems ; il prit à son ordinaire le parti de s'avancer lui-même sur la route des ennemis avec un simple détachement , afin de retarder leur marche , & de donner le tems au reste de ses troupes d'achever l'entreprise. Il

(50) Odet de Marigny , fils aîné du Maréchal, Comte de Torigny.

jugea que ce seroit un avantage considerable pour lui , s'il pouvoit les trouver encore occupés au passage de la Saône ; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendez-vous à toute sa troupe, à Lux & à (51) Fontaine-Françoise , prit les devans avec trois cens chevaux seulement , dont une moitié étoient Arquebusiers , & vint avec cette escorte jusques sur la Vigenne , près du bourg de Saint-Seine. Là il détacha le Marquis de (52) Mirebeau avec cinquante ou soixante chevaux , pour aller prendre Langue ; & pendant ce tems-là il passa la riviere de Vigenne , avec cent ou cent vingt chevaux , uniquement dans le dessein de connoître le terrain & la forme d'un pays, où il seroit peut-être obligé d'avoir une affaire.

Il n'avoit guères fait plus d'une lieue , qu'il vit revenir à lui assez en désordre Mirebeau , qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre

(51) Sur la frontiere de Bourgogne & de Franche-Comté : cette expédition se fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Cha-

bot , Marquis de Mirebeau Comte de Charny , Conseiller d'Etat , & Lieutenant pour le Roi en Bourgogne , mort en 1670.

1595.

cens chevaux, qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'ennemi. Qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens chevaux avoient été envoyés se saisir du poste de Saint-Seine, & qu'ils étoient suivis de près par toute l'armée. Le Maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du Roi, offrit d'aller sçavoir des nouvelles plus positive. Au bout de mille pas, il trouva une garde avancée sur une colline d'environ soixante chevaux, qu'il chargea, & ayant pris sa place, il vit clairement toute l'armée Espagnole s'approcher en ordre de bataille, & en particulier quatre cens chevaux plus avancés que le reste de l'armée, qui en poursuivoient cent cinquante François. C'étoit (53) d'Auffonville, que Sa Majesté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. D'Auffonville en fuyant, détourna l'orage sur le Maréchal de Biron. Le détachement ennemi l'attaqua à droite & à gauche en se séparant en deux bandes, sans doute dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pou-

(53) N. Baron d'Auffonville de Saint-Georges, Gentilhomme Lorrain.

voit être derriere. La différence entre eux, étoit que les ennemis soutenus de près de six cens autres chevaux, étoient supérieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne faisoient en tout que trois cens chevaux.

Malgré l'inégalité, Biron ne laissa pas de faire face. Il sépara ses trois cens chevaux en trois pelotons égaux. Mirebeau fut placé avec le premier à la droite; le Baron de Lux (54) à la gauche avec le second, & le Maréchal se tint au milieu avec le troisieme. Les ennemis chargerent en même tems par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort maltraité & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa troupe; mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les escadrons ennemis réunis, vers lesquels il en vit encore s'a-

(54) Edme de Malin, Baron de Lux ou de Luz. Il fut Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Lieutenant du Roi en Bourgogne. Il en fera parlé à l'occasion de la conspiration du Maréchal de Biron dans laquelle il trempa.

1595.

vancer d'autres de la grande armée ; qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette Cavalerie ennemie se fut mise à ses trousses. Il arriva en cet état à la vûe du Roi, qui envoya d'abord cent chevaux pour le soutenir. Rien n'est plus difficile que d'arrêter une troupe qui fuit ; sur-tout lorsqu'elle a l'ennemi sur ses talons. Ces cent hommes prirent eux-même le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer , & revinrent en fuyant.

Le Roi voyant qu'il ne lui restoit de ressource que dans lui-même , s'avance vers les fuyards , sans se donner le tems de prendre son casque ; s'expose à la rencontre des escadrons victorieux , qui composoient plus de huit cens hommes , appelle ses principaux Officiers par leur nom , & en se portant par-tout sans aucun ménagement pour sa personne , il fait tant qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout , & se met tant à la tête de cent cinquante chevaux , il revient à la charge d'un côté ; pendant que la Trémouille en fait

Claude
de la Tré-
mouille ,
Duc de
Thouars.

LIVRE SEPTIEME. 485

1595.

autant de l'autre par son ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne seroit peut-être pas échappé un seul de ces trois cens hommes, ainsi engagés au-delà d'une riviere, devant un corps de cavalerie victorieux. Le Roi (55) donnant l'exem-

(55) Le Roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avoit combattu pour la vie. Péréfixe, Mathieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere, M. De Thou, & le *Vol.* 8929. *des Manuscrits Royaux*, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le Roi ne se montra parfaitement content que des seuls Ducs de la Tremouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble de bonne grace. » Pour abatre, dit-il, la rosée devant sa Majesté. » *tom. 1. liv. 4. chap. 8.* Mais selon De-Thou, il loua devant le Parlement le Marquis de Mirebeau, la Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point besoin de conseil, mais d'assistance, répondit Henri IV. à ceux qui lui conseilloyent de s'enfuir sur un excellent cheval Turc qu'on lui tenoit prêt; il y a plus de péril à la fuite qu'à la chasse, » *Mathieu, tom. 2. liv. 1. pag. 187.* Mainville ajoute cet Historien, qui étoit auprès de lui, & qui gardoit son coup de pistolet pour en servir le premier des ennemis qui s'en approcheroit, en choisit un si à propos, qu'il lui perça la tête de part en part, & la balle vint siffler autour des oreilles du Roi, qui ne parla jamais de pistolet, qu'il ne se souvint de ce coup, disant n'en avoir jamais vû de plus grand; aussi étoit-il

1595.

ple à ses soldats, se mêle ensuite la tête nue au milieu de ces six escadrons, les ouvre & les fait plier. Biron profitant de l'occasion, rassemble quelques cens vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du Roi, & tous ensemble ils mènent la cavalerie ennemie battant jusques dans le gros de l'armée du Duc de Mayenne.

Henri ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçut à droite & à gauche deux bois farcis de fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans l'ardeur du combat il se fût permis d'insulter l'armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il

» chargé de deux car-
» reaux d'acier. » Au
rapport du même, le Duc
de Maienne demanda qua-
tre cens chevaux seule-
ment au Général Espa-
gnol, pour charger la
troupe du Roi, que l'Es-
pagnol lui refusa, persuadé
que Henri ne cherchoit
qu'à le faire tomber dans
une embuscade. Cette dé-
fiance des ennemis fut son

salut à Fontaine-Fran-
çoise, comme elle l'avoit
été à Aumale. Ce qui
est plus surprenant, c'est
que ce Prince ne per-
dit que six hommes dans
une action si chaude;
pendant qu'il demeura du
côté des Espagnols six-
vingt morts, outre deux
cens blessés & soixante
prisonniers. *Chron. Nov.*
liv. 7. pag. 497.

apperçoit deux autres corps de cavalerie, qu'ortoient du milieu de ces bois, pour venir fortifier l'avant-garde vaincue. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus léger manque de précaution est suivi d'une perte inévitable. Le Roi qui observoit de l'œil la manœuvre de ces deux troupes, fait faire cependant halte à la sienne, & la rapproche pour être en état de les recevoir. Il ne s'agissoit que de cela seul : car dans l'ardeur de sa victoire, elle eut bientôt renversé tout ce qui vint à sa rencontre, & se trouva au large devant tous ces bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henri comprit que cette surprise ne pouvoit pas être fort longue ; & qu'il alloit avoir sur les bras un monde, animé par la vûe d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite presque'incompréhensible. Il profita de l'inaction de l'ennemi pour regagner sans être poursuivi, du moins le premier lieu du combat, & se dégager du milieu de l'armée ennemie : ce qu'il fit avec tant d'ordre & de supériorité, que l'ennemi ne se racquita en rien de sa perte ; & que ce Prince

1595.

remporta dans un même jour, & presque dans le même moment, l'honneur de la plus belle victoire & de la plus belle retraite, dont l'histoire nous fournisse l'exemple.

En arrivant à son premier poste, il trouva le Comte de Chiverny (56), le Chevalier d'Oise, MM. de Vitry, de Clermont, de Riffé, d'Arambure, de la Curée, d'Heures, de Saint-Géran & de la Boulaye, qui arrivoient aussi avec leurs compagnies; elles composoient avec celles du Roi environ huit cens chevaux. Les ennemis n'osèrent l'attaquer après ce renfort. Persuadés que toute son armée le suivoit, & encore consternés de ce qu'un peloton de ces gens en venoit de battre six fois autant, ils rebroussèrent chemin, faisant passer leur cavalerie à leur tête,

(56) Henri Hurault, Comte de Chiverny. George de Brancas-Villars. Louis de l'Hôpital-Vitry. George de Clermont d'Amboise. N. de Créquy de Riffey. N. d'Arambure. Gilbert Filhet de la Curée. Il fut du combat; où il combattit sans armures, &

mal monté. Une voix qu'il reconnut pour être celle du Roi, lui cria, *garde, Curé*: c'étoit un des ennemis qui étoit prêt à lui passer sa lance au travers du corps. & qu'il tua. *Fol. 894. Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.*

afin que l'Infanterie la mît à couvert. Le Roi ne laissa pas de les poursuivre; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saône sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'osèrent plus après cela tenter ce passage, la Bourgogne demeura par cet exploit à la discrétion du Roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara encore de quantité de petites villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la priere des Suisses. Tous ces avantages furent les fruits de la journée de FontaineFrançoise.

Henri avoua qu'ils n'égalent pas ce qu'il avoit perdu, quand il eut appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois, & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret, où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le désir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies

(57) Seure, ville sur de nom, & s'appelle au-
la Saône : elle a changé jourd'hui Bellegarde.

causes qui m'avoient attiré tant d'Ennemis. Il eut la bonté de m'en consoler, en massurant que ce déchaînement ne faisoit qu'accroître sa bonne volonté pour moi. Je conviens en même-temps que Sa Majesté ayant à ménager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Dourlens pouvoit causer une révolution, elle étoit obligée de dissimuler & de n'accuser personne. Ce fut avec moi seulement que le Roi se plaignit des auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplo-
ra les pernicioeux effets de l'inimitié des chefs, presque l'unique cause des plus grands désastres dans la guerre. Il me parut sensiblement touché de la perte de l'amiral de Villars; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges. Il avoit bien sçu démêler la vérité, au travers de tout ce que les parties intéressées avoient avancé, pour mettre sur le compte du mort tout ce qui étoit arrivé.

Ce Prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller mal à propos à l'avis d'une guerre, dont on lui avoit assuré le succès infaillible. Il eut même la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable

de replonger la France dans des misères plus grandes que celles dont elle sortoit. Le Roi en parlant ainsi, ne considéroit que la grandeur d'une perte telle que le Catelet, la Capelle, (58) Ardes, Dourlens, Cambray, dont Balagny venoit d'être chassé, & Calais par-dessus tout, qu'on regardoit déjà comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore. Pour moi je trouvois que la France avoit encore plus risqué dans ces occasions, où le Roi n'avoit sauvé la Bourgogne & sa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henry avoit coutume de dire qu'une déclaration de guerre est la chose du monde qui doit être le plus mûrement pesée; & que quelque attention qu'on croie y apporter, elle ne l'est presque jamais assez. Les Princes peuvent encore tirer de cet exemple un autre leçon qui n'est pas moins utile: c'est qu'ils ne doivent jamais avoir de haine envenimée contre leurs voisins; & que la prudence

(58) Ardes fut rendu aux ennemis par le Comte de Belin, presque sans faire de défense. Il en fut disgracié: on

lui ôta ses charges, on le relégua dans ses terres, &c. *Bougars, Epist. 75. ad Camcs. Morisot, chap. 33.*

1595.

exige en bien des occasions, que malgré le ressentiment le plus violent & même le plus juste, ils paroissent toujours disposés à la réconciliation.

Le Roi se garda bien de rien témoigner en public de ce qu'il pensoit. Au contraire, cherchant à relever les courages abattus, il répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres: mais Sa Majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un courrier arrivé de Rome, que le Pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'absolution qu'il faisoit solliciter depuis si long-tems:

(59) » Ce qui fit, » colére de ce que les
 » dit M. de Péréfixe, » Prélats de France,
 » que le Pape tarda tant » avoient entrepris de
 » à accorder l'absolution, » l'absoudre, quoiqu'ils
 » c'est, disoit-il, que » ne l'eussent absous que
 » lui seul avoit le pou- » par provision *ad Causam*
 » voir de réhabiliter les » *telam* seulement, »
 » relaps. Il étoit fort en

nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifférente dans la conjoncture présente.

Le Saint Pere mit pour conditions (60) à cette absolution : que le Roi ex-

(60) Outre ces conditions qu'on peut voir en original dans le *Vol. 8778 des Mss. de la Bibliot. du Roi*, ou l'acte de l'absolution de Henri IV. est rapporté tout au long en Italien ; le Saint Pere y impose encore pour pénitence à ce Prince , d'entendre tous les Dimanches & Fêtes une Messe conventuelle dans la Chapelle Royale , & la Messe privée tous les jours de la semaine ; de dire le rosaire tous les Dimanches , le chapelet tous les samedis , & les litanies tous les mercredis ; de jeûner tous les vendredis de se confesser & communier publiquement au moins quatre fois l'année. Je remarque dans cet Acte , que le Pape après avoir donné l'absolution à Henri , le nomma alors seulement , Roi de France & de Navarre. A chaque verset du *Miserere* , le

Saint Pere donnoit légèrement un coup de sa baguette du Pénitencier sur les épaules de MM. du Perron & d'Ossat qui y sont nommés *Procuratori di Navarra* : ce qui est une formalité ordinaire de cette sorte de cérémonie , sur laquelle les Ecrivains Protestans n'ont pas manqué de gloser avec malignité , en disant que Henri IV. s'étoit soumis à recevoir des coups de fouet par Procureur !, & autres traits semblables. Mais ces mauvaises plaisanteries n'ont plus imposé à personne , depuis que M. De-Thou & tous les Critiques sensés , ont fait voir qu'elles étoient injustes & sans fondement. M. de Sully à ce qu'il paroît , s'étoit mis au-dessus de cette erreur populaire , mais je ne sçais s'il observe la même équité par rapport au Cardinal d'Ossat.

cluroit les Protestans de toutes les
 1595. charges & dignités; & qu'il travaille-

Ce qu'il en dit ici, & en plusieurs autres endroits de ces Mémoires, m'a donné la curiosité de lire avec attention le Recueil des Lettres de ce Cardinal, qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été aussi bon François qu'habile Négociateur. Je dirai librement ma pensée sur chacun des Griefs qui fournissent au Duc de Sully occasion de l'attaquer, à mesure qu'ils se présenteront; & pour commencer par celui de l'absolution de Henri IV. il me semble qu'après avoir examiné tout ce qu'il dit sur ce sujet, pag. 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, & suiv. *ancienne Edition in-fol.* on ne peut se dispenser de reconnoître d'un côté, qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'esprit du Pape & de véritables obstacles de la part du Conclave; qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les surmonter; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réussir: témoin ce

qui arriva au Duc de Nevers, au Cardinal de Retz, au Marquis de Pisany & autres; qu'il est fort éloigné d'approuver les subterfuges auxquels la Cour de Rome eut souvent recours dans les formalités; & même que tout ce manège l'impatienta souvent, aussi-bien que la supercherie dont il se plaint qu'on usa dans la Bulle d'absolution. Cependant au travers de tout cela on sent d'un autre côté dans ces mêmes endroits, & bien plus encore dans tous ceux qui ont quelque rapport aux Protestans, aux Jésuites, au Concile de Trente, &c. que cette Eminence ne fut point fâchée que l'affaire de l'absolution du Roi passa avec les conditions dont M. de Sully se plaint si amèrement: soit que d'Osât n'y apperçut point cette prétendue lésion de l'honneur de la Couronne, & ce préjudice aux libertés de l'Eglise Gallicane, ce que je laisse aux Sçavans à

roit

soit de tout son pouvoir à les éteindre tout à fait ; qu'il rétablirait la Messe en Bearn ; qu'il ferait restituer aux Catholiques tous les biens Ecclésiastiques qui leur avoient été pris par les Huguenots ; qu'il refoudrait le Prince de Condé à se faire Catholique Romain ; qu'il publierait & ferait recevoir le Concile de Trente ; enfin qu'il rétablirait les Jésuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Protestans & le Concile de Trente demeurèrent sans effet : le Roi satisfait aux autres. Ceux qui trouvent qu'en cette occasion Sa Majesté reçut la loi du Pape, ne doivent s'en prendre qu'à du Perron, & plus encore à Arnaud d'Offat, alors agent immédiat de cette affaire à Rome. Bien loin de rejeter

discuter : soit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient nécessaires pour l'intérêt de la Religion : soit enfin qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la Ligue ; ce qui ne m'empêche pas de souscrire aux éloges qu'ont donné à ce Cardinal tous nos bons Historiens, & en dernier lieu Amelot

de la Houffaye, dans la vie qu'il nous a donnée du Cardinal d'Offat, à la tête de l'Édition de ses Lettres à laquelle je renvoie le Lecteur. L'Abbé du Perron & M. de Villeroy rendirent aussi d'importans services à Henri IV dans l'affaire de son absolution. *Mathieu, tom. 2. liv. 2. pag. 210. & suiv.*

Tome II.

Y

1595. ces conditions, ces deux Ecclesiastiques auroient été bien fâchés que la chose se fût exécutée autrement. Si l'on doit ajoûter foi à un mémoire qui me fut envoyé de Rome plusieurs années après, & dont je parlerai plus au long en son tems, on y trouvera la preuve complete de ce que je viens de dire, du moins quant à d'Ossat.

Ce mémoire avance deux choses au sujet de l'absolution du Roi, qui en fait un des articles principaux: l'une, que le Pape & tout le sacré Collège souhaitoient si passionnément que ce Prince eût recours à Rome pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte que quelquefois les nouvelles leur donnoient, que Henri ne se portât à la mépriser ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres lettres. L'autre, que d'Ossat, loin d'instruire le Roi de cette disposition de la Cour de Rome, comme il le devoit, pour peu qu'il eût en recommandation l'honneur du Roi & de la couronne, faisoit au contraire entendre à ce Prince, qu'il ne pourroit obtenir sa réconciliation du Saint Pere, qu'en souffrant qu'on donnât atteinte aux

Libertés de l'Eglise Gallicanne, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henri ne laissa pas de récompenser ses deux agens par les plus éminentes dignités de la prélature.

En trois jours Sa Majesté se rendit à Péronne, où elle fut saluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire per-

(61) M. de Péréfixe & se laissa mourir de dit que Cambrai fut pris par famine ; d'autres , comme Mathieu , en accusent la mésintelligence des Ducs de Nevers & de Bouillon ; & d'autres , la lâcheté de Balagny. Les Mémoires de la Ligue , tom. 6. marquent que trois Compagnies Suisses qu'il ne payoit point , l'obligèrent à rendre la Place. Tous les Historiens ont parlé du courage de Renée de Clermont , femme de Balagny , & sœur du brave Bussy d'Amboise , qui après avoir fait inutilement tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa garnison & à son mari , ne voulut pas survivre à la perte de sa Principauté ,

& se laissa mourir de faim ou de douleur. » Voilà en un Chapitre l'Abrégé des plus grands affronts , que de mémoire d'homme la France ait reçu par les Etrangers. » C'est d'Aubigné qui parle ainsi , en finissant le Chapitre 9. du Livre 4. tom. 3. de son Histoire , dans lequel il a rassemblé la prise du Catelet & de la Capelle , la défaite de Dourlens , la prise d'Ardes , Cambrai , & Calais. Balagny dit à un Officier Espagnol , qui paroissoit étonné de lui voir emmener sa maîtresse avec lui , & dans le même bateau , que l'amour adoucissoit les traits de la fortune : » Vous avez raison , repartit l'Es-

1595. dre gouvernement, biens, femme & honneur au lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire, parloit haut, & vouloit qu'en cet état, qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les souverains malheureux. Le Roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes troupes avec lui pour entreprendre de forcer le camp des assiégeans, prit le seul parti qui lui restoit, de se jeter lui-même dans la place, à la tête d'un parti considérable. Il s'embarqua par deux fois dans ce dessein : mais le vent contraire le rejetta sur la terre. Comme il désespéroit de son entreprise, Matelet, gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer pour une troisième fois l'entrée dans Calais ; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens gentils hommes, il feroit tant, soit par mer, soit du côté de la terre, qu'il s'ouvreroit un passage. Le Roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit, avec laquelle Matelet vint

» pagnol, & sur-tout à » que vous n'aviez. P.
 » présent que vous au- Mathieu, tom. 2. liv. 4.
 » rez moins d'affaires pag. 219.

effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais , après avoir surmonté mille obstacles (62) : mais il fit bientôt oublier sa belle action , lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit joint à la garnison de cette place , que pour partager sa peur & consentir à la capitulation. Ainsi le Roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais , que pour le voir rendre sous ses yeux.

On me demandera où étoient pendant ce tems-là tous ces Seigneurs & Officiers François , qui s'étoient montrés si ardens à conseiller la guerre ; & pourquoi il laissoient Sa Majesté en su-

(62) Les Historiens ne sont pas d'accord sur cette action. Les uns , comme De - Thou & d'Aubigné , n'en disant rien , paroissent la révoquer en doute : d'autres l'attribuent au sieur de Campagnole le cadet ; Davila & nos Mémoires , à Matelet , Gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols , à condition qu'on remettrait cette Place aux Anglois eux-mêmes. Sancy , qui étoit alors Ambassadeur

à Londres , répondit à cette Reine , que le Roi l'aimoit encore mieux entre les mains des Espagnols , que dans celle des Anglois : Et Henri IV disoit aussi , que s'il avoit à être mordu , il aimoit autant que ce fût d'un lion que d'une lionne. Ce qui fut cause qu'Elisabeth refusa depuis d'assiéger cette Ville , pendant que Henri IV. assiégeoit celle d'Amiens , quoiqu'on lui offrit alors de la lui engager. *Mathieu , ibid. pag. 223.*

1596.

porter seule le fardeau, & recevoir échec sur échec. Il faut le dire à la honte du nom François, ils songeoient à tirer parti pour eux-mêmes, des malheurs que leur imprudence avoit causés, & que leur nonchalance augmentoit; & ils tramoient cependant des desseins plus ruineux à l'autorité du Roi, que la guerre étrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Villes &
Forteres-
ses de Pi-
cardie.

Le Roi Supérieur à la mauvaise comme à la bonne fortune, consola ceux qui étoient sortis de Calais; pourvut à la sûreté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres châteaux & places; & marcha vers Saint Quentin, dans la crainte que les ennemis, qui n'étoient pas éloignés de ces quartiers, ne surprissent quelqu'un des Seigneurs & Officiers généraux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du Roi à l'exécution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fut le Duc de Montpensier qui se chargea de cette commission, non qu'il fût le plus mal intentionné, mais il étoit le plus

facile & le plus foible. Il aborda le Roi à Saint Quentin, & lui proposa de la part des principaux Seigneurs François, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux Gouverneurs des Provinces la propriété de leurs gouvernemens, à droit d'hérédité, & sans être obligés à rien envers le Roi qu'à l'hommagelige. 1596.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tendoit si visiblement à rejeter la France dans l'état d'anarchie qui l'avoit remplie de sang & d'horreur dans ses premiers siècles, put sortir de la bouche d'un François, d'un Prince, & sur-tout d'un Prince du sang. Henri ne trouva point de parole dans ce premier moment, tant il se sentit surpris & frappé de l'affront qu'on faisoit à la dignité Royale. M. de Montpensier continuant un discours concerté de longue-main, voulut prouver à Sa Majesté que tous ces Gouverneurs ou pour mieux dire tous ces petits Princes, s'obligeant à lui tenir pour tous ses besoins, des troupes toujours prêtes, elle ne se trouveroit plus dans la situation où elle étoit actuellement, de paroître sans soldats devant ses enne-

1596.

mis. De tous les sentimens qui agitoient l'esprit du Roi, ce Prince ne montra au Duc de Montpensier que celui d'une grande compassion, de lui voir faire un personnage si indigne de lui. Il l'arrêta, en lui disant sans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déjà entendu que trop; qu'il voyoit bien qu'on avoit abusé de sa facilité, pour le charger d'un rôle dont il n'avoit pas senti toute la bassesse; lui Prince du sang, & beaucoup plus proche de la Couronne, que n'en avoit été autrefois Henri lui-même. Ce Prince ajoûta encore beaucoup de choses sur le même ton. Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à périr mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la famille & la dignité Royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard dans aucune discussion, ni de répondre un seul mot sur le fond de la proposition. (63)

M. le Duc de Montpensier sentit sa faute, par l'air & le ton dont Sa

(63) » Nous sommes soit quelquefois Henri IV.
» tous gentilshommes, di- devant les Princes du sang.

Majesté lui parloit. Il en rougit, en demanda pardon, & pria le Prince 1596.
d'oublier qu'il eut été capable de se dégrader ainsi lui-même de son rang. Le Roi après avoir fait connoître au Duc tout son tort, lui enseigna le moyen de le réparer en quelque manière, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre; & pour lui, il assûra M. de Montpensier, qu'il vouloit bien l'oublier & continuer à la regarder comme étant de son sang. M. le Duc de Montpensier convint qu'à la première occasion où les auteurs de la proposition le mettroient sur ce chapitre, il déclareroit, qu'il avoit fait les réflexions sur ce qu'ils avoient exigé de lui; qu'ils pouvoient charger un autre d'une proposition qu'il désavouoit formellement; que s'il en parloit jamais à Sa Majesté, ce ne seroit que pour l'en détourner, & qu'ils devoient s'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même, par tous les moyens imaginables: ce qu'il exécuta postuellement & d'un air si naturel, qu'il déconcerta tous ces Seigneurs & leur ôta pour toujours l'envie de tenter sa fidélité.

1596.

C'étoit donc pour jeter le Roi dans la nécessité de les rendre ses égaux, que les Princes & les Gouverneurs des Provinces de France, l'aideroient si mal des secours qu'ils lui avoient promis. Le Duc de Bouillon fut un de ceux qui se firent le plus acheter. Comme Sa Majesté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le complot, elle en voulut tirer la conviction, de l'embarras du Duc sans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit assez dissimulé & assez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrit, mais outre que Henri n'avoit pas moins de talens pour pénétrer jusque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit, la présence du Souverain est seule un poids capable d'abattre un homme qui se sent coupable. Le Roi commença par s'assurer que M. de Montpensier ne lui avoit point fait une seconde trahison auprès du Duc de Bouillon. Il le mit ensuite sur la défaite de Dourlens, en lui demandant sans détour & avec une espèce de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui Duc

de Bouillon avoit dans Liège , Namur & tant d'autres places du Luxembourg & du Hainaut , & sur lesquelles, comme il ſçavoit , on s'étoit porté à entreprendre la guerre. 1596.

Bouillon embarrassé de la question & de l'air ſimple dont elle étoit faite , au-lieu de répondre juſte ſur ſes prétendues intelligences , ſe jettâ dans de grands diſcours ſans ſuite , qui le trahiſſoient mieux que l'aveu le plus ſincère. Il accuſa tout le monde , le Duc de Nevers , qui lui avoit , diſoit-il , débauché ſes Officiers & empêché ſes levées , les Anglois , qui n'avoient point fait la diverſion qu'ils avoient promiſe , les Holandois , qui avoient profité de cette conjoncture , pour ſ'aggrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Iſſel & de la Friſe. Sur quoi le Duc de Bouillon , qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la converſation , dit au Roi , que la première cauſe de tous les malheurs ne venoit que de ce que Sa Majeſté n'avoit aucune perſonne de confiance & de poids à la Cour de Londres , pour hâter le ſecours qu'Elle avoit promis , & en même tems il s'offrit

1596.

pour cette Ambassade & même la sollicita instamment. Le Roi jugeant qu'il étoit inutile de presser davantage le Duc sur sa faute, cessa de lui en parler, & pour l'Ambassade d'Angleterre, il y consentit à la fin, considérant qu'il perdoit fort peu en perdant la présence du Duc. Il lui en fit expédier la commission, & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre.

C'est de la bouche de Sa Majesté, que je tiens le détail de cette conversation avec le Duc de Bouillon, aussi-bien que de celle qu'Elle eut avec M. le Duc de Montpensier, dont il vient d'être parlé. Le Roi n'eût pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le Duc, au-lieu de le servir utilement à la Cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaises impressions de sa conduite, ou du-moins, qu'il ne travailleroit que pour lui seul. Ce Prince m'envoya chercher de fort grand matin par Jacquinot, pour me communiquer sa crainte. M'étant mis à genoux sur un carreau près du lit de Sa Majesté, il me demanda d'abord ce qu'on di-

soit & ce que je pensois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le Duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à sa manière, & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens & la proposition faite par M. de Montpensier, y avoient eu la meilleure part. Le Roi me dit que je me trompois, & qu'il connoissoit assez le Duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'il lui auroit pu faire sur tous ces sujets, loin de le corriger, n'auroient servi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Ensuite Sa Majesté m'ayant redit presque mot pour mot tout ce qui s'étoit dit entre eux sur l'Ambassade d'Angleterre, Elle me proposa d'y accompagner le Duc de Bouillon, pour éclairer ses démarches.

Tout se fait par souterrains à la Cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon, le Roi ayant dit à MM. du Conseil des Finances, qu'Elle envoyoit le Duc en Angleterre, ces Messieurs après en avoir conféré ensemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à satisfaire leur jalousie contre

1596.

moi, que de persuader au Roi qu'il devoit me joindre au Duc de Bouillon. Ma capacité dans les négociations reçut de leur part des éloges, dont ils comptoient bien de se racquitter, d'abord qu'une fois ils seroient parvenus à m'éloigner du Roi. Ce Prince ne pénétrant point leur intention, trouva cette idée de son goût, mais je ne donnai pas dans le piège. Je fis appercevoir à Sa Majesté le vrai motif de la feinte générosité de ces Mrs. à mon égard. Dès le moment que le Duc de Bouillon auroit eu le moindre soupçon que je l'observois & que je détruisois son ouvrage, il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi, & de l'esprit dont il étoit, sa haine ingénieuse auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire. C'est ce que mes envieux avoient aussi bien senti que moi, Sa Majesté en convint, & s'étant rendue à mes raisons, Elle ne me pressa plus.

Messieurs du Conseil ne s'en tinrent pas là. Lorsqu'ils revirent le Roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre

avec le Duc de Bouillon , mais comme ce Duc ne devoit être que fort peu de tems à Londres , ils imaginèrent de me faire remplir sa place , avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal , pourvû qu'ils fussent défaits de moi. Le Roi tomba encore dans leur sentiment & me déclara son intention quelques jours après , avec un ordre de faire dès-à-présent tous mes préparatifs pour ce voyage , de me pourvoir d'argent , & de disposer mon épouse à me suivre , si je jugeois à propos de la mener avec moi , ce que Sa Majesté ne trouvoit pas nécessaire , mon voyage ne devant être , disoit-Elle , que de sept ou huit mois au plus. Ce Prince qui s'apperçut d'abord de ma répugnance , accompagna son ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligeant. Il me dit que la nécessité des tems l'empêchant de me charger seul de ses Finances , il se reprocheroit d'exposer aux dangers d'un Siège long & rude , le seul homme de son Royaume , qu'il jugeoit digne de remplir cette importante Place. Sa Majesté venoit de se

1596. déclarer hautement sur le Siège de La-Fère.

J'admirois pendant que le Roi me tenoit ce discours , l'opiniâtreté de mes adversaires à me persécuter & le fond de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux , ils éloignoient & peut-être pour toujours , les occasions de m'avancer : car qui auroit parlé pour moi en mon absence ? Qui les auroit empêchés encore de prolonger à leur gré mon séjour hors du Royaume , jusqu'à ce que les affaires ayant pris en France un état fixe & durable , ils n'y eussent plus laissé de part à un homme , qu'une si longue absence auroit fait regarder ensuite comme un Etranger ? Toutes ces pensées firent que je tins ferme. Je suppliai le Roi de ne me point contraindre à un voyage , pour lequel je me sentoïis un éloignement invincible , & j'eus le bonheur que Henri disposé à croire de lui-même , que je lui serois d'une plus grande utilité à Paris que dans Londres , pendant le Siège qu'il alloit entreprendre , m'y renvoya pour y faciliter la levée de

LIVRE SEPTIEME. 511

l'argent & l'envoie de toutes les choses nécessaires à faire réussir ce Siège pour y recevoir ses ordres , en faire part au Conseil & y faire prendre de sages résolutions. Quand j'aurois choisi moi - même ma vengeance , je n'en aurois pas pu prendre une autre.

1596.

Fin du second Volume.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Du deuxième Volume.

A

- A** *Bjuration* d'Henri IV , 235. Particularités sur cette cérémonie , 235-240. N. 52. 53.
- Absolution* d'Henri IV , 241. 242. N. 1. A quelles conditions elle est accordée , 500-502. N. 60. Remarques sur cette absolution , 503. 504.
- Aix* [Louis d'] 124. tente de livrer Marseille aux Espagnols , 437. N. 23.
- Alibour* , premier Médecin d'Henri IV , 7. 442. 445. Sa prédiction à ce Prince , 443. Sa mort , 444. N. 27.
- Alinecourt* [Charles de Neufville , Marquis d'] tenté de surprendre Mante , 34. N. 21. obtient le Gouvernement de Lyon , 324. N. 2.
- Amblise* [Africain d'Anglure d'] est défait par le Duc de Bouillon , & tué , 114. N. 2.
- Amboise* [Georges de Clermont d'] suis Henri IV en Franche-Comté , 495. N. 56.
- Andelot* [N. d'] raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au Roi contre Sully , 4.
- Andelot* [François de Coligny , Marquis d'] meurt ; ses trois enfans meurent en même-tems , 23. N. 14.
- Andrézy*. Conférences sur la Religion tenues en cet endroit. 258. Nom de ceux qui y assisterent : matières qui y furent traitées , 258 259. N. 9.
- Anglois* , donnent du secours au Maréchal d'Aumont en Bretagne , 409. N. 4. Voyez *Aumont*. Ils se joignent à la France contre l'Espagne dans la guerre de 1591. 45.
- Anglure* [Anne d'] Officier , son éloge , 64. N. 37.
- Angoulême* [Charles de Valois , Comte d'] Duc d'Auvergne , voyez *Auvergne*.
- Angoulême* [Henri de Bourbon , Comte d'] grand Prieur & Gouverneur de Provence , 121. N. 7.
- Anhalt* [le Prince d'] amène des troupes Allemandes au siège de Rouen , 45. 46.
- Antoine* [D. Simon] député de l'Espagne , 293 296. Récit de ce qui se passe entre Sully & lui chez le Gouverneur , 327. 328.
- Arambure* [N. d'] Combat où il se trouve 64. & autre

affaire à laquelle il participe , 376. Il suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495 N. 56.

Ariat [N. d'] secourt Villemur contre les troupes de la Ligue, 125 128.

Armagnac, valet de chambre de Henri IV, 390.

Arnaud [Antoine] Avocat pour l'Université de Paris contre les Jésuites, 360. N. 59.

Ascoly [Prince d'] commande les Troupes Espagnoles en Champagne, 31. ne peut empêcher la prise de Noyon, 31.

Atichy, du conseil des Finances, 467.

Aumale [journée d'] 71-76. Particularités de cette journée, 75-77. N. 40.

Aumale [Charles de Lorraine, Duc d'] battu, 29. N. 17. Sa femme traite de la reddition de son mari, 289. 290. N. 22.

Aumale [Claude de Lorraine, Chevalier d'] est tué à l'attaque de Saint - Denis, 114. N. 1.

Aumont, Maréchal de France. Ses exploits en Bretagne, 409. Sa mort, 409. N. 4.

Auffonville, voyez *Saint George*.

Autun pris, 462.

Auvergne [Charles de Valois, Comte d'] l'un des séditeux, 249. N. 52 p. 358.

B

Balagny [Jean de Montluc de] conduit des troupes

de la Ligue au siège de Ronen, 63. N. 36. est fait Gouverneur souverain dans Cambray ; amène des troupes à Henri IV au siège de Laon, 346. N. 48.

Baltazard [N. sieur] contenu de sa lettre à Sully, 484-486.

Balzac, voyez *Entragues*.

Balzac [Henriette de] Marquise de Verneuil, Maîtresse d'Henri IV, 350. N.

Banchi [pere Séraphin] découvre le dessein de Barrière de poignarder Henri IV. 256. N.

Barreaux [des] membres du nouveau conseil des finances, 467.

Barriere ou la *Barriere* [Pierre] son complot de poignarder Henri IV. comment découvert & puni, 255. Particularités sur ce complot, 255. 256. N. 8.

Bais, plutôt *Beyne*, défait un corps de troupes de la Ligue, 461. N. 39.

Beaugrard, Gentilhomme attaché à Sully ; utile à la prise de Louviers, 39.

Beaulieu-Rusé, voyez *Rusé*.

Beaune, se souleve contre le Duc de Mayenne, 412-413.

Beaune de Samblançai [Renaud ou Bernard de] Archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 239. N. 54.

Beauveau [Louis de] voyez *Tremblecourt*.

Bec [N. du] Archevêque de Reims, 425.

Bel [Jean le] Jésuite , accusé de complicité avec Jean Châtel , 460.

Belim [François Faudos d'Averton , Comte de] 313. s'emploie utilement pour Henri IV dans l'affaire de sa conversion , 213. est dépêché auprès de ce Prince par les Catholiques , 232. pour demander une trêve , 266. Le Gouvernement de Paris lui est ôté , 310. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui , 310. N. 27. Il est disgracié , pour avoir rendu Ardres , 498. N. 38.

Bellanglise , Officier de l'armée du Duc d'Aumale , 30.

Bellefond défait à la tête de la garnison de Soissons , 461.

Beltgarde [Roger de Saint-Larry de] l'un des favoris de Henri III , 416. N. 12.

Bellengreville [Joachim de] Gouverneur de Meulan , 37. 43. 44.

Bellievre [Pomponne de] travaille pour la conversion de Henri IV , 213. N. 41. 359. N. 57. entre dans le conseil des finances , 445.

Bellozanne [Jean Touchard , Abbé de] l'un des auteurs du Tiers-Parti , 151. voyez Sully.

Beringhen (Pierre de) voy. Henri IV.

Béthune (Jacques de) Archevêque de Glasco , voyez Glasco.

Béthune [Philippe Comte de] frère du Duc de Sully , fait échouer l'entreprise du Duc de Mayenne sur Houdan , 33.

Béthune (Salomon de) frère du Duc de Sully , est fait Gouverneur de Mante. 5. N. 3. Il empêche la surprise de cette place par le Duc de Mayenne , 32. 33. N. 20.

Bigot , Agent pour le traité du Duc de Guise , 422.

Biron [Armand de Gontault , Maréchal de] fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte Catherine au siège de Rouen , 47-50. est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise , 50. Il est la cause de la levée du siège de Rouen , 80. Son humeur mutine & contredisante , 110. Parole qu'il adresse à son fils , 110. N. 51. Mauvais conseil qu'il donne à Henri , 110. Il assiège Epernai , & y est tué , 132. Son caractère , son éloge , 332. N. 13.

Biron [Charles de Gontault , Maréchal de] 473. Il défait un détachement du Duc d'Aumale , 30. Attaque où il combat vaillamment , 60. attaque le bois retranché du Prince de Parme & l'emporte , 91. 92. s'entremet pour la conversion de Henri IV , 213. N. intéressé dans le traité de l'Amiral de Villars , 296. est fait Maréchal de France , 321. défait le grand convoi devant Laon , 372. Son air fanfaron & présomptueux , 377. aide aux Bourguignons à chasser le Duc de Mayenne , 412. prend Beaune , Nuys , Autun Dijon , 462. attaque les Châteaux de

DES MATIERES.

317

Dijon & de Talan, 463.

Biron [le Baron de] 91. voyez *Hargerie*.

Bois-Dauphin, l'un des quatre Maréchaux de France faits par la Ligue, 192. N. 29.

Bois-Rost (N. de Goustiminil ou Goufminil, sieur de) Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 261-265. N. 12. Il remet ce château au Roi, 265. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'Amiral de Villars, 297. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 333-337.

Boissiere [N. de la] voyez *Hargerie*.

Boniface [le capitaine] reçoit le Duc de Sully dans le Fort de Sainte Catherine, 269.

Boquemare, Président au Parlement de Rouen, 325, 327, 330.

Born Jean de Durefort de) commande l'Artillerie au siège de Rouen, 48. N. 30. au siège de Laon, 349.

Bouillon [Principauté de] donnée au Duc de Bouillon par sa femme, 391.

Bouillon [Charlotte de la Marck, Duchesse de] épouse le Vicomte de Turenne. Raïsons politiques de ce mariage, 41. N. 26. Sa mort, 391. Son codicille, 393.

Bouillon [Guillaume Robert de la Marck, Duc de [voyez *Marck* (La).

Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Duc de) épouse Made-

moïsselle de Bouillon, 41. Raïsons politiques de ce mariage, 41. N. 26. Il amène des troupes étrangères au siège de Rouen, 45. 46. les jette dans la mutinerie, 50. 51. But vers lequel il dirigeoit toutes ses vues, 103-105. Il prend Dun & Stenai, & défait les Lorrains à Beaumont, 114. N. 2. Son ingratitude envers Henri IV. 390. Il donne avis au Roi de la mort de sa femme, 391. Entretien où Bouillon cherche à surprendre Sully, 395-396. Ses brigues & ses projets politiques, 397. Son caractère & ses maximes, 398. N. 2. Il refuse de montrer la donation de la Duchesse de Bouillon, 404. Jugement sur cette donation, 425. N. 3. Ses desseins en faisant déclarer la guerre à l'Espagne par la France, 451. N. 30. Il conduit les troupes Françaises en Picardie, 466. Sa méfintelligence avec le Duc de Nevers, cause les malheurs de cette campagne, 475 476. Il est défait devant Dourlens, 478-481. N. 46.

Bourbon [Charles second, Cardinal, de] 188. 294. Il s'intéresse pour les Jésuites, 360. N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 369, 370. N. 62 Sa Mort, 413. Ses abbayes, son caractère, 413. N. 9. voyez *Henri IV*, *Tiers-Parti*, *Sully*.

Bourg [Antoine du Maine du] Gouverneur de Laon, 348 N. 49. rend Laon, 407.

Bourgogne [la] Province, qui approchent le Roi, & se souleve contre Mayenne, contre Sully, 258.

412.

Brancalion découvre le dessein de Barriere d'assassiner Henri IV. 256. N. 8.

Brancas voyez *Oise Villars*.

Bretagne, Villes prises & rencontres militaires dans cette Province, 409.

Brissac [Charles de Cossé, comte de] a dessein de changer la forme du Gouvernement en France; il est fait Gouverneur de Paris, 311. N. 28. Il trahit son parti, 313. N. 30. pag. 315.

C

Calvinistes, Voyez *Protestans*.

Camord, gentil-homme attaché au Duc de Sully, 473.

Capelle [la] & *Catetet* assiégés & pris par les Espagnols, 476 498.

Capucins, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 254.

Casaux [Charles de] son parti en Provence, 124. N. 10 est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 437. N. 23.

Catholiques du parti d'Henri IV. se rendent les plus forts dans son conseil, 20. 21. prêts à se révolter pendant le siège de Rouen; leurs desseins, 56. 57. Ils refusent de poursuivre le Prince de Parme, 98. 99. obligent Henri IV, à refuser les offres de la Ligue, 193, 194. Leur jalousie contre ceux

Caudefec, rendu au Prince de Parme & repris par Henri IV, 89. 90.

Causade, Voyez *Saint Mégrin*.

Caylus [Jacques de Levis de] l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

Chalons-sur-Marne. Henri IV. faillit à y être assassiné, 254. N. 7.

Chambaut secourt Villemur, 129, 130.

Chanlivaut [René Viau, Seigneur de] suit Henri IV. à Aumale, 64. N. 37.

Chancellerie [La] est défait en voulant secourir Noyon, 29.

Charles VIII. Son règne est la source de la mauvaise administration des finances, 415.

Charles-Quint. Bon mot de lui sur la France, 193.

Chartres, pris par Châtillon, 23. 24. N. 14.

Chateaupers [François Hurault, Seigneur de] premier mari de la Duchesse de Sully, 135. N.

Chateaupers (Rachel de Cochefilet, Madame de) épouse le Duc de Sully, 134. N. 15. Rapport qui l'effraie, 473.

Chateaufieux (Joachim de) 57

Chatel (Jean) blesse Henri IV d'un coup de couteau, 454. Particularités sur cet attentat, son procès, son supplice, 454-461. N. 32-37.

Châtillon Colligny (François de) fils de l'Amiral, s'em-

DES MATIERES.

319

Abbaye de Chartres, 23. Sa mort, son éloge, 33. N. 14.

Chatre (Claude de la) conduit des troupes au siège de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre Maréchaux de France de la Ligue, 192. N. 29. rend Orléans & Bourges à Henri IV, 268.

Chézy (l'Abbé de) l'un des entremetteurs pour la conversion de Henri IV, 213.

Chiverny (Henri Hurault, comte de) suit Henri IV à la campagne de Bourgogne, 495. N. 56.

Chiverny (Philippe Hurault de) Chancelier, 358. est nommé pour traiter avec les Agens du Duc de Guise, 422. Le Roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 424. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 445. favorise les desseins de Madame de Liancourt, 464.

Choirin, voyez *Henri IV*.

Claye. Escarmouche en cet endroit, 13.

Clement VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 241. N. 1. p. 361. 362. Eloge de ce Pape, 354. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Il accorde l'absolution à Henri IV, pourquoi, 499. N. 59 à quelles conditions, 500-503. N. 60.

Clergé de France prend les intérêts de l'Espagne contre

Henri IV; sa haine contre ce Prince. 206. 207. N. 36.

Cluseau (N. Blanchard du) tué à la prise de Ham, 477.

Conan, *Conas* ou *Conae* (Baron de) défait avec la garnison de Soissons, 461. N. 39.

Condé (Henri de Bourbon, Prince de) 502.

Conférences sur la Religion, 223. N. 43.

Conseil d'Etat & des Finances. Sa forme est changée, 445. 446. N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 448. 449. Nouveau conseil établi, 446. 467. Membres de ce nouveau conseil, 467. Ses brigues contre Sully, 515-517.

Constans, Gentilhomme, 171

Conti (François de Bourbon Prince de) est battu au combat de Craon, 114. N. 3. est fait chef du conseil, 467.

Conversations entre Sully & Villars sur son traité, 295-298. 301. 308. entre Sully & le Cardinal de Bourbon sur différens sujets, 352-358. entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 395-404.

Créquy (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 410. N. 6.

Croisic. Fort construit par le Duc de Mercœur, 409.

Croix (La) Officier tué à la prise de Ham, 478.

Curle (Hilbert Filbet de la) suit Henri IV. 64. Son éloge, 64. N. 37. se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376. Son sentiment sur

cette action, 376. N. 65. se trouve à la journée de Fontaine-Françoise : louange que lui donne Henri IV, 492. N. 55. p. 495. N. 56.

Curés de Paris, leurs procédés contre Henri IV. 206. N. 26. Leur procès contre les Jésuites, 360. f. N. 58. 59.

D

Dadré (Jean) Pénitencier de la cathédrale de Rouen, 328. N. 42.

Davy (Jacques) voy. *Perron* (Jacques Davy du)

Desportes, agent de Medavy, 260. 288. 289.

Dizimieux rend Vienne & Montluel au Roi, 462.

Dollé (Louis) Avocat pour les Curés de Paris contre les Jésuites, 360. N. 59.

Duret (Claude) Avocat pour les Jésuites contre l'Université & les Curés de Paris, 360. N. 59.

Duret (Louis & Charles) auteurs du Tiers-Parti, 151. N. 17. 358. N. 56.

E

Ecus au Soleil, monnoie d'or, 44 N. 27.

Edouville [N. d'] 418. N. 14. défait les troupes de la Ligue, 461.

Elbeuf (Duc d') combat pour Henri IV. à Fontaine-Françoise, 492. N. 55.

Elizabeth, Reine d'Angleterre, demande Calais qui lui est refusé, 306. N. 62.

Entragues (François de Balzac, sieur d') ses brigues par-

mi les Catholiques contre Henri IV, 166. N. 23. Il présente à Henri & à Sully un envoyé d'Espagne, 248. voy. *Nugnes*. Il cabale contre Henri, 349. 350. N. 52. p. 358. 362.

Epernay, assiégé & pris par Henri IV, 132. 133.

Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d') son caractère, sa haine pour Henri IV. manière dont il se conduit en Provence, 118. 123. Particularités sur son extraction, ses charges & sa vie, 118. N. 5. Mauvaise manœuvre de ses troupes à Villemur, 126-128. N. 12. Accusations faites contre lui, 434-435. Il est justifié, 438-440. N. 24.

Epernon (Bernard de Nogaret, Duc d') mignon de Henri III. 416. N. 12.

Ernest d'Autriche, Archiduc, répond pour le Roi d'Espagne aux propositions de la Ligue & du Duc de Mayenne, 147, 148. voyez *Espagne*.

Escoubleau, voyez *Sourdis*. *Espagne* & *Espagnols*. But de ses démarches en faveur de la Ligue, 142-146. Réponse du conseil de Madrid au mémoire des demandes & des offres faites à l'Espagne de la part de la Ligue, 147-150. Conduite qu'elle tient dans les États de Paris : brigues & fautes qu'elle y fait, 196-208. Les Ambassadeurs Espagnols tentent de faire élire *Ernest* d'Autriche,

d'Autriche, Roi de France, 201. N. 34. Sa politique sur la Religion & le Calvinisme, 243. 244. Différens pièges que le conseil de Madrid tend à Henri IV, 249. 250. Elle lui fait offrir l'Infante en mariage, 250. N. 5. Les Espagnols sortent de Paris, 318. N. 36. voyez *Villars* (André de Brancas) Ils donnent du secours au Duc de Nemours. 344. assiégent & prennent la Capelle. 347. prennent le parti des Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Leur grand convoi est défait devant La Fere, 372-376. Ils ne peuvent empêcher la prise de cette place, 380. 381. Expéditions en Bretagne, 409. Le conseil de Madrid veut rétablir le Royaume de Bourgogne en faveur du Duc de Mayenne, 411. voyez *Guise* (Charles de Lorraine, Duc de) l'Espagne accusée d'avoir cherché à faire assassiner Henri IV. 463. Les Espagnols prennent Le-Câtelet & La-Capelle, 476. battent les François à Dourlens, 478-482. voyez *Bouillon* *Nevers*, *Villars*. Ils entrent en Franche-Comté, & sont défaits par Henri IV à Fontaine-Françoise, 487-494. N. 51.

Essex (Robert d'Evreux, Comte d') amène un puissant secours à Henri IV au siège de Rouen, 45. N. 28. propose à l'Admiral de Villars de se battre en duel, 49. N.

Estrées (Gabrielle d') voy.

Tome II.

Henry IV. Pourquoi elle souhaite la conversion de Henri IV. 231. N. 47. & regrette la mort du Sur-Intendant d'O, 420. N. 16. Anecdotes sur ses amours avec Henri IV, & sur son mariage avec Liancourt, 442, 443, 444. N. 25. 27. Voyez *Sancy*. Desein qu'elle a de faire obtenir la Franche-Comté à son fils, 464. 465. Voyez *Vendôme* (César de). *Estrées* (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 17. N. 15.

Etats les tenus à Paris, leur convocation; tumulte & confusion qui y regnent, 196-204. N. 30.

Evora (D. Diego d') sort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV. 317

F

Faye la) Ministre, voyez *Henry IV.*

Fere la) 372-375.

Feria (Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, Duc de) plénipotentiaire d'Espagne aux États de Paris, 198. Paroles qu'il dit à sa sortie de Paris rendu, 317. N. 55.

Fescamp pris par la Ligue & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 261-265. N. 12.

Finances & Financiers, 1. N. 2. Friponeries des Financiers & cause des abus dans les finances, 446. 447. N. 29.

Flandres, Pais-Bas & Provinces-Unies. Les Flamands envoient cinquante vaisseaux

Z

à Henri IV pour le siège de Rouen , 45. s'unissent à la France contre l'Espagne , 453.

Fleury (Etienne) Conseiller au Parlement. Député aux États de Paris , y soutient les droits de Henri IV. à la couronne , 205. N. 35. employé dans l'affaire de la conversion de ce Prince , 213.

Font (la) Maître d'hôtel de Villars , employé pour engager l'Amiral de Villars à traiter avec Henri IV. 57. 58. 260. 265. 268. 298. 325. Il repasse au service de Sully après la mort de Villars , 483.

Fontaine-Françoise (journée de 487-496. N. 66.

Fontaine-Martel François de) ne peut empêcher la prise de Louviers , 38.

Fourges , gentilhomme , fait prendre Gisors , 20. Son pere est pris par Sully , conduisant un bateau richement chargé , 42. 43.

Frene (Pierre Forget , sieur de) Secrétaire d'état , 7. est mis du nouveau conseil des finances , 445. compose un projet sur la réforme des finances , 450.

Fuentes (comte de) défait les François devant Dourlens , 467. N. 44.

G

Gadancourt (N. de) défait les troupes de la Ligue , 461. N. 39.

Gardé (Baron de la) rend Caudebec au Prince de Parme , 89.

Gautiers (les) Ligueurs ; sont taillés en pièces , au nombre de cinq à six mille , 39. N. 24.

Gesvres (Louis Potier de) Secrétaire d'état , signe le traité du Duc de Guise , 429. N. 20.

Givry [Anne d'Angoulême , Baron de] combat où il se trouve , 64. Son éloge , 64. N. 37. défend mal Neufchatel , 84. N. 43. défait le secours que les Espagnols veulent jeter dans Laon , 367-370. met l'armée en danger par un faux avis , 380. 381. Sa mort , 373. N. 63.

Glasco ou *Glasgow* [Jacques de Béthune , Archevêque de] 366. recommandé à Sully par le Cardinal de Bourbon , 355. N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie , 355. N. 54. voyez *Henry IV*.

Gondy [Albert de] Duc de Retz , voyez *Rest*.

Gondy [Pierre de Rest , Cardinal de] Evêque de Paris. Le Pape refuse de l'entendre de la part de Henry IV , 209. N. 39. Il retourne à Rome rendre obéissance au Pape de la part de ce Prince , 242.

Gourdon [N. de Terride , Vicomte de] secourt Villermur , 129.

Gouverneurs de Provinces en titre & héréditaires proposés à Henri IV , 508.

Grégoire XIV. envoie des troupes à la Ligue , 61.

Grillon [Louis Berton de]

La valeur & ses blessures au siège de Rouen , 60. Il injurie le Maréchal de Biron en présence du Roi , 272. N. 18. Bon mot de lui sur la mort du Sur-Intendant d'O , 419. N. 15.

Grillon [Thomas Berton , Commandeur de] cherche à ôter Fescamp à Boisrosé , 265. N. 13.

Guerche [Georges de Villequier , Vicomte de] est défait au passage de la Vienne , 114 , 115. N. 3.

Gueret [Jean Jésuite , impliqué dans le complot de Châtel , 459. N. 37.

Guibert , est du nouveau conseil des finances , 467.

Guiche [Philibert de la] grand-Maitre de l'Artillerie , 48. N. 30. p. 57. 349. N. 51.

Guignard [Jean] Jésuite , pendu , 458. N. 36. Discussion sur ce fait , 456. N. 33.

Guise [Maison de] son ambition & ses projets , 200, 201. N. 34.

Guise [Catherine de Clèves , Duchesse de] fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes grâces de Henri IV. Son caractère & son éloge , 420. N. 17. p. 421.

Guise [Charles de Lorraine Duc de] se sauve du Château de Tours , 40. 7. 25. Son escadron est défait à Bures par Henri IV. 66. ensuite à Yvetot , 91. 92. Ses desseins , brigues , &c. aux états de Paris déconcertés , 199. 200. Il cherche à rentrer dans l'obéissance ,

420. La Champagne se souleve contre lui , 424. Articles de son traité , 425-427. Il est conclu , 427-429. Il vient se jeter aux pieds de Henri IV. accueil qu'il en reçoit , 430. Eloge du Duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille ; d'où il chasse les Espagnols ; & autres belles actions & particularités de sa vie , 437. 438. N. 23.

Guise [Mademoiselle de] Margueritte de Lorraine, sollicite Henri IV en faveur de son frere , 420.

Guitry se trouve au siège de Laon & à l'attaque du grand convoi , 375 376. N. 64.

H

Hacquerville [N. de Vieux Pont, sieur de] 325. rend Pontaudemer au Prince de Parme , 88. N. 46.

Hallot [François de Montmorency de] blessé au siège de Rouen, puis tué , 50. N. 32.

Ham , pris d'emblée par les Français , 476. 477.

Hamilton , Curé de Saint Côme , son insolence , 63. N. 35.

Hargerie [Louis d'Ognies de la] défait avec N. de la Boissière & le Baron de Biron un détachement du Duc d'Anmale , 30.

Henri III. Ses mignons , 416. N. 12.

Henri IV. Victoire qu'il remporte à Issire , 1. N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de sa victoire , 2. prend Dreux

& manque Sens , 5. 6. Il emporte les Fauxbourgs de Paris , & y met le siège , 7-9. N. 5. que sa bonté pour les habitans oblige à lever , 9. Faute qu'il fait en se postant à Chelles , 13. 14. N. 8. Il fait assiéger Clermont , 16. & poursuit avec avantage le prince de Parme , il sauve la vie au Baron de Biron , 18. N. 9. va voir la belle *Gabrielle* à Cœuvre , 19. N. 10. Son parti grossit , 19. Voyez *Abjuration*. Il prend Chartres , 23. N. 13. & Corbie , 27. Sa passion pour *Mademoiselle d'Esfrée* , 27. N. 15 p. 112. N. 52. Sa lettre à Sully , 27. N. 16. Quand ce Prince a commencé à lui confier ses secrets , 28. N. Ses avantages sur la Ligue , 28-30. Sa présence à Mante fait manquer une entreprise de Sully sur le Duc de Mayenne , 36. Il surprend Louviers , 37-39. s'empare d'une partie de la Normandie , 39 , 40. Paroles de Henri IV sur l'évasion du Duc de Guise , 40. N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour , 41. va voir la belle *Gabrielle* à Compiègne , 41. Raïsons qui le rendent favorable au mariage du Vicomte de Turenne avec *Mademoiselle de Bouillon* , 41. 42. N. 26. Il entreprend le siège de Rouen , 40-56. prend Darnetal pour quartier , 47. Valeur de ce Prince dans les assauts , 53-55. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée ,

55. 56. Il va au-devant du Prince de Parme , 59. Parole de lui sur la mort de *Sixte-Quint* , 62. N. 33. Marches & campemens de ce Prince , 63-66. Il enleve l'escadron du Duc de Guise , 66. Sa valeur au combat d'Aumale , 71-76. Il y est blessé , 76. 77. Il oblige le Duc de Parme à repasser la Somme , 78. 79. Ses égards pour Biron , 80. 81. N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon , 80. N. 42. Mutinerie dans son armée , 81. Il leve le siège de Rouen , 83. Il offre inutilement le combat au Prince de Parme , 85. sépare ses troupes , 87. les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis ; reprend Ponteau-de-mer , 90. Autres avantages qu'il remporte , 91-93. Il défait une partie de l'armée du Prince de Parme à Yvetot , 92-93. N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche , 95. N. 47. Il va pour forcer le Prince de Parme dans son camp , 94. 95. qui lui échappe , 96. 97. Son armée refuse , contre toute raison , de poursuivre les ennemis , 99. 100. Il licencie & conduit les troupes protestantes en Picardie , 111. Motifs secrets de ce voyage , 112. N. 52. Il déconcerte les brigues du Comte de Soissons en Bearn , 116. 117. Il prend Epernay , & congédie ses troupes , 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully , 135. Il découvre

par Sully les secrets de la Ligue & du Tiers-Parti, dont il fait part à *Beringhen* & à *Choirin*, 150. 151. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully le principal auteur de sa conversion, 157-158. N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le dispose à changer de religion : motifs qui l'y déterminent, 163-169. N. 22. Ce qu'il dit sur la mort de Morlas, 171. N. 25. Il fait confentir les protestans à une négociation avec les Catholiques, 171-176. rejette les conditions que la Ligue lui propose, 193. 194. Son droit à la couronne n'est point contesté, 205-210. N. 36. 37. Il leve le siège de Selles, 208. N. 38. Ses Ambassadeurs sont refusés à Rome, 209. Il recherche le Pape & accorde une conférence avec les Catholiques, inutile, 210. 212. Il assiste aux conférences entre les Catholiques & les Protestans, 223. 224. Il assiège & prend Dreux, 224. Sincérité de sa conversion, 228. 229. N. 45. Sa conduite avec les Calvinistes, 231. 232. N. 47. Sa réponse au Ministre la Faye, 232. N. 48. Lettre qu'il écrit à sa maîtresse à l'occasion de son abjuration, 234. N. 49. Parole de ce Prince, 237. N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 241. N. 1. Sa sage conduite avec l'Espagne & la Ligue, 244. 245. & avec les Huguenots, 245. 246. N. 2. Il accorde une trêve aux députés

de la ville de Paris, 246. 247. N. 3. reçoit un député Espagnol 248-252. Voyez d'*Entragues Nugnés*. Paroles de lui sur son abjuration, 247. N. 4. Il députe mal-à-propos la Varenne à Mandoce, 251. Bon mot du Roi à la Varenne, 252. N. sur Villeroi, 324. N. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 254. N. 17. il manque d'être assassiné, 254. voyez *Capucins*, *Jésuites*. Il reprend ses conférences sur la religion, 258. Il commence à traiter avec l'Amiral de Villars, 260. secours Fescamp ; est reçu dans Meaux, 267. N. 15. Il sçavoit modérer sa colere, 272. Trait N. 18. se fait sacrer à Chartres, 274. N. 19. fait raccommoder le Duc de Montpensier & le Duc de Soissons, 275-277. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis, 315-318. Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 315. 316. N. 33. 34. 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompense le Duc de Montpensier & Biron, 318. 319. N. 36-38. Présent qu'il fait à Sully, 340. 341. N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 342. Plusieurs villes se soumettent, 343. marche au secours de la Capelle, 347. investit Laon, 348. Ses travaux & fatigues à ce siège, 367. Il accorde sa protection à l'Archevêque de *Glasco*, 369. empêche les Espagnols de secourir Laon, 371-376. Il inf.

piroit l'air d'assurance & de présomption à ses Officiers , 378. est mécontent de Biron , 379. qu'il fait observer par Sully , 380. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse, 381. Partie de plaisir qu'il fait à Saint Lambert troublé par l'Arrivée des Espagnols , 381-384. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer , 383-388. Louanges des qualités Militaires de ce Prince , 384, 385. Il cache les sujets de plainte qu'il a contre Bouillon ; pourquoi il députe Sully, 393. 394. Prise de Laon ; fait son entrée dans différentes villes de Picardie , 408. 409. Ses vues pour la disposition des bénéfices du Cardinal de Bourhon ; il a dessein d'acheter la maison de Grillon , 414. Accueil qu'il fait aux députés de Rheims , 429. Caresses que le Roi fait au Duc de Guise , & louanges qu'il donne aux Princes de sa Maison , 430. 431. Familiarité de ce Prince avec ses Courtisans , 431. Son accueil à Madame de Guise , 432. Ses amours avec la belle Gabrielle , entretien de lui & d'Alibour à ce sujet , 442. 443. N. 25. Changement qu'il fait dans le Conseil des Finances , 445. 446. N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne , 453. Il est blessé par Châtel ; particularités sur cet attentat , 454-457. N. 32. 33. Premiers succès de ses armes , 461. 462. Il va en Bourgogne , 463. Ses

amours avec la belle Gabrielle , 464. 465. N. 24. Nouveau conseil qu'il établit , 466. 467. Entretien entre lui & Sully à Moret , 468. 469. Il est mécontent du Comte de Soisons , 470. Sa campagne de Bourgogne , 481 - 496. prise par ce Prince , 496. Il revient à Paris & déplore avec Sully les malheurs arrivés en Picardie , 496. 497. Ses regrets de la mort de Villars , 497. voyez *Clement VIII*. Il ne peut empêcher la prise de Calais , 506 507. qu'il refuse de céder à Elisabeth , 506. N. 62. Il pourvoit à la sûreté de la Picardie , 508. Il reproche au Duc de Montpensier la part qu'il a aux criminels desseins des grands du Royaume , 509. 510. N. 63. Reproches qu'il fait au Duc de Bouillon qu'il envoie en Ambassade à Londres, 513, 514. Il veut aussi y envoyer Sully. 51, 75, 18.

Huillier (Jean l') Prévôt des Marchands de Paris , contribue à y faire recevoir Henri IV. 315. 316. N. 13.

Humieres (Charles Seigneur d') force les Espagnols à Ham & y est tué , 477 , 478. Son éloge , 478 , N. 45.

Hurault , voyez *Chiverny*. *Maiffe*.

J

Jacob (François) Jésuite , impliqué dans le procès de Châtel , 460. N.

Ibarra (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris , 198.

Jeannin (René) Président au Parlement de Dijon : sa proposition à Henri IV de la part de la Ligue, 108. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Espagne de la même part, 142-147. N. 19. Quels furent son objet & ses véritables sentimens au sujet de Henri, del'Espagne & de la Ligue, 172. N. 26. Conditions qu'il propose à Henri, 189-193. rejetées, 193. 194. serment qu'on l'accuse d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce Prince, 214-216. N. 42. Il est obligé de lui rendre Laon, 407. Conseil qu'il donne au Duc du Mayenne, 410. justifiée, 410 N. 9.

Jésuites impliqués dans le complot de Barriere ; & justifiés, 256. N. 8. leur procès avec l'Université & les Curés de Paris ; particularités sur cette affaire, 354. 559-364. N. 58. 59. 61. impliqués dans le procès de Châtel, & bannis, 460. N. 33. Particularités sur leur bannissement, 456-460. N. 34-37. Leur rappel est une des conditions de l'absolution accordée à Henri IV. 503.

Incarville, contrôleur général des finances, entre dans le nouveau conseil des finances, 467.

Infante d'Espagne (Claire-Eugenie d'Autriche) dessein de la faire épouser au Cardinal de Bourbon, rendu inutile par les Soigneurs, 201. 202.

N. 24. p. 250.

Joyeuse (Anne de) l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

Joyeuse (Antoine Scipion, chevalier de Malthe, puis Duc de) son parti en Provence, 124. assiége Villemar, 125. 131. y est défait & se noie dans le Tarn. 131.

Joyeuse (François de) Cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

Joyeuse (Henri de) Comte du Bouchage, Capucin & Cardinal, l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

L

Lagny, pris par le Prince de Parme, 14. N. 8.

Langlois, Echevin de Paris, est fait Prévôt des Marchands, reçoit Henri IV, en cérémonie, 315. 316. N. 33.

Laon, assiégé, 348. 367. est rendu, 407.

Lecques Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemar, 128. 129.

Lesdiguiers (François de Bonne de) Connétable, déconcerte en Provence les desseins du Duc de Savoye & de l'Espagne, 123. N. 9. Quelles étoient ses vues, 229. Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le Duc de Savoye, &c. 410.

Lieramont (François de Dampierre, sieur de) Gouverneur du Catelet, 417. N. 13.

Ligny Son parti en Provence, 124.

Ligue (la) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait , 29-32. Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV. 39. 40. N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV. 108 109. Ses troupes sont battues à l'attaque de Saint Denis & au passage de la Vienne , mais elle gagne la bataille de Craon , 114. N. 1. 2. 3. Défaite de ses troupes à Villemur , 129-132. Voyez *Philippe II*. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV. rejetées , 189. 190. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris , 198-200. N. 33. Impudence de ses prédicateurs , 206. 237. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV. 208-216. La Ligue fait une députation à ce Prince , 232. 233. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV. 254. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons , à la reddition de Paris , 317-318. N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université , &c. 360. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne , 452. Ses troupes sont chassées de Dijon & de Talan , 548 & suiv. N. 49.

Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

Longueville (Henri d'Orléans , Duc de) l'un des Catholiques mutinés pendant le siège de Rouen , 57. L'un des

chefs du Tiers-Parti , 151. cabale contre Henri IV aux états de Paris , 202. 203. 362. N. 60. Il emporte d'assaut Ham , 476.

Loppes , gentilhomme calviniste , se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon , 376.

Lorraine (la) & *Lorrains*. Les Lorrains défaits , à Dun , Stenay , &c. pris par le Duc de Bouillon , 113. 114. N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France , 450. 451. Succès des armes des Lorrains , 461.

Lorraine (Charles II. Duc de) ses brigues aux états de Paris inutiles , 199. 200.

Lorraine (Catherine-Marie de) Duchesse de Montpensier , voyez *Montpensier*.

Lux. Rendez-vous de l'armée de Henri IV. 487.

Lux (Edme de Malain , Baron de) négocie pour la conversion de Henri IV. 213. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise , 490. N. 54.

Lyon se rend à Henri IV. malgré le Duc de Nemours , 343 , 344.

M

M *Adame Catherine de Bourbon* , Duchesse de Bar fait venir le Comte de Soissons en Bearn , 116. 117. & lui donne une promesse de mariage , 275. qu'elle remet à Sully , 286. 287.

Maignan. Utilité dont il est au siège de Rouen , 52.

Maïsse (André Hurault, sieur de services qu'il rend contre les séditieux , 359. N. 57. Il entre dans le conseil des finances , 445.

Maitre (le) Président du Parlement, sa réponse au Duc de Mayenne, auquel il faisoit des remontrances, 205. 206. N. 35.

Mandoce (Bernardin de) propositions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 248-251.

Mandoce (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 198.

Manou (Jean d'O, Seigneur de l'un des chefs Catholiques du parti de Henri IV, 165. N. 23.

Mansfeld [Charles) amène une armée Espagnole en France pendant les états de Paris, 198. prend Noyon, 208. & la Capelle, 348. ne peut empêcher la prise de Laon, 366-371. 380. est défait par le Duc de Bouillon, 462.

Mante Conférences sur la Religion qui y sont tenues, 223. N. 43. Assemblée des Calvinistes qui s'y tient, 245. N. 2.

Marivault [Claude de l'Isle] se trouve à la journée d'Aumale, 64. N. 37. au siège de Laon, 370. à la défaite du grand convoi. 373. N. 63.

Marck [Guillaume-Robert de la] Frere de la Duchesse de Bouillon, sa mort & son testament, 41. N. 26.

Marck [Robert de la-] pere de la Duchesse de Bouillon, 41. N. 26.

Marseille. Sa réduction par le Duc de Guise, 437. 438. N. 23.

Marteau [Michel, sieur de la Chapelle] traverse le traité de Villars avec Henri IV 293. 294. N. 24. p. 325. Ce qui se passa entre Sully & lui chez ce Gouverneur, 327. 328.

Martinengue, son parti en Provence, 224.

Matelet, Gouverneur de Foix, se jette dans Calaix & le rend aux Espagnols, 506. N. 62.

Matignon, Maréchal de France, refuse de secourir Villemer, 128. Il est du conseil des Finances, 445.

Maugiron [François de] l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

Mayenne (Charles de Lorraine Duc de) rencontres à Noyon, &c. où ses troupes sont battues, 28-30. Il manque Mante & Houdan, 32, 33. Il punit l'insolence des Seize, 61, 62. N. 34. joint ses troupes à celles du Prince de Parme, 83. & est cause par ses mauvais conseils des échecs arrivés à ce Prince aux environs de Rouen, 89-93. Mémoire des propositions qu'il fait au Roi d'Espagne, & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue, & réponses à ces propositions, 142-146. Il demande à l'Espagne la souveraineté

de la *Bourgogne*, 145. Demanded qu'il fait faire à Henri IV. pour lui-même par la ligue, 191. 192. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu ; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 198. 199. N. 34. moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV du trône, 208. 209. Il cherche à rendre son abjuration inutile, 242. s'oppose à la députation des Parisiens vers ce Prince, 245. 246. N. 3. demande une nouvelle treve qui lui est refusée, 266. 267. ôte le Gouvernement de Paris au Comte de Belin, & le donne à Brissac, 310. 311. par lequel il est trahi, 313. N. 30. Il fait échouer les desseins du Duc de Nemours 343. N. 46. Il marche au secours de Laon, où il tente en vain d'y faire entrer du secours, 366. 367 380. 381. cherche à s'assurer la Bourgogne, 411. N. 87. qui se révolte contre lui, 412. Fautes qu'il commet dans cette occasion, 485, 486.

Medavy (Pierre Rouxel, Baron de) l'un des Officiers généraux de la ligue, commence à traiter avec Sully, 260. N. 11. conclut son traité, 291 309. Difficultés qui surviennent par ce traité, 389.

Meillant, Secrétaire du conseil des finances, 467.

Mercœur [Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de] défait les troupes royalistes à Craon, 114. N. 3. Ses projets

interceptés par Sully, 141 ; 142. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 200. Ses succès dans la Bretagne, 409.

Messillac [Raimond de Restignac de] secourt Villemur, 129. 130.

Milly [Conférences de] ce qu'on y traitoit, 258. N. 9.

Mirebeau [Jacques Chabot, Marquis de] part qu'il eut à la journée de Fontaine-Françoise, 488. N. 52.

Moines, voyez *Religieux*.

Montigny [François de la Grange Seigneur de] assiste à la dé faite du grand convoi devant Laon, 373. 374. N. 63. Audience qu'il a du Roi, 454.

Montluel pris sur la ligue, 462.

Montmorency (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 124. secourt Villemur, 128. est fait Connétable : ses succès en Dauphiné, 461. 462. s'empare de Vienne, 462. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463.

Montpensier [Henri de Bourbon, Duc de] ses expéditions militaires en Normandie, 39. 40. N. 24. perd la bataille de Craon, 114. N. 3. est blessé au siège de Dreux, 226. Part qu'il a dans le traité de l'Amiral de Villars, 295. 296. en est récompensé par Henri IV, 321. Il propose à ce Prince de rendre les Gouvernemens héréditaires & souverains, 508. Il reconnoît & répare cette faute, 510. 511.

Montpensier [Catherine-Ma-
rie de Lorraine, Duchesse de]
traits de clémence & de géné-
rosité qu'elle reçoit de Henri
IV, 318. 319. N. 38. 39.

Montpezat [Henri Desprez
de] envoyé par Mayenne en
Espagne , 266. N. 14.

Morlaix , pris par d'Aumont,
409. N. 4.

Morlas , l'un des chefs Cal-
vinistes , se convertit ; fort es-
timé de Henri IV, 171. N. 25.

Mornay [Philippe du Ples-
fis] 7. N. 4. Lettre de lui à
Henri IV , après le combat
d'Aumale , 78. N. Il sert Ville-
roi dans son traité avec le Roi,
322.

Mothe [Valentin de Pardieu
de la] amene des troupes pour
la ligue au siège de Rouen, 63.
64. Sa mort , 63. N. 36.

Mouffy N. Bouthillier de)
défait un corps de troupes de
la ligue , 461. N. 39.

N

Nassau (Philippe de) ame-
ne des troupes à Henri
IV pour le siège de Rouen ,
45 défait le Comte de Mans-
feld , 462.

Nemours (Charles Emma-
nuel de Savoye, Duc de) dé-
fend Paris contre Henri IV ,
10. N. Son Parti ne réussit pas
en Provence , 123. 124. non
plus que ses brigues & ses des-
seins aux états de Paris , 200.
201. Tritement qu'il reçoit à
Lyon , 343. 344. N. 45. Ses
troupes sont défaites & ses vil-
les sont prises , 462.

Nemours (Henri de Savoye,
Duc de) voyez *Saint Sorlin*.

Nevers (Louis de Gonzague
de Mautoue , Duc de) 362.
amene des troupes au Roi &
cherche à dominer dans le con-
seil, 19. 21. mutine les Catho-
liques ; seconde mal Henri IV
à Bully , &c. 67. 68. N. 39.
Il se fait l'un des chefs du
Tiers-Parti , 151. Ses brigues
aux états de Paris , 202. en-
voyé à Rome prêter l'obédien-
ce au Pape , 241. N. 1. Il est
proposé Gouverneur de Cham-
pagne , 425. & fait chef du
nouveau conseil des finances ,
446. Ses démêlés avec Sully ,
449. Il commande les troupes
du Roi en Picardie , 466. se
brouille avec les autres chefs ,
malheurs qui en arrivent , 475.
476. N. 44.

Neufchatel mal défendu par
Givry , 84. N. 43. 44.

Normand , l'un des Seize ,
son dire hardi & insolent dans
la chambre du Duc de Mayen-
ne , 62. N. 35.

Normandie. La Normandie
donne du secours à Henri IV
pour le siège de Rouen , 46.
Ses villes & gouverneurs se
rendent à ce Prince , 308. 309.

Nové (François de la) 316.
N. 34.

Noyon Prise de cette ville ,
29. 30 , 31. reprise , 208.

Nugnes ou Ordognes envoyé
de la part de Mandoce à Henri
IV, 248-251.

Nuys pris par le Maréchal ,
de Biron , 462.

©
O (François d') Sur-Intendant des finances , 356. les gouverne mal , & laisse Henri IV manquer de tout , 2. 3. N. 2. jette les Catholiques dans la mutinerie , 106. 107. Il devient un des chefs du Tiers-Parti , 151. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV , 213. se fait donner le gouvernement de Paris , 314 N. 32. Il sollicite pour les Jésuites dans leur procès avec l'Université , 360. N. 58 Ses profusions , ses vices , 415 , 416. N. 11. Particularités sur sa mort , 418 , 419. N. 15. 16.

Oise (Georges de Brancas-Villars , Chevalier d') rend le Havre Henri IV , 332. N. 43. en obtient une pension 414. N. 10. le suit à la campagne de Franche-Comté , 494.

Olivier [Séraphin] sa réponse à Clément VIII , qui refusoit d'absoudre Henri IV. 242. N.

Ornano (Alphonse d') soutient le parti de Henri IV en Dauphiné , 124. secourt les Lyonnois contre la ligue , 344.

Osset (Arnaud d' Cardinal , accusé d'attachement à la Ligue , examen de sa conduite & de ses sentimens , 501. N. p. 503.

P
Alcheux , Officier Calviniste , mis injustement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel , 84.

Pangeat ou Pangeas (N. de

Pardaillan de) oblige le Comte de Soissons à sortir de Béarn , & en est maltraité , 117.

Parabere , Officier Calviniste prend Corbie , 27 se trouve au siège de Laon , 351. 370.

Paris , assiégé ; horreurs de ce siège : autres particularités à ce sujet , 7-9 N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce Prince , & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne , 246-248. Reddition de cette ville , & particularités sur l'entrée qu'y fait Henri , 314-319. N. 33-19

Parlement de Paris s'oppose aux desseins de Mayenne & de la Ligue , aux états de cette ville ; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne ; ceux qui y eurent le plus de part , & autres particularités sur cet arrêt , 204-205. N. 35. Brigues dans le Parlement en faveur des Jésuites contre l'université & les Curés , 360.

Parme (Alexandre Farnese , Duc de) oblige Henri IV. à lever le siège de Paris , 9. 12. N. 5. se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion : bon mot de lui au Duc de Mayenne , 14. N. 8. Il prend Corbeil avec peine , 17. souffre plusieurs échecs en se retirant , 17. 18. Il repassa la Somme , & vient au secours de Rouen , 59. Il manque à prendre ce Prince à Aumale , 71. *suiv.* Parole de lui sur cette action , 77. N. 41. Il repasse la Somme , 78. re-

prend le chemin de Rouen , 83. 84. évite le combat , 85. & arrive devant Rouen , 86. Échecs qu'il reçoit , dans l'esquels il est blessé , 90-93. N. 47. Il échappe à Henri IV par sa belle manœuvre au passage de la Seine , 95-97. Il repaît en Flandre , 113. Sa mort ; jugement sur cette mort , 133. N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris , 196. N. 30.

Pellé (Nicolas de) Cardinal , proposé aux états de Paris le mariage de l'infante d'Espagne avec l'Archiduc Ernest , ses brigues inutiles , 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris , 317.

Pericard , Agent du Duc de Guise pour son traité , 422.

Peron [Jacques Davy du] Cardinal , un des auteurs & Promoteurs du Tiers-Parti , 151. devient favorable à Henri IV , 180-189. N. 27 , 28. Il instruit ce Prince dans la religion Catholique , 230. a la principale part à sa conversion , & cherche aussi à convertir Sully , 236. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au Pape & est fait Evêque d'Evreux , 236-237. N. travaille avec Sully à la réconciliation du Comte de Soissons avec le Duc de Montpensier , 276. Sa conduite à Rome blâmée , 503. & justifiée , 500. N. 60.

Perron [Du] frere du Cardinal , employé à retirer la promesse de mariage de Madame

au Comte de Soissons , 281 , 282.

Philippe II. Roi d'Espagne , cherche à mettre le Duc de Savoye en possession de la Provence , 123-12. Sa réponse aux conditions qui lui sont offertes par la Ligue & par le Duc de Mayenne ; son objet en soutenant la Ligue , 142-150. Ses brigues aux états de Paris inutiles , 199 , 200. Propositions qu'il fait à Henri IV. après son abjuration , rejetées , 243.

Pile [la] procureur général de la Chambre des Comptes de Rouen , sert Sully dans le traité avec l'Amiral de Villars , 300.

Pisany (Jean de Vivonne , Marquis de (député par Henri IV. au Pape qui refuse de l'entendre , 20). N. 39. envoyé à Rome prêter l'obéissance au Pape , 242.

Plaisance (Cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Espagne inutiles , 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris , 317.

Poitiers. Blocus de cette ville , 115. N. Elle se rend à Henri IV , 343.

Pontaudemer rendu au Prince de Parme , 88. repris par Henri IV , 90.

Pontcarré N. de) sert Henri IV. à Paris contre les factieux , 359. N. 57.

Pontoise. La Ligue y établit son Conseil , 34. Conférence

en cette ville , 223. N. 43.

Pré (Du) employé à traverser le traité de Sully avec Villars, 299-306. Il est pendu, 306

Princes du sang , *Seigneur* ou *Grands* du Royaume. Leurs brigues & leurs desseins aux états de Paris , 200. & *suiv.* Etrange proposition qu'ils font faire à Henri IV 308. 309.

Profession de Foi de Henri IV. Difficultés sur cette pièce levées par Sully , 237-238. envoyée à Rome , 238. N. 52.

Protestans. Leur méintelligence avec les Catholiques de l'armée , cause de la levée du siège de Rouen , 82. 83. Ils refusent de poursuivre le Prince de Parme après son passage de la Seine ; leurs vues , 103-107. Ils perdent la bataille de Craon , 114. N. 3. & battent les troupes de la Ligue devant Villermur , 129-132. Ils rejettent les conditions offertes par la Ligue à Henri IV , 192-194. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques , 209. Leurs Ministres trahissent leur religion par flatterie , 230. 231. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV , 231-232. N. 48. Ils y consentent enfin , 235. Ils s'opposent à la treve , 246-247. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale , 399, 400. Ils tiennent un Synode à Sainte-Foi , 401. Mauvaises plaisanteries qu'ils font sur la cérémonie de l'absolution de Henri IV , 500. N. 60.

R

Ragny [M. de] a audience du Roi , 454.

Randan (Jean-Louis de la Rochefoucault , Comte de) perd la bataille d'Issou contre les Calvinistes , 1. N. 1.

Regnardiere [La] bouffon de la Cour , disgracié , 444. N. 26.

Reistres, Lanquenets & autres troupes étrangères. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon , amenée au siège de Rouen , 45-46. où ils se mutinent , 51. Leur réponse à la demande qu'on leur fait , s'ils sont disposés à poursuivre le Prince de Parme , après le passage de la Seine , 106-107.

Religieux & Moines forment un Regiment au siège de Paris , 9. N. 5. Leurs complots contre Henri IV , 254-257. N. 7. 8.

Retz [Albert de Gondi , Duc de] la connoissance du traité du Duc de Guise lui est ôtée , 422. & *suiv.* Il est du nouveau conseil des Finances , 445.

Révol (Louis) Secrétaire d'État , a grande part dans le parti que prit Henri IV. de changer de religion , 156. N. 21.

Rheims se révolte contre le Duc de Guise , & se rend à Henri IV 426-427.

Rieux [René de] de Sourdeac , l'un des chefs de la Ligue , 165. N. 23.

Rieux , Commandant de Noyon , s'y défend avec valeur, 32

Rigault défend bravement *Corbeil* contre le Prince de *Parme*, 17.

Riffey (N. de Crequy de) suit *Henri IV* à la campagne de France - Comté , 495. N. 56.

Rochette (La) Agent du Duc de Guise pour son traité, 422.

Rollet [du] officier Royaliste , fait prendre *Louviers*, 38. 39. traverse le traité de *Sully* avec *Villars*, 299, 300. N. 26.

Rosieres (Madame des) amie du Cardinal de Bourbon, 175, 353.

Rosne (Chrétien de Savigny, Baron de , l'un des Officiers généraux de la Ligue , amène des troupes au secours de *Noyon*, 31. N. 19. & au siège de *Rouen*, 63. N. 36. L'un des quatre Maréchaux de France , faits par la Ligue, 192. N. 29. Il prend le Catelet & la Chapelle , 476. défait les François à *Dourlens*, 478-482.

Rouen est assiégé, 45, 46. Fautes faites dans l'attaque, 48, 49. N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par *Henri IV* & par l'Amiral de *Villars*, 52, 53. Vigoureuse défense de ce Gouverneur, 60, 80. Voyez *Villars*. Cérémonie de sa reddition, 330, 539.

Rust, sieur de *Beaulieu* [*Martin*] Secrétaire d'État, 7. N. 4. a commission pour traiter avec ceux du Duc de

de Guise, 422. est révoqué, 424.

S

Saint Bonnet (N. de) reçoit chez lui, *Sully*, 269.

Saint Genies (Elie de Gontault, Seigneur de *Badefou* de) beau-frere de *Sully*, 380. N. 67.

Saint Genies (Mademoiselle de) recherchée en mariage par le Maréchal de *Biron*, pour son frere, 380. N. 67.

Saint Georges (N. d'Auffonville, sieur de) conduit avec succès les troupes de *Lorraine* en *Bourgogne*, 461. N. 38.

Saint Geran (N. de) combat où il se trouve, 64.

Saint Paul (François d'Orléans, Comte de) Gouverneur de *Picardie*, l'un des chefs des troupes du Roi dans cette Province, 466. N. 43. défait devant *Dourlens*, 478, 483.

Saint Pol [*Antoine* de] amène les troupes de la Ligue au siège de *Rouen*, 63, 64. N. 36. est un des quatre Maréchaux de France, faits par la Ligue, 192. N. 29. tué par le Duc de Guise, 436. N. 22.

Saint Luc [François d'Epinaï, sieur de] grand-Maitre de l'Artillerie, contribue à la reddition de *Paris*, 314. N. 31. se trouve au siège de *Laon*, 370. est un des mignons de *Henri III*, 416. N. 12.

Saint Megrin (*Paul Stuard* de *Causade* de) l'un des mignons de *Henri III*, 416. N. 12.

Saint Sorlin [Henri de Savoye Nemours , Marquis de] vient à Lyon au secours du Duc de Nemours , 344 N. 47.

Sainte Catherine [fort de] attaqué mal-à-propos au siège de Rouen , 48 , 49. N. 31. Voyez *Biron*.

Salignac (Jean de Gontault de) l'un des chefs Protestans , 171.

Sancy [Nicolas du Harlay de] l'un des chefs du parti Calviniste , 171. sert Ville-roy dans son traité , 322. Son caractère , ses services , 440 , 441. Ses railleries & bons mots sur la belle Gabrielle l'empêchent d'être faits Sur-Intendant , 442-445. Services qu'il rend au Roi en Lorraine & en Suisse , 451-453. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne , 463-464. Il refuse à Elisabeth de lui remettre Calais , 506. N. 62.

Santeney entre dans le nouveau conseil des finances , 467.

Saône. Belles actions de Henri IV contre les Espagnols & la Ligue au passage de cette riviere , 495-496. N. 56 , 57.

Sault [Chrétienne d'Aguerre , Comtesse de] son parti en Provence , 124. N. 10. y favorise celui du Roi , 438.

Savoye [Charles Emmanuel , Duc de] se joint à l'Espagne & à la Ligue , & réussit mal en Provence , 123-124. N. 8. Ses brigues aux états de Paris , inutiles , 199. 200. envoie du

secours au Duc de Nemours à Lyon , 344.

Schomberg [Gaspard de] Comte de Nanteuil , 156. N. 22. est fait membre du conseil des finances , 445.

Sedan [Ville & Principauté de] donnée par la Duchesse de Bouillon à son mari , 392 , 393.

Seguier [Antoine] Avocat général , favorise les Jésuites dans leurs procès contre l'Université , &c. 360. N. 58.

Seguier [Jean] Président au Parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent , 139 , 149.

Seigneurs ou *Grands* du Royaume , voyez *Princes* du Sang.

Seize [Les] quatre sont pendus , pour avoir fait pendre le Président Brisson , &c. leur insolence , 61 , 62. N. 34 , 35.

Serment fait par les chefs de la Ligue contre Henri IV 216.

Seure ou *Bellegarde* , ville de la Ligue , 496. N. 57.

Sfondrate conduit les troupes de Grégoire XIV au siège de Rouen , 61 , 83.

Simiers [Jacques de] grand maître de la garde-robe de Monsieur , 260. N. 10.

Simiers [Louise de l'Hôpital-Vitry , Dame de] contribue au traité de Villars avec le Roi , 260 , 261. 293 , 298. 309.

Sixte-Quint , la mort , 61. N. 33.

Soissons , ville de sûreté pour

pour la Ligue, 149. Sa garnison est défaite par les Royalistes, 461. N. 39.

Soissons [Charles de Bourbon, Comte de] passe en Béarn dans le dessein dépousser Madame, & n'y réussit pas, 116. 117. Son caractère, 117, 118. Il devient l'un des chefs du Tiers-Partis, 151. Ses vues & ses brigues aux états de Paris, 202. Il se recommande avec le Duc de Montpensier, 274. 278. Il défait le secours que les Espagnols cherchent à jeter dans Laon, 367. est fait grand maître de la maison du Roi, après la mort du Duc de Guise, 425. Il demande la Présidence du conseil des finances, qui lui est refusée; & suit malgré lui en Bourgogne Henri IV 467 qu'il quitt ensuite, 477. Insulte que ses Officiers font à Sully, 472, 473.

Sommerive [Charles-Emmanuel de Lorraine, Comte de] défend Laon contre Henri IV, 348. N. 50. rend cette place, 407, 408.

Sorbonne. Haine qu'elle porte à Henri IV 206. N. 36.

Sourdis [François d'Escoubleau, Marquis de] l'un des chefs Catholiques opposés à Henri IV, 166. N. 23. p. 362.

Souvray [Gilles de] l'un des favoris de Henri III. 416. N. 12.

Stuniga ou Cuniga [D. Baltazar de] offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri IV, après son abjuration, rejet-

tées, 243.

Sully [Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny, puis Duc de Sully] Mécontentemens qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse, 5. Il se trouve au siège de Paris, 7 & s. & aux expéditions qui suivent la levée de ce siège, 16. & s. se saisit de Gisors, dont on lui refuse le Gouvernement, 20. Il se retire mécontent, 21. va visiter ses biens, dégage d'un mauvais pas Clermont Tonnerre, 22, 23. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 25. & suiv. Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 27. N. 16. manque l'entreprise qu'il projette à Mante contre Mayenne, 36. & suiv. Il va voir Madame de Chateaupers, 42. se saisit d'un bateau richement chargé, 43. & suiv. suit Henri IV au siège de Rouen, 45. s'oppose à l'avis, de Biron sur la maniere d'attaquer la place, 47-48. se trouve à l'attaque de la tranchée, 52 remontre au Roi les périls auxquels il expose sa vie, 55. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 56. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 57. 68. Il suit Henri à la rencontre du Prince de Parme, 59. & suiv. Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 65. Il se plaint de la conduite du Duc de Nevers à Sully, 67, 68. N. 39. se trouve au com- d'Aumale, 71. & suiv.

Saint Sorlin [Henri de Savoye Nemours , Marquis de] vient à Lyon au secours du Duc de Nemours , 344 N. 47.

Sainte Catherine [fort de] attaqué mal-à-propos au siège de Rouen , 48 , 49. N. 31. Voyez *Biron*.

Salignac (Jean de Gontault de) l'un des chefs Protestans , 171.

Sancy [Nicolas du Harlay de] l'un des chefs du parti Calviniste , 171. sert Ville-roy dans son traité , 322. Son caractère , ses services , 440 , 441. Ses railleries & bons mots sur la belle Gabrielle l'empêchent d'être faits Sur-Intendant , 442-445. Services qu'il rend au Roi en Lorraine & en Suisse , 451-453. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne , 463-464. Il refuse à Elisabeth de lui remettre Calais , 506. N. 62.

Santeney entre dans le nouveau conseil des finances , 467.

Salône. Belles actions de Henri IV contre les Espagnols & la Ligue au passage de cette riviere , 495-496. N. 56 , 57.

Sault [Chrétienne d'Aguerre , Comtesse de] son parti en Provence , 124. N. 10. y favorise celui du Roi , 438.

Savoye [Charles Emmanuel , Duc de] se joint à l'Espagne & à la Ligue , & réussit mal en Provence , 123-124. N. 8. Ses brigues aux états de Paris , inutiles , 199. 200. envoi du

secours au Duc de Nemours à Lyon , 344.

Schomberg [Gaspard de] Comte de Nanteuil , 156. N. 22. est fait membre du conseil des finances , 445.

Sedan [Ville & Principauté de] donnée par la Duchesse de Bouillon à son mari , 392 , 393.

Seguier [Antoine] Avocat général , favorise les Jésuites dans leurs procès contre l'Université , &c. 360. N. 58.

Seguier [Jean] Président au Parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent , 139 , 149.

Seigneurs ou *Grands* du Royaume , voyez *Princes* du Sang.

Seize [Les] quatre sont pendus , pour avoir fait pendre le Président Brisson , &c. leur insolence , 61 , 62. N. 34 , 35.

Serment fait par les chefs de la Ligue contre Henri IV 216.

Seure ou *Bellegarde* , ville de la Ligue , 496. N. 57.

Sfondrate conduit les troupes de Grégoire XIV au siège de Rouen , 61 , 83.

Simiers [Jacques de] grand maître de la garde-robe de Monsieur , 260. N. 10.

Simiers [Louise de l'Hôpital-Vitry , Dame de] contribue au traité de Villars avec le Roi , 260 , 261. 293 , 298. 309.

Sixte-Quint , sa mort , 61. N. 33.

Soissons , ville de sûreté pour

pour la Ligue, 149. Sa garnison est dé faite par les Royalistes, 461. N. 39.

Soissons [Charles de Bourbon, Comte de] passe en Béarn dans le dessein dépousser Madame, & n'y réussit pas, 116. 117. Son caractère, 117, 118. Il devient l'un des chefs du Tiers-Partis, 151. Ses vues & ses brigues aux états de Paris, 202. Il se recommande avec le Duc de Montpensier, 274. 278. Il défait le secours que les Espagnols cherchent à jeter dans Laon, 367. est fait grand maître de la maison du Roi, après la mort du Duc de Guise, 425. Il demande la Présidence du conseil des finances, qui lui est refusée; & suit malgré lui en Bourgogne Henri IV 467 qu'il quitte ensuite, 477. Insulte que ses Officiers font à Sully, 472, 473.

Sommerive [Charles-Emmanuel de Lorraine, Comte de] défend Laon contre Henri IV, 348. N. 50. rend cette place, 407, 408.

Sorbonne. Haine qu'elle porte à Henri IV 206. N. 36.

Sourdis [François d'Escoubleau, Marquis de] l'un des chefs Catholiques opposés à Henri IV, 166. N. 23. p. 362.

Souvray [Gilles de] l'un des favoris de Henri III. 416. N. 12.

Stuniga ou Cuniga [D. Baltazar de] offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri IV, après son abjuration, rejet-

Tome II,

tées, 243.

Sully [Maximilien de Bethune, Marquis de Roigny, puis Duc de Sully] Mécontentemens qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse, 5. Il se trouve au siège de Paris, 7 & s. & aux expéditions qui suivent la levée de ce siège, 16. & s. se saisit de Gisors, dont on lui refuse le Gouvernement, 20. Il se retire mécontent, 21. va visiter ses biens, dégage d'un mauvais pas Clermont Tonnerre, 22, 23. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 25. & suiv. Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 27. N. 16. manque l'entreprise qu'il projette à Mante contre Mayenne, 36. & suiv. Il va voir Madame de Chateaupers, 42. se saisit d'un bateau richement chargé, 43. & suiv. suit Henri IV au siège de Rouen, 45. s'oppose à l'avis, de Biron sur la manière d'attaquer la place, 47-48. se trouve à l'attaque de la tranchée, 52 remontre au Roi les périls auxquels il expose sa vie, 55. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 56. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 57. 68. Il suit Henri à la rencontre du Prince de Parme, 59. & suiv. Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 65. Il se plaint de la conduite du Duc de Nevers à Sully, 67, 68. N. 39. se trouve au com-
d'Aumale, 71. & suiv.

A a

Sully [Dnchesse de] voyez
Chateaupers [Madame de]

Surène. Conférences en cet
endroit entre Henri IV & les
Catholiques , 209 , 210. N.
40. Trêve de Surène , 246.
N. 3.

Sur-Intendance des Finances
suprimée par Henri IV. 445.

T

Tavannes [Jean de Saulx ,
Vicomte de] est battu , &
fait prisonnier devant Noyon ,
29 , 30. N. 18. Chassé de
Dijon par les troupes du Roi ,
484 , 485. N. 48.

Taxis (Jean-Baptiste Comte
de) l'un des plénipotentiaires
Espagnols aux états de Paris ;
ses brigues inutiles , & fautes
qu'il y fait , 198. & suiv. Offres
qu'il fait à Henri après son
abjuration , rejetées , 243 ,
244.

Terra Nova [Duc de] ame-
ne du secours à la Ligue con-
tre les Lyonnais , 344.

Thémines [Pons de Lauzie-
res de Cardaillac de] défend
Villemur , & y défait les trou-
pes de la Ligue , 126 , 127.
N. 11.

Thermes [Jean de Saint Larry
de , ou Auguste baron de] l'un
des Mignons de Henri III. 416.
N. 12.

Thou [Nicolas de] sacre
Henri IV à Chartres , 274.
N. 19.

Tiers-Parti. Comment il s'est
formé ; ceux qui le compo-
soient , 151. Ils sont accusés
de vouloir se défaire également

de Henri IV , & du Duc de
Mayenne , 152. N. 19. Ses
desseins de déclarer Roi le
Cardinal de Bourbon , 152.
N. 20.

Tiron [Philippe Des-Por-
tes , Abbé de] s'emploie pour
le traité de Villars avec Henri
IV. 293-278. N. 23. p. 309.
325 , 328.

Tonnerre [François-Henri
Comte de Clermont & de]
entreprend en vain de s'empa-
rer de Joigny , 22. N. 12. est
dégagé par Sully , 23.

Touchet [Marie] 349 N. 52.

Tour [Jean de la] prêtre ,
trahit la Ligue , & aide Henri
IV à prendre Louviers , 37-
38. N. 23.

Tremblecourt [Louis de
Beauveau , sieur de] ses
succès en Bourgogne à la tête
des troupes Lorraines , 461.
N. 28

Trêve de Turène , 246. N.
3. de Saint Denis , 247. Au-
tres trêves refusées , 266 ,
267.

Trémouille , Duc de Thouars
[Claude de la] a beaucoup
de part à la victoire de Fon-
taine-Françoise , 491. N. 55.

V

Vair [Guillaume du] con-
seiller au Parlement , opi-
ne en faveur de l'hérédité de
couronne aux états de Paris , la
205. N. 25.

Valette [Bernard de Noga-
ret de la] Amiral de France.
Particularités sur sa vie & son
Gouvernement en Dauphiné ,

121 , 122. N. 6. est tué au siège de Roquebrune , 125. L'un des Mignons de Henri III, 416. N. 12.

Valette [Jean-Louis de Nogaret de la] voyez *Epernon*.

Varade [Pierre de] Jésuite , impliqué dans l'affaire de Châtel , 459. N. 37.

Varenne [Guillaume Fouquet de la] député vers Mandocce par Henri IV , 251, 252. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet , 251. N. 6.

Vendôme [César de Bourbon , Duc de] fils de Henri IV & de la belle *Gabrielle* , légitimé , 444. Dessein de lui faire obtenir la Franche-Comté 464.

Verriere [N. de la] s'entremet pour la conversion d'Henri IV , 213.

Verfoiris , Avocat pour les Jésuites contre l'Université & les Curés de Paris , 360.

Vic [Dominique de] défait le Chevalier d'Aumale à l'attaque de Saint Denis , 114. N. 1.

Villars [André de Brancas , Amiral de France , se prépare à défendre Rouen contre Henri IV , 46. N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siège , 53. & *suiv.* Autres belles actions de ce Gouverneur , qui obligent Henri IV. à lever le siège 80. & *suiv.* Il refuse au Comte d'Essez de se battre en duel , 85. N. 44. Commencement de la négociation avec Sully , 260.

rompue , 265. reprise , 269, 270.

Caractère de ce Gouverneur ,

271. N. 17. Conditions de son

traité avec le Roi , 293. & *f. N.*

25. Ses emportemens contre

Sully , 297. Il se soumet au

Roi , 307-308. 342. Il oblige

les *Espagnols* de se retirer de

Rouen , 329. Son éloge , 308.

Cérémonie de sa reddition &

de celle de Rouen , 330.

& *suiv.* Il vient à la Cour ;

louanges que méritent son dé-

sintéressement & sa conduite ,

342. Il conduit les troupes du

Roi en Picardie , 466. Sa va-

leur devant Dourlens , 480 ,

481. Il est tué , 482. Examen

de sa conduite en cette occa-

sion , 482. N. 46 , 47. Voyez

Bouillon.

Villars [Georges de Branc-

cas] Chevalier d'Oise. Voyez

Oise.

Villemur. Siège de cette

ville , 125-131.

Villequier [Charlotte-Cathe-

rine de] femme du Sur-Inten-

dant d'O , 418. N. 15.

Villeroi [Nicolas de Neuf-

ville] Ministres d'État. Il fait

des propositions à Henri IV

de la part de la Ligue , 108 ,

109. L'un des chefs du Tiers-

Parti , 151. Ses véritables sen-

timens sur la Ligue , sur l'Es-

pagne & sur Henri , 172-173.

N. 26 Autres conditions qu'il

fait à Henri IV de la part de

la Ligue , 189-193. rejetées ,

194. Il est accusé d'avoir fait

faire un serment aux chefs de

la Ligue contre ce Prince .

214 , 216. & justifié à cet égard , 214. N. 42. Il fait son traité avec le Roi , 322. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet , 322. N. 41.

Vitry [Louis de l'Hôpital , sieur de] amene des troupes de la Ligue au siège de Rouen , 63. N. 36. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV , 213. rend Meaux au Roi , 167. Sa réponse au Duc de Mayenne , 267. N. 15. Il contribue au traité de l'Amiral de

Villars , 294 , 325. Il suit Henri IV à la campagne de France-Comté , 495. N. 56.

Université de Paris. Son procès contre les Jésuites , 359 , 360. N. 58 , 59. pag. 363. N. 61.

Z

Z *Amet* (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la Ligue , 108 , 109. s'emploie utilement pour la conversion de ce Prince , 213. N. 41.

Fin de la Table du second Volume.



